TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 941 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 2 AVRIL 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,20 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le budget américain prévoit un excédent de 16,5 milliards de dollars

LIRE PAGE 2

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « spirale » salvadorienne

La fusillade qui a fait une quarantaine de morts et près de quatre cents blessés à San-Salvador, le dimanche 30 mars, a éclaté au moment même où l'archevêque de Mexico célébrait en Mgr Romero une « voix que la mort elle-même ne pouvait faire taire ». Impuissants à réduire au silence le « porte-parole des déshérités », ceux qui dimanche ont fait couler le sang cherchaient à ternir l'image de l'apôtre de la non-violence.

Il ne faut pas s'en tenir à l'amertume, à l'émotion, ou au simple constat de la violence. Il importe de déterminer les responsabilités du massacre. C'est à n'en pas douter ce qu'ont voulu exprimer les vingt-trois évêques qui, après avoir assisté à la fusillade, ont déclaré : « Nous sommes dans l'obligation de rectifier le communiqué du gouvernement, non seulement parce qu'il contient de graves inexactitudes dans le récit des faits, mais aussi parce que l'interprétation de ceux-ci peut mener à des erreurs et à la confusion ». Selon les évêques, l'extrême gauche n'est pas à l'origine de la fusillade : il semble bien que les premières bombes et les premiers coups de feu sont partis du palais national, proche de la cathédrale et siège du ministère de la défense.

Tout s'enchaîne dès lors avec une effrayante logique. Depuis le début du mois de mars, la situation politique du Salvador était bloquée pour chacune des trois principales forces en présence. La junte modérée qui gouverne le pays était gênée dans la réalisation de réformes significatives par l'oligarchie, qui s'appuie sur les chefs de l'armée, aussi bien que par le scepticisme populaire. Grands propriétaires terriens et généraux n'avaient pas les moyens d'imposer contre la volonté des Etats-Unis leur « paix des cent mille morts ». Quant aux forces révolutionnaires, déjà victimes de la répression, elles ne se montraient guère capables de mettre en danger militairement l'appareil de l'Etat qu'elles combattent.

L'assassinat de Mgr Romero, très généralement attribué à un mercenaire payé par l'extrême droite, a créé les conditions d'une provocation massive lors de ses funérailles.

A qui le crime profite-t-il ? Pas à la Coordination révolutionnaire de masse, qui, bien qu'elle soit venue en cortège — et armée, — invitait ses militants dès samedi à ne pas répondre aux provocations, car elle ne s'estimait pas encore prête pour l'affrontement. Pas à la junte, puisque le fossé qui la sépare de la population s'est élargi dans la mesure où le gouvernement attribue la responsabilité des événements à la gauche, alors que le sentiment populaire, tout comme celui des évêques, va dans le sens contraire. En revanche, l'oligarchie et les chefs de l'armée les plus durs ne peuvent que bénéficier de la tension accrue. On peut même se demander s'ils ne sont pas en train d'appliquer la tactique du président Somoza dans les derniers mois de son régime au Nicaragua : éliminer tous ceux qui pourraient aider à dégager une troisième voie entre les révolutionnaires et son gouvernement avec l'intention d'obtenir jusqu'au bout le soutien des Etats-Unis.

Il semble d'ailleurs que toutes les forces d'Amérique centrale qui s'opposent aux transformations sociales, économiques et politiques ont décidé ensemble de livrer bataille au Salvador, qu'ils s'agisse de Cubains anticastristes, d'anciens gardes nationaux somozistes ou de leurs homologues guatémaltèques.

En renouvelant lundi 31 mars son soutien à la junte, le président Carter a marqué son intention d'échapper à la « spirale ». Mais les récentes accusations d'aide cubaine aux révolutionnaires (catégoriquement démentie par La Havane), pourraient à l'occasion servir de prétexte à une intervention accrue. Certains, à Washington et ailleurs, commencent à se demander comment faire en sorte que le Salvador ne devienne un jour l'Afghanistan des Etats-Unis.

La crise entre les États-Unis et l'Iran

Washington décide de « surseoir à l'imposition de sanctions supplémentaires »

L'imam Khomeiny a opposé, ce mardi 1er avril, un non catégorique aux propositions du président Carter en vue du règlement du problème des otages. Dans le message qu'il a adressé à la nation iranienne à l'occasion du premier anniversaire de la République islamique, il a exclu tout transfert des cinquante otages américains détenus par les étudiants islamiques, et a affirmé une fois de plus que le sort des diplomates serait réglé par le prochain Parlement.

Le président de la République, M. Bani Sadr, s'est montré plus conciliant et a affirmé que le Conseil de la révolution prendrait le contrôle des otages américains jusqu'à la formation de l'assemblée islamique, à condition que les Etats-Unis s'engagent officiellement à ne pas menacer l'Iran de sanctions et qu'ils ne se livrent à aucune « provocation ». Il n'a cependant pas indiqué quelles seraient les modalités d'un éventuel transfert des otages.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis paraissent décidés à ne retenir que les propos conciliants du président Bani Sadr. Aussitôt après avoir pris connaissance du discours de Téhéran, M. Carter s'est entretenu à la Maison Blanche avec MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, et Brzezinski, conseiller pour les affaires de sécurité nationale. Il a été alors annoncé que le passage des otages sous le contrôle des autorités iraniennes constituait « un pas positif ». « En conséquence, ajoute le communiqué de la Maison Blanche, nous allons surseoir à l'imposition de sanctions supplémentaires en ce domaine. »

Dissonances à Téhéran

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'imam Khomeiny a relevé le défi américain. C'est par un « *non* » catégorique et irrévocable qu'il a répondu aux propositions du président Carter : les otages américains resteront là où ils sont, à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Rien ne fera reculer le peuple iranien devant le « *grand Satan* » (les Etats-Unis).

C'est devant plusieurs centaines de milliers de personnes réunies sur la place Azadi (la Liberté) que le « message à la nation » de l'imam a été lu par son fils, M. Ahmed Khomeiny. Simultanément, des colonnes de chars et des véhicules blindés convergeaient vers la place du rassemblement. Des tracts saluant le premier anniversaire de la proclamation de la République étaient lâchés par des hélicoptères survolant la ville. Dès l'aube, ce mardi matin, toutes les chaînes de la radio nationale diffusaient des chants révolutionnaires et des marches militaires, entrecoupés d'appels à la résistance, à la lutte jusqu'à la victoire contre l'« *impérialisme américain* ». Il était évident, avant même que ne soient diffusées les déclarations de l'imam, que l'Iran avait décidé de rejeter l'« *ultimatum* » que le président Carter avait adressé le dimanche 30 mars à M. Bani Sadr le menaçant de sanctions si les otages n'étaient pas transférés dans les quarante-huit heures à la garde du gouvernement iranien.

Dans son message à la nation, l'imam Khomeiny donne les raisons de son refus : c'est le président Carter et personne d'autre qui a favorisé la fuite de l'ancien chah en Egypte, rendant ainsi impossible toute « *solution honorable* » au problème des otages. L'imam accuse les Américains de mentir quand ils affirment que leur attitude à l'égard du chah est dictée par des considérations humanitaires. On ne protège pas un criminel qui, depuis quarante ans, « *a tué, torturé, blessé, mutilé* » des dizaines de milliers d'Iraniens tout en « *pillant* » les richesses de l'Iran, fait-il remarquer. L'imam Khomeiny se déclare encore persuadé que les Etats-Unis cherchent en réalité à « *perpétuer leur domination sur les peuples opprimés* » de la planète, dont celui de l'Iran. Le « guide de la révolution » réitère la décision qu'il avait prise il y a quelques semaines : le sort des otages ne sera réglé que par le Parlement iranien, quand celui-ci entrera en fonction (au plus tôt début mai).

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR — Poisson

Vous savez, les frontières du Cambodge viennent d'être rouvertes, le Salvador est doté d'un gouvernement démocratique, les prisons argentines ont été dépeuplées, la Tchécoslovaquie a été dénormalisée, le général Pinochet a démissionné, les Sud-Africains et les Rhodésiens ont découvert qu'un Noir valait un Blanc, les troupes russes ont évacué l'Afghanistan, on ne persécute plus à Timor et les grandes puissances industrielles ont décidé de reconvertir leur budget militaire en aide aux nations défavorisées : je ne sais pas ce qui se passe, mais je me souviendrai de ce 1er avril.

BERNARD CHAPUIS.

Un entretien avec M. Pérès

L'Europe est en train de perdre toute influence en Israël

nous déclare le président du parti travailliste

Le Conseil de sécurité des Nations unies a ouvert, lundi 31 mars, un débat sur les droits des Palestiniens, qui se poursuivra mercredi.

Au fur et à mesure que le gouvernement de M. Begin s'affaiblit sur le plan international, le parti travailliste se prépare à prendre la relève. Les travaillistes font l'objet de multiples attentions en Israël mais aussi à l'étranger. Récemment, les gouvernements américain et égyptien ont pris des contacts discrets avec les dirigeants de l'opposition.

Au cours d'un entretien qu'il a accordé au « Monde », le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a évoqué la politique qu'Israël devrait suivre afin de parvenir à un accord sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Il est convaincu que la seule solution est un compromis territorial avec la Jordanie.

Interrogé sur l'attitude de l'Europe en ce qui concerne la recherche de la paix dans la région, M. Pérès déclare : « L'Europe agit comme si elle voulait rendre les Arabes plus extrémistes qu'ils ne le sont [...]. Je constate qu'elle est en train de perdre toute espèce d'influence en Israël. »

« La plupart des Israéliens prévoient un retour des travaillistes au pouvoir. Tout le monde parle ici maintenant d'élections anticipées. Vous souhaitez qu'elles aient lieu au plus tôt et vous laissez entendre que la chute du gouvernement Begin pourrait se produire d'ici à deux ou trois mois. L'échéance est-elle si proche ?

— C'est très probable. Je dirai même qu'il y a maintenant une « chance » que cet événement arrive bientôt.

— Quelles sont les principales raisons de cet échec précipité, et dans quel ordre les placez-vous ?

— Il y a d'abord la gravité de la situation économique puis le mauvais fonctionnement du gouvernement divisé à propos de tout et ensuite les difficultés de politique étrangère.

— Bien que, selon vous, cela ne soit pas déterminant, la conclusion d'un accord dans les négociations sur l'autonomie ne modifierait-elle pas un tant soit peu la situation en faveur de M. Begin. Malgré toutes les prévisions pessimistes, cet accord après les prochaines réunions au sommet à Washington ne restera-t-il pas envisageable avant la date limite du 26 mai ?

— Je ne l'exclus pas. Toutefois, il ne me semble pas possible de surmonter tous les problèmes actuels. Les négociationos continueront après le 26 mai et je ne crois pas que tout pourra être résolu, même après cette date. Cependant, si des progrès sensibles sont réalisés, les efforts devront être poursuivis.

— Pourquoi avez-vous, comme M. Begin, dénoncé les dernières prises de position françaises et européennes pour l'autodétermination des Palestiniens ? Etes-vous hostile à de nouvelles initiatives internationales ?

— Je ne m'opposerai pas à des interventions européennes en faveur de la paix. Mais l'Europe devrait comprendre que, dans la recherche de la paix, il y a deux parties en présence. Israël existe aussi. Il ne faut pas seulement tenir compte de la position arabe. Récemment, on ne s'est pas adressé aux Israéliens, on ne les a pas consultés et on ne leur a pas rendu visite. Peut-il y avoir la paix sans qu'il soit question de la position d'Israël ? On ne peut pas changer soudain la formule des négociations en plein milieu de celles-ci.

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

Lire page 6 :

« Vingt ans d'indépendances africaines »

II. - Sous le regard des voisins

par
JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'avant-garde et la démocratie

par MAURICE DUVERGER

La recherche d'un troisième postulant à la candidature socialiste aux élections présidentielles relève de jeux tactiques, peut-être habiles dans le cercle intérieur des militants, mais certainement incompréhensibles au-dehors. Pierre Joxe et Lionel Jospin sont des hommes de qualité, mais on ne parviendra pas en quelques mois à persuader les citoyens de leur aptitude à diriger la nation. Il est trop tard maintenant pour entraîner un outsider capable de gagner la course. Seuls François Mitterrand et Michel Rocard peuvent mobiliser tous les suffrages que leur parti est susceptible de réunir. Leur compétition a sensiblement évolué ces derniers temps. Voici quelques mois, ils paraissaient incarner des politiques assez éloignées. Elles se sont beaucoup rapprochées depuis lors. Les discours respectifs restent différents par le style. Ils se ressemblent de plus en plus par le fond. Tout porte à croire qu'ils finiront par se confondre complètement par la force des choses.

Quelle que soient leurs préférences personnelles, les deux rivaux savent fort bien que l'un ou l'autre ne peut emporter la victoire en 1981 qu'à la double condition d'attirer à lui une certaine proportion des suffrages réunis par M. Giscard d'Estaing en 1974 et d'obtenir un report massif des voix communistes au second tour. Ils savent également que leur parti ne pourrait pas ensuite gouverner avec celui de Georges Marchais, qui refuserait purement et simplement ou présenterait des conditions inacceptables. Ils savent aussi qu'un ministère socialiste homogène aurait le soutien des députés communistes pour des projets conformes aux objectifs de la gauche. Ils savent de la même façon que ces derniers seraient très difficilement approuvés par l'Assemblée actuelle, et que la dissolution s'imposerait une fois mesurées les limites de la volonté réformatrice qu'affichent aujourd'hui ceux qui se réclament d'un centre relevant du mythe ou du camouflage.

Ces quelques données du problème impliquent un type précis de discours électoral et un seul, assez semblable finalement à celui qu'a tenu le candidat présenté par le parti socialiste en 1974. Faut-il rappeler que dans cette dernière bataille les références au programme commun ont été d'une discrétion remarquable ?

(Lire la suite page 9.)

FILLE OU GARÇON A VOLONTÉ ?

Le choix du sexe des enfants à naître est un des plus anciens rêves de l'humanité. Après d'innombrables essais manqués, il semble que des travaux français récents concernant l'influence du régime alimentaire ouvrent à ce sujet une voie prometteuse.

Le dossier que nous publions pages 15 et 16 dans « le Monde de la médecine » expose les premiers résultats de ces découvertes qui soulèvent un problème éthique et socio-politique sans précédent.

AVEC FRANÇOIS VARILLON

Foi et raison

Le 17 juillet 1978 mourait, à Lyon, le père François Varillon. Commentant sa disparition, Charles Ehlinger écrivait : « *Chaque génération reçoit quelques hommes et femmes dont l'œuvre, le nom, la présence, marquent la conscience, évoquent une certaine façon heureuse d'être homme et d'être chrétien. Sans hésiter, je place François Varillon parmi ces dix ou douze figures qui constituent nos grandes références.* »

Il n'est aucun de ceux qui ont approché le Père Varillon qui ne souscrive à ce jugement. Les autres vont pouvoir désormais apprécier de sa pertinence en prenant connaissance de ces *Entretiens posthumes*. Un concours d'initiatives et de circonstances a en effet voulu que, quelques semaines à peine avant sa mort, le Père Varillon, surmontant sa répugnance à parler de soi, ait consenti à entrer dans le jeu d'une interview approfondie. C'est le contenu de ces entretiens que nous apporte aujourd'hui le livre publié par Charles Ehlinger.

C'est le dernier état, avant que la mort ne la fixe pour l'éternité, d'une pensée dont l'ouverture est le trait qui frappe en premier : loin d'être une pensée arrêtée, fixée sur ses positions, elle n'a cessé, tout au long d'une existence riche d'expérience, de se nourrir de tout ce qu'elle rencontrait. Vigoureusement charpentée, fermement articulée, elle est aussi attentive au questionnement par des pensées différentes. On la voit se préciser au cours même de ces entretiens qui se sont étalés sur plusieurs semaines : stimulée, suscitée, par Charles Ehlinger, qui joue pleinement son rôle d'interlocuteur, affirmant ses positions, exprimant ses réactions, elle progresse comme en spirale et affine ses formulations.

Le livre fait revivre tout un chapitre de l'histoire de l'Eglise de France et aussi de la société française. François Varillon a joué un rôle décisif à l'origine du premier cahier clandestin de *Témoignage chrétien*. Aumônier général adjoint de l'Association catholique de la jeunesse française pendant de longues années, il a été associé à la destinée et aux initiatives de mouvements qui ont concouru à dessiner le visage présent de notre pays. Il a personnellement contribué à la formation spirituelle et intellectuelle de centaines de militants dont beaucoup ont ensuite accédé à des responsabilités souvent majeures dans divers secteurs de la société.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 20.)

JUSTICE

La liberté de l'avocat

par ANDRE DAMIEN (*)

LA liberté de l'avocat et l'indépendance de la défense sont un des archétypes sur lesquels repose l'équilibre fragile de notre société. L'avocat ne peut se présenter que devant un tribunal capable de juger, c'est-à-dire de délibérer avec sérénité, et susceptible d'assurer l'exécution de ses décisions. L'avocat se doit d'exprimer devant ces juges tout ce qui lui paraît nécessaire pour assurer la défense de celui qui est déféré en justice, sa liberté ne saurait être entravée.

Ce fut l'honneur et l'intelligence des avocats que de savoir, à chaque époque, obtenir les moyens de s'exprimer librement devant les juges, particulièrement devant les tribunaux qui songeaient à tout autre chose qu'à philosopher sur la justice. Aux âges de fer du haut Moyen Age, l'avocat dut son salut et celui de sa mission à son refuge dans le monde des clercs, puissants, protégés par les interdits canoniques. A travers cette tradition libérale du monde ecclésiastique et universitaire, l'avocat réussit à survivre, lui et sa fonction : en signe de reconnaissance, il conserve aujourd'hui encore le costume de cet état qui le sauva naguère.

A l'époque de l'absolutisme royal naissant, l'avocat se réfugia dans ce corps puissant que constituait le Parlement. Il en devint le tiers-ordre et puisa sa liberté dans la protection de ces robins qui incarnaient l'espoir du tiers-état et tentaient de définir les principes généraux du royaume d'où naîtront, plus tard, et après de laborieuses mutations, les immortels principes.

La Révolution sonna le glas de cette liberté des avocats. Napoléon, quant à lui, souhaitait, tant qu'il garderait l'épée au côté, pouvoir s'en servir pour couper la langue des avocats qui en useraient contre le gouvernement. Loin de tirer l'épée contre eux, il les rétablit, au contraire, dans leur existence d'antan sinon dans leur puissance, et les bornes qu'il fixa à l'indépendance de la parole au prétoire ne résistèrent guère devant les pressions du monde politique libéral qui naissait alors.

L'avocat, en effet, dès le début du dix-neuvième siècle, apparaît paradoxalement comme enserré dans un carcan de textes limitant ses libertés. C'est l'article 90 du code de procédure civile qui prévoit qu'au cas de troubles à l'audience, causés par un individu remplissant des fonctions judiciaires au tribunal, donc un avocat, celui-ci peut être suspendu de ses fonctions. Quel est ce trouble qu'invoque le code ?

Si l'article 222 du code pénal réprimait également l'outrage à magistrat, plus dangereuse, la législation professionnelle, sécrétée dès 1810 et demeurée intacte, malgré quelques réformes, jusqu'à nos jours, confiait au tribunal la possibilité de réprimer les fautes et manquements commis à l'audience par un avocat, en violation des obligations de son serment.

Le serment est bien tatillon, l'avocat doit jurer de ne rien dire de contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat, à la paix publique, et de ne jamais s'écarter du respect dû aux tribunaux et aux autorités publiques. Que resterait-il donc à dire au prétoire si chacun suivait la lettre du serment et non son esprit ? Et l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, tant critiqué ces jours derniers, n'est que la fidèle reproduction des disjonctions qui existent depuis le début du dix-neuvième siècle (1).

Le barreau enserré

Le barreau, enserré dans ces textes restrictifs, est-il parvenu à conquérir sa liberté à la barre ? Certes, il fut même l'honneur du dix-neuvième siècle et le héraut de toutes les libertés et de tous les combats. L'indépendance à la barre, c'est Berryer défendant le général Cambronne devant les juges de Louis XVIII et disant : *« Il ne convient pas qu'un roi aille ramasser les blessés sur les champs de bataille pour les porter à l'échafaud »*, c'est Lachaux comparant un avocat général à ces oies du Capitole, veillant trop attentivement sur la justice, c'est Laborie parlant à un avocat général des insultes du ministère public qui ne parviennent pas à s'élever jusqu'au banc de la défense, c'est Doucet de Nasarde, assenant à Chaix d'Est-Ange, procureur général de Paris, ancien avocat, *« on peut passer de la barre à votre siège sans monter et de votre place à la mienne sans descendre »*, c'est le bâtonnier Chenu, au procès Caillaud, disant au tribunal, *« qu'on arrache nos toges, qu'on nous apporte des livrées, mais je crains qu'il ne s'en trouve pas une à ma taille »*,

Le barreau fut donc libre malgré les textes qui l'enserraient. Cette liberté eut deux causes, qu'il leur était nécessaire pour accomplir la mission sociale qui leur était confiée et pour incarner le prophétisme propre à la fonction qu'ils assumaient, de conquérir cette liberté de parole avec témérité et audace. Ces bourgeois nantis, qui auraient dû être prudents, furent téméraires et courageux par fonction et par vocation. Mais, d'autre part, cette témérité des avocats n'eut servi qu'à en faire des martyrs si la magistrature française n'avait mis son honneur à respecter leur liberté ; les présidents les plus autoritaires, les plus impérieux, conscients du prix de cette liberté de la parole au prétoire, morigénaient, certes, les avocats, mais n'usaient que rarement, pour ne pas dire jamais, des pouvoirs exorbitants qu'ils tenaient de la loi.

Ainsi, malgré ces lois restrictives, la tradition instaura cette liberté de la parole indispensable au prétoire.

Or, depuis quelques mois, des signes avant-coureurs d'un nouvel état de choses se profilent à l'horizon, une méfiance particulière s'instaure dans les rapports entre avocats et magistrats. Avant-hier, c'était un jeune juge qui, supportant mal l'appréciation malicieuse qu'un avocat donnait d'une de ses décisions, le fit condamner par le tribunal à une peine de suspension dont la cour d'appel, heureusement, le releva bientôt. Hier, c'était un juge d'instruction interdisant à un client qu'il libérait de fréquenter désormais son avocat. Aujourd'hui, c'est une suspension d'une durée de dix jours prononcée à l'encontre d'un confrère, M[e] Yann Choucq, par un tribunal pour manque de respect, et infligée par ceux-là mêmes qui s'estimaient outragés (2).

Pourquoi ces événements si rapprochés ? A quoi tient cette fréquence d'incidents ? Est-ce au fait que le magistrat moderne, formé par une école technocratique, ne connaît plus le prétoire, ignore la vie de l'avocat, n'a jamais approché la barre pour y plaider, n'a jamais découvert, ne fût-ce qu'un instant, cet état étrange, extraordinaire, d'un homme seul défendant contre le pouvoir un homme faible et isolé ?

Est-ce encore parce que les magistrats ne connaissent plus guère l'avocat, si ce n'est lors des litanies de la mise en état, qu'ils lui ont déjà mis la livrée d'« auxiliaire » de justice, dans le sens le plus méprisant du terme, incompatible dans leur esprit avec la notion d'indépendance.

Je ne sais quelle est la cause de cet état de fait, mais ces incidents réitérés inquiètent les partisans de la liberté de la parole au prétoire.

La procédure exceptionnelle qui consiste à suspendre un avocat pour délit d'audience, lorsque le tribunal s'estime outragé, n'avait plus joué depuis 1963, encore à cette date était-ce un tribunal d'exception qui l'avait mise en œuvre.

Doit-on admettre pour autant qu'une juridiction soit désarmée devant les excès de langage toujours possibles chez un homme, fût-il avocat ? Sûrement pas, le tribunal a la possibilité de déférer le dossier à la juridiction normalement compétente, c'est-à-dire au conseil de l'ordre qui statue sous le contrôle de la cour d'appel. Que la décision soit prononcée par les juges outragés eux-mêmes ou par la juridiction ordinale, c'est à la cour d'appel, à qui il appartiendra de trancher en dernier ressort. Mais il est choquant de voir ceux-là mêmes qui s'estiment mis en cause et outragés régler eux-mêmes leurs litiges. Lorsqu'un magistrat connaît une partie au procès, il ne peut juger et doit se déporter, mais s'il est victime lui-même d'outrages à l'audience, il lui appartient alors de réprimer sa colère et de juger nonobstant. Quelle erreur de psychologie !

Il apparaît dès lors nécessaire de réformer l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971 qui confère au juge ce pouvoir exorbitant et de décider désormais que le juge qui s'estimera outragé devra renvoyer au conseil de l'ordre l'examen des faits qu'il reproche à un avocat. Le conseil de l'ordre statuera ensuite sous le contrôle de la cour d'appel.

Et si l'avocat abusait de cette impunité provisoire que lui confère l'obligation pour le juge de transmettre ce dossier au conseil de l'ordre ? Dans ce cas extrême et fort improbable où la violence de l'injure placerait le tribunal dans l'impossibilité de continuer à siéger dans des conditions normales, subsistent d'abord les prescriptions de l'article 222 du code pénal qui répriment l'outrage à magistrat et qui ne confèrent aux avocats en cette matière aucune immunité particulière, ni surtout la possibilité de demander au conseil de l'ordre, saisi des faits, de statuer d'urgence et avec la rapidité de la procédure de référé.

Ainsi une telle réforme renforcerait-elle le respect de la liberté de l'avocat au prétoire ; elle délivrerait le juge de la tâche, toujours délicate, de se rendre justice à soi-même et elle donnerait à tous la mesure de la liberté de la parole.

Notre société technocratique ressent mal, peut-être, cette nécessité. Liberté de la parole, qu'est-ce à dire ? Alors qu'à la télévision on est interrogé, haché, coupé ; que dans les meetings politiques on s'ingénie à faire taire l'adversaire par des slogans haineux ou stupides..., la liberté apparaît plus que jamais nécessaire au prétoire parce que c'est le seul endroit où chacun, défendant devant la justice son honneur ou sa liberté, a le droit de s'exprimer en toute indépendance et d'exprimer, par lui-même ou par les conseils qu'il s'est choisis, tout ce qu'il estime utile, et ce, sans limitation de sa parole.

★ Président de la conférence des bâtonniers, correspondant de l'Institut.

(1) Toute faute, tout manquement aux obligations que lui impose son serment, commis à l'audience par un avocat, peut être réprimé immédiatement par la juridiction saisie de l'affaire...

(2) N.D.L.R. — Suspendu pour dix jours, le 6 mars, par le tribunal de Quimper, M. Choucq, défenseur de manifestants antinucléaires de Plogoff, a pu plaider à nouveau le 17 mars.

● RECTIFICATIF. — Une coquille s'est glissée dans le compte rendu du livre *la Mer confisquée*, de Gilles Chouraqui (*le Monde* du 29 mars). La copie portait : *« ...Il est écrit que le volume des océans est de 1 350 millions de mètres cubes (le volume est d'environ 1 350 millions de kilomètres cubes) »* et non 1 350 kilomètres cubes, comme il a été écrit par erreur.

Des juges sur mesure

par DOMINIQUE COUJARD, JEAN-MARIE DESJARDINS et FRANÇOIS FALLETTI (*)

CELUI qui détient un pouvoir est tenté d'en abuser. Le juge, défenseur des libertés, a pour mission de s'opposer à de tels abus et de les sanctionner. D'où l'antagonisme naturel qui les oppose l'un à l'autre. L'homme politique se défie du juge. Aussi essaie-t-il constamment de se soustraire lui-même à l'action de la justice ou d'en détourner le cours pour protéger les forces qui l'appuient et les intérêts qu'il représente. Il s'y emploie de trois façons :

— En détournant une partie importante du contentieux naturel des juges vers d'autres organismes : administrations, commissions, arbitrages, contentieux privés ;

— *En organisant la carrière* de tous les magistrats de manière à les faire s'opposer les uns aux autres dans une *compétition* tout au long de laquelle l'exécutif distribue à son gré promotions et médailles ;

— En choisissant, pour les postes de haute responsabilité, les magistrats qui lui conviennent.

Dans le même temps, les pouvoirs publics cherchent à se donner les moyens de mieux contrôler le recrutement des juges. Chaque année, plusieurs centaines de jeunes gens préparent les épreuves du difficile concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature. Ceux qui ont réussi consacrent ensuite deux années entières à s'initier à l'ensemble des activités judiciaires et, au-delà de ce perfectionnement technique, à prendre une vision d'ensemble du monde qui les entoure. Ce mode de recrutement est la garantie d'une justice démocratique.

En marge de l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) existe traditionnellement un recrutement latéral ouvert aux licenciés en droit, et qui intéresse les membres de diverses professions, avocats surtout, mais aussi universitaires, officiers de l'armée, de la police nationale ou de la gendarmerie et fonctionnaires d'origines diverses.

Le recrutement d'une partie de la magistrature par la voie latérale constitue en principe un appoint bénéfique pour le corps judiciaire dans la mesure où il lui permet de se renforcer par l'apport de juristes expérimentés venus d'horizons divers et de réaliser un meilleur équilibre des âges à l'intérieur de la profession. Il doit cependant, pour être un élément réellement positif, répondre à certaines conditions : ne représenter qu'un faible pourcentage des places offertes aux concours d'accès à l'E.N.M., sous peine d'inciter nombre de candidats virtuels à en fuir la difficulté pour choisir les facilités du recrutement sur titres ; intéresser des techniciens véritablement compétents, efficaces et disponibles : obéir à des critères de mérite et non au poids de recommandations.

Or le recrutement latéral, tel qu'il fonctionne dans la réalité, attire trop souvent des candidatures dictées par de simples raisons de commodité personnelle, où il est davantage question de grille indiciaire et de carte ferroviaire que des problèmes de droit ou d'équité.

Cette situation est malsaine, choquante, mal tolérable. Or les dispositions du projet de loi sur le statut de la magistrature actuellement déposé sur le bureau des Assemblées l'aggraveraient dans de telles proportions que le recrutement des magistrats hors le cadre des concours pourrait prendre les allures d'un véritable raz de marée de juges invités ou parrainés : des juges sur mesure pour une justice sur mesure.

Le projet de loi sur le statut de la magistrature, tel qu'il se présente après le vote de l'Assemblée nationale, aurait pour conséquence de *maintenir* jusqu'en 1991 certaines dispositions, qualifiées d'exceptionnelles, en matière de recrutement latéral, et dont l'effet aurait dû cesser au terme de cette année. Il doublerait la proportion, déjà considérable, d'auditeurs de justice admis sur simple examen de contrôle à l'Ecole nationale de la magistrature, ce qui entraînerait la dégradation du niveau des concours. Il modifierait une nouvelle fois la composition de la commission d'intégration afin de réduire encore la part, déjà minoritaire, des magistrats élus par leurs pairs. Il permettrait au demeurant de compter pour rien l'opinion de cet organisme, même une fois réformé, en supprimant l'exigence de l'avis conforme de la commission pour recevoir un candidat dans la magistrature.

Selon les auteurs du projet, le développement du recrutement sur titres dans toutes les directions, et notamment vers les cadres d'âge moyen, était devenu indispensable en raison tout à la fois de l'accroissement du contentieux porté devant les tribunaux et du déséquilibre de la pyramide des âges dans le corps judiciaire, les magistrats de trente à cinquante ans environ étant trop peu nombreux.

L'une et l'autre raison ne sont guère convaincantes. D'autres solutions permettraient en effet de remédier à cette situation. Ainsi, augmenter dans une mesure raisonnable le nombre de places offerte aux deux concours d'accès à l'Ecole ; désencombrer les juridictions des procès civils liés à la circulation des véhicules ; reconsidérer les méthodes de travail.

En réalité le projet de recruter sans garantie objective un grand nombre de magistrats hors le cadre des concours procède moins de nécessités de fonctionnement que de la volonté de limiter l'indépendance de la justice.

Cette volonté n'est pas sans inspirer dans une large mesure l'introduction à la chancellerie d'administrateurs civils qui seront appelés à dispenser aux juridictions leurs moyens d'existence tout en préparant, avec ce joyeux appétit qui fait tout le charme des tempéraments heureux, leur mainmise sur les cours les plus attrayantes.

La même volonté se retrouve dans l'intérêt démesuré porté à l'institution nouvelle des conciliateurs, notables à la retraite se chargeant bénévolement de concilier leurs semblables pour leur éviter, s'il se peut, d'avoir à s'adresser au juge.

Ainsi neuf cents personnes soigneusement choisies campent-elles, en réserve de la justice, à la périphérie des tribunaux. De même, la création de magistrats « volants » au siège des cours d'appel ne peut manquer de susciter de l'inquiétude. Dans ces conditions, qu'adviendra-t-il de l'indépendance de la justice ?

(*) Respectivement président du Syndicat de la magistrature, président de l'Union syndicale des magistrats et président de l'Association des magistrats et anciens magistrats du ministère de la justice.

Feu l'école de la magistrature

par CASAMAYOR

« LES juges issus de l'Ecole nationale de la magistrature ont été appréciés dans tous les postes qu'ils ont occupés pour leur goût du travail, leurs connaissances et, d'une façon à peu près générale, pour leur activité, mais ils ont montré une indépendance... qui a éveillé les inquiétudes de ceux qui ont bâti leur succès personnel sur l'édifice judiciaire et qui jugent une société harmonieuse dès lors qu'elle leur profite... Les projets réduisent à huit petits mois la durée de la scolarité commune. »

En octobre 1973, je publiais ici un article intitulé « L'école des juges entre la peur et l'espoir », disant, entre autres choses : *« Réduire la scolarité est un phénomène unique dans l'histoire des institutions françaises. »* Et, pour terminer : *« C'est parce que les étudiants ne sont pas intégrés dans la hiérarchie, parce qu'ils nourrissent entre eux leurs propres relations indépendamment des schémas abstraits, qu'ils sont importants. Il ne faut pas les canaliser trop tôt... transformer une eau vive en étang ou même en marécage. Aux uns, les jeunes font peur, à d'autres ils donnent l'espoir.*

La durée de la formation est passée de 36 mois à 28, puis à 26 et, dans le projet actuel, à 22, avec une vraie scolarité réduite à 3 mois, comme l'annonce la très officielle « Lettre de la chancellerie » le 1[er] décembre, le reste du temps est employé à ce qu'on appelle « stage » pour 16 mois et « séjour » pour 3 mois. En fin de compte une école sans scolarité. Dix ans d'hypocrisie. Méthode classique et sûre que la victoire vient couronner. Mais pourquoi une telle opération ?

Les différents régimes, empires, royautés et républiques que la France a connus depuis la Révolution ont tous voulu avoir leur personnel à la botte, c'est pourquoi ils n'ont jamais changé le système judiciaire dans lequel le sort de tous les magistrats est placé dans une seule main, celle du ministre de la justice. Les justiciables doivent le savoir, mais ne pas s'en inquiéter outre mesure, car la volonté de leurs maîtres ne se manifeste qu'une fois sur cent. Dans la quasi-majorité des cas, la mécanique fonctionne avec ses qualités et ses défauts, mais normalement. Seuls les grands intérêts viennent modifier le cours des procédures, mais ils ont le même pouvoir sur tous les rouages de l'Etat. Qu'est-ce qui pouvait bien inquiéter dans un système aussi rassurant ?

L'école mettait en danger tout le système autoritaire, car une école n'est pas seulement une école. Chronologiquement son premier effet, avant l'enseignement, est le rassemblement. Des jeunes rassemblés n'ont pas nécessairement les mêmes préoccupations que leurs aînés.

A mesure que les années passaient, le nombre grandissait des jeunes magistrats qui agissaient sans tenir compte de leurs notes, de leur avenir, c'est-à-dire de l'échelle qu'ils étaient supposés vouloir gravir à tout prix et le plus vite possible. Les sanctions, rarissimes au point que, lors de l'affaire Ben Barka, personne ne savait quelle procédure appliquer — lacune qui a été comblée par la suite, — deviennent nombreuses et, par là même, perdent de leur efficacité. Après un moment de désarroi il se confirme que le mal vient de l'école. C'est l'école qui a permis aux jeunes de se rencontrer et de se renforcer réciproquement. D'où toute une série de mesures pour lesquelles tous les motifs ont été invoqués. On a dit aux auditeurs qu'on réduisait leur scolarité pour leur permettre de devenir juges plus vite... Et puis ce fut la tactique de l'accordéon : il y avait trop de juges et puis il n'y en avait pas assez.

C'est lorsqu'il n'y en eut pas assez qu'on réduisit le nombre des places à l'école, opération qui n'a paru absurde qu'à des esprits superficiels ignorant qu'il faut toujours affaiblir avant de frapper. L'augmentation des besoins était facile à prévoir, mais, plutôt que de la prévoir, la direction du personnel a préféré se laisser accuser d'impéritie, laissant les postes sans titulaires, retardant les nominations jusqu'à ce que la situation devienne telle qu'on puisse, sous l'étendard de la logique, ouvrir largement les portes au recrutement « latéral » (mais direct) d'un personnel plus âgé et déjà habitué aux routines de l'administration

Pour compléter le tableau, il suffit de constater que l'opération vient remplir la case du puzzle qui correspond à la jeunesse, cette jeunesse qui, démographiquement, tient de moins en moins de place dans notre cher vieux pays. Elle sert de vivier où l'on pêche une toute petite quantité de jeunes choisis pour quelques raisons dont la principale s'exprime par le proverbe : *« Qui se ressemble s'assemble. »* Sous le nom d'élite, on forme un petit groupe de dégourdis ambitieux filtrés et promus par leurs anciens auxquels, effectivement, ils ressemblent. Les autres importent peu.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AUX ÉTATS-UNIS

Le projet de budget pour 1981 prévoit un excédent de 16,5 milliards de dollars

De notre correspondant

Washington. — Les coups d'accordéon sont si nombreux dans la politique économique de M. Carter que même les lapsus finissent par s'annuler. Le président avait annoncé, dans son discours télévisé du 14 mars, qu'il réduirait les dépenses du budget 1981 de 18 milliards de dollars. Son entourage avait aussitôt rectifié : il voulait dire 13 milliards.

M. Carter a présenté, lundi 30 mars, *le détail de ce nouveau budget*, sans pour autant clarifier complètement le *litige : les coupes dans les dépenses* fédérales sont de 15 *milliards* de dollars ; mais l'ensemble des dépenses gouvernementales à tous les niveaux sera *réduit* de 17,2 milliards, soit une somme encore plus proche de celle qui avait été annoncée par mégarde...

Le calcul est de toutes manières *compliqué par l'inflation, qui* a déjà obligé à réviser en hausse en l'espace de deux mois de nombreuses dépenses. Ainsi, le budget de la défense est officiellement réduit de 1 milliard de dollars; mais la hausse des prix, du carburant notamment, avait conduit à l'augmenter de plus de 4 milliards depuis sa présentation fin janvier. Il faut en outre tenir compte des rentrées supplémentaires provenant de la taxe sur le pétrole importé, annoncée il y a *deux semaines.*

Au total, le nouveau budget prévoit maintenant 611,5 milliards de dépenses et 628 milliards de recettes, contre respectivement 61[illegible] et 600 milliards en janvier. Le déficit d'il y a *deux mois* — près de 16 milliards — est devenu *un* excédent de 16,5 milliards de dollars, le plus im*portant, ont aussitôt proclamé les* officiels, de l'histoire américaine. Des coupes plus modestes ont été opérées *dans* le *budget* de l'année en cours, afin de ramener le déficit attendu à moins de 38 milliards de dollars.

Coupes dans les programmes sociaux

Comme les précédents, tous ces chiffres seront à nouveau modifiés *à la* fois par l'inflation et par les amendements du Congrès, encore que les commissions du budget des deux Chambres *aient* proposé des coupes assez proches de celles du gouvernement. Il reste que ce sont les programmes sociaux qui *pâtis*sent le plus, beaucoup plus *nettement encore qu'en janvier.*

Les projets annoncés alors spectaculairement pour développer l'emploi parmi les jeunes sont ou bien réduits, ou bien différés, ce qui aboutit à une économie de 1 milliard de dollars. Le *montant* de l'aide alimentaire aux familles défavorisées, qui était ajusté chaque semaine en fonction de l'inflation, ne le sera plus qu'une fois par an, ce qui retirera 378 millions de dollars aux bénéficiaires. Il en ira de même pour les retraites du gouvernement (1,1 *milliard*), *bien* que l'ensemble des prestations dues au titre de la « *Social Security* » ne soit pas affecté.

Les crédits à l'éducation seront *réduits de 578 millions* et *l'aide que* M. Carter avait promise aux familles les plus pauvres pour payer leur note de chauffage sera moins importante que *prévu*. Enfin, l'assistance financière accordée aux Etats et aux métropoles sera *réduite* d'environ 3 milliards. Sans doute pour empêcher cette mesure de lui aliéner *encore* plus *l'électorat* des grandes villes — mais c'est déjà trop tard pour New-York — le président a inclus *dans* son programme une « *assistance transitoire* » de 500 millions de dollars, applicable dès cette année. Toutefois, cette proposition ne figure pas dans le projet de la commission de la Chambre des représentants, qui l'a rejetée à une *faible majorité.*

Des programmes jugés importants pour la solution du problème énergétique sont aussi affectés. Ainsi, les crédits destinés à *renforcer* la « *réserve stratégique* » de pétrole, déjà faibles dans le projet de janvier, sont encore réduits de 850 millions de dollars : aucun achat n'a *été effectué depuis juin 1979 pour* cette réserve, dont la constitution est pratiquement renvoyée aux calendes grecques. Il est vrai que les dirigeants saoudiens avaient refusé, au cours d'une visite qu'avait faite à Ryad, il y a quelques semaines, M. Duncan, nouveau ministre de l'énergie, de faire un effort spécial de production pour *remplir* les *réservoirs* du *gouvernement* américain, craignant que *celui-ci* n'en profite pour peser sur les cours. L'aide à l'amélioration du réseau ferroviaire est également *rognée*, ce qui ne contribuera pas non plus à la réduction de la consommation d'énergie. On note enfin une *baisse* des crédits de la NASA (224 millions de dollars) due à une « *reprogrammation* » des lancements spatiaux.

Hostilité des syndicats

Quelle sera la réaction des électeurs à ce nouveau tour de vis ? On le saura peut-être dès ce mardi 1er *avril*, avec les *primaires* du Visconsin et du Kansas ; *mais* les candidats à l'élection présidentielle *n'ont pas* tardé à exploiter ce que M. Kirkland, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., a appelé une « *politique hooverienne* » (du nom de l'ancien président *républicain*, à l'époque de la grande récession des années 30). M. Kennedy a aussitôt condamné « *un gouvernement qui n'a pas de cœur pour le peuple* » et dont le programme est « *celui que l'on peut attendre d'une administration républicaine* ».

Déjà auparavant, de nombreux responsables et observateurs s'étaient gaussés d'une politique économique qui semble *réagir* davantage aux sondages d'opinion qu'aux réalités, et qui bouscule son propre budget moins de deux mois après l'avoir présenté. Certains économistes se demandent aussi si la solution *est* bien dans la recherche à tout prix de l'équilibre budgétaire, alors que l'inflation à deux chiffres et la perspective d'une récession rendent *ce pari impossible à tenir. Le* ralentissement de l'activité économique entraînera une baisse des rentrées fiscales et une augmentation des charges sociales, quelles que soient les intentions du président.

Les dernières prévisions officielles tentent de contrer par avance cet argument en réduisant l'ampleur de *la récession escomptée. On s'attend* maintenant à un P.N.B. en baisse réelle de 0,4 % seulement au dernier trimestre de 1980 (par rapport à la période correspondante de 1979), alors que la prévision en janvier était de moins 1 %. Le chômage ne serait plus que de 7,2 % de la population active à la fin de l'année contre 7,5 % pronostiqués il y a deux mois.

En revanche, la Maison Blanche a perdu l'espoir d'enrayer sérieusement l'inflation cette année : elle s'attend à une hausse des prix à la consommation de 12,8 % — presque autant qu'en 1979 — contre 10,7 % estimés en janvier. Il est vrai que, si l'on devait [illegible] le rythme constaté pour les deux premiers mois de l'année, *l'inflation serait d'environ 18 %...*

MICHEL TATU.

A « CARTES SUR TABLE » (ANTENNE 2)

M. Vance, l'avocat d'une diplomatie sans passion

M. Cyrus Vance a longtemps été avocat d'affaires. Il a gardé quelques tics de cette profession, et notamment l'habitude de dépassionner les antagonismes les plus « *émotionnels* », pour les ramener à des *conflits* négociables entre les parties en présence. *Cette méthode fait sans doute* de la bonne diplomatie, mais elle ne fait pas de la bonne télévision. L'ennui distingué que diffusait l'interview du secrétaire d'Etat américain par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, lundi soir, à « Cartes sur table » (Antenne 2) était surtout imputable à l'interviewé.

M. Vance n'a ni le goût des grandes constructions intellectuelles qu'avait M. Kissinger ni même le désir de lancer des idées ou des formules nouvelles qu'a M. Brzezinski, le conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale. Il se contente d'exposer — pour la millième fois, sur certains sujets — le point de vue de Washington, sans jamais chercher à développer une quelconque « doctrine » qui permettrait d'ordonner tous ces faits épars.

C'est surtout sur l'Afghanistan qu'on attendait le secrétaire d'Etat. M. Vance estime — comme tous les observateurs — que les combats vont s'intensifier avec toute la fonte des neiges.

Mais il préfère ne pas se prononcer quant à l'utilisation éventuelle de gaz toxiques par les Soviétiques. Et il refuse de répondre aux questions sur l'aide militaire indirecte (par pays amis interposés) que fourniraient les Etats-Unis aux rebelles musulmans afghans. Une phrase à noter, car elle rappelle au moment opportun, dans l'imbroglio actuel des relations américano-iraniennes, l'engagement solennel pris par le président Carter en janvier dans son message sur l'état de l'Union : « *Nous sommes prêts à prendre les mesures nécessaires, y compris au besoin le recours à la force* », affirme M. Vance, si les « intérêts vitaux » américains sont menacés *dans la région du Golfe*, c'est-à-dire, selon l'interprétation la plus courante, si les Soviétiques tentent un coup de main sur les puits de pétrole iraniens ou arabes.

Sur le Proche-Orient, le postulat inlassablement répété de la diplomatie américaine, selon lequel les accords de Camp David « *ont établi un cadre menant à une paix globale* » dans la région butte toujours sur l'écueil palestinien : « *Il faut engager les Palestiniens dans le processus de paix. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille forcément engager l'O.L.P. dans le processus.* » Comme à son habitude, M. Vance ne s'explique guère sur les possibilités de faire entrer dans un tel processus des populations dont il récuse les représentants.

Mais ce sont en définitive quelques petites phrases de regret poli sur le manque de coopération des alliés en général et de la France en particulier qui ont donné un peu de relief à cette émission. A deux reprises, M. Vance a fait allusion aux trouble-fête qui viennent gêner les négociations « *extrêmement délicates* » sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. « *Nous ne devrions permettre à qui que ce soit de s'immiscer pour nous empêcher de mener celles-ci vers une issue couronnée de succès.* » Et un peu plus tard : « *Ce qui est important... c'est qu'aucune mesure ne soit prise qui pourrait perturber ou entraver* » ces négociations. C'est la France — et en particulier la déclaration, jugée intempestive à Washington, de M. Giscard d'Estaing sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination — qui est ici visée.

De la même façon, un dialogue entre le secrétaire d'Etat et Alain Duhamel, qui a malheureusement « sauté » à l'antenne mais qui se trouve dans le script de l'émission fourni par Antenne 2, révèle que l'on ne donne pas exactement le même sens au mot « consultations » des deux côtés de l'Atlantique. Alain Duhamel demandait à M. Vance si les Etats-Unis avaient « consulté » leurs alliés avant de décider le boycottage des Jeux olympiques. Le secrétaire d'Etat, après avoir répondu positivement, précisait tout uniment que les alliés avaient *été en fait seulement* « avisés » d'une décision déjà prise, même s'ils avaient déjà été informés précédemment que les Américains « *envisageraient très sérieusement* » de ne pas aller à Moscou.

Le chef de la diplomatie américaine parle *mezzo voce*, et laisse à son ambassadeur en France le soin de prononcer des paroles plus sévères — quant à la forme tout au moins — sur la politique étrangère française (*le Monde* du 23 février). Il indique paisiblement que des « *divergences sur la manière de voir les problèmes* » existent entre Paris et Washington, par exemple en ce qui concerne l'octroi de crédits à l'Union soviétique. Dans le *domaine des relations franco-américaines*, également, l'avocat qu'est M. Vance préfère décrire calmement ces « *désaccords* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le nouveau recensement devrait faire apparaître une augmentation de la population de l'ordre de dix-huit millions d'habitants en dix ans

Les formulaires du recensement de 1980 devaient être retournés mardi 1er avril. Les Américains ont eu trois jours pour répondre aux nombreuses questions contenues dans ces documents, qui devraient fournir d'ici à la fin de l'année 8 000 kilomètres de microfilms, et donner des Etats-Unis une image nouvelle.

De notre correspondante

New-York. — La Constitution a prévu que la population doit être comptée tous les dix ans. Le premier recensement, en 1790, donnait un peu moins de quatre millions d'habitants à *la jeune république*, mais un peu plus de 2 % de la population avait *été « oublié »* par les agents de l'administration qui, il est vrai, avaient dû parcourir à pied ou à cheval un pays à la population clairsemée. La situation n'a guère changé sur ce plan : les ou*bliés du recensement de 1970* ont constitué entre 2 et 3 % de la population, soit plus de quatre millions de personnes appartenant, pour la plupart, aux catégories sociales défavorisées.

Pour tenter de réduire cet écart, qu'fausse de plus en plus les statistiques, les autorités ont multiplié les *appels dans les diverses langues* étrangères utilisées dans le pays et insistent auprès des dirigeants des communautés noires et latino-américaines pour que leurs administrés répondent en détail aux questions.

Les Américains, toujours prompts à s'émouvoir des ingérences du pouvoir fédéral dans leurs affaires, ont vigoureusement protesté contre un certain nombre de questions qu'ils considèrent comme trop personnelles : le montant de leurs revenus, l'état physique et mental des membres de leur famille, le décompte minutieux du nombre des personnes qui vivent sous le même toit et leur statut (époux, enfants, locataire, serviteur ou « partenaire »). Le détail des commodités sanitaires a choqué certaines sensibilités, et la mention spéciale, parmi les toutes premières questions, d'une origine hispano-américaine a inquiété les immigrants clandestins.

De huit à douze millions de « clandestins »

Pour décider les négligents et rassurer les inquiets, les autorités ont prévu une amende de 100 dollars en cas de non-réponse et déclaré *que le questionnaire, strictement* confidentiel, ne pourrait en aucun cas tomber entre les mains du F.B.I., de la CIA... ou de l'administration des impôts. Les microfilms et les originaux resteront couverts par le secret officiel pendant soixante-douze ans, après quoi ils seront transférés aux archives nationales.

Certaines questions ont été affinées pour satisfaire les uns et les autres. Par exemple, il n'est plus fait mention du « chef de famille », notion que les féministes récusent, mais de « household » (« foyer »). Les « races » ne sont plus réparties en « noire », « blanche » ou « autre » — en 1970 les Indiens avaient refusé de répondre à cette question — mais en *quatorze catégories qui vont des* Philippins aux Aléoutes en passant par les Amérindiens et les Samoans.

Les autorités ont multiplié les appels à la radio et à la télévision pour expliquer l'importance du recensement : ces statistiques serviront de base à une nouvelle répartition des fonds fédéraux, de l'aide sociale, des *équipements sanitaires et scolaires*, qui sont fonction du chiffre de la population. Elles permettront aussi de rectifier la répartition des élus locaux au Congrès : l'Etat de New-York, dont la population décroît, perdrait ainsi quatre représentants, tandis que la Floride en gagnerait trois et le Texas deux.

Les autorités se sont faites tentatrices : elles ont expliqué que si les immigrants clandestins — ils seraient entre 8 et 12 millions — étaient, enfin, comptés dans la population, ils bénéficieraient, comme les autres, d'un surcroît d'avantages sociaux. Lorsque les résultats seront connus, une mine d'informations nouvelles sera accessible au public : par exemple, une jeune fille désireuse de trouver un mari pourra connaître le nombre de célibataires disponibles dans la ville où elle envisage de prendre un emploi...

On s'attend que le recensement révèle une augmentation du chiffre total de la population des Etats-Unis de l'ordre de 18 à 19 millions, la faisant passer à 240 millions à la fin des années 80. *D'importants transferts de population ont eu lieu depuis* dix ans, en particulier vers les Etats de l'Ouest et de la « ceinture du soleil ». Les projections indiquent que l'Arizona pourrait voir sa population s'accroître de 42 % d'ici à 1990. Suivi, à un rythme un peu plus *lent, par le Nevada, le Wyoming,* la Floride... et l'Alaska.

Le recensement devrait aussi révéler de nouvelles tendances sociologiques. On estime déjà à un million le nombre de couples non mariés. Avec l'inflation et la multiplication des divorces, le nombre des mères de famille, mariées ou non, qui travaillaient a fait un saut spectaculaire. Enfin, dans le même temps que les habitants des Etats de l'Est partent conquérir les grands espaces encore vierges de l'Ouest, la *plupart* des grandes métropoles voient un retour en ville massif des banlieusards.

Le recensement donnera aussi des indications précieuses sur les nouvelles immigrations, notamment celle des Indochinois, dont le nombre fait, pour l'instant, l'objet de statistiques particulièrement fantaisistes.

Les milieux d'affaires attendent avec impatience les résultats du *census* pour mettre au point leur stratégie pour la *prochaine* décennie. Le questionnaire restera fermé aux agents de la police fédérale et des impôts, mais ses résultats statistiques fourniront aux firmes commerciales des détails précieux...

NICOLE BERNHEIM.

Brésil

Les ouvriers métallurgistes de Sao-Paulo déclenchent la grève la plus importante depuis 1968

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — Les principaux syndicats de métallurgistes des grands faubourgs industriels de Sao-Paulo et des villes de l'intérieur de l'Etat ont décidé, dimanche 30 mars, de déclencher la grève à partir du mardi 1er avril. Le mouvement, qui concerne près d'un demi-million de travailleurs, apparaît comme le plus important que le pays ait connu depuis *1968*.

La décision d'arrêter le travail, après d'infructueuses négociations salariales avec le patronat, a été prise à l'issue d'assemblées tenues dimanche dans les plus grands centres industriels de l'Etat de Sao-Paulo. La principale a eu lieu à Sao-Bernardo (à une vingtaine de kilomètres de Sao-*Paulo*), *dont le syndicat des* métallurgistes est présidé par M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », figure de proue du mouvement ouvrier.

Cinquante à soixante mille métallurgistes ont rempli le stade de football de Sao-Bernardo, où avait lieu l'assemblée. A peine l'avocat du syndicat eut-il achevé *de lire les contre-propositions du* patronat au cahier de revendications syndical qu'une énorme clameur envahit le stade : « *Grève !* », hurlaient les ouvriers en levant le poing. Après que l'évêque de Santo-André, Mgr Claudio Hummes, eut défendu la légitimité du mouvement, ce fut au tour de « Lula », follement acclamé par la foule, d'affirmer : « *Le gouvernement et les patrons sont en guerre contre les métallurgistes, mais la guerre n'est que de leur côté. Nous ne voulons pas de conflit, mais simplement récupérer un peu du sang que les multinationales nous ont pompé durant des années.* »

Intransigeance patronale

Sao-Paulo vit depuis plusieurs jours dans une atmosphère de veillée d'armes, dans l'attente du mouvement. La grande presse, liée au patronat, incite ouvertement le gouvernement à la répression. Elle a donné un relief particulier à la rencontre d'urgence qu'ont eue, le 27 mars, le ministre du travail, M. Murilo Macedo, et le chef de la seconde armée (celle de Sao-Paulo), le général Milton Tavarès de Souza, accompagné de tout son état-major (1). Rencontre à laquelle assistait, curieusement, un représentant des milieux industriels, M. Carlos Barbieri.

Préoccupé par la lutte contre l'inflation, qui paraît à nouveau s'emballer en mars après un ralentissement en début d'année, le gouvernement n'est guère disposé à la générosité en matière salariale. Les employeurs, de leur côté, ont fait preuve d'intransigeance.

Aux syndicats qui demandaient 15 % d'augmentation, ils ont offert 5 %. Plusieurs points-clés du cahier de revendications, telles la réduction de la semaine de travail de quarante-huit à quarante heures, ou la reconnaissance d'un délégué par entreprise jouissant *de l'immunité syndicale, ont été* repoussés (2). Le salaire mensuel plancher offert par le patronat équivaut à quelque 530 francs, dans une ville où le coût de la vie est comparable à celui de Paris. Cela représente moins de la moitié de celui demandé par les syndicats.

Dans ces conditions, la grève était inévitable, d'autant que l'impatience de la base était assez grande pour obliger les syndicalistes de l'intérieur, traditionnellement modérés, à aligner leur campagne sur ceux des faubourgs de Sao-Paulo. La plupart des leaders ouvriers, pourtant, auraient préféré éviter la paralysie du travail, et affirmaient en privé être prêts à négocier une augmentation *de 7 à 8 %*. Ils savent que la répression risque d'être forte : une fois la grève déclarée illégale par la justice du travail, tout porte à croire que le ministre du travail décrétera la rapide « *intervencao* » des syndicats, c'est-à-dire la destitution de leurs dirigeants élus. Destitution qui, contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier, lorsque les leaders écartés avaient finalement été autorisés à réassumer leurs postes, devrait cette fois être définitive.

Décapitant les organisations les plus combatives, le gouvernement porterait ainsi un rude coup à tout le mouvement ouvrier brésilien, qui se réorganise lentement. Nombre de syndicalistes considèrent d'ailleurs que *le* patronat, par son intransigeance, a voulu provoquer le conflit à cette fin. Ils ajoutent que le gouvernement, de son côté, peut espérer réussir plus aisément à *mettre* en œuvre sa politique anti-inflation avec un mouvement syndical privé de ses éléments les plus avancés. Si ouverture politique il y a au Brésil, elle ne semble pas devoir *s'étendre* aux problèmes sociaux.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il y a quelques semaines, la police militaire de Sao-Paulo a fait parvenir à de nombreux chefs d'entreprise un questionnaire secret demandant une liste des « *éléments incitant à la grève* » au sein de l'usine et s'informant des possibilités matérielles de « *logement de troupes* » dans chaque entreprise.

(2) Les employeurs ont, en revanche, accepté l'idée d'un tableau d'affichage réservé aux syndicats dans les usines, à condition toutefois... que les avis soient censurés au préalable par la direction.

AMÉRIQUES

Canada

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE AU MINISTRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

M. Michel Rocard se prononce en faveur de la souveraineté-association pour le Québec

Les deux comités qui regroupent les tenants du « oui » et du « non » au référendum sur la souveraineté-association du Québec ont été officiellement formés lundi 31 mars à Québec. Celui des partisans du « oui » compte les 67 députés du Parti québécois et l'ancien chef de l'Union nationale (U.N., conservatrice), M. Rodrigue Biron. Il sera présidé par le premier ministre québécois, M. René Lévesque.

Le comité du « non » rassemble, outre les 38 députés de l'Assemblée nationale du Québec (30 libéraux, 5 U.N., et 3 indépendants) hostiles à la souveraineté, une vingtaine de représentants des Communes et du Sénat d'Ottawa. Il sera dirigé par M. Claude Ryan, le chef de l'opposition libérale au Québec.

Dans une lettre adressée au ministre des affaires intergouvernementales, M. Michel Rocard se prononce en faveur de la souveraineté-association pour le Québec.

De notre correspondant

Montréal. — M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste français, serait favorable aux changements institutionnels (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada) que le gouvernement québécois soumettra prochainement par référendum à la population de la province. Dans une lettre adressée au ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et dont le quotidien montréalais *la Presse* a publié de larges extraits samedi 29 mars, le député des Yvelines évoque « *la justesse du choix proposé par le parti québécois* », actuellement au pouvoir. Le Canada anglophone, ajoute-t-il, pourrait comprendre que « *son intérêt n'est pas de s'opposer à la souveraineté-association, mais, au contraire, d'accepter assez vite la souveraineté* [du Québec] *pour que son corollaire, l'association, puisse s'établir en même temps et aussi solidement* ».

La prise de position de M. Rocard a créé une certaine surprise dans les milieux politiques québécois, dans la mesure où elle rompt avec l'attitude traditionnelle du parti socialiste, exprimée à maintes reprises par son premier secrétaire national, M. François Mitterrand. Dans une interview accordée en mars 1978 à une chaîne de télévision privée de Montréal, ce dernier s'était prononcé contre l'indépendance du Québec, déclarant notamment: « *Je souhaite plus de pouvoirs pour le Québec ; je ne souhaite pas de voir, pour le moment, en tant que Français de France, le grand ensemble canadien se briser.* » Au cours d'un bref séjour au Québec, quelques mois plus tard, M. Mitterrand s'était montré très prudent dans ses déclarations publiques, ne se prononçant ni dans un sens ni dans l'autre.

M. Rocard est aujourd'hui beaucoup plus clair et il n'hésite pas à donner son appui par écrit au gouvernement québécois, dont il reprend d'ailleurs les principaux arguments en faveur de la souveraineté-association, notamment la « *minorisation* » progressive de la société francophone dans l'ensemble canadien. A titre de comparaison, le dirigeant socialiste évoque le Pays basque, l'Irlande, la Belgique et la Corse, pour en conclure que « *toute tentative d'étouffer une identité nationale incontestable produit généralement de la violence, et paralyse, ou en tout cas gêne grandement, la collectivité géographique élargie qui se risque à une telle tentative* ». L'Allemagne, en revanche, écrit M. Rocard, a « *su construire sa puissance publique autour de très fortes autonomies régionales, et en acceptant une administration centrale faible. Les peuples d'Allemagne se sentent ainsi mieux intégrés à leurs institutions, et ce consensus n'est pas pour peu de chose dans l'étonnante stabilité socio-politique de ce grand pays* ».

Le modèle allemand

L'exemple choisi par le député socialiste permet de penser que sa lettre date de plusieurs mois, et qu'elle est antérieure à la publication, en janvier dernier, des propositions constitutionnelles des fédéralistes québécois. Dans un document intitulé « Une nouvelle fédération canadienne », le parti libéral du Québec préconise en effet une décentralisation des pouvoirs inspirée du système allemand, et surtout la création d'un conseil fédéral très proche du Bundesrat. Il serait donc pour le moins paradoxal que, pour appuyer le projet de souveraineté-association du gouvernement québécois, M. Rocard ait cru bon, en toute connaissance de cause, de se servir du modèle utilisé par l'opposition fédéraliste... C'est sans doute ce qui explique le silence gêné observé par le gouvernement québécois à la suite de la publication de la lettre du député des Yvelines. Son destinataire, M. Claude Morin, s'est borné à en confirmer l'existence, évitant tout commentaire. Or on indique dans certains milieux que la prise de position de M. Rocard avait été sollicitée par les responsables de la stratégie gouvernementale pour le référendum, et que ces derniers en espéraient des retombées positives auprès de l'électorat. On peut donc penser que la publication du document est prématurée, et surtout que le Québec aurait sans doute préféré en livrer à la presse une version expurgée des références au modèle allemand.

Pour le quotidien *la Presse*, « *le geste de M. Rocard constitue la première intervention internationale majeure dans la politique intérieure du Québec et du Canada dans le cadre de la présente campagne référendaire* ». En fait, plusieurs hommes politiques français, notamment chez les gaullistes, ont souvent fait état de leur sympathie à l'égard des tenants de l'indépendance du Québec. Il est vrai, en revanche, que la gauche française a toujours été très réservée sur ce point, même si le parti communiste s'est prononcé depuis longtemps en faveur du droit à l'autodétermination de la province francophone. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les propos tenus par le premier ministre québécois, M. René Lévesque, à la veille de sa visite officielle en France en novembre 1977 : « *La gauche française*, avait-il déclaré au *Matin de Paris*, *ne s'est pas préoccupée du Québec à cause de de Gaulle. Comme si le Québec était une création du général. Il en résulte que la gauche française ne connaît pas le dossier québécois. Entre la gauche et le Québec, la stature de de Gaulle a fait écran. C'est regrettable.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

Cuba

La presse socialiste doit être « critique par essence »

.déclare M. Raul Castro

La Havane (A.F.P.). — Le rôle de la critique comme « *devoir politique* » a été rappelé à la presse cubaine par le général Raul Castro, ministre cubain des forces armées, lors de la clôture du quatrième congrès de l'Union des journalistes cubains, dimanche 30 mars. S'il a fait mention de la disparition « *pour toujours* » de la « *liberté de la presse bourgeoise* », le général a apporté un appui remarqué aux journalistes face aux « *déficiences* » de la révolution dont ils ne sont pas « *les plus grands responsables* ».

Faisant allusion aux reproches faits de l'extérieur à la presse cubaine, qualifiée par « *de nombreux amis* » de « *soporifique* » et « *assommante* », M. Raul Castro a excusé en grande partie les rédacteurs locaux en mettant en cause l'incompréhension de « *nombreux cadres du parti et de l'Etat dans leur tâche d'aide à la presse* ». Des journalistes de radios et quotidiens de La Havane avaient manifesté récemment leur mauvaise humeur à ce sujet à l'occasion d'une « table ronde » publiée par l'hebdomadaire à grand tirage *Bohemia*. A la suite de cet article, estimé « *polémique* », le nom du directeur de l'hebdomadaire avait cessé de figurer sur la jaquette de la revue, sans qu'il soit précisé s'il continuait ou non de présider aux destinées de la publication.

Estimant toutefois que la liberté de la presse était trop souvent celle de « *mentir de la manière la plus infâme* », M. Raul Castro a dénoncé la propagation de « *fausses nouvelles comme celles relatives à des rixes mortelles entre dirigeants* » cubains, une allusion aux informations de presse sur un incident qui l'aurait opposé il y a quelques mois à son frère Fidel, et au cours duquel Celia Sanchez, secrétaire du Conseil d'Etat, aurait trouvé la mort. « *Nous renonçons à développer une telle conception* » de la liberté de la presse, a déclaré M. Raul Castro, avant d'ajouter : « *Il n'y a pas* [à Cuba] *de liberté de la presse pour défendre l'exploitation capitaliste, son idéologie, pour mentir, tromper et corrompre.* » Pour lui, la presse socialiste doit être « *critique par essence* ». Mais pour être « *légitime et féconde* », cette critique ne peut s'exercer que « *de façon rigoureuse, juste et équilibrée, opportune, optimiste et, surtout, fraternelle* ».

Cuba, a-t-il ajouté, a besoin de journalistes qui soient d'abord des « *révolutionnaires passionnés et honnêtes* », qui s'identifient de façon « *consciente* » avec la ligne du parti, et qui soient uniquement préoccupés d'augmenter « *systématiquement leurs connaissances sur cette arme indispensable que constitue le marxisme-léninisme* ».

ONU

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ A OUVERT UN DÉBAT SUR LES DROITS DES PALESTINIENS

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — Le Conseil de sécurité des Nations unies reprendra mercredi 3 avril le débat sur la « question de Palestine » commencé lundi.

Le Conseil a été saisi la semaine dernière d'une demande de débat par le comité de l'ONU « pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ». L'Assemblée générale des Nations unies avait fixé au 31 mars la date limite pour l'examen des recommandations élaborées par ce comité et qui n'ont pas encore été publiées. Ouvrant la séance, le président du comité, M. Kane (Sénégal), a déclaré qu'elles s'appuient sur « *le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté nationale et au retour dans sa patrie* », et « *l'inadmissibilité de l'annexion des territoires palestiniens, occupés par Israël depuis 1967* ».

Il a préconisé comme premier pas l'« *adoption d'une résolution reconnaissant les droits nationaux et légitimes du peuple palestinien* », ce qui « *aiderait à corriger une des plus grandes et des plus flagrantes injustices de notre temps* ». M. Kane a affirmé que « *ce n'est pas l'existence d'Israël qui est en jeu. Ce pays existe, et personne ici ne veut sa disparition* ». Mais, a-t-il ajouté, « *en contrepartie (...), ce pays ne doit pas appliquer une politique de négation totale de l'existence de la Palestine arabe et des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien* ».

Des « droits inaliénables »

M. Blum, représentant d'Israël, a rejeté toute idée d'un nouvel Etat palestinien. La Jordanie, a-t-il dit, est l'Etat palestinien arabe, Israël l'Etat palestinien juif. Pour le diplomate israélien, le concept d'une « *nouvelle patrie pour le peuple palestinien* » et des « *droits inaliénables* » de ce peuple à un Etat a été élaboré « *purement et simplement pour satisfaire le désir de l'O.L.P. d'éliminer l'Etat d'Israël* ».

M. Terzi, observateur de l'O.L.P., après avoir dénoncé les accords de Camp David, qui « *ignorent les droits des Palestiniens à retourner sur leurs terres* », a évoqué les prises de position favorables aux Palestiniens, citant notamment comme « *particulièrement importante* » celle de M. Giscard d'Estaing.

PROCHE-ORIENT

Israël

Un entretien avec M. Shimon Pérès

(Suite de la première page.)

» L'Europe agit comme si elle voulait rendre les Arabes plus extrémistes qu'ils ne le sont. On réduit ainsi les chances de paix. Nous sommes engagés dans des négociations très délicates dans lesquelles il n'y a pas tellement lieu de faire de la philosophie. Quel jeu joue l'Europe ? Je constate qu'elle est en train de perdre toute espèce d'influence en Israël. Si l'on ne se tourne pas vers les Israéliens, comment peuvent-ils entendre quelque chose ? Si la position européenne est sans effet sur les Israéliens, les Arabes eux-mêmes réaliseront qu'elle ne peut rien leur apporter. Après tout, c'est avec le peuple juif que les Arabes doivent discuter et non avec les Européens. L'attitude de l'Europe est illogique, car je ne pense pas que l'on puisse trouver un intérêt dans la prolongation de l'état de guerre dont l'Europe elle-même devrait payer le prix.

— *Vous défendez le processus choisi par MM. Begin et Sadate, mais vous-même ne l'avez-vous pas sévèrement critiqué plus d'une fois ?*

— Même si nous n'aimons pas le plan qui est suivi dans les négociations, nous l'avons finalement approuvé à la Knesset. Malgré nos réserves, nous avons voulu voter pour la paix. Depuis le début, l'Europe n'apprécie pas ou ne comprend pas le traité israélo-égyptien. Elle a décidé de faire la cour à l'O.L.P. Ce n'est donc plus le problème qui nous occupe.

« La situation dans le Sinaï n'est pas la même qu'en Cisjordanie »

— *Malgré une mise au point embarrassée, les Américains ont voté le 1er mars une résolution au Conseil de sécurité, condamnant les implantations israéliennes dans les territoires occupés. Vous aussi refusez la politique de M. Begin dans ce domaine. Pourquoi avez-vous joint votre voix à celle du premier ministre pour rejeter catégoriquement cette résolution ?*

— Je ne vois pas quel rôle positif les Nations unies peuvent jouer. Israéliens et Arabes doivent négocier librement, sans être soumis à des pressions extérieures qui risqueraient d'amener chacun à durcir sa position. Il ne faut pas que les Israéliens aient l'impression qu'on veuille leur forcer la main car ils vont se raidir. Est-ce le résultat qu'on veut atteindre ? Ceux qui ont voté la résolution savaient qu'elle était inacceptable pour Israël.

— *Votre plan de paix n'a pas changé depuis des années. Il s'agit d'un compromis territorial : rendre la Cisjordanie à la Jordanie, à condition de ne pas revenir en tout point aux frontières de 1967. Mais le retrait total dans le Sinaï, accepté par M. Begin, n'est-il pas un précédent qui pourrait inciter le gouvernement jordanien et les Palestiniens à exiger la même chose ?*

— La situation dans le Sinaï n'est pas la même qu'en Cisjordanie. D'abord entre le Sinaï et Israël, il y avait une frontière internationale, ce qui n'était pas le cas entre la Cisjordanie et Israël (1). D'autre part, les questions de sécurité sont pour nous beaucoup plus importantes en Cisjordanie que dans le Sinaï, où nous obtenons une démilitarisation partielle et sommes sûrs d'une paix véritable avec l'Egypte. A Camp David, la délégation égyptienne a elle-même fait valoir que, pour déterminer l'avenir et les frontières de la Cisjordanie, il fallait tenir compte de deux principes : les aspirations des Palestiniens et les besoins de sécurité d'Israël.

— *Si vous revenez au gouvernement, comment pouvez-vous concilier deux plans de paix aussi différents que le projet d'autonomie et votre formule de compromis avec la Jordanie ?*

— Le prochain gouvernement sera évidemment tenu de respecter les accords internationaux conclus par le précédent cabinet. Mais cela ne nous empêchera pas de réorienter la politique israélienne, c'est-à-dire appliquer d'abord le régime d'autonomie à Gaza — ce qui paraît le plus immédiatement possible. Cela nous donnera le temps d'inviter le roi Hussein à participer aux négociations sur l'avenir de la Cisjordanie avec pour base de discussion la résolution 242 qu'il a, comme nous, acceptée.

— *Etes-vous opposé à toute modification de cette résolution ?*

— Oui, absolument. Je ne vois pas la raison de changer un texte approuvé de part et d'autre. Si ce changement était favorable à Israël, cela créerait une très forte opposition chez les Arabes. Si, au contraire, le nouveau document devait leur être favorable, il y aurait immanquablement une vive hostilité en Israël. J'admets que la résolution 242 comporte une ambiguïté, soulignée par la différence existant entre le texte anglais et sa traduction en français (2). Si on rouvre la discussion à ce sujet, il n'est vraiment pas certain que l'on parvienne à s'entendre sur une nouvelle formulation, et l'on perdrait dans ce cas la seule base de négociation dont nous disposons.

— *Contestant la politique de M. Begin, vous vous déclarez contre les implantations dans les zones à forte densité de population arabe. Mais êtes-vous prêt à abandonner par exemple Kyriat Arbaa aux portes d'Hébron et Kaddoum, non loin de Naplouse, des colonies créées sous les précédents gouvernements travaillistes ?*

— Je ne veux pas mentionner de noms de localités. C'est précisément un sujet de négociation. Mais, en règle générale, je peux dire que les implantations situées dans des secteurs qui seront rendus aux Arabes, après un accord, devront être laissées à leur souveraineté.

Une « solution jordano-palestinienne »

— *Accepteriez-vous cette formule lancée par certains de vos alliés politiques : Israël peut négocier avec l'O.L.P. si cette organisation reconnaissait l'existence d'Israël et abandonnait le terrorisme ?*

— Je ne vois pas la nécessité d'un pareil choix. Ou bien vous négociez avec la Jordanie, et alors vous dites non à l'O.L.P., ou bien vous dites oui à l'O.L.P., et cela revient à dire non à la Jordanie. Je préfère une solution jordano-palestinienne à celle de l'O.L.P.

— *Mais, pour le moment, l'O.L.P. et la Jordanie font de nouveau cause commune...*

— On ne peut négocier qu'avec un véritable partenaire. Une négociation de paix est fondée sur la légitimité. Notre partenaire légitime est la Jordanie. Les Palestiniens des rives occidentales du Jourdain sont des citoyens jordaniens. Les lois jordaniennes sont toujours appliquées en Cisjordanie. En Jordanie, la majorité de la population est palestinienne. D'autre part, nous ne pourrons conclure un accord avec la Jordanie que si la rive occidentale du Jourdain est démilitarisée. Nous ne pouvons obtenir cette condition que s'il existe une armée jordano-palestinienne. S'il y a deux Etats et donc deux armées, c'est l'armée palestinienne qui se trouvera en Cisjordanie. Israël ne peut accepter cela.

— *Admettons que vous parveniez à vous entendre avec la Jordanie, selon le projet travailliste. Quelle serait votre attitude si, après un tel accord, le gouvernement d'Amman décidait d'accorder l'autodétermination aux Palestiniens ? Le roi Hussein n'admet-il pas aujourd'hui ce principe ?*

— Les questions hypothétiques sont toujours dangereuses. Que puis-je répondre, sinon dire ce que je crois vraiment. La Jordanie n'a pas intérêt à avoir un Etat dans l'Etat, une armée dans l'armée. Si nous arrivons à un accord, ce sera avec les Jordaniens et les Palestiniens de Cisjordanie. La création de deux Etats nous replacerait dans la situation que nous avons toujours voulu éviter.

— *Vous êtes donc convaincu que le roi Hussein ne restera pas sur la position qui est la sienne à présent ?*

— Il n'a pas besoin de modifier beaucoup son attitude. Il a accepté, comme nous, la résolution 242. Il est toujours le souverain de la population qui réside en Cisjordanie. Il est là l'autorité légitime. Il doit prendre cette responsabilité. Mais, finalement, je ne me laisse pas impressionner par des déclarations. Il n'y a pas si longtemps, les Egyptiens disaient non à la reconnaissance d'Israël, non aux négociations, non à la paix. Nous savons maintenant ce qu'il en est de telles résolutions. Des déclarations ne peuvent remplacer des négociations.

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.

(1) Il s'agit de la ligne de démarcation tracée lors des accords d'armistice de 1949.

(2) Le texte anglais ne précise pas s'il est question du retrait israélien dans « tous » les territoires occupés, alors que la version française le laisse entendre.

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Le président Bendjedid souhaiterait la réunion d'un sommet pour tenter de rétablir l'unité arabe

De notre correspondant

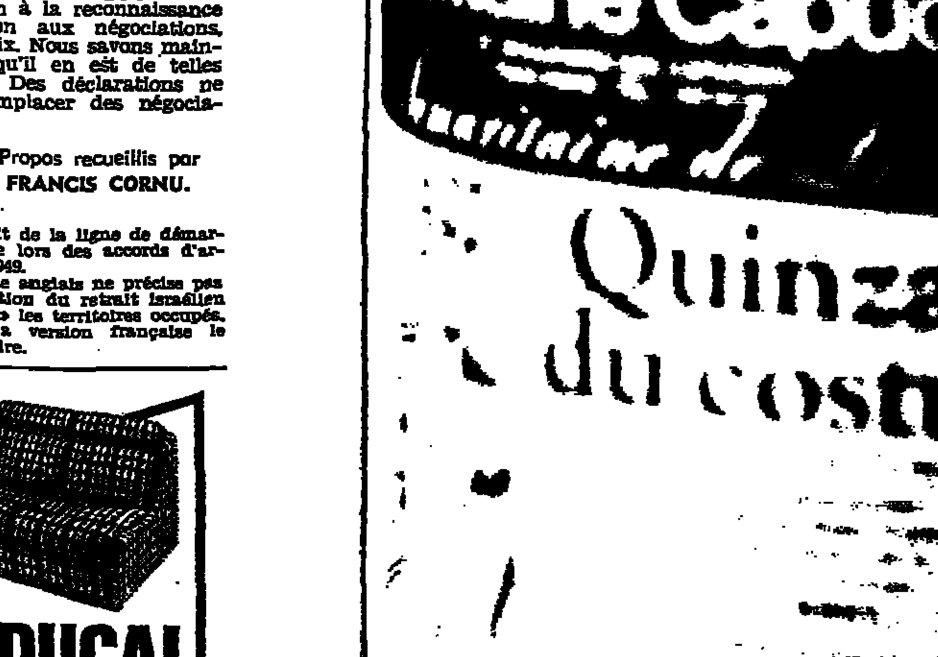
Alger. — Préparer la réunion d'un sommet pour tenter de rétablir l'unité arabe face au « *danger sioniste* », tel pourrait être, selon le quotidien algérois en arabe *El Chaab* (*le Peuple*), le but du président Chadli Bendjedid, qui effectue depuis une semaine une vaste tournée au Proche-Orient. Celle-ci devait se limiter initialement à la Syrie, la Jordanie et l'Irak (*le Monde* du 21 mars), mais elle a pris, le jeudi 27 mars, une autre dimension lorsque le chef de l'Etat algérien s'est rendu à Ryad, où il s'est entretenu avec le roi Khaled et avec le prince héritier Fahd. Cette visite a préludé à un périple dans tous les Etats du Golfe, du Yémen du Sud au Koweït, où il se trouve ce lundi, en passant par le Yémen du Nord, les Emirats arabes unis, Qatar et Bahreïn. Sur le chemin du retour, M. Chadli Bendjedid pourrait faire de nouvelles escales à Tripoli et à Tunis.

C'est à Damas, à l'issue de ses entretiens avec le président Assad, que le chef de l'Etat algérien aurait pris la décision de ne pas limiter son voyage aux seuls pays participant directement à la confrontation avec Israël, qu'ils se trouvent en première ligne, comme la Jordanie ou la Syrie, ou en seconde, comme l'Irak. Les Algériens souhaitent, au-delà des clivages idéologiques et des inimitiés anciennes, promouvoir un rassemblement de tous les pays arabes, qui pourrait seul permettre, disent-ils, de contrer efficacement Israël. Ils n'entendent pas pour autant délaisser le Front de la fermeté, où ils militent en compagnie de la Libye, de la Syrie, du Sud-Yémen et de l'O.L.P. depuis le voyage du président Sadate à Jérusalem. Cette organisation, estime-t-on à Alger, n'a jamais été conçue comme un club fermé. Le Front pourrait donc constituer le noyau d'une nouvelle organisation élargie, qui comprendrait entre autres pays l'Irak et même la Jordanie. Le roi Hussein, longtemps suspecté de ne pas pouvoir résister aux sirènes américaines, n'a-t-il pas fait la preuve de sa détermination à refuser les accords de Camp David ?

Il n'est pas certain qu'une telle évolution soit acceptée facilement par Tripoli. Elle ne peut, en revanche, que susciter l'intérêt des autorités de Ryad, très préoccupées par les événements d'Iran et d'Afghanistan, et qui souhaitent un rapprochement avec tous les pays arabes, fussent-ils « progressistes ». Mais ce rapprochement n'ira pas sans difficulté, particulièrement avec l'Algérie, l'Arabie Saoudite soutenant financièrement l'effort de guerre marocain au Sahara occidental. Les conversations de Ryad revêtent, dans ce contexte, une importance particulière.

Le président Chadli Bendjedid a mis à profit son passage en Arabie Saoudite pour se rendre en pèlerinage à La Mecque, où il a accompli, à la Grande Mosquée, la prière du vendredi. Le chef de l'Etat a ainsi confirmé avec éclat son attachement et, partant, celui de l'Algérie, à l'islam, ce qui ne manquera pas de renforcer sa position vis-à-vis des éléments traditionalistes musulmans, particulièrement actifs en ce moment.

DANIEL JUNQUA.



IENT

vec M. Shimon Pérès

TAT ALGÉRIEN

PROCHE-ORIENT

LA CRISE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Dissonances à Téhéran

(Suite de la première page.)

Faisant, semble-t-il, allusion au message que le chef de la Maison Blanche lui aurait transmis le 26 mars, il proclame que ni *« le repentir de Carter »* concernant les crimes commis par les Etats-Unis en Iran — repentir auquel il ne croit nullement, précise-t-il — ni les *« flatteries »* du chef de la Maison Blanche ne le feront revenir sur sa décision.

L'imam Khomeiny, en conclusion, lance plusieurs appels : au peuple égyptien pour qu'il *« lave le déshonneur »* que lui a infligé le président Sadate en donnant asile à l'ancien chah.

L'appel va aussi aux nations *« opprimées »* de l'univers, pour qu'elles se débarrassent de l'influence *« diabolique »* des Américains ; et, enfin, aux Iraniens — aux Kurdes en particulier — pour qu'ils mettent un terme à leurs dissensions et s'unissent autour du gouvernement et des forces armées iraniennes afin d'assurer la défense de la patrie.

Le message à la nation de l'imam a été rédigé en pleine nuit à l'issue des consultations et délibérations qui avaient duré toute la journée du lundi. M. Bani Sadr avait présidé deux *« conseils de guerre »*, l'un regroupant les membres du gouvernement et du Conseil de la révolution, l'autre tenu par le Conseil national de sécurité, organisme analogue à celui existant aux Etats-Unis et que l'on convoque rarement, dans les circonstances jugées critiques. Cet organisme compte parmi ses membres — outre le chef de l'Etat, les ministres de la défense et de l'intérieur — les chefs d'Etat-major des trois armes et les responsables des pasdarans (les milices révolutionnaires). Des mesures destinées à *« assurer la sécurité de l'Iran »* ont été arrêtées au cours de cette réunion qui a duré plusieurs heures consécutives.

Le président Bani Sadr a d'autre part reçu plusieurs personnalités, notamment l'ambassadeur de Suisse, à deux reprises, ainsi que les représentants des « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine. Un accord de compromis paraissait se dessiner en début de soirée. Vers 21 heures, le chef de l'Etat faisait transmettre au président Carter, par le truchement de l'ambassadeur de Suisse, quelques suggestions qui auraient profondément déçu les responsables américains. M. Bani Sadr posait un préalable : le chef de la Maison Blanche devait confirmer publiquement l'existence et le contenu du message qui avait été transmis en son nom à l'imam Khomeiny, le 26 mars dernier.

Cependant, tout indiquait que le président Bani Sadr souhaitait malgré tout éviter une confrontation avec les Etats-Unis. Il proposait entre autres au président Carter une formule de compromis : les otages américains seraient placés sous l'autorité du gouvernement iranien et du Conseil de la révolution qui désignerait des représentants auprès des « étudiants islamiques ». Ces derniers conserveraient donc le privilège de garder les diplomates captifs. Mais ils auraient été obligés de rendre compte aux autorités officielles de la sécurité et du bien-être des otages.

La formule, dit-on ici, a été jugée caution d'informer M. Ahmad *« inacceptable »* par Washington.

M. Bani Sadr avait pris la pré-Khomeiny de ses propositions, que l'imam Khomeiny devait à son tour considérer comme trop conciliantes. Le « guide de la révolution », disait-on dans son entourage peu après minuit, estimait *« indigne »* de céder aux Etats-Unis *« sous la menace et le chantage »*. Le durcissement de l'attitude américaine après la « fuite » en Egypte de l'ancien chah avec la complicité active de Washington, soutenait-on encore dans l'entourage de l'imam, devait nécessairement susciter une réponse tout aussi intransigeante de la part de l'Iran. Diverses personnalités religieuses et politiques, qui prônaient la fermeté, ont défilé chez l'imam jusqu'à 2 heures mardi matin, tandis que le président Bani Sadr poursuivait de son côté ses efforts pour dégager un terrain d'entente avec Washington.

Y aurait-il des divergences, *fondamentales ou non, entre* M. Bani Sadr et l'imam Khomeiny ? Certains observateurs répondent à cette question par l'affirmative, en se référant, entre autres, à l'allocution prononcée par le président de la République, mardi après-midi, sur la place Azadi, immédiatement après la lecture du message du « guide de la révolution ».

Après avoir longuement évoqué les questions les plus diverses ayant trait, notamment, à la sécurité intérieure, à l'économie, à la production, à... la toxicomanie, il a déclaré que si les Etats-Unis cessaient de menacer l'Iran, les otages seraient transférés sous l'autorité de l'Etat.

Cette phrase suscita aussitôt dans la foule un tollé de protestations, de cris vengeurs : *« Vous n'êtes pas dans la ligne de l'imam ! »*, hurlait-on. Le président de la République a été *empêché de reprendre la parole* pendant plusieurs minutes. Il a finalement réussi à calmer son auditoire en s'exclamant : *« Ecoutez-moi donc jusqu'au bout ! Ahmed Khomeiny* (le fils de l'imam) *est ici à mes côtés ! Il est témoin de tout ce que j'ai à vous dire ! »*

M. Bani Sadr assura alors la foule que la lutte contre la *« domination américaine »* se poursuivra sans relâche. Mais il a aussitôt insisté sur le fait que le combat devait être mené contre les deux *« super-puissances »*, sans quoi, l'indépendance, le bien-être et la sécurité de l'Iran ne pourraient être assurés.

Le chef de l'Etat a paru ménager M. Carter en laissant entendre que M. Kissinger avait joué un rôle non négligeable dans le départ du chah de Panama. *« Quoi qu'il en soit,* devait-il ajouter, *nous n'affrontons pas tel ou tel homme, mais tout un système qui nous est hostile. »* Après quoi, M. Bani Sadr s'en est pris exclusivement à l'ancien chah et au président Sadate, qu'il désigna comme étant des *« traîtres à l'islam »*. Dans le contenu comme dans la forme, l'allocution du président de la République ne présentait qu'une vague ressemblance avec les propos résolument anti-américains contenus dans le message de l'imam Khomeiny.

Quelle que soit la nature des divergences qui divisent les dirigeants iraniens, il ne paraît pas *douteux, pour le moment du* moins, que c'est la « ligne de l'imam » qui prévaudra.

ÉRIC ROULEAU.

L'imam Khomeiny : « Satan tente de réaliser un nouveau projet politique pour perpétuer sa domination »

Téhéran (A.F.P.). — *« Avec l'envoi du chah en Egypte, M. Carter doit savoir que sa démarche auprès du simple sujet iranien que je suis pour trouver une solution au problème du nid d'espions est encore une erreur »*, affirme l'imam Khomeiny, dans le message lu mardi matin 1er avril à Téhéran à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de la République.

Evoquant la lettre que lui aurait envoyée, le 26 mars, le président des Etats-Unis, l'imam poursuit : *« Ses excuses pour les erreurs passées, l'aveu qu'il fit des crimes de l'Amérique contre les peuples opprimés, dont l'Iran, n'y feront rien »* (...). *« Personne d'autre que le peuple d'Iran, que les élus du peuple d'Iran, et donc le parlement islamique, ne peuvent résoudre le problème* (des otages américains) (...).

» La diabolique tricherie, la tentative de nous tromper par la flatterie, n'auront pas plus d'effets que les précédentes menaces d'occupation militaire, de l'envoi de parachutistes dans le nid d'espions et de blocus économique pour isoler notre pays. (...) Satan tente aujourd'hui de réaliser un nouveau projet politique pour perpétuer sa domination. Il impose Mohamed Reza à l'Egypte, mais les peuples veillent et savent tout de ces complots. »

Après avoir exalté *« la victoire des déshérités sur les oppresseurs »* et *« celle de Dieu sur Satan et du peuple d'Iran sur les exploiteurs du monde, d'Orient et d'Occident »*, l'imam Khomeiny a attiré l'attention du *« grand peuple égyptien qui, supportant déjà le déshonneur de Sadate, se voit imposer aujourd'hui un autre déshonneur »*, celui d'avoir à accueillir l'ancien souverain.

« Satan doit savoir, poursuit le message, *que le soutien apporté au chah, c'est le soutien à ses grandes trahisons et à ses pillages et qu'avoir envoyé le chah, ennemi de l'islam et de l'Iran, chez un autre ennemi, c'est tromper les musulmans du monde entier. Nous ne pouvons accepter que ceux qui aident celui qui, depuis quarante ans, a tué, blessé, mutilé et volé les biens du peuple le fassent au nom d'un souci humanitaire.*

» Ce jour (anniversaire de la proclamation de la République) *est celui de la victoire absolue sous la lumière de Dieu, à l'ombre du drapeau de la victoire d'Allah, celui de l'espoir d'un jour où tous les musulmans du monde pourront trancher la main criminelle des pilleurs et hisser le drapeau de l'islam, c'est le symbole de la puissance de Dieu. »*

L'imam Khomeiny a terminé son message par un appel à l'unité de tous — et notamment des universitaires et des intellectuels — pour vaincre les Etats-Unis. Il a enfin invité *« les frères et sœurs kurdes »* à apprendre à défendre leur pays, à *« accepter l'armée et les autres forces de l'ordre »* pour la sécurité du peuple et sa prospérité, et à ne point écouter ceux qui, au nom du peuple kurde, veulent que les idolâtres retrouvent leur puissance passée.

APRÈS LES MANIFESTATIONS ÉGYPTIENNES CONTRE LE CHAH

Des intégristes musulmans s'en sont pris à la minorité chrétienne

De notre correspondant

Le Caire. — Est-il plus gênant pour le gouvernement égyptien de dire que de violentes manifestations contre le chah ont eu lieu à Assiout (*le Monde* du 1er avril) ou bien de révéler que les troubles confessionnels dont on assurait qu'ils étaient conjurés depuis quelques mois dans cette cité et à Alexandrie y ont recommencé ? Apparemment, ces derniers, dont le raïs n'est en rien responsable, sont plus *« avouables »* puisque ce sont les seuls que le général Nabaoui Ismaïl, ministre de l'intérieur, a évoqués, en termes d'ailleurs très voilés, devant le Parlement le lundi 31 mars.

Ne faisant pas référence à l'hostilité des étudiants intégristes à la présence en Egypte de Mohamed Reza Pahlavi, le ministre a, en revanche, reconnu que *« des provocations contre la police »*, autrement dit des manifestations, avaient lieu à Assiout depuis le vendredi 28 mars et n'étaient pas terminées au moment où il parlait dans la matinée du lundi 31 mars. Selon M. Nabaoui, l'ouvrier mort à Assiout et dont les intégristes ont réclamé le corps est décédé *« des suites d'un accident survenu avant les incidents »*. Cependant, il a reconnu qu'à l'occasion de ceux-ci *« deux officiers et quatre policiers avaient été blessés, cinq étudiants hospitalisés et huit arrêtés »*.

A Alexandrie *« la rixe qui a entraîné l'hospitalisation de quatre étudiants, trois chrétiens et un musulman »* a été provoquée, d'après le ministre de l'intérieur, par un différend au sujet du volume du son d'une radio. Quant à l'*« agression isolée contre une institution chrétienne* (alexandrine) *»* elle n'a pas de *« caractère confessionnel »*. Néanmoins le général-ministre a jugé utile de lancer *« un appel au calme à toutes les parties à la veille du départ du président Sadate pour Washington »*.

Malgré cette reconnaissance officielle de la relative gravité de la situation, M. Ismaïl s'est élevé contre la *« surenchère »* que représente à ses yeux la décision de *l'Eglise copte, le 30 mars,* d'annuler toutes les festivités de Pâques le 6 avril prochain, *« pour protester contre les incidents dont ont été victimes des chrétiens »*. *« Nous ne pouvons tolérer de telles mesures, qui ne profitent qu'aux ennemis de l'unité nationale »* a conclu le ministre.

Selon divers témoignages, les événements d'Assiout ont bien eu pour point de départ une marche contre le chah des étudiants islamiques, mais très vite celle-ci dégénéra en attaque contre des passants ou des magasins arborant des symboles chrétiens. Des blessés graves sinon des morts ayant été dénombrés, les forces de l'ordre seraient alors intervenues, tandis que les habitants se barricadaient chez eux et qu'un climat d'effervescence s'installait pour plusieurs jours dans cette grosse capitale provinciale à la population mixte qu'est Assiout.

A Alexandrie, on parle d'étudiantes chrétiennes sinon violées, du moins délogées en pleine nuit de leur résidence universitaire par des intégristes. En outre, dans cette ville, une jeune fille copte de quinze ans aurait été mariée de force à un musulman. Informations fragmentaires et rumeurs amplifiées venant s'ajouter à la décision de la hiérarchie copte de faire de la célébration de la Résurrection, — qui a toujours lieu la veille du Cham-el-Nessim, la grande fête populaire non religieuse — un jour de tristesse, ont provoqué inquiétude et émotion chez nombre d'Egyptiens, et pas seulement au sein de la minorité chrétienne. Si une infirmière copte a déclaré en pleurant : *« Maintenant que les musulmans ont fait la paix avec les juifs, ils vont se retourner contre les chrétiens »*, un journaliste musulman non intégriste a pronostiqué pour sa part : *« Après les coptes c'est à nous que s'attaqueront les fanatiques islamiques. »* Tout en désapprouvant les actions contre les chrétiens, les musulmans modérés ont toutefois tendance à condamner la décision du pape copte Chenouda III de *« dramatiser la situation »*.

Renouveau de l'Église copte

En réalité, l'islam égyptien se trouve face aux coptes devant une *situation inédite. Depuis des siè*cles, la politique de ces derniers, contrairement à l'attitude des chrétiens du Levant, a toujours été de minimiser plutôt que de monter en épingle les sévices dont ils étaient de temps en temps l'objet de la part de certains musulmans ; aujourd'hui les choses *sont en train de changer. L'Eglise* copte émerge de siècles d'ignorance : ses monastères, qui ont toujours été son âme, se sont remplis de nouveau depuis une dizaine d'années de jeunes diplômés, savants laïcs ou théologiens.

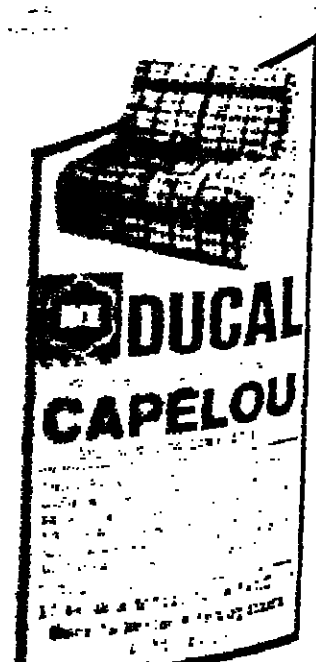
Le pape Chenouda III est à leur image : intransigeant en matière *de dogme, moderne par son édu*cation dans le siècle et ses moyens d'action. Nombre de ses fidèles sont encore littéralement terrorisés par ses audaces mais ils le suivent depuis qu'en 1977, par un jeûne de plusieurs jours de tous les coptes, il a obligé le pouvoir à retirer un projet de loi officialisant la *peine capitale* pour les chrétiens convertis à l'islam revenus ensuite à leur foi d'origine.

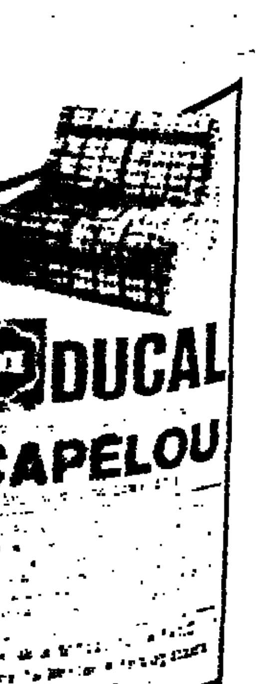
Lors d'une récente réunion de l'Association de la fraternité religieuse (islamo-chrétienne), fondée en 1975, au Caire, par Mary Kahil (décédée en 1979), ancienne égérie égyptienne de l'orientaliste français Louis Massignon, un participant a déclaré : *« Moi musulman, j'ai un ami chrétien et mon ami chrétien me dit : « Je suis » Egyptien comme tous les Egyptiens. Je paie mes impôts comme » tout le monde, j'ai fait mon service militaire comme tout le » monde ; or, en voyant tant » d'articles dans les revues et les » journaux sur la tolérance, j'en » ai assez. Je veux avoir ma place » dans la société comme droit et » non pas par tolérance. » Qu'est-ce que vous pensez de la position de mon ami ? »* (1).

Une telle réaction chrétienne qui prend au dépourvu les musulmans confortablement installés dans l'idée que la *« tolérance »* est ce qu'ils peuvent offrir de mieux à leurs compatriotes chrétiens aurait été impensable il y a quelques années encore en Egypte. Le *« réveil copte »* qu'exacerbe naturellement l'activisme des intégristes islamiques pourrait être aussi l'un des éléments nouveaux de la situation politique dont le régime devra tenir compte dans l'avenir. La présence de *l'ancien souverain iranien dans* le pays risque évidemment de précipiter une évolution en cours depuis plusieurs années.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) N° 5 de la revue en français *Islamochristiana*, de l'Institut pontifical des études arabes, 49, place Saint-Apollinaire, 00186 Rome.





Vingt ans d'indépendances

II. — Sous le regard des voisins

par JEAN-CLAUDE POMONTI

En dépit des déclarations officielles les présentant comme nées d'une volonté délibérée d'émancipation de part et d'autre, c'est dans l'équivoque qu'ont été accordées, il y a vingt ans, par la France, les indépendances des territoires coloniaux.

Elles n'étaient en effet pas toutes souhaitées par les dirigeants en place et l'anticolonialisme de la gauche servit parfois de paravent à la résignation du général de Gaulle et à son souci de défaire la France de charges devenues trop lourdes. La crainte de soulèvements sanglants joua également un rôle appréciable dans les décisions de Paris (« le Monde » du 1er avril).

« La grande chance de l'Afrique occidentale est d'être restée à l'écart de la guerre froide », aime à dire M. Claude Cheysson, commissaire européen au développement. Il est vrai que, même en dehors des interventions militaires françaises qui se veulent *« ponctuelles »* et *« limitées dans le temps »*, cette région du continent noir est demeurée celle des conflits localisés : Biafra autrefois, Sahara occidental aujourd'hui. Le président Senghor s'en félicite sur le mode plaisant : *« Mangé pour être mangé, je préfère l'être par le Nigéria anglophone, moi, le militant de la francophonie. »*

C'est un constat qui vaut pour l'ensemble de ce qui fut *« l'Afrique française »*. Certes, des gendarmes venus de France ont déjoué un coup d'Etat au Gabon, et des parachutistes renversèrent Bokassa Ier. Toutefois, même au Tchad, nulle autre puissance étrangère au continent n'a dépêché ses soldats. Chance ou sagesse, l'ensemble francophone de l'ancien « empire » a été épargné. C'est hors de ses limites que Soviétiques et Cubains ont trouvé les terrains favorables à leurs interventions musclées. Chasse gardée ? Le dépeçage de l'Afrique, au congrès de Berlin en 1885, n'avait pas laissé prévoir que, avec l'accord de dirigeants locaux qu'elle a formés et qu'elle coopte parfois encore, la France serait toujours en mesure, près d'un siècle plus tard, et alors que les Grands se disputent, plus ou moins ouvertement, le dernier « continent à prendre », de traduire dans les faits sa volonté de préserver des « liens privilégiés » avec « son » morceau d'Afrique noire.

Il faut sans doute y voir, d'abord, l'intérêt commun de l'assez petite « famille » qui se rassemble, une fois l'an, pour un sommet franco-africain. Auprès des autres, elle fait piètre figure. A lui seul, le Nigéria regroupe près de quatre-vingt millions d'habitants, soit la moitié des Noirs du continent. A l'exception du pétrole, les fantastiques richesses minérales de l'Afrique sont, en grande partie, concentrées dans la région australe, que les Français n'ont jamais pénétrée. Alors que les Belges occupaient, au Congo, le « ventre mou » du continent — aujourd'hui Zaïre — avec quelques avant-postes sur les Hautes Terres (la province du Shaba, ex-Katanga) et en bordure des Grands Lacs (les Etats du Burundi et du Rwanda), les Portugais se sont plus durablement accrochés aux côtes australes (l'Angola et le Mozambique) ainsi qu'à l'enclave de Guinée-Bissau et à quelques îlots sans importance de l'Atlantique.

Une région périphérique

Cette géographie, fût-elle sommaire, des conquêtes coloniales rappelle que « l'Afrique des Français », indépendante depuis vingt ans, est une parmi d'autres. Les colonisateurs ont pénétré un Sahel déshérité et une forêt tropicale stagnante. A l'exception du Nigéria et du Ghana, les Britanniques s'étaient surtout installés sur les Hautes Terres propices à l'agriculture, le long des Grands Lacs d'altitude, y formant des colonies de peuplement (Rhodésie, Le Cap, Kenya) et y introduisant des cultures commerciales. Aujourd'hui, l'ancienne Afrique française n'est pas, il s'en faut de beaucoup, au centre des confrontations majeures ou des zones de développement prioritaires du continent. A cet égard, elle reste périphérique.

On pourrait multiplier les exemples. Même en y incluant le coup d'arrêt spectaculaire donné, pour le compte du Zaïre, par la Légion étrangère à la sécession du Shaba — le saut sur Kolwezi du 19 mai 1978, — les interventions militaires françaises sont de peu de conséquence si on les compare à celles que Soviétiques et Cubains menèrent pour empêcher, en 1975, les Sud-Africains d'installer au pouvoir à Luanda leurs « amis » ou pour prévenir, à compter de 1977, la désintégration territoriale de l'ancien empire éthiopien menacé par l'insurrection érythréenne et les visées somaliennes sur l'Ogaden. Si l'équilibre futur du continent se dessine avant tout dans la Corne et en Afrique australe, ce sont précisément les secteurs où le poids de la France semble encore léger, eût-elle renforcé sa garnison à Djibouti ou paru découvrir bien tard le monde noir austral à l'initiative de M. de Guiringaud, prédécesseur de M. François-Poncet au Quai d'Orsay.

Au demeurant, c'est la région anglophone qui a donné à l'Afrique noire, à des époques et dans des styles bien différents, ces grands prêtres du panafricanisme que furent Kenyatta, Nkrumah et Nyerere. Alors que l'Afrique politique semble se diviser, au gré des sommets annuels de l'Organisation de l'unité africaine, entre les partisans de l'« internationalisation socialiste » et ceux de la « solidarité continentale », le magistère culturel de l'ère post-coloniale appartient sans conteste aux anglophones : à quelques exceptions près, poètes noirs d'Afrique du Sud, dramaturges ougandais, romanciers kényans. Seul le cinéma francophone paraît tirer son épingle du jeu.

Sur leurs Hautes Terres plus salubres, les Britanniques avaient reconstitué leur propre environnement sans jamais demander aux autochtones autre chose que de les servir. Conifères et atmosphère chaude des bars à l'heure de la bière, « *nuits blanches* » en Afrique noire, comme l'avait raconté Georges Balandier voilà un quart de siècle. Insulaires, les Britanniques n'ont jamais prôné l'amalgame et le métissage, contrairement aux Européens continentaux. Ils préfèrent vivre entre eux et chez eux. Nairobi, la grande métropole de l'Afrique orientale, ne compte encore aujourd'hui que deux terrasses de cafés, celles des hôtels New Stanley et Norfolk...

Alors qu'administrateurs et colons britanniques abandonnaient aux missionnaires le soin d'« instruire » les Africains de leurs réserves — tous les hommes d'Etat de l'Afrique noire anglophone sortent d'écoles de missions, — les Français implantaient leurs écoles publiques tout autant que leurs églises, s'asseyaient aux tables de leurs cafés à l'heure du pastis, « assimilaient » leur Afrique, l'administrant le plus souvent directement en formant volontiers à leur façon les élites. A-t-on jamais vu un député africain à Westminster ? Ceux qui siègent au Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg foisonnent chez les francophones, sans parler de quelques anciens ministres de la IVe République, voire de M. Houphouët-Boigny qui fut ministre d'Etat du général de Gaulle avant de devenir président de la Côte-d'Ivoire. Intégration et mélange, même quand les conditions d'exploitation étaient très dures, ont marqué les mondes coloniaux francophone et lusophone. Peuplement et séparation ont été les traits dominants des colonies et protectorats de la Couronne dans l'Afrique sud-saharienne.

« Un tigre n'affirme pas sa tigritude »

Certes, cette différence n'exclut pas la profondeur de la parenté. Au sud du Sahara, les « masques blancs » de Frantz Fanon peuvent parler indifféremment l'anglais ou le français. Léopold Sedar Senghor, poète de la négritude, compte de nombreux admirateurs chez les anglophones. Mais quand Soyinka, le dramaturge nigérian, estime qu'« *un tigre n'affirme pas sa tigritude* », il peut compter sur l'approbation d'un bon lot de francophones. La première différence se mesure surtout dans le comportement du colonisateur. Vingt ans après, en dépit de luttes parfois dures — l'insurrection Mau-Mau au Kenya, le conflit en Rhodésie — qui ont donné la mesure à la fois de son attachement et de son aveuglement, le Britannique se considère toujours chez lui en Afrique. S'il s'accroche, au Malawi comme en Zambie, au Kenya comme en Rhodésie, c'est sans doute pour préserver un style de vie exceptionnel, mais c'est également parce que cet univers qu'il prétend avoir modelé lui « appartient » depuis deux ou trois générations, que la flore, la faune et les hommes y demeurent à ses yeux « son affaire ». En Afrique anglophone, après l'indépendance, il n'y a pas eu d'appel d'air, comme ce fut le cas dans le monde francophone, où les Blancs sans lien avec le pays se sont engouffrés. Souvent citoyen zambien ou kenyan, le Britannique s'accroche à une terre défrichée par son père. Il ne s'y est pas précipité, sur le tard, comme le Français, pour « faire du franc C.F.A. ». Depuis 1963, date de l'indépendance, la population britannique du Kenya est relativement stable — une cinquantaine de milliers d'âmes, dont plus de la moitié sont citoyens kényans — alors que les communautés françaises de Côte-d'Ivoire ou du Gabon se sont sensiblement accrues.

Au moment où les échanges interafricains se multiplient ou se renouent, effaçant les barrières « linguistiques », la frontière réelle entre les deux ensembles demeure, d'abord, celle de l'étonnement devant les « *french speaking people* ». La palabre — le dialogue, dirait Senghor — n'a pas empêché, chez les francophones, la multiplication des systèmes politiques monolithiques, avec leurs Chambres d'enregistrement, leur presse officielle et leur apparente absence d'esprit critique. Le monde anglophone ne manque pas non plus de « *yesmen* » — beni-oui-oui, — mais la presse et les milieux politico-affairistes y font preuve de plus d'indépendance à l'égard du chef. Quand les magistrats y exhibent encore la perruque blanche, ils se servent parfois de cette relique coloniale pour faire pièce au pouvoir politique. Les réflexes ne sont pas identiques.

D'un autre côté, si l'immunité parlementaire n'y est pas toujours respectée, si les journaux y sont souvent soumis à de fortes pressions du pouvoir central, ce dernier ne se sent pas forcément bonne conscience quand il enfreint des règles qu'il prétend respecter.

Au seuil de l'indépendance, on a trouvé des « pères » charismatiques, capables de galvaniser et de symboliser les nationalismes, à peu près partout sur le continent. Depuis, le système du parti unique s'est généralisé et, au moins pendant quinze ans, les dictatures militaires se sont multipliées. Plus récemment, des expériences de « démocratisation » ou de retour des civils au pouvoir se sont dessinées chez les anglophones comme chez les francophones. Mais les apparences peuvent être trompeuses.

En effet, en Afrique anglophone, le principe du parti unique n'a pas étouffé la vie politique. A l'exception de celle du maréchal Amin — un soldat marginal promu chef d'Etat-bandit par le pouvoir de la mitraillette, — les dictatures militaires ont été localisées en Afrique occidentale et, en quelque sorte, accidentelles. Ce sont l'échec du fédéralisme et le conflit consécutif du Biafra qui ont installé l'armée au pouvoir à Lagos tandis qu'au Ghana les errements politiques d'un visionnaire — le parallèle entre Nkrumah et l'Indonésien Sukarno est, à ce titre, tentant — créaient un appel dont les militaires ont profité. Mais ces deux pays ont amorcé, l'an dernier, une nouvelle expérience, il est vrai délicate, de pouvoir civil.

Différence de maturité politique ? En Afrique anglophone, il n'existe pas de pendants aux extravagances que constituent le palais présidentiel de Libreville ou l'infrastructure urbaine de Yamoussoukro. Si les expériences de développement économique demeurent partout peu satisfaisantes, les classes dirigeantes post-coloniales semblent, du moins en Afrique anglophone, avoir mieux « digéré » l'indépendance. Peut-être parce que Londres a toujours paru plus loin de l'Afrique que Paris, où régna si longtemps, jusqu'à l'obsession, le rêve d'une « Eurafrique » métissée et familiale.

L'étonnement des anglophones se nourrit précisément de cette familiarité, qu'ils ont du mal à saisir, dans les relations franco-africaines. Les sommets annuels francophones, auxquels le président Giscard d'Estaing a voulu donner l'allure de fêtes de la parenté, le rôle d'éminence grise prêté à M. Foccart puis à René Journiac, les interventions militaires françaises, l'absence de réserve dans des raports parfois exubérants, l'affirmation de la « francité » de certains dirigeants noirs, le manque de discrétion de la colonie française dans certaines métropoles africaines, tout cela désoriente et parfois effare l'anglophone. Le petit monde des proconsuls de Paris, de la négritude senghorienne, du mercenariat à peine voilé, de la francophonie affichée lui échappe : qu'il y trouve un mélange d'arrogance et de naïveté, ou de savoir-faire et de pragmatisme, il comprend mal que de tels liens aient pu supporter l'épreuve du temps.

Il est vrai que l'écheveau n'est pas facile à dévider. « *Un continent que je connais bien* », la formule du chef de l'Etat français et sa revendication implicite d'une compétence exclusive ont fait fortune. Du temps de de Gaulle ou de Pompidou, l'élaboration de la politique africaine de la France faisait l'objet d'une plus large concertation. Si M. Jacques Foccart jouait les maîtres d'œuvre, tirant les ficelles d'un réseau qu'il était seul à bien connaître, il était inconcevable qu'un ministre des affaires étrangères comme M. Couve de Murville ne fût pas associé aux grandes décisions. Certes, le « domaine réservé » à la présidence englobait le continent noir, et c'est donc de l'Elysée que venait l'impulsion. Toutefois, le général de Gaulle, presque autant que Georges Pompidou, ne décidait qu'en dernier ressort, après avoir consulté ses collaborateurs.

Le fait du prince

Les temps ont changé. Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'opérations militaires « ponctuelles » ou d'initiatives politiques sans lendemain, comme le lancement du « trilogue » euro-afro-arabe, la décision sur l'Afrique semble, par excellence, le fait du prince, M. Giscard d'Estaing entretenant avec les Etats de la région et leurs chefs des rapports personnels, insondables et privilégiés, que ses relations avec son « *cher parent* » poussèrent à la caricature, et qui témoignent surtout du goût prononcé d'un président pour un continent qu'il visitait volontiers deux ou trois fois l'an avant... l'affaire des diamants.

Cet aspect fortement personnalisé ne cesse de s'accentuer. L'« opération Barracuda » sur Bangui — en septembre 1979 — n'a été précédée, que l'on sache, d'aucun comité interministériel. On ignore encore à quel stade des préparatifs en ont été informés non seulement le chef de la diplomatie, M. François-Poncet, ou le responsable de la coopération, M. Galley, mais aussi des alliés aussi traditionnels que les présidents Senghor et Houphouët-Boigny. Seul décide, en fin de compte, le président de la République, à la fois « patron » et « parrain ». Ce qui se dit et se fait « *en aval et en amont* », pour reprendre la formule d'un diplomate, n'est guère raconté en public.

Le regard des « autres Afriques » sur l'ancienne « zone française » offre l'avantage de montrer que la politique qui s'élabore dans la discrétion des bureaux parisiens n'est pas, en fin de compte, déterminante pour l'avenir du continent. Certes, ni la reine Elisabeth II ni le roi Baudouin ne pourraient y jouer le rôle du président français. Ils n'en ont ni les moyens ni la volonté. Mais s'il est exact que l'avenir de l'Afrique dépend plutôt de l'évolution de la République Sud-Africaine, de la Corne ou du Nigéria, on peut se demander s'il n'y a pas une contradiction croissante entre les ambitions de Paris, qui ont résisté à l'épreuve du temps, et une perte manifeste d'influence. Même si le champ français d'intervention est élargi au Zaïre — seul Etat africain où des officiers français commandent, depuis un an, une brigade autochtone, — la politique africaine paraît étrangement sur la défensive. Est-ce parce qu'elle se refuse à admettre que la chasse longtemps gardée ne pourra le demeurer toujours et que l'« ensemble francophone » devra, tôt ou tard, partager plus étroitement la destinée de regroupements plus vastes ?

Prochain article :

LE SUCCÈS SANS LE PAYSAN ?

par Jean-Pierre LANGELLIER

Bibliographie

« L'ENJEU AFRICAIN », de Gérard Chaliand

Jusqu'à la riposte donnée, en 1975 en Angola, par un contingent militaire cubain à une incursion armée sud-africaine, l'Afrique subsaharienne était demeurée, pour l'essentiel, une chasse gardée occidentale. Elle est devenue depuis lors l'enjeu des puissances industrielles, qui s'y livrent une « *partie d'échecs meurtrière* » jouée, avant tout, dans les zones les plus sensibles, l'Afrique australe et la corne du continent.

L'auteur des *Mythes révolutionnaires du tiers-monde* (Seuil, 1976) explique comment on en est arrivé à cette confrontation à peine déguisée entre puissances extérieures au continent noir et quels sont les intérêts en jeu. Vingt ans après les indépendances, une Afrique « *dominée et fragile* », dont « *la plupart des Etats sont à la dérive* », avec ses « *communautés de misère* » (dont la zone sahélienne), est condamnée, dans l'ensemble, à « *osciller entre la stagnation et la régression* ».

La démonstration rigoureuse de ce flagrant constat d'échec met en relief une responsabilité historique des puissances occidentales (esclavagisme, colonisation, nature de l'aide et de la coopération, détérioration impitoyable des termes de l'échange) liée au sentiment « *non écrit et informulé* » : « *Les Noirs sont incapables de s'en sortir...* » Dans ce cadre, la marge de manœuvre d'authentiques libérateurs et bâtisseurs noirs ne pouvait que demeurer bien étroite.

Ce marasme quasi général met en valeur l'enjeu *extérieur* : à la fois stratégico-militaire (« *routes maritimes vitales de l'océan Indien, accès et contrôle de la mer Rouge, route du Cap* ») et minier (puisque le sous-sol africain recèle des « *matières premières essentielles à l'Occident* »). Comme l'enjeu minier paraît, dans le cas de l'Afrique, « *indissociable de l'enjeu géopolitique* », la partie australe du continent, où se trouve l'essentiel des matières premières, est au cœur du débat. A ce propos, Gérard Chaliand décrit avec une grande clarté les atouts de l'Etat sud-africain : troisième producteur mondial *per capita* de minerais (après les Etats-Unis et l'U.R.S.S.), contrôle de la route du Cap, potentiel nucléaire, domination de fait de toute la partie australe du continent.

Le rappel de ces données — ainsi que l'analyse de l'évolution dans la corne de l'Afrique — permet à l'auteur de démontrer qu'« *un aspect fondamental de la stratégie indirecte de l'Union soviétique est de réduire la liberté d'action de l'adversaire en comblant les vides* ». L'exemple de la deuxième guerre du Shaba prouve que « *les Soviétiques sont allés aussi loin que possible en l'absence de riposte de leurs adversaires* » (la prise de Kolwezi par le Front national pour la libération du Congo le 13 mai 1978). Leur offensive a cessé dès que l'adversaire a réagi (l'intervention de la Légion étrangère). Moscou s'applique simplement à combler les « *vides* » laissés par l'Occident et ne le fait qu'« *à la demande d'Etats souverains et dans les limites territoriales de ces Etats* ».

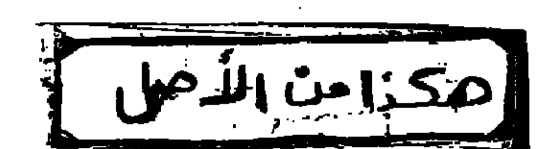
La démonstration de l'auteur s'appuie sur une analyse serrée des faits, qu'il s'agisse de cerner les motivations de Cuba, la nouvelle politique américaine ou l'équation du Sahara occidental. Réalisée pour le compte du Centre Europe - Tiers-Monde de Genève, son étude aurait peut-être mérité un effort supplémentaire de présentation. Elle n'en constitue pas moins un apport indispensable à une compréhension des interventions étrangères au sud du Sahara et des situations régionales sur lesquelles elles se greffent.

J.-C. P.

★ *L'Enjeu africain*. Seuil, 187 pages, 42 francs environ. Collection « l'Histoire immédiate ».







AFRIQUE

La situation au Tchad

Les combats s'intensifient à N'Djamena désertée par la moitié de ses habitants

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré et les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni, aux prises dans N'Djamena depuis une douzaine de jours, veulent en finir par une victoire militaire. En effet, la réunion qu' était prévue pour lundi après-midi entre représentants des deux parties en conflit, afin d'étudier les modalités d'instauration du cessez-le-feu, n'a pas eu lieu, sans qu'aucune raison officielle ait été donnée. Ceci démontre le peu d'empressement des deux parties d'en arriver à une solution négociée.

En dépit des appels au cessez-le-feu et des offres de médiation de nombreux pays d'Afrique et d'organisations internationales, les affrontements se sont poursuivis toute la journée de lundi avec intensité. Les combats de rue à l'arme automatique se multiplient dans une ville désertée par la moitié de ses habitants qui ont fui pour la plupart au Cameroun voisin, tandis que chaque camp pilonne le secteur adverse, notamment avec des mortiers de 120 et des canons sans recul.

Selon un porte-parole de M. Hissène Habré, les FAN auraient progressé dans le nord de la capitale, notamment dans le secteur de Diguel, cependant que le FAC (Front d'action commune) de MM. Ahmat Acyl et Mahamat Abba Saïd — de tendance pro-libyenne, — qui prête main forte à M. Goukouni, assure, au contraire, avoir délogé les FAN de plusieurs positions.

Le FAC affirme d'autre part avoir franchi le fleuve Chari par le pont de Chagoua et pénétré dans N'Djamena après avoir bousculé les éléments des FAN qui en assuraient la défense. Si cette information se vérifiait, les combattants des FAC pourraient alors bientôt faire leur jonction avec les forces armées tchadiennes (FAT) du colonel sudiste Wada Abdelkader Kamougue, qui, après avoir franchi le Chari en amont de la capitale, se trouveraient à une trentaine de kilomètres au sud-est de N'Djamena. Les troupes sudistes seraient précédées d'éléments des FAC de M. Ahmat Acyl commandés par M. Ascheikh Ibn Omar.

L'éparpillement des zones de combat et la multiplication des barrages de combattants rendent pratiquement impossible toute circulation à N'Djamena, ce qui complique singulièrement la tâche des journalistes.

Un groupe de cinq d'entre eux, qui tentaient de rallier les quartiers africains situés au nord-est de la ville, où se déroulent les combats entre les Forces armées populaires de M. Goukouni et les Forces armées du nord de M. Hissène Habré, ont été refoulés par un barrage de combattants des FAP.

Ils ont pu toutefois se rendre peu après avec un convoi d'une vingtaine de véhicules arborant un drapeau blanc jusqu'aux locaux de l'ambassade de France, qui a été évacuée samedi, et qui est située près du fleuve Chari, à proximité du centre des quartiers européens. Ces quartiers sont devenus complètement déserts, à l'exception des combattants FAP qui les contrôlent.

TROIS ANTENNES CHIRURGICALES FRANÇAISES

La présidence de la République a indiqué, mardi matin 1er avril, que l'antenne médicale française de N'djamena avait, à ce jour, soigné 654 blessés dont 115 civils. On ajoutait à l'Elysée : « *Une partie de la population ayant quitté la ville pour passer au Cameroun, de nombreux blessés civils et militaires ne peuvent plus rejoindre la base militaire française de N'djamena. En conséquence il a été décidé, en accord avec le gouvernement camerounais et en liaison avec la Croix-Rouge internationale, de mettre en place un hôpital militaire de campagne à Kousseri* » [sur le territoire camerounais à proximité de N'djamena, de l'autre côté du fleuve Chari].

On indiquait encore à l'Elysée : « *Sans intervenir dans les affrontements qui opposent entre elles les différentes tendances tchadiennes, la France continuera à apporter à tous une aide humanitaire destinée à alléger les souffrances du peuple tchadien.* »

Dès mardi 1er avril trois équipes médicales ont dispensé des soins aux blessés dans cet hôpital.

Une seconde antenne, comptant cinquante personnes, est attendue au Cameroun, pour être acheminée également vers *la frontière. Enfin une troisième* équipe envoyée par le gouvernement français arrivera dans les prochains jours.

[On apprenait d'autre part, au ministère de la défense à Paris, que cinquante personnes du service de santé des armées et 50 tonnes de matériel médical et d'hébergement devaient renforcer les moyens de l'élément médical militaire d'intervention rapide (EMMIR) en cours d'installation à proximité de N'Djamena. Cette aide complète l'envoi au Tchad, le 25 mars, de deux cellules d'intervention complètes.]

Tanzanie

Une grave pénurie alimentaire touche plusieurs régions

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'économie tanzanienne traverse une phase critique. Objectif prioritaire du gouvernement, l'autosuffisance alimentaire n'a jamais paru si lointaine qu'en ce printemps 1980. Confronté à d'imminentes et graves pénuries céréalières, le président Nyerere s'est résolu à lancer un S.O.S. en direction du *monde occidental*, dont l'aide d'urgence permettra, seule, de prévenir l'apparition d'une situation de famine dans plusieurs regions de Tanzanie.

Ce déficit alimentaire a des causes multiples. La sécheresse et des inondations excessives se sont conjuguées pour réduire la production agricole. Les autorités de Dar Es-Salaam ont, de ce fait, surestimé le rendement des récoltes. Un exemple : les champs de maïs n'ont fourni cette année que 165 000 tonnes de grains au lieu des 200 000 prévues. Or le *sembe*, nourriture quotidienne des Tanzaniens, est un plat à base de maïs. Pour subvenir à ses besoins, la Tanzanie devra importer, dans les trois prochains mois, 50 000 tonnes de maïs, 40 000 tonnes de blé et 70 000 tonnes de riz. Les récoltes en produits agricoles moins nobles — sorgho, millet ou manioc — sont également insuffisantes.

La Tanzanie avait déjà connu une situation de pénurie alimentaire dans les années 1973-1974, due à une grave sécheresse. Les autorites y avaient fait face, à l'époque, en puisant dans leurs réserves de devises. Aujourd'hui, un tel recours est impossible, car les coffres du Trésor sont vides. La guerre menée l'an dernier en Ouganda par l'armée tanzanienne a coûté à l'Etat près de deux milliards de francs, soit l'équivalent de l'ensemble des recettes annuelles d'exportation. M. Nyerere a admis qu'un délai de dix-huit mois serait nécessaire pour « éponger » cette charge financière. Encore s'agit-il d'une prédiction optimiste.

La Tanzanie, qui fait partie des quinze plus pauvres pays de la planète, a terriblement souffert de la hausse des coûts pétroliers. Elle consacre 45 % de ses recettes d'exportation au paiement de son brut. Et pourtant, grâce à de sévères mesures de restriction, les Tanzaniens consomment moins de pétrole qu'en 1972. « *On ne peut pas dire qu'un pays est en voie de développement lorsqu'il utilise de moins en moins de pétrole* », remarquait un jour, non sans amertume, le président Nyerere. Mais ces précieux barils d'« or noir » (800 000 tonnes par an), la Tanzanie les paie neuf fois plus cher qu'il y a sept ans. Conséquence : le déficit budgétaire atteint 13 % du produit national brut.

Il paraît excessif d'évoquer le spectre de la famine à propos de la Tanzanie. Toutefois, selon les rapports des missionnaires, la malnutrition fait des ravages, notamment dans les provinces du Centre.

Pour parer au plus pressé, le gouvernement a pris quelques mesures ponctuelles. Il a annulé l'exportation de 35 000 tonnes de maïs destinées à la Zambie. Un cargo italien, qui venait prendre cargaison de 5 000 tonnes de manioc, est reparti les soutes vides. Mais c'est l'assistance étrangère qui limitera les dommages. Le ministère tanzanien de l'agriculture a demandé une aide à la Communauté économique européenne et à plusieurs pays occidentaux : Etats-Unis, Canada, France, Italie, Allemagne fédérale et Pays-Bas. l'Australie et le Japon ont également été sollicités.

Le gouvernement de Tokyo a émis, le premier, une réponse favorable. Il fournira à la Tanzanie 30 000 tonnes de riz et 5 000 tonnes de blé, à des condi*tions fort avantageuses. De leur* côté le Canada et l'Australie livreront du blé dans les trois prochains mois. Les représentants à Dar Es-Salaam des pays de la C.E.E. ont évalué la semaine dernière, lors d'une réunion informelle, les besoins en céréales de la Tanzanie. Un prêt américain permettra à cette dernière d'acheter du riz. Cependant, la plus significative — politiquement — des négociations suscitées par cette crise alimentaire a été nouée avec la Banque mondiale. Son président, M. Robert McNamara, lors d'une visite à Dar Es-Salaam, en janvier, avait offert à la Tanzanie un « *prêt structurel d'ajustement* ». Grâce à cette formule d'aide, le gouvernement de M. Nyerere recevrait, au cours des cinq prochaines années, une somme annuelle de 53 millions de dollars.

Les conditions financières consenties sont très « douces ». Il s'agit d'un prêt sans intérêt sur cinquante ans, assorti d'un *délai de grâce* de dix ans. L'accord de principe ne serait signé qu'en septembre prochain, après que le ministre tanzanien des finances aura présenté à la Banque mondiale un programme de redressement économique répondant aux critères financiers de l'Organisation internationale. En novembre, le président Nyerere avait rompu les négociations avec le Fonds monétaire international, dont il jugeait les exigences exorbitantes.

Tout porte à croire, cette fois, que les deux parties s'efforceront d'ébaucher un compromis. La Tanzanie souscrirait à certaines conditions du F.M.I. — réduction des dépenses publiques et augmentation des taux d'intérêt. En contrepartie, les experts mondiaux renonceraient à leur demande de dévaluation de la monnaie tanzanienne, d'autant que les bienfaits d'une telle mesure — cheval de bataille du F.M.I. — ne sont pas prouvés. La Tanzanie disposerait ainsi d'argent frais lui permettant de relancer son économie et d'accéder plus rapidement à l'autosuffisance alimentaire promise pour 1982.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Libéria

● *Le Parlement libérien* a décidé l'interdiction du parti populaire progressiste (P.P.P.), dont les chefs sont inculpés de trahison et de sédition, et a renouvelé pour un an les pleins pouvoirs dont bénéficie le président William Tolbert depuis les émeutes d'avril 1979. Quatre-vingt-six personnes ont été arrêtées et vingt autres sont recherchées actuellement par la police.

Ces mesures interviennent au moment où le Mouvement pour la justice en Afrique (Moja) a décidé, dimanche 30 mars, à l'issue d'un meeting tenu à Monrovia, de créer « *un mouvement politique de masse* ».

ASIE

Chine

Les étrangers doivent désormais régler leurs paiements avec des certificats obtenus contre des devises convertibles

De notre correspondant

Pékin. — Le mardi 1er avril devait entrer en vigueur le nouveau système monétaire réservé aux étrangers et qui leur fait obligation de régler le plus clair de leurs dépenses en « certificats » obtenus en échange de devises convertibles. La Banque de Chine ne devant commencer à émettre lesdits certificats que le même jour, un sursaut de bon sens a permis d'éviter le pire et, pendant quelques jours, la monnaie nationale chinoise sera encore acceptée dans tous les magasins. Passé ce délai, les nouveaux certificats n'en seront pas moins exigibles pour le règlement de la majorité des paiements opérés par les étrangers, qu'il s'agisse des loyers ou des frais d'hôtel, des billets de train ou d'avion et bien entendu des achats effectués dans tous les *« magasins de l'amitié »* répartis à travers le pays.

On admettra que le nouveau système répond à une certaine logique. Il y a quelques années, les magasins réservés aux étrangers n'offraient guère que les mêmes produits en vente dans les autres magasins. La différence essentielle était que l'on y faisait moins la queue et que les bousculades y étaient rares. Les choses ont beaucoup changé depuis, et l'on trouve désormais dans les fameux « magasins de l'amitié », non seulement des produits importés, mais surtout des articles chinois exclusivement réservés à l'exportation. Il y avait donc deux marchés. Il y aura maintenant deux monnaies.

L'objectif officiel de la réforme est de « renforcer le contrôle des changes », autrement dit de mettre un terme au marché parallèle de devises qui commençait *à se développer — plutôt à* Canton et Shanghai qu'à Pékin — autour d'entreprenants jeunes gens. Les dollars changés à un cours avantageux permettaient, entre autres, de se procurer divers produits d'importation accessibles en monnaies étrangères tels que cigarettes américaines, alcools, etc.

« Ségrégation »

On voit mal cependant comment l'introduction des certificats va mettre fin à ce genre de trafic car la nouvelle monnaie de papier — on commence à parler de « yuan lourd » — peut aussi bien que les dollars ou les autres devises se prêter à des opérations clandestines. Le même système est d'ailleurs en vigueur depuis des années en U.R.S.S. et le moins qu'on puisse dire est qu'il ne paraît nullement gêner le développement de trafics multiples. Au bout du compte, cette forme de « ségrégation » monétaire va avoir surtout pour effet de creuser encore un peu plus le fossé déjà très large qui sépare étrangers et Chinois. Les seconds ne peuvent déjà pénétrer seuls dans les ensembles d'habitation réservés aux premiers et gardés nuit et jour par des sentinelles en armes. L'entrée des magasins réservés aux « amis étrangers » leur est également interdite. Les uns et les autres utiliseront désormais, en outre, des monnaies différentes. Chacun chez soi, donc. A ce prix on espère sans doute limiter les risques de contagion idéologique.

La réforme n'est pas mieux accueillie par les Chinois que par les résidents étrangers. *« Ce système est humiliant pour les gens honnêtes*, nous disait-on, *et quant aux trafiquants, ils trouveront toujours un moyen de tourner les règlements. »*

ALAIN JACOB.

● *Le mausolée de Mao Tsé-toung* a été ouvert au public, le mardi 1er avril, à Pékin, à l'approche de la Fête traditionnelle des morts. Inauguré en septembre 1977 pour le premier anniversaire du décès de l'ancien président, le bâtiment avait été fermé un an plus tard, officiellement pour cause de réfection. La semaine dernière, le général Mobutu, le chef de l'Etat zaïrois, était allé s'incliner devant la dépouille de Mao. — *(A.F.P.)*

Vietnam

M. NGUYEN HUU THO NOMMÉ CHEF DE L'ÉTAT PAR INTÉRIM

M. Nguyen Huu Tho, vice-président de la République et ancien président du G.R.P. sud-vietnamien, a été nommé chef de l'Etat par intérim à la suite du décès de M. Ton Duc Thang, a annoncé, mardi 1er avril, Radio-Hanoï. Le même jour, un hommage solennel a été rendu à Hanoï à M. Thang, en présence des principaux dirigeants vietnamiens ; M. Tran Quoc Hoan, ancien ministre de l'intérieur, que des sources diplomatiques avaient donné pour « exclu » du bureau politique du P.C.V., alors que des sources vietnamiennes officieuses affirmaient qu'il avait *« cessé de participer aux travaux »* de cet organisme *« pour raisons de santé »*, assistait à la cérémonie, apparemment en bonne santé.

D'autre part, les dirigeants soviétiques et ceux du P.C.F. ont envoyé des messages de condoléances au gouvernement vietnamien. Un livre de condoléances sera ouvert à l'ambassade du Vietnam en France, 62, rue Boileau, 75016 Paris, jeudi, vendredi et samedi prochains. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

● *L'Afghanistan* compte fournir cette année à l'U.R.S.S. 2,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit une augmentation de plus de 16 % par rapport à 1979. L'agence Tass, qui a diffusé lundi 31 mars cette information, ne donne pas de précisions sur les revenus que l'Afghanistan tirera de ces livraisons. Tass cite cependant M. Hafizullah Nayabi, président de la Compagnie afghane des pétroles, qui a déclaré que l'U.R.S.S. donnait un *« prix absolument juste »* pour ce gaz naturel.

EUROPE

Union soviétique

« Il est temps de renoncer aux paroles pompeuses, aux formules creuses »

déclare M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — *« Comme vous le savez, je ne suis pas un écrivain, je suis un militant du parti (...). J'ai écrit comme j'ai pu, pour les journaux d'usine, pour les journaux du front et pour les publications régionales, républicaines, centrales, m'efforçant de contribuer à notre cause commune, celle de notre parti »* : ces réflexions modestes sont celles du nouveau prix Lénine de littérature. M. Brejnev, auquel cette distinction avait été décernée il y a près d'un an pour ses trois livres souvenirs, *la Petite Terre, Renaissance* et *les Terres vierges*, a reçu son prix lundi 31 mars au Kremlin, des mains de M. Georges Markov, premier secrétaire de l'Union des écrivains. Le chef du parti et de l'Etat soviétique a fait ainsi sa première réapparition en public depuis le 4 mars. M. Souslov, qui n'avait pas assisté la semaine dernière à la première session du Soviet suprême de la fédération de Russie, était encore absent, alors que M. Kossyguine assistait à la remise du prix.

Dans son discours, M. Brejnev s'est défendu d'avoir voulu écrire ses mémoires. Il souhaitait moins parler de lui ou du passé que transmettre une *« expérience qui peut être utile aux gens d'aujourd'hui »*. Parce qu' *« il a vu de tout dans sa vie »*, parce que *« le temps court vite »* et qu' *« on ne peut pas l'arrêter »*, il faut que les anciens montrent comment se crée la *« titanesque puissance économique et intellectuelle de l'Etat »* à ceux qui ont atteint l'âge de raison et ne connaissent que par le cinéma les grandes guerres patriotiques et l'épopée des terres vierges.

M. Brejnev veut continuer son œuvre littéraire, encouragé par de nombreuses lettres de lecteurs : *« J'y pense ; si je réussis à trouver le temps, si j'en ai la possibilité, je poursuivrai mes écrits. Considérez que dans la récompense qui m'est remise aujourd'hui je vois une recommandation pour l'avenir. »*

Le secrétaire général du P.C. soviétique en a profité pour critiquer de nouveau le travail idéologique. Certes, depuis la publication d'une résolution du comité central sur ce sujet, des progrès ont été faits, mais *« on ne saurait s'en contenter »*. Le niveau de la propagande ne répond pas au niveau d'instruction et d'éducation atteint par les citoyens soviétiques. De ce point de vue, a dit M. Brejnev, *« l'ennemi le plus terrible, à mon avis, c'est le formalisme inconscient et vide, le goût des clichés et du bavardage. (...) Il est temps de renoncer aux paroles pompeuses, aux formules creuses, aux répétitions mécaniques. Il faut prendre l'habitude d'écrire en mettant dans chaque phrase une idée personnelle, vivante, ses propres sentiments. »*

DANIEL VERNET.

L'écrivain Marchenko demande à l'académicien Kapitza de prendre la défense d'André Sakharov

De notre correspondant

Moscou. — L'écrivain dissident Anatole Marchenko, qui a été interné à cinq reprises dans des camps de travail soviétiques, a adressé une lettre ouverte à l'académicien Piotr Kapitza pour qu'il prenne la défense d'André Sakharov, exilé à Gorki. *« A l'époque stalinienne, vous avez risqué votre tête pour sauver du camp et d'une mort probable le physicien Landau*, écrit Marchenko. *Votre intervention dans l'affaire Sakharov pourrait avoir une influence sur la vie d'André Sakharov lui-même, et sur le développement de la Russie en général. »*

Piotr Kapitza, prix Nobel de physique, qui est âgé de quatre-vingt-six ans, a toujours manifesté une grande liberté d'esprit. De nombreuses légendes, qu'il s'est toujours garder de démentir, se sont forgées à son sujet. Il passe, à tort ou à raison, pour avoir rappelé à une réunion de l'Académie des sciences soviétique où il aurait été question d'exclure Sakharov l'exemple d'Einstein, exclu de l'Académie des sciences allemande en 1933.

Cet appel de M. Marchenko pourrait accroître encore le malaise perceptible au sein de l'Académie des sciences, à la suite des mesures qui ont été prises par les autorités à l'encontre du chef de file du mouvement des droits de l'homme en U.R.S.S. Au cours de la récente réunion annuelle de l'Académie, le président, M. Alexandrov, a répondu sèchement à un membre qui l'interrogeait sur les activités professionnelles de M. Sakharov que celui-ci avait publié, ces dernières années, des travaux scientifiques plus que tout autre académicien. Cet intervenant a été réélu au présidium de l'Académie, mais c'est lui qui a obtenu le plus grand nombre de votes négatifs.

D. V.

Le roman d'espionnage continue...

De notre correspondant

Moscou. — Le roman d'espionnage continue. Après avoir accusé deux diplomates américains, qui ont quitté l'U.R.S.S. depuis plusieurs années, d'avoir caché des appareils de surveillance dans une fausse souche de pin (*le Monde* du 29 mars), les *Izvestia* récidivent. Cette fois-ci, le quotidien met en cause l'ambassade américaine en la décrivant comme le centre des activités d'espionnage contre l'U.R.S.S. Et ce n'est certainement pas le dernier épisode d'un roman-feuilleton qui se poursuit depuis plusieurs années, à intervalles plus ou moins réguliers, selon le climat international. Actuellement, la conjoncture se prête fort bien à ce genre de « déballage ».

Les *Izvestia* présentent une photographie du toit de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, 19-23 boulevard Tchaïkovski. Le toit de l'immeuble abrite, affirme le journal, *« toute une forêt d'antennes, de cabines et de constructions diverses »*. Il s'agit, poursuit-il, d'un véritable centre d'espionnage radiotechnique, qui organise systématiquement des opérations d'interception orientées sur des quartiers bien déterminés de Moscou et sur des régions situées aux environs de la capitale. Toutes ces activités sont regroupées sous le nom de code « Cobra Ace ». L'ambassade des Etats-Unis écoute ainsi, selon les accusations des *Izvestia*, les conversations radiotéléphoniques dans les voitures des responsables du parti communiste et du gouvernement soviétiques. Elle essaie d'intercepter les communications et de recueillir des renseignements sur des ouvrages de défense antiaérienne, des satellites, des avions, des installations de D.C.A.

Les informations sont rassemblées par des agents de la Defense Intelligence Service travaillant à Moscou sous une couverture diplomatique. L'équipement est acheminé par avions spéciaux, dans les bagages diplomatiques, et les diplomates-espions essaient d'installer au sol, à proximité d'ouvrages militaires, uniquement qualifiés de « défensifs » par les *Izvestia*, des appareils de détection radioélectriques.

« Les activités subversives illégales de l'ambassade des Etats-Unis en U.R.S.S. s'intensifient », conclut le journal. Elles sont, semble-t-il, présntées par Washington comme un genre de « compensation » pour la perte des positions de surveillance en Iran (...). *« Les services de contre-espionnage soviétiques sont en mesure de donner une réponse aux provocateurs et aux espions quel que soit l'habit qu'ils revêtent. »* Cet avertissement annonce-t-il des mesures concrètes contre une partie de la mission diplomatique américaine à Moscou (et à Leningrad) ou est-il simplement un coup de semonce ? Les Soviétiques paraissent, en tout cas, se préparer à une aggravation de leurs rapports avec les Américains.

D. V.

● *Un nouveau premier vice-ministre de l'intérieur.* — Le général Youri Tchourbanov vient d'être nommé premier vice-ministre de l'intérieur. Il remplace le général Victor Papoutine, mort le 28 décembre dernier dans des conditions mal éclaircies. Le général Tchourbanov était auparavant vice-ministre de l'intérieur. Selon certaines rumeurs, le général Papoutine était, au mois de décembre dernier, en mission à Kaboul pour réorganiser les services de la police afghane. Il aurait été tué ou se serait donné la mort le lendemain du coup d'Etat du 27 décembre, organisé par le corps expéditionnaire soviétique. — *(A.F.P.)*

Espagne

Le Parlement régional basque a tenu sa première session à Guernica

De notre correspondant

Madrid. — Le Parlement régional basque — le premier de l'histoire du pays — a choisi Guernica pour tenir sa session inaugurale, lundi 31 mars.

Guernica, rasée par les nazis pendant la guerre civile, est aussi le symbole de la liberté pour le peuple basque, puisque c'est au centre de la cité, sous un chêne, que le représentant du roi espagnol prêtait autrefois le serment de respecter les « *fueros* » d'Euskadi, c'est-à-dire le système de franchise qui en faisait un territoire pratiquement souverain.

Les parlementaires élus le 9 mars se sont d'abord réunis solennellement près de l'arbre symbolique. Comme prévu, les onze représentants d'Herri Batasuna (Unité populaire) manquaient à l'appel. La coalition séparatiste a, en effet, annoncé qu'elle ne participerait pas aux travaux du Parlement. Etaient présents les vingt-cinq députés du parti nationaliste basque, les neuf élus du parti socialiste, les six de la coalition d'extrême gauche Euskadiko Eskerra, les six de l'Union du centre démocratique, les deux députés de l'Alliance populaire (droite) et l'unique élu du parti communiste. Les représentants aux Cortès des trois provinces basques qui ont élu le Parlement régional (Biscaye, Guipuzcoa et Alava), ainsi que les maires des grandes villes, assistaient à la cérémonie.

Trois cents manifestants environ ont tenté de boycotter la session inaugurale en criant dans les rues avoisinantes : *« Dehors la bourgeoisie ! »*, *« Liberté pour les prisonniers »*, *« Amnistie ! »*, ainsi que divers slogans contre le chômage. Il s'agissait visiblement de séparatistes sympathisants de l'ETA militaire.

Le doyen d'âge, M. Jesus Maria de Leizaola, qui a quatre-vingt-trois ans, et qui a longtemps dirigé le gouvernement basque en exil, a présidé la première séance qui s'est tenue dans la *« Maison des juntes »* construite au siècle dernier près du chêne de Guernica. Les députés ont élu ensuite un membre du P.N.V., M. Juan José Pujana, comme président du Parlement. Ultérieurement, ils devront choisir la ville qui servira de siège définitif au Parlement et au gouvernement basques. Bien qu'elle ait été entièrement reconstruite, Guernica ne dispose pas, en effet, des bâtiments et de la place suffisante pour abriter de telles institutions. On pense que le choix se portera sur Vitoria, la capitale de l'Alava.

M. Carlos Garaicoechea, président du P.N.V. ainsi que du gouvernement provisoire — et qui sera vraisemblablement réélu à ce potse — a consulté ces dernières semaines les représentants des autres formations (à l'exception d'Herri Batasuna, qui refusait le dialogue), et il a confirmé son intention de former un gouvernement homogène constitué de membres de son parti ou de personnalités qui lui sont proches.

Il a également réaffirmé que le P.N.V. était prêt à revenir aux Cortès — d'où il s'est retiré au début de l'année — si le gouvernement madrilène donnait les garanties nécessaires quant à l'application du statut d'autonomie. La presse a annoncé qu'une négociation pourrait s'engager à ce sujet entre M. Garaicoechea et M. Adolfo Suarez ; mais l'entretien prévu entre les deux personnalités est repoussé de semaine en semaine. Un député du P.N.V., M. Marcos Vizcaya, s'est plaint de l'attentisme de la présidence. Il considère que le gouvernement de M. Suarez tente une fois de plus de biaiser face aux revendications basques.

CHARLES VANHECKE.

LE PARTI COMMUNISTE N'ASSISTERA PAS A LA CONFÉRENCE POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le parti communiste espagnol n'assistera pas à la conférence pour la paix et le désarmement que le P.C.F. a décidé d'organiser en avril, à Paris, conjointement avec le P.C. polonais.

Le P.C.E. estime que la conférence ne contribuera pas à rétablir le climat de détente rompu par l'occupation soviétique en Afghanistan et par les *« tentatives de l'impérialisme pour revenir à la guerre froide. »* Comme cette conférence réunira des P.C. d'Europe occidentale et orientale, dit-il, *« il en sortira une position conjointe avec les gouvernements intégrés dans le pacte de Varsovie »*, et la conférence aboutira donc à un *« alignement sur les positions que le pacte soutient en matière de sécurité européenne »*.

Le P.C. espagnol rappelle que sa politique en faveur de la paix consiste à chercher une troisième voie en dehors des blocs en présence, avec l'appui du plus large éventail politique possible : communistes, socialistes, chrétiens et progressistes. La réunion de Paris, dit-il, *« pourrait donner l'impression trompeuse qu'un accord sur les problèmes internationaux existe entre les partis communistes participants. Elle ne permettra pas un débat marxiste (...) sur de tels problèmes et sur les sérieuses divergences qui séparent certains partis communistes dans une série de domaines. »*

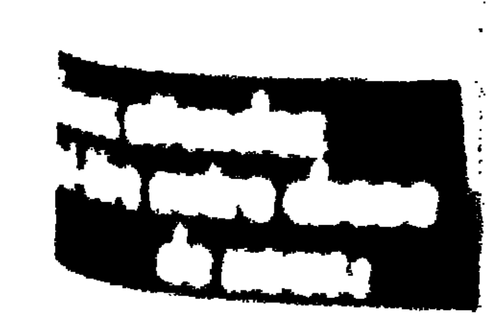
C. V.

A Bonn, MM. François-Poncet et Genscher se sont entretenus des difficultés européennes

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a fait, lundi 31 mars, un voyage éclair à Bonn, qui n'avait pas été annoncé à l'avance, pour s'entretenir avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher. Les deux ministres ont profité du temps qui leur était laissé par l'ajournement du conseil européen (précédemment fixé aux 31 mars et 1er avril) pour faire le point des questions européennes, et particulièrement des relations avec la Grande-Bretagne après la visite, la semaine dernière, du chancelier Schmidt et de M. Genscher à Londres.

Les deux ministres, a précisé le porte-parole du gouvernement de Bonn, se sont également entretenus du Proche-Orient et des relations Est-Ouest.

Au sujet des revendications budgétaires britanniques, écrit notre correspondant Jean Wetz, la position du gouvernement de Bonn reste qu'un règlement devrait — et c'est aussi la position française — englober l'ensemble des questions controversées. A Londres, le chancelier a tout au plus accordé à Mme Thatcher que les divers problèmes (budget, mouton, pêche, pétrole de la mer du Nord) devraient être discutés séparément ; toutefois, une décision dans ces domaines devrait intervenir en même temps, sinon le même jour, de façon que tous les membres de la Communauté soient *« également satisfaits »*.



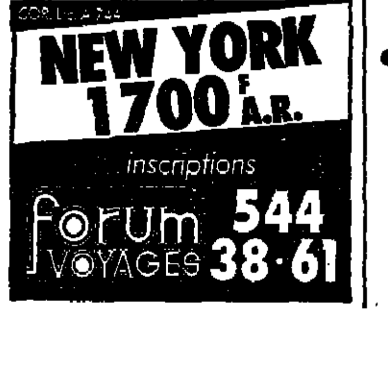
A TRAVERS LE MONDE

Madagascar

● VISITE DE M. MARCHAIS. — Le secrétaire général du P.C.F. a quitté Paris lundi 31 mars pour un séjour d'une semaine à Madagascar et au Mozambique. M. Marchais, qui est accompagné d'une délégation de son parti, séjournera jusqu'à vendredi à Antananarivo, où il aura de sentretiens avec le président Didier Ratsiraka et d'autres responsables malgaches. Il doit ensuite rencontrer au Mozambique — où il restera deux jours — le président Somora Machel.

Mali

● REPRISE DES COURS DANS L'ENSEIGNEMENT. — Les cours ont repris lundi 31 mars à Bamako dans les établissements d'enseignement supérieur et secondaire, à la suite de la décision annoncée samedi par le chef de l'Etat, le général Moussa Traore, de libérer les élèves et les professeurs appréhendés ces dernières semaines. La grève, déclenchée d'abord en novembre, avait rebondi le 18 mars, après la mort en détention du secrétaire général de l'UNEEM (Union nationale des élèves et étudiants du Mali) dissoute. — *(A.F.P.)*



Singapour

● « PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES ». — Le gouvernement singapourien a démenti, lundi 31 mars, un rapport d'Amnesty International dénonçant les mauvais traitements de prisonniers politiques et les détentions arbitraires sans jugement (*le Monde* du 6 février). Un communiqué officiel reconnaît que des *« pressions psychologiques »* sont utilisés durant les interrogatoires, mais affirme qu'il n'y a eu aucune violence. (...) *« Le gouvernement continuera à emprisonner toute personne qui assistera les communistes dans leur entreprise de subversion. »* — *(A.F.P., U.P.I.)*

Tunisie

● LES CONDAMNES A MORT DU COMMANDO SE POURVOIENT EN CASSATION. — Les treize Tunisiens condamnés à mort pour l'attaque de la ville de Gafsa se sont pourvu en cassation. La chambre spéciale de cassation de la Cour de sûreté de l'Etat dispose de deux semaines pour se prononcer sur ce pourvoi. Les avocats de certains des cinq membres du commando condamnés aux travaux forcés à perpétuité ont également décidé de se pourvoir en cassation. D'autre part, M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, évoquant *« le passé de luttes communes pour la défense de la personne humaine »*, a adressé à M. Habib Bourguiba un télégramme pour lui demander de sauvegarder la vie des condamnés de Gafsa.

Turquie

● PAS DE PRESIDENT. — Les neuvième et dixième tours de l'élection présidentielle se sont déroulés lundi 31 mars, à Ankara, sans qu'aucun membre du Parlement ne s'approche de la majorité absolue nécessaire pour être élu. La vague de violence ne connaît pas de trêve durant cette élection, et divers attentats ont fait cinq morts le même jour. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Le Monde

politique

LE P.S. ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'avant-garde et la démocratie

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, le député de la Nièvre et le député des Yvelines tiennent encore des propos assez différents parce qu'ils ne s'adressent pas au même auditoire. Le premier parle avant tout aux militants socialistes, qui choisiront finalement entre lui et son rival. Disposant chez eux d'une majorité encadrée par l'appareil qu'il contrôle, il s'efforce de la caresser dans le sens de l'idéologie pour la garder bien en main. Le second parle déjà aux citoyens qui trancheront entre M. Giscard d'Estaing et le candidat de la gauche, le jour du second tour. Seule cette stratégie de débordement par les ailes lui offre une chance de l'emporter. Les militants détestent qu'on essaie de les faire changer d'avis en mobilisant les électeurs. Mais ils ne pourront pas rester insensibles à la pression de ces derniers, si elle devient très forte.

L'état-major de François Mitterrand a beau mépriser les sondages, il ne peut empêcher que l'écho n'en résonne dans les sections. Il peut encore moins empêcher que l'évolution des citoyens ne soit perçue par les élus socialistes — parlementaires, conseillers généraux, conseillers municipaux — qui constituent un noyau de militants actifs et influents. Ceux-là comprennent mieux que les autres la nécessité pour une organisation politique de ne pas se replier sur elle-même, mais de s'ouvrir vers la nation. Pour conserver leur confiance, le premier secrétaire est obligé de ne plus considérer seulement les membres du parti, mais ses électeurs, ce qui le conduit à se rapprocher du discours de Rocard, qui sera de toute façon employé dans la campagne présidentielle.

∴

La bataille pour la candidature socialiste entre ainsi dans une phase nouvelle. Elle a semblé d'abord se dérouler sur le plan des stratégies et des projets politiques, mais elle a rapidement quitté ce terrain parce que le parti n'a plus qu'une seule stratégie et un seul projet disponibles, s'il veut conserver quelques chances de vaincre. Elle a failli prendre ensuite l'allure mesquine et désagréable d'une lutte de générations ou d'un affrontement entre une gauche traditionnelle et une gauche technicienne. Elle s'est finalement installée sur le terrain des structures, où elle incarne un conflit classique dans les partis socialistes : celui des militants, naturellement plus intransigeants et plus idéologues, et des électeurs, plus modérés et plus empiriques. Leur dialectique est féconde dans la mesure où les deux catégories restent unies, la première parvenant à entraîner plus ou moins la seconde sans perdre le contact avec elle.

Seul le CERES ne semble pas comprendre qu'un parti se *condamne à la décadence* si ce contact est rompu. Les militants d'un parti démocratique ne peuvent jouer leur rôle d'avant-garde qu'en ne s'éloignant pas trop des citoyens qu'ils veulent gagner à leur cause. Ils ne ressemblent pas à ceux du modèle *léniniste qui figurent une sorte* de clergé dépositaire d'une vérité dogmatique, chargé de la faire pénétrer dans l'esprit des fidèles, qui doivent s'y soumettre. Dans les périodes d'intégrisme, les organisations de ce type se soucient peu de perdre des suffrages, l'essentiel étant pour elles de garder intact le dépôt de la foi, en attendant une révolution qui conduirait à étendre sur toute la nation le système dictatorial jusqu'alors limité aux frontières du parti. Les socialistes n'ont pas les moyens ni l'envie de suivre cette voie. A s'y engager, ils *s'enliseraient* dans la décadence où Guy Mollet les a conduits voici vingt-cinq ans.

∴

Si les candidats à la présidence étaient désignés par des « primaires » comme aux Etats-Unis, Michel Rocard serait investi dans la situation présente, où François Mitterrand le serait par le vote des sections. Les choses peuvent évoluer d'un côté comme de l'autre, et chacun des compétiteurs espère qu'elles le feront en sa faveur. Mais les socialistes peuvent difficilement imposer par *un vote de leurs militants un* candidat moins apprécié par leurs électeurs. Son handicap serait alors trop difficile à remonter, surtout dans une bataille qui s'annonce rude en toute hypothèse. Une organisation démocratique se condamnerait à la défaite en mettant en contradiction son appareil intérieur et ses soutiens extérieurs. Les seconds doivent nécessairement l'emporter quand ils tiennent entre leurs mains le sort final de la personnalité que le premier leur propose. Est-il plus difficile à François Mitterrand de rallier les électeurs du parti qu'à Michel Rocard de rallier ses militants ? Le problème se pose en ces termes, étant donné qu'aucun candidat socialiste ne peut espérer la victoire s'il ne rallie pas les deux. L'aptitude à résoudre cette quadrature du *cercle peut constituer finalement* un bon test de la capacité à diriger la nation.

MAURICE DUVERGER.

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a déclaré, dimanche 30 mars, sur R.T.L., que, si M. Rocard était candidat à l'élection présidentielle, *« il représenterait le mouvement »*. *« Les gaullistes marqués par la volonté de progrès seront intéressés par une chance de progrès »*, a-t-il dit.

LE SOUTIEN DE M. MAUROY A M. ROCARD CONTINUE A PROVOQUER DES REMOUS

A la suite du soutien apporté par M. Pierre Mauroy à la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle en cas de primaires au sein du P.S. (*le Monde* du 1er avril), M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, lundi 31 mars sur TF 1, qu'il appartenait aux militants de choisir le candidat socialiste et que des procédures étaient prévues à cet effet. Ce choix n'appartient pas à tel ou tel responsable, a-t-il précisé, et *« le calendrier de cette procédure doit être fixé à la fin du mois d'avril »*. *« Tout ce qui vient avant*, a indiqué le député de Seine-Maritime, *est prématuré, et tout ce qui donne le sentiment de division, comme les appels de tel ou tel sur les ondes ou à la télévision, est inopportun. » « Il n'est pas bon*, a-t-il ajouté, *que le P.S. s'occupe avant tout de ses affaires internes. Le meilleur candidat sera le candidat de l'unité, et chacun sait que jusqu'ici la meilleure garantie de l'unité est François Mitterrand. »*

Interrogé également sur TF 1, M. Mauroy avait souligné auparavant que *« si le P.S. pouvait obtenir le seuil de 30 % des électeurs, le paysage politique français pourrait se dégager »*.

Répondant, lundi à Toulouse, à une question de Sud-Radio sur la prise de position de M. Mauroy en faveur de M. Rocard, M. Alain Savary, président du conseil régional Midi-Pyrénées, a indiqué de son côté : *« Ce n'est pas le moment de parler de cela, mais la déclaration de Pierre Mauroy correspond au bon sens. »*

La fédération socialiste de l'Isère, à laquelle appartient M. Louis Mermaz, député, président du comité directeur du P.S., a adopté par 62 voix, 14 abstentions et 1 refus de prendre part au vote, un texte déclarant : *« Le premier secrétaire du parti socialiste, François Mitterrand, est celui qui exprime de la façon la plus efficace les positions du parti et il est le mieux placé pour le conduire, le moment venu, à la victoire. »* Elle souhaite que, *« dans le cadre du calendrier qu'arrêtera prochainement le parti, François Mitterrand soit candidat »*.

● *Le Front national gagne un procès contre des militants socialistes.* — La onzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre a condamné, jeudi 27 mars, pour diffamation envers le Front national, deux responsables de la section socialiste de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), MM. Gérard Tolla et Jean Giroud, chacun à 2 000 francs d'amende avec sursis et solidairement à 3 000 francs de dommages-intérêts, ainsi qu'à la parution du jugement dans le journal *les Nouvelles des Hauts-de-Seine*. Ces deux responsables avaient, lors du cinquième congrès *du Front national, les 11 et 12 novembre 1978*, à Rueil-Malmaison (*le Monde* du 14 novembre 1978), diffusé un tract dans lequel ils accusaient le Front national de faire l'*« apologie du génocide juif, de l'apartheid, des régimes fasciste et nazi ainsi que d'attentats racistes et de tortures à l'encontre des travailleurs immigrés »*.



L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES POMPIDOU

POINT DE VUE

La mémoire falsifiée

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

IL est mort il y a six ans, et son testament en conseil des ministres du 27 mars 1974 portait sur la prétention travailliste de renégocier l'adhésion britannique au traité de Rome. L'anniversaire est aujourd'hui *exemplaire*, autant sur le fond diplomatique que sur le passé, en succession du général de Gaulle sans arrêt ressuscité par un livre ou par une échéance électorale.

Georges Pompidou, premier ministre pendant six ans, négociateur intime des accords préludant à l'indépendance algérienne, coordonnateur des mesures économiques de l'automne de 1958, pouvait soutenir la querelle de légitimité si on la plaçait non sur le plan de suffrage universel mais sur celui des titres à la confidence et à la fidélité. Malgré mai 1968, malgré les divergences de vue sur la participation (1) — je ne sais ce que c'est, disait-il au général de Gaulle lors de leur dernier entretien ès qualités, le 5 juillet 1968, — malgré les déclarations de Rome et de Genève, il restait et reste que personne n'a mieux connu et davantage pénétré l'intimité du processus de décision du général de Gaulle que Georges Pompidou. Ce qui rend -on doute dans la dernière année du règne du général assurément plus peccamineux, mais qui témoigne aussi d'une communion spirituelle, malgré les évidentes différences de tempérament (2).

Mort le successeur du général de Gaulle et le prédécesseur de M. Giscard d'Estaing il est de bon sens et ce devrait être de morale politique élémentaire que d'affirmer contre toutes les usurpations actuelles au R.P.R. ou à l'Elysée que l'héritage du général de Gaulle appartient soit à tous les Français (donc à aucun homme ou groupement politique en particulier), soit à sa famille, dont le chef est aujourd'hui le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, soit concurremment, ce dont trancherait seule une élection au suffrage universel, en 1981 ou plus tard.

L'attention prêtée à M. Giscard d'Estaing, il faut l'espérer à tort, d'exposer à l'Elysée les portraits de ses prédécesseurs *introduisant au* sien : forêt de mains tendues vers lui sur fond d'abeilles, de lys et de croix de Lorraine (3) comme en une synthèse décisive qu'incarnerait le descendant par la main gauche de Louis XV, fait davantage songer à l'enflure de Félix Faure « *président-soleil* » (4) qu'à l'exercice *révocable* d'un mandat républicain.

∴

La seconde leçon est d'ordre diplomatique. Le défi qu'eut à relever Georges Pompidou — une fois dissipées dans l'amertume les illusions électorales du sommet de La Haye et du référendum de 1972 et les protestations de bonne foi et de longévité au pouvoir de M. Heath — était planétaire. A la racine, il s'agissait des accords de Moscou de 1972 et donc de la prétention américaine de régionaliser, donc de marginaliser, l'Europe même unie; le pétrole, on le sait aujourd'hui (4), fut au départ bien plus une ultime manœuvre d'outre-Atlantique qu'une révolte du tiers-monde. Au contraire de son successeur — qui a publié tout et son contraire sur l'Afghanistan, sur le Proche-Orient, sur le Centrafrique, sur la récession économique, et qui agit de même au Sahara occidental, au Tchad ou vis-à-vis de l'Angleterre ou à propos des procédures de décision à Bruxelles, — Georges Pompidou fixa à Reykjavik et à Pékin le cap dont il ne démordit pas. Europe ou pas, la France ménageant les formes — Michel Jobert dut de la sorte *aller à Washington en février* 1974 — ne céderait pas. Nouvelle rédaction d'une charte atlantique, dialogue Nord-Sud, identité européenne furent frappés fortement, mais si tard, que le métal coulait encore quand le destin marqua le 2 avril.

Portant ses contradictions comme une croix, Georges Pompidou, pour habile et matois qu'il fut, pour enfant de la terre épaté par la grande ville qu'il serait toujours, avait pour lui une évidente sincérité dont quotidiennement témoigne sa sensibilité à la critique, qu'il sentait fondamentale, d'être ou de ne pas être fidèle en esprit à la ligne de son prédécesseur. Ce serait peut-être aujourd'hui le critère d'une certaine continuité que cette sensibilité-là, bien différente de l'assurance de certains qui *monopolisent le discours dans l'Etat* ou dans leur parti et qui, d'une citation ou d'un adjectif, font pour aujourd'hui et pour 1981 le paravent de leurs improvisations et de leurs indécisions.

D'entrée de jeu dans sa campagne présidentielle, Georges Pompidou avait su dire : je ne suis pas le général de Gaulle, et quand plurent les allusions et les révélations sur ses partisans ou sur le financement de sa propre élection (M. Poniatowski, si pur aujourd'hui, était pour quelque chose déjà dans ce souci de moralité...), il ne chercha pas à faire croire au lèse-majesté ou à une quelconque tentative de discréditer la France, l'Etat et bien des grandes idées à travers sa personne. Il répondit sur le fond, et personne ne faisait fortune ou carrière dans la banque ou outre-mer sous son nom de famille. Il avait peut-être le physique rassurant d'un Louis-Philippe, il ne prêcha pourtant pas le juste milieu et sut finalement s'engager tant dans les législatives de 1973, qu'il gagna contre une gauche solidement unie, que dans une donne internationale dont il eut le mérite de discerner qu'elle était décisive en termes d'indépendance nationale.

Dans le même temps, au cours d'un safari kényan, se nouait l'amitié de deux ministres des finances fondée sur un renoncement monétaire qui à l'époque, mais plus aujourd'hui, arrangeait l'Allemagne. Amitié qui sidéra jusqu'aux membres de l'ambassade rue de Lille. Tandis que Georges Pompidou mourait, Valéry, en chandail, accueillait Helmut rue de Rivoli. Bientôt viendrait l'ambassadeur soviétique. Le temps de la propagande avait commencé et celui d'un nouveau septennat. Quand se dissipera fatalement un jour l'emprise quotidienne du présent, il semblera peut-être que c'était *celui du quotidien et de la faiblesse*. Alors sera revenu le sens des perspectives, pourtant si naturel aux Français. A sa place, aux côtés du général de Gaulle, Georges Pompidou y gagnera. Il ne gouvernait pas pour la montre, et ses erreurs furent celles — sincères — d'un homme de la terre, parfois trompé par l'avance ou le retard d'une saison.

(1) Louis Vallon, *l'Anti-de Gaulle*, éditions du Seuil.
(2) Michel Jobert, *l'Autre Regard*, éditions Grasset.
(3) Esquisse de Jean-Denis Maillart, publié par *Point de vue - Images du monde*.
(4) Philippe de Saint-Robert, *Dieu que la crise est jolie*, éditions Ramsay.

UNE ÉTUDE DE FRANÇOISE DECAUMONT

Le présidentialisme français

Six ans après le décès de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, on peut s'interroger sur la contribution de celui-ci au fonctionnement des institutions de la Ve République. L'ouvrage d'une universitaire, Françoise Decaumont, intitulé : *la Présidence de Georges Pompidou - Essai sur le régime présidentialiste français*, se propose d'y répondre en soulignant l'action décisive du second président de la Ve République dans l'assise du régime.

L'auteur étudie les mécanismes du pouvoir dans les pays du tiers-monde et relève des affinités techniques certaines avec ceux de la Ve République résultant, pour une large part, de la juxtaposition d'un système parlementaire et d'un système présidentiel. Cependant, le contexte sociologique, économique et surtout idéologique confère au présidentialisme, dans ces pays, des traits particuliers. Il y aurait donc, selon Françoise Decaumont, un présidentialisme démocratique sur le modèle de la Ve République et un présidentialisme autoritaire, comme en témoigne son application, avec des variantes en Afrique noire et en Amérique latine.

∴

En fait, si, durant plusieurs années, hommes politiques et juristes se sont montrés réticents à utiliser ce vocable, c'est parce que l'expression était entachée d'une *« coloration péjorative »*. Georges Pompidou lui-*même ne qualifiait-il pas la* Ve République de *« régime bâtard »* ? *« Les « corniauds »*, écrivait-il sous une forme imagée dans *le Nœud gordien, sont souvent plus intelligents que les chiens de pure race. »* En effet, il faut attendre 1974 pour que, de la bouche même de l'actuel chef de l'Etat, la Ve République s'affiche officiellement présidentialiste.

C'est l'apport essentiel de Françoise Decaumont qui, levant certains tabous, démontre que, à côté des catégories classiques, le présidentialisme a droit de cité dans la typologie moderne : *« Le président français tire son autorité du suffrage populaire et de l'appui constant de la majorité parlementaire ! Tous les pouvoirs, qui semblent enchevêtrés, sont, en réalité, fortement hiérarchisés, de sorte que le système fonctionne en circuit fermé. »* Régime finalisé, le présidentialisme *est avant tout au service* du chef de l'Etat. En bonne logique, l'auteur range la République pompidolienne sous cette rubrique.

L'avènement de Georges Pompidou à la tête de l'Etat, le 15 juin 1969, libère le régime, qui passe de la phase personnelle à la phase institutionnelle. *A cet égard, il apporte* la preuve que les institutions, qui reposaient jusque-là sur le prestige d'un homme, peuvent désormais fonctionner avec un personnel politique ordinaire.

Sans doute la situation de Georges Pompidou est-elle particulière. Par *son tempérament et son expérience*, il occupe l'ensemble de l'espace politique. L'auteur met parfaitement en évidence les domaines d'élection de Georges Pompidou qui l'ont conduit, aidé par son entourage immédiat, à exercer une emprise constante sur l'activité gouvernementale, ainsi que l'atteste le départ de M. Jacques Chaban-Delmas, le 5 juillet 1972.

∴

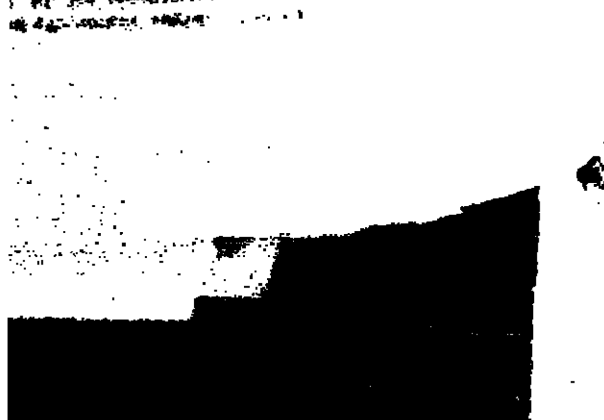
Mais une investiture pour sept ans ne risque-t-elle pas d'être usée avant son terme ? Il semble bien que Georges Pompidou en ait eu le sentiment. La réalité européenne, longtemps mise en sommeil, réapparaît le 23 avril 1972, par le biais du référendum dont la démarche plébiscitaire n'est pas absente de l'esprit du chef de l'Etat. De l'aveu même de l'intéressé, il s'agit d' *« une sorte d'élection présidentielle renouvelée »*. Assurément, le référendum constitue un correctif à la durée du mandat présidentiel jugée excessive, d'où le projet de réduire celui-ci à cinq ans. En dotant le chef de l'Etat d'un souffle populaire plus fréquent, on rajeunit l'investiture d'autant. *« Aussi près du peuple que les députés »*, le chef de l'Etat verrait son autorité *renforcée, notamment en cas de dissociation* de majorités. Mais la réforme du quinquennat votée par les deux Assemblées, à une étroite majorité, suscite peu d'enthousiasme en raison des événements internationaux qui ont, à l'automne 1973, détourné l'attention des parlementaires.

« Ma réforme du septennat, confesse le chef de l'Etat, *est morte dans le Sinaï. »* Pourtant, poursuit l'auteur, Georges Pompidou a été *« un homme heureux en politique »*. Fait sans précédent, sous la Ve République, il peut s'appuyer sans défaillance ou presque sur une majorité qu'il a lui-même créée et façonnée et dont le maintien est une condition essentielle au bon fonctionnement du présidentialisme. Chef incontesté du parti majoritaire, celui-ci est maintenu sous l'étroite férule du chef de l'Etat.

Les développements heurtés que connaît la Ve République depuis 1976, permet d'affiner la notion. Selon les forces en présence, au plan parlementaire, il y a une pratique maximaliste ou minimaliste du présidentialisme qui veut que la fonction présidentielle oscille entre ces deux pôles sans que l'essence du régime soit par là même affectée. Avec le *recul du temps, le mandat de Georges Pompidou* donne l'impression d'un modèle cohérent, à telle enseigne que l'auteur est tenté de le considérer comme la période « classique » de la Ve République.

L'ouvrage de Françoise Decaumont est une réflexion, un peu universitaire et sereine, sur les institutions de la Ve République en l'absence de toute polémique, mais également sans complaisance. Il vient combler opportunément un vide dans le genre. — A. P.

(*) *La Présidence de Georges Pompidou - Essai sur le régime présidentialiste français*, 302 pages, éditions Economica, environ 75 F.



POLITIQUE

La polémique sur la présence de M. Marchais à Moscou en 1955

Le P.C. va répliquer au « Matin de Paris »

Le parti communiste devait répondre, mardi 1er avril dans l'après-midi, aux affirmations du « Matin de Paris », qui, s'appuyant sur le témoignage d'un ancien responsable du P.C.F., Bernard Jourd'hui, soutient que M. Georges Marchais avait suivi les cours de l'Ecole supérieure des cadres du P.C. soviétique, à Moscou, de septembre à novembre 1955. La direction du P.C.F. ne paraissait pas envisager de faire porter sa réponse sur la valeur du témoignage de Bernard Jourd'hui, mais plutôt de faire état de documents établissant que ni M. Marchais ni Bernard Jourd'hui ne quittèrent Paris à l'automne 1955.

Le Matin de Paris précise, mardi 1er avril, l'origine des informations qu'il avait publiées sur le séjour que M. Georges Marchais aurait fait à l'Ecole supérieure des cadres du P.C. soviétique, à l'automne 1955. Le P.C.F. avait cité plusieurs documents et témoignages tendant à établir que M. Marchais n'avait pas quitté Paris dans cette période (*le Monde* du 18 au 23-24 mars). *Le Matin* indique à présent que Bernard Jourd'hui, ancien député, ancien secrétaire de la Fédération de Paris du P.C.F., décédé en novembre dernier, avait enregistré sur bandes magnétiques ses souvenirs de vie militante. Il évoque, parmi ces souvenirs, indique *le Matin*, « *son séjour à l'Ecole des cadres de Moscou, fin 1955, en compagnie de Georges Marchais, avec lequel il partageait sa chambre* ».

Bernard Jourd'hui, avait enregistré ses souvenirs afin qu'ils servent de base documentaire à un travail universitaire que devait accomplir un de ses amis, M. Serge Averbouh. Sa veuve, Mme Yvonne Jourd'hui, avait précisé qu'elle entendait garder la maîtrise de la publication de ce témoignage, consigné bien avant et indépendamment de toute polémique sur cette période du passé de M. Marchais (*le Monde* du 21 mars). *Le Matin* indique que la transcription de la bande magnétique concernant le séjour de Bernard Jourd'hui à Moscou « *sera publiée prochainement* ».

Le Matin cite, d'autre part, le témoignage de deux anciens membres du P.C.F., MM. Roger Pannequin et Pierre Barnley, devant lesquels Bernard Jourd'hui avait évoqué, au cours d'un déjeuner, le 13 juin 1979, son séjour à l'Ecole des cadres du P.C. soviétique, en mentionnant la présence de M. Marchais. Dans *Libération*, M. Philippe Robrieux, qui avait également fait état du témoignage de Bernard Jourd'hui et qu'une polémique avait opposé, dans *le Monde*, à M. René Andrieu, directeur de *l'Humanité* (*le Monde* des 21, 23-24, 27 et 29 mars), indique qu'il maintient « *intégralement* » ses déclarations « *sur le séjour de Georges Marchais à Moscou à l'automne 1955* », réitère sa demande de pouvoir consulter les documents cités par *l'Humanité*.

Le quotidien du P.C.F. avait notamment rapporté plusieurs témoignages, dont celui de la première épouse de Bernard Jourd'hui, affirmant que celui-ci ne s'était pas rendu à Moscou en 1955 (*le Monde* du 22 et daté 23-24 mars).

Enfin, *le Matin* indique que l'hebdomadaire de la C.G.T. parisienne, *le Travailleur parisien*, qui rendait compte, dans son numéro du 5 décembre 1955, du congrès de l'Union des syndicats de la Seine, tenu du 24 au 27 novembre 1955, et auquel M. Marchais avait assisté, selon le P.C.F., en tant que membre du bureau, ne porte aucune trace de la présence du futur secrétaire général du P.C.F. à ce congrès.

M. FISZBIN JUGE « DÉPLORABLE » LA MISE A L'INDEX DE SON LIVRE

M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., a rendu publique, lundi 31 mars, une déclaration répondant à la résolution du comité fédéral parisien qui condamnait la parution de son livre, *Les bouches s'ouvrent* (1). M. Fiszbin indique que « *dans son principe même, la démarche qui consiste à engager une instance dirigeante du parti à juger un livre et à le mettre à l'index lui semble tout à fait déplorable* ». « *Elle contredit*, dit-il, *les orientations de notre politique, qui se réclame de la rigueur, de la vérité, de la transparence dans le combat de classes et exige la confrontation d'idées entre communistes.* »

L'ancien responsable parisien constate qu'aucun des faits qu'il a exposés dans son livre n'est contesté par le comité fédéral. « *Mon récit se trouve, par là-même, implicitement confirmé* », souligne-t-il. M. Fiszbin ajoute : « *Le seul argument utilisé pour discréditer le contenu de ce livre consiste, sous prétexte qu'on n'y trouve pas le très long rapport que j'ai présenté devant le bureau politique le 11 janvier 1979, à me reprocher de vouloir évacuer le fond du débat. Or, je publie intégralement la lettre du bureau politique du 15 janvier, qui contient précisément le résumé de ce rapport, fait par la direction du parti elle-même.* »

M. Fiszbin observe que le comité fédéral ne cite aucun exemple des « *désaccords politiques nombreux et sérieux* » qu'il reproche à son ancien secrétaire. Celui-ci affirme : « *J'ai exprimé mon opinion en toute clarté dans mon livre : je suis d'accord avec la politique définie par les vingt-deuxième et vingt-troisième congrès de mon parti. Je considère que le désaveu de l'ancienne direction fédérale était injustifié et erroné. J'ai une opinion critique sur la manière dont la direction met en œuvre certains aspects de notre politique. Rien de plus, rien de moins.* »

M. Fiszbin conclut : « *L'affaire de Paris a mis en lumière le chemin qui reste à parcourir pour nous doter du parti de notre politique. Le livre que je me suis résolu à publier après un long silence n'a pas d'autre objet que d'y contribuer.* »

(1) Cette résolution a été adoptée par le comité fédéral, le 28 mars, par soixante douze voix (et non soixante et onze, comme indiqué par erreur dans *le Monde* daté 30-31 mars) contre quatorze et une abstention (voir les extraits de ce texte dans *le Monde* du 1er avril).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Questions juives

L'autodétermination du peuple palestinien proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de son voyage en Jordanie et dans la péninsule Arabique a fait l'effet d'une douche froide dans la communauté juive de France. Mais les remous sont aussi sensibles dans les milieux politiques.

Evoquant les divergences qui se manifestent sur cette question au sein de l'U.D.F. et du R.P.R., Claude Jacquemar (enquête de Christine Orion) écrit dans *VALEURS ACTUELLES* : « *Le délégué général de l'U.D.F., M. Michel Pinton, qui ne travaille que sur ordinateur* [a conclu] : « *La position de M. Giscard d'Estaing sur le Proche-Orient ne devrait pas lui faire perdre plus de 0,5 % des voix juives.* » Il rapporte l'avis opposé de M. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R. de Paris, qui dit : « *Il y a en France quatre cent mille électeurs juifs. En 1974, au second tour, ils ont voté à égalité pour Giscard et Mitterrand. En 1981, ceux qui ont voté Mitterrand continueront de voter à gauche. Ceux qui avaient voté Giscard ne lui apporteront plus leur voix.* »

Après avoir constaté que les réactions aux propos du chef de l'Etat sont, d'une part, une « *solidarité retrouvée chez les Français juifs* », de l'autre, des « *nuances dans la gêne pour certains hommes politiques de la majorité présidentielle* », Alain de Penanster, avec Sylvie Pierre-Brossolette affirment dans *L'EXPRESS* : « *Il n'y a pas en France de « vote juif » unanime. Mais, en 1969, de Gaulle s'était aliéné des voix parce qu'il avait parlé du « peuple sûr de lui et dominateur » et ironisé : « Alors Pompidou, vos juifs piaillent... »* Ils rappellent les mises en garde prononcées par certains U.D.F., lors de leur récent congrès d'Orléans, et ils notent : « *Comment concilier alors convictions personnelles, intérêts électoraux et loyauté envers Giscard ? Jean Lecanuet a tenté de s'en tirer en inventant la formule les « amitiés parallèles ». Elle évoque trop les fameuses « convergences parallèles » de la politique italienne. Et n'a convaincu que ceux qui se rappellent un Jean Lecanuet ardent défenseur d'Israël. Roger Chinaud, lui, a réussi une acrobatie : se faire acclamer en demandant à la fois la reconnaissance des droits des Palestiniens à l'autodétermination et la suppression de l'article 19 de la charte de l'O.L.P., qui nie l'existence de l'Etat hébreu (...). Au passage, une surprise. Il a proposé qu'une délégation de parlementaires U.D.F. fasse bientôt une double visite aux dirigeants d'Israël et à ceux de l'O.L.P. Acclamations. Les radicaux, eux, Bariani en tête, n'iront qu'en Israël. Pour participer aux fêtes du trente-deuxième anniversaire de la proclamation de l'Etat juif. Mais les habiletés parlementaires peuvent-elles rassurer une communauté inquiète ?* »

Dans *LE POINT*, qui consacre sa couverture à « *Giscard, Israël et les juifs* », Michel Colomes assure que M. Giscard d'Estaing « *ne risque pas, à l'élection présidentielle de 1981, les mésaventures de Jimmy Carter, désavoué par l'électorat juif de New-York aux élections primaires de la métropole américaine !* ».

Rassemblement

Dans le même hebdomadaire, Claude Bonjean (et les correspondants du *POINT* en province) se demande si la communauté juive est sur le point de se résigner à se constituer en groupe de pression. Après avoir relaté que « *cette communauté se caractérise par une extraordinaire diversité* », mais que « *ses divergences s'estompent dès lors que l'existence d'Israël paraît en danger* », il relève : « *Les déclarations de V.G.E. ont donc rassemblé au lieu de diviser. Paradoxalement, elles ont aussi accentué le malaise dont souffre la communauté, et qui tient à la conjugaison de deux facteurs : l'éclosion d'un judaïsme plus vivant, mieux affirmé, et le vieillissement des institutions qui le représentent.* »

Toujours dans *LE POINT*, Michèle Cotta remarque qu'il n'y a « *pas un parti, pas un mouvement politique, qui ne soit embarrassé par les déclarations présidentielles* ». Après les avoir analysées, elle affirme : « *Le président de la République ne s'émeut guère devant le désarroi, les divisions ou les tentatives de récupération qui traversent les partis politiques. Il est plus sensible aux télégrammes des R.P.R. qui l'ont assuré de leur soutien qu'aux ronchonnements du mouvement qui le soutient. Aux conseillers de l'Elysée qui s'inquiètent des conséquences électorales du discours d'Amman, il répond d'un haussement d'épaules. Ce n'est pas qu'il dédaigne les suffrages. Il compte même faire bientôt un geste en direction des israélites, mais pressent la complexité des sentiments des Français sur le problème palestinien. Et il compte sur la séduction de sa politique étrangère à l'égard d'une partie de l'opposition pour qu'elle vienne grossir les rangs de ses partisans en 1981.* »

Pour Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), « *l'attitude de certaines organisations juives, qui dépassent le cadre confessionnel et culturel, est de nature à réveiller l'antisémitisme, ce qu'aucun juif de France ne souhaite* ». Il ajoute : « *Notre pays ne saurait, bien sûr, collaborer en aucune façon à la destruction de l'Etat d'Israël. Mais il n'est pas tenu d'avaliser toutes ses prétentions, par exemple l'installation de colonies juives en Cisjordanie. Des Français, qu'ils soient juifs ou non, ne peuvent juger la politique extérieure de leur gouvernement qu'en fonction des intérêts français, du rayonnement français et de la contribution que notre pays se doit d'apporter à la paix dans le monde. Cette politique ne saurait être dans la dépendance d'un quelconque « lobby », juif aussi bien qu'arabe, soviétique aussi bien qu'américain. La République est, hélas ! le plus souvent le règne de l'étranger !* »

Dans le dossier que *LES NOUVELLES LITTERAIRES* consacrent à l'« *explosion du roman juif* », Jean-François Kahn estime que la menace d'un vote massif d'hostilité de la communauté juive lors de l'élection présidentielle « *n'est pas très sérieuse* » : premièrement, « *parce qu'il n'y a pas et qu'il ne peut sans doute pas y avoir en France de vote communautaire semblable à celui qui fait trembler les candidats américains. Et peut-être est-ce mieux ainsi* », deuxièmement, « *parce que M. Giscard d'Estaing n'a fait que répéter de façon spectaculaire et pour des raisons certes mercantiles les thèses qui sont celles du gouvernement français depuis une bonne dizaine d'années* » ; troisièmement, « *parce que cette position française n'est pas tellement différente de celle de nos partenaires occidentaux* » et que (...) « *la majorité de l'intelligence juive française était favorable au principe du droit des Palestiniens à l'autodétermination* ».

« Les chemins de la paix sont plus sûrs que ceux du conflit »

Jean Daniel explique dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : c'est l'attitude de la France faite de « *réserve condescendante* » lors de la rencontre Begin-Sadate, d'incrédulité lors de la réunion de Camp David, qui est reprochée au chef de l'Etat par les Français juifs. Il conclut : « *Il n'y aura pas de véritables accords sans une reconnaissance mutuelle des Israéliens et des Palestiniens, les uns par les autres. Nous n'en sommes pas là et il faut le déplorer. Mais, pour y arriver, les chemins de la paix nous paraissent plus sûrs que ceux du conflit.* » Dans le même hebdomadaire, Josette Alia explique « *la riposte des juifs de France* » et comment « *le premier résultat de la tournée arabe de M. Giscard d'Estaing aura été de rassembler contre sa politique les sept cent mille membres d'une communauté divisée comme la France elle-même* ».

Sous la plume de Jacquot Grunewald, on peut lire dans *TRIBUNE JUIVE-HEBDO* :

« *Il faut d'abord que, sur le principe du vote-sanction, la communauté juive de France puisse d'une manière ou d'une autre se prononcer. En attendant, il importe que le CRIF manifeste sans répit son autorité. Certes, le CRIF n'est pas avare de communiqués. Le fait qu'il ait été reçu, du jour au lendemain, par le premier ministre est à mettre à son actif et à son audience.*

» *Mais peut-on suggérer aujourd'hui qu'il veuille se départir de sa timidité, et qu'il agisse en tous lieux comme le représentant dûment mandaté des institutions juives de France ?*

» *De ce point de vue, il faut regretter qu'à la sortie de Matignon les représentants du CRIF n'aient pas profité de l'intérêt que les journalistes témoignaient à leur démarche pour faire, devant les micros des radios et les caméras de télévision, les déclarations d'extrême fermeté qu'ils étaient en droit de rendre publiques. De la même manière peut-on regretter que toutes les occasions n'aient pas été saisies, alors que l'émotion ou en tout cas l'intérêt de l'opinion publique étaient éveillés, lors du voyage arabe de M. Giscard d'Estaing, et que des médias sollicitaient — mais en vain — des déclarations officielles du judaïsme français pour expliquer la nocivité des initiatives unilatérales prises par le président de la République. Plus que jamais la nomination d'un porte-parole du CRIF nous paraît à l'ordre du jour.* »

Certes, toute organisation a besoin d'un « porte-parole », reste à définir la nature de la parole à porter. — A. Ch.

M. BERNARD PONS EN VOYAGE EN GUADELOUPE

Le R.P.R. demande la mise en œuvre d'un « plan d'urgence pour les Antilles »

M. Bernard Pons est arrivé lundi après-midi 31 mars en Guadeloupe où il se propose d'examiner, pendant trois jours, à l'occasion d'un congrès régional du R.P.R., les problèmes politiques, économiques et sociaux du département.

Le secrétaire général du mouvement gaulliste doit également se rendre en Martinique, les 3 et 4 mai.

Le R.P.R. demande la mise en œuvre d'un « *plan d'urgence pour les Antilles* ». M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission du R.P.R. pour les DOM, écrivait à ce sujet dans *la Lettre de la Nation* du 24 mars : « *Les élus R.P.R. avaient demandé, d'une part, la restauration de la paix civile, la protection des libertés ; le gouvernement les a entendus. Mais ils avaient réclamé aussi, et surtout, que soit mis rapidement un terme aux disparités des régimes sociaux — par une élévation immédiate et progressive du SMIC et de l'allocation-chômage, — ainsi qu'aux inégalités dans l'exploitation économique des Antilles : aucune des promesses faites n'a été tenue. Or c'est la paix sociale qui est la condition de la paix civile et non l'inverse.* »

La formation de M. Chirac préconise d'abord une réforme des structures économiques des deux départements antillais, afin de « *faire de la Martinique et de la Guadeloupe des sociétés de production* », alors que jusqu'à présent les produits consommés ou vendus sur place sont pour la plupart importés de métropole.

Le R.P.R. réclame également un « *vrai plan agricole* », prévoyant notamment une restructuration de l'industrie sucrière, le développement de l'irrigation et une réforme foncière.

A son arrivée à Pointe-à-Pitre, M. Pons a indiqué que les conclusions du congrès guadeloupéen du R.P.R. seront ensuite examinées, à Paris, par M. Chirac et les présidents des groupes R.P.R. de l'Assemblée nationale et du Sénat pour aboutir, vraisemblablement, à quelques propositions de loi.

Polémique entre giscardiens et gaullistes

Le voyage de M. Pons aux Antilles survient dans un contexte de crise au sein de la majorité. A la suite de l'insuccès du candidat de l'U.D.F. à l'élection cantonale partielle de Fort-de-France, une vive polémique oppose, à la Martinique, les giscardiens et les gaullistes (*le Monde* du 1er avril) alors que les récentes initiatives de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avaient momentanément décrispé les relations entre les deux courants locaux de la majorité.

Répondant aux propos tenus dimanche soir 30 mars, à Fort-de-France, par M. Joë Sainte-Rose, secrétaire départemental du P.R., battu par M. Claude Lise, candidat du mouvement autonomiste, M. Didier Julia a déclaré, lundi : « *L'U.D.F. s'attaque sans cesse au R.P.R., utilisant même des procédés qui dépassent le raisonnable. Le R.P.R. avait proposé à ses alliés de la majorité une stratégie d'union autour du docteur Stephen Bagoé, qui apparaissait le mieux placé pour enlever ce siège au P.P.M. L'U.D.F., en la personne de M. Joë Sainte-Rose, a refusé cette union.*

» *Les intérêts vitaux vont apparaître avec la poursuite systématique de la politique actuelle, conduite par M. Paul Dijoud au sein du gouvernement. Dans l'intérêt des milieux économiques, dans l'intérêt des travailleurs, dans l'intérêt des fonctionnaires, le R.P.R. s'en démarque et appelle à l'unité des Martiniquais, dont l'exigence est encore plus évidente qu'en tout autre département français.* »

Après le rassemblement du Bourget

« LA LETTRE DE LA NATION » : des chimères vendues aux jeunes.

L'éditorialiste de *la Lettre de la Nation* se déclare choqué par cette phrase du discours aux jeunes prononcé le 29 mars par M. Giscard d'Estaing :

« *Il convient d'agir pour que la France économique et sociale soit pour une fois au rendez-vous de l'avenir* ». Pierre Charpy écrit : « *Elle n'y a donc jamais été quand Valéry Giscard d'Estaing était ministre des finances du général de Gaulle et de Georges Pompidou ? Pourquoi n'a-t-il donc pas dénoncé à l'époque le rendez-vous manqué ? Pourquoi fait-il tant d'efforts aujourd'hui pour convaincre les Français qu'il œuvre dans la droite ligne de ses prédécesseurs ?*

» *Subtil électoraliste comme il est, Valéry Giscard d'Estaing devrait faire attention à ne pas mélanger les langages, celui de la « page blanche » et de l'« ère nouvelle » qu'il tenait au début de son septennat dans l'illusion de changer de majorité, celui de la continuité qu'il tient depuis qu'il sait sa réélection suspendue au choix de l'électorat gaulliste. (...)*

» *Qu'a-t-il vendu aux jeunes, samedi, sinon des chimères ? L'énergie solaire ? Pour le bronzage sans doute, puisqu'il dit lui-même qu'il n'y a pas grand-chose à en attendre avant la fin du siècle. Des facilités aux jeunes agriculteurs pour acheter des terres ? Justement, le gouvernement vient de déposer un projet de loi qui en augmente le prix.*

» *Le bilan du septennat pourrait être amusant sous forme de jeu : « Qui a dit cela ? Qui a dit le contraire ? » Mais le solde sera triste pour tout le monde.* »

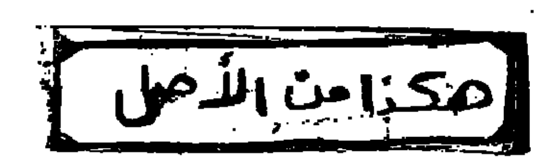
Le CRIF veut mobiliser l'opinion juive contre la politique du gouvernement français

M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), vient d'adresser un message, à la veille de la fête de Pessah (pâques juives), dans lequel il appelle les juifs de France à « *se mobiliser* » contre « *tout projet politique favorisant le camp arabe du refus au détriment des intérêts vitaux d'Israël* ». Dans ce message, le président du CRIF évoque la prochaine célébration de l'anniversaire « *de l'héroïque révolte du ghetto de Varsovie* » qu'il rapproche de « *la renaissance de l'Etat juif* », dont on célébrera bientôt le trente-deuxième anniversaire.

[*Les dirigeants du CRIF avaient protesté auprès du premier ministre pendant le voyage du chef de l'Etat dans les Emirats. Mais, à leur sortie de Matignon, ils s'étaient refusés à toute déclaration risquant d'envenimer les relations entre la communauté juive et les pouvoirs publics. Ce silence leur fut ensuite reproché « à la base », et le CRIF fit savoir qu'il ne reprendrait plus contact avec le gouvernement tant que celui-ci resterait sur ses positions.*

La communauté juive est très divisée dans ses jugements sur la politique israélienne, comme en témoigne notamment le manifeste du Collectif des juifs de gauche publié par notre journal (le Monde du 29 *mars*). *Mais elle est traumatisée, dans sa très grande majorité, par l'attitude du gouvernement français à l'égard du président Sadate et par le fait que le président de la République ait parié sur l'échec de la politique de Camp David. Les dirigeants du CRIF sont, de plus, talonnés par le mouvement du Renouveau juif dont le fondateur, M. Henri Hajdenberg, est aussi l'organisateur des Douze heures pour Israël qui obtinrent l'an dernier un très grand succès de masse et dont une nouvelle manifestation porte de Pantin, est prévue pour le 27 avril.*

A. G.



...ISE HEBDOMADAIRE

...ns juives

« Les chemins de la paix sont plus sûrs que ceux du conflit »

... veut mobiliser l'opinion juive ... politique du gouvernement français

Le Monde

société

Les policiers auraient identifié les auteurs du mitraillage du ministère de la coopération

Ce mardi 1er avril, en fin de matinée, on a appris que les policiers de la brigade criminelle, à Paris, qui enquêtent sur les activités du groupe *« Action directe »* après les interpellations de la semaine dernière, auraient identifié les deux *auteurs du mitraillage, le 18 mars,* à Paris, du ministère de la coopération.

Il s'agirait de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, actuellement recherchés.

Jean-Marc Rouillan, ancien militant des groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), de tendance libertaire, avait été arrêté, le 5 décembre 1974, place du Colonel-Fabien, à Paris (19e), en compa*gnie de deux autres personnes, alors* qu'il transportait des armes et des munitions *dans une voiture.* Inculpé de détention et transports d'armes, de munitions de guerre et d'engins explosifs, infractions en relation avec une *entreprise* consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, il avait été écroué (*le Monde* du 12 décembre 1974).

Cette arrestation était en relation avec la série d'attentats anti-franquistes commis durant *l'été* 1974 dans le Sud-Ouest de la France. Finalement la Cour de sûreté de l'Etat s'était dessaisie du dossier des GARI, et Jean-Marc Rouillan avait été libéré le 25 mai 1977. La police l'avait également soupçonné d'être le complice d'Eric Moreau, arrêté le 2 février 1979 pour le vol du tableau de Jérôme Bosch *l'Escamoteur.* Le tableau, dérobé le 13 décembre 1978 au musée de Saint-Germain-en-Laye, avait été retrouvé en même temps.

Au siège de la brigade criminelle, à Paris, on poursuit l'audition des membres présumés du groupe Action directe. Une dix-neuvième personne a été interpellée, lundi soir, 31 mars, à Paris. Il s'agit d'une jeune fille considérée comme un *« témoin ».*

Enfin, on a appris que l'appartement, dans lequel étaient entreposés quelque 600 kilos d'explosifs et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges, est situé à Paris, 39, *rue* de la Grange-aux-Belles (10e). L'immeuble, moderne, nommé la Résidence d'Albouy, *donne sur une* cour entourée d'autres bâtiments. M. Jean Trillat était locataire depuis environ trois mois avec Mlle Grosbonnet. Ces deux personnes, discrètes et courtoises selon les témoi*gnages, sont entendues depuis* le 28 mars *par* la brigade criminelle ainsi que l'Italienne Olga Girotto, membre présumé de l'organisation terroriste Prima Linea, arrêtée, chez eux. En fait, M. Trillat avait mis son appartement à la disposition d'Olga Girotto.

M. Serge Fassi et Mme Moulin, locataires d'un appartement dans un immeuble modeste, au numéro 12 de la rue Juliette-Dodu (Paris 10e arrondissement), font aussi partie des dix-neuf personnes arrêtées et soupçonnées d'être membres du groupe Action directe.

D'autre part, les quatre ressortissants italiens arrêtés, vendredi 28 mars, au Brusc (Var), et entendus par les policiers des S.R.P.J. de Lille et de Toulon, ont été transférés à Paris par avion militaire, au cours de la nuit du lundi 31 mars au mardi 1er avril. Trois d'entre eux, Franco Pinna, Enrico Bianco et son épouse Aurelia Marchionni, auraient reconnu leur participation au hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), qui, le 28 août 1979, avait rapporté 16 millions de francs à ses auteurs (*le Monde* du 29 août).

D'après les informations recueillies par notre correspondant régional, ces personnes auraient indiqué aux enquêteurs que huit personnes auraient eu un rôle actif dans cette affaire. Chacune aurait conservé 1 million de francs, les 8 millions de francs restants étant versés à un mouvement autonomiste, dont on ne connaît pas, pour l'instant, l'appellation.

Lors de l'arrestation des quatre terroristes présumés, les enquêteurs ont découvert à leur domicile deux pistolets Herstal de calibre 9 millimètres et deux 357 Magnum avec balles engagées dans le canon. D'autre part, il semble bien que l'un des quatre ressortissants italiens, Pier Luigi Amadori, vingt-huit ans, n'est pas idéologiquement proche de ses compagnons. Il avait fait récemment l'acquisition d'un voilier de 14 mètres, le *Marie-Christine-II* et a été arrêté sur le chantier de construction, près de Toulon, où on le réparait.

DEUX ATTENTATS A NICE ET UN A PARIS

Le rectorat et le domicile du directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Nice ont été les cibles, mardi 1er avril, vers 2 heures, d'attentats à l'explosif qui n'ont fait aucune victime. Le concierge du rectorat avait reçu un appel téléphonique avant l'explosion.

A Paris, une autre explosion a retenti dans la nuit du 31 mars au 1er avril : elle a endommagé, vers 23 h. 30, les locaux de l'Irak Airlines, situés au 144 de l'avenue des Champs-Elysées. Arrivés sur place, les pompiers ont trouvé les débris d'une petite bouteille de gaz.

Aucun de ces attentats n'a été revendiqué.

A Bayonne, une manifestation contre la violence

« Je suis plus basque que vous ! »

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Pour les Pyrénées-Atlantiques profondes, cette manifestation *« contre la violence au Pays basque »,* suscitée par l'attentat du 25 mars, qui coûta la vie aux deux membres du mouvement Iparretarrak occupés à « piéger » la voiture de Mme Simone Biacabe, épouse du sous-préfet de Bayonne, devait constituer une « première ». Fut-elle trop improvisée, insuffisamment préparée ? En tout cas, ce ne fut pas la grande foule, ce lundi 31 mars à 18 heures, sur la place Charles-de-Gaulle, où les affiches avaient appelé au rassemblement.

Certes, les élus de la majorité, qui avaient pris l'initiative *de l'affaire, étaient bien là :* MM. Bernard Marie, député (R.P.R.) des Pyrénées-Atlantiques et maire de Biarritz ; Henry Grenet, maire de Bayonne, conseiller général, président du district *Bayonne-Biarritz-Anglet* ; Victor Mendiboure, conseiller général et maire d'Anglet. Et encore MM. Guy Petit, sénateur (républicain indépendant), ancien maire de Biarritz ; Michel Inchauspé, *député (R.P.R.)* ; Franz Duboscq, président du conseil général, et encore les maires d'Ustaritz, de Guétary, d'Urugne *et aussi,* avec leurs drapeaux, les porte-drapeaux, les médaillés militaires *de nombreuses autres* localités du département.

Pour le reste, le Pays basque n'a guère suivi, et le cortège qui défila en silence pour un petit tour de ville ne fut jamais gros de plus de six à sept cents personnes, en dépit de l'estimation à deux mille que devaient en faire les services de la sous-préfecture.

Comment expliquer ce qu'il faut bien appeler, dans une région où, à entendre certains, les activités extrêmes des Basques militants sont *« réprouvées par 95 % de la population »,* un échec ? Même si l'appréciation est peut-être excessive, on pensait pourtant que la démonstration serait plus probante. Seulement, ici comme ailleurs, les gens *« qui veulent rester tranquilles et rester français »,* selon le mot de M. Grenet, maire de Bayonne, sont sans doute des gens pour qui, précisément, la tranquillité s'entend au sens le plus large. De *ce côté-là, on n'a pas l'habitude* de descendre dans la rue, et même lorsque l'occasion vous en est donnée, on ne s'y précipite pas. Hors les politiques, les quelques centaines de manifestants qui sont venus étaient surtout des hôteliers, des commerçants, des professionnels d'un tourisme déjà touché et craignant de l'être encore dans les prochains mois par le retentissement toujours très ressenti des attentats, de quelque nature qu'ils soient.

Pour les autres, la prudence, sinon l'indifférence, a commandé une abstention jugée préférable *à ce qui pourrait sembler un* engagement. Car, peu ou prou, c'en était un dans la mesure où l'initiative venait des élus de la majorité.

Tout en réprouvant, eux aussi, l'attentat du 25 mars, comme d'autres qui l'ont précédé, le parti socialiste et le parti communiste, chacun de leur côté, avaient bien fait savoir qu'ils n'entendaient pas cautionner la démonstration tentée par leurs adversaires politiques.

Restait les militants basques. On leur avait prêté, le matin, l'intention d'organiser, de leur côté, une manifestation, et quasiment à la même heure. Ils se contentèrent de venir, eux aussi, place Charles-de-Gaulle et de regarder les autres. D'un côté des notables, des légions d'honneur, des ordres du mérite, cravates et bon genre. De l'autre, des *jeunes* aux *prunelles* ardentes, soucieux d'emplois qu'ils n'ont pas, d'écologie, de culture et, éventuellement, d'autonomie. On échangea des mots :

« Je suis basque !

— Je suis plus basque que vous !

— Tiens ! Vous manifestez contre la violence, mais quand la police a tué des Basques, je ne vous ai pas vus. »

On se toisa : *« Essaie de bouger un peu tout à l'heure, essaie un peu »,* disait d'un ton prometteur un de ces nouveaux non-violents musclés, qui déjà lançait son poing.

Il y en eut tout de même pour s'interposer aussitôt. A 19 h. 30, c'était comme s'il ne s'était rien passé ou à peu près. Et il est vrai que les agriculteurs qui, depuis le matin, comme ailleurs dans le Sud-Ouest, occupaient avec leurs tracteurs les ponts de la ville, furent autrement remarqués.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Entre 1909 et 1960

Près de vingt mille stérilisations de malades mentaux auraient eu lieu en Californie

De notre correspondante

Los Angeles. — *Entre 1909 et 1960, 19 314 malades mentaux auraient été stérilisés dans les hôpitaux de Californie, soit plus de 40 % de l'ensemble des stérilisations effectuées aux Etats-Unis ; telles sont les conclusions d'une enquête menée à la suite de la publication par le* Dispatch Times *à Richmond, dans l'Etat de Virginie, d'un article révélant l'existence de telles pratiques* (le Monde *daté 24-25 février).*

En 1909, la Californie était le second Etat, après l'Indiana, à légaliser la stérilisation pour les malades mentaux. La loi prévoyait alors que tout individu interné dans un hôpital psychiatrique pouvait être stérilisé sur simple décision du personnel médical de l'institution et sur approbation écrite de son directeur. Le consentement du malade, pas *plus que celui du tuteur ni d'un* quelconque parent n'était requis.

Quatre mille trois cent dix de ces opérations auraient été effectuées entre 1918 et 1843 à l'hôpital d'Etat du comté de Sonoma dans le nord de la Californie. M. Fred Butler, directeur de l'institution, stérilisa lui-même une grande partie de ces malades. Pendant trente ans, il s'était fait l'apôtre de l'eugénisme. M. William Keating, actuellement chef du département de la santé mentale dans le comté de Ventoura dans la banlieue de Los Angeles, a révélé, le vendredi 28 mars, sa part de responsabilité dans l'affaire. *« Je ne faisais pourtant rien d'illégal,* ajoute-t-il, *j'appliquais les lois californiennes. »*

M. Keating a personnellement stérilisé plus de mille malades. Il rafraîchit ses souvenirs : *« Je stérilisais parfois plusieurs malades par jour. L'opération était simple, sans grand risque. Sept personnes seulement sont mortes, et nous ne sommes pas sûrs qu'elles soient mortes des suites de l'opération. Chez un homme, une vasectomie me prenait dix minutes ; pour la ligature des trompes chez une femme, il me fallait une demi-heure. Je me suis arrêté en 1954 lorsque je suis parti à la guerre de Corée. »*

« Moindre mal »

Dans un article publié au mois d'avril 1945, dans la revue *American Journal of Mental Deficiency,* M. Butler, alors directeur de l'institution de Sonoma, résumait pour la communauté médicale le fruit de ses vingt-cinq ans d'expérience de stérilisation sur malades mentaux : *« Je pense que si nous disposions d'un vaste programme de stérilisation au sein de nos hôpitaux, aussi bien qu'à l'extérieur, nous n'aurions pas besoin d'interner autant d'individus que nous le faisons actuellement. »* Il poursuivait en soutenant que stériliser des malades mentaux était un moindre mal, et qu'il était ainsi moins risqué de les rendre à la vie normale.

Les hôpitaux étant surchargés, il vaut *mieux, disait-il, ne pas les* garder trop longtemps, l'Etat pouvant ainsi faire de considérables économies. Entretenir un malade mental dans un hôpital coûtait à l'époque 2 500 dollars par an, et l'on pouvait écono*miser jusqu'à 850 000* dollars par an en réintégrant le plus vite possible dans la vie sociale la moitié de ces malades mentaux.

Les malades stérilisés à l'hôpital de Sonoma entre 1918 et 1943 avaient entre onze et quarante-sept ans. Le quotient intellectuel moyen des femmes était de 57,7 : celui des hommes de 64,3. Pourtant, un épileptique, doué d'un quotient intellectuel de 122, fut aussi stérilisé. La loi californienne précisait, en effet, que les épileptiques, quelles que soient leurs capacités intellectuelles, devraient être systématiquement stérilisés. L'épilepsie, expliquait M. Butler, dans son article, est héréditaire et, moins que tout autre, un épileptique est capable de pourvoir aux besoins de sa progéniture. De la même manière, une clause, ajoutée en 1939, à la loi, autorisait la stérilisation des délinquants psychopathes.

Depuis les années 60, de vigoureuses protestations et une série de décrets modifiant la loi ont rendu de telles pratiques illégales. En revanche, M. Keating affirme que dans certains cabinets privés, à l'invitation des proches ou des responsables légaux du malade, la stérilisation se pratique encore aujourd'hui.

S. C.

BANQUE DE SPERME ET SÉLECTION DES ÉLITES

« Le Figaro Magazine » pour et contre

M. Jean d'Ormesson, dans sa « Chronique du temps qui passe », publiée dans « le Figaro Magazine » du samedi 29 mars, se déclare « à nouveau, en désaccord formel avec ce qu'a écrit Louis Pauwels, il y a quinze jours, sur l'intelligence héréditaire ».

Le 15 mars, dans la même publication, M. Pauwels avait pris la défense du projet de banque de sperme et d'insémination de femmes « d'une intelligence exceptionnelle » par le sperme de titulaires du prix Nobel, initiative récente d'un homme d'affaires américain, M. Robert Graham. Il écrivait : « Votre caractère et vos facultés sont hérités. Dans nos gènes réside la majeure part de notre individualité. Voilà l'opinion scientifique. Les circonstances sociales et l'éducation jouent un rôle dans la formation de notre personne, bien entendu. Mais c'est un rôle restreint sur un terrain préformé ».

Consacrant, le 29 mars, sa chronique à François Mauriac, M. d'Ormesson écrit à propos de l'article de M. Pauwels : « J'imagine les mots de feu que l'auteur de « Souffrances et » Bonheur du chrétien » aurait trouvés, mieux que moi, pour défendre cette idée simple : il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages. Ni pour des chevaux de course, serait-ce même des pur-sang, chargés de gagner le prix de Diane. »

LA REPRISE DU DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LE RECRUTEMENT

Le Syndicat de la magistrature dénonce l'« amendement scélérat » de M. Foyer

Le débat sur le projet de loi de recrutement* des magistrats reprend mercredi 2 avril au Sénat où n'a eu lieu au cours de la session d'automne que la discussion générale. Ce projet sera à nouveau examiné par les députés, qui l'ont profondément amendé en première lecture. *Pour l'essentiel, il vise à combler le déficit en* magistrats constaté au niveau moyen de la hiérarchie et à pourvoir les postes rendus vacants par les congés de maladie et de maternité. Ces derniers mois, les syndicats se sont inquiétés d'un projet qui multiplie les possi*bilités de recrutement externe* et n'offre *pas les garanties de l'Ecole nationale de la magistrature.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 31 mars, le Syndicat de la magistrature s'est élevé contre « l'amendement scélérat » de M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire, *amendement qui supprime l'avis* conforme de la commission chargée de veiller au recrutement des personnalités extérieures à la magistrature. Cet amendement, dont le gouvernement a l'intention d'obtenir, avec l'aide du Sénat, le retrait, est le principal enjeu de *ce débat.*

Le Syndicat de la magistrature ne conteste pas seulement les modifications que l'Assemblée nationale a apportées au projet. Il critique aussi la plupart des *dispositions de celui-ci.*

● MAGISTRATS « VOLANTS ».

Pour remédier aux vacances de postes dues aux congés de maladie et de maternité, le gouvernement suggère la création d'un corps de magistrats « volants » qui, dans le ressort des cours d'appel, occuperont, pour une durée maximum de deux ans, les postes à pourvoir. Le Syndicat s'interroge sur la légalité de cette mesure qu'il estime contradictoire avec la garantie d'inamovibilité des juges du siège. Il fait observer que la surcharge de travail occasionnée par les congés résulte d'une pénurie permanente de personnel, dont le ministère se refuse à discuter *« les causes véritables ».*

● RECRUTEMENT.

Afin de pourvoir aux postes vacants et combler le déficit en magistrats de quarante à cinquante ans, la chancellerie souhaite porter du sixième au tiers de la promotion annuelle des élèves de l'Ecole nationale de la *magistrature le nombre* d'avocats, d'officiers, d'huissiers et de cadres du privé admis, sans concours d'entrée, à suivre cette scolarité. Le Syndicat souhaite maintenir cette proportion au sixième de chaque promotion.

Le ministère veut aussi pouvoir recruter directement, sans passage par l'Ecole, des fonctionnaires, professeurs et maîtres de conférences de l'Université, avocats, greffiers en chef, attachés d'administration centrale, etc., cela dans la proportion du tiers des vacances de postes constatées à l'échelon du premier groupe du second grade (juges de base) et du cinquième des vacances observées au niveau du second groupe du second grade (premiers juges). Le Syndicat de la magistrature préconise le maintien de la proportion actuelle : un dixième de chaque groupe.

Des concours exceptionnels seront ouverts cette année, en 1981 *et en 1983 afin de recruter* des licenciés en droit nés entre le 1er janvier 1930 et le 31 décembre 1945 et ayant quinze ans d'activité professionnelle dans le domaine juridique, administratif, économique ou social. Ajoutée aux mesures précédentes, le Syndicat de la magistrature voit dans cette disposition le désir de limiter le recrutement par l'Ecole, au profit d'une intégration « latérale » donnant de meilleures garanties politiques.

● COMMISSION D'INTEGRATION.

Afin de se concilier les syndicats, le projet initial du gouvernement prévoyait que la commission qui donne son avis sur l'intégration de personnalités extérieures à la magistrature serait, pour partie, élue sans que le choix des membres de cette commission revienne, comme c'est le cas aujourd'hui, à la chancellerie. Les députés ont non seulement réduit le nombre des magistrats élus mais ont adopté l'amendement de M. Foyer prévoyant que, désormais, l'avis de cette commission ne lierait plus, comme c'est le cas actuellement, la chancellerie. Le maintien de cet amendement permettrait au gouvernement de recruter dans la magistrature qui il veut. *Le Syndicat souhaite, comme en a aussi* manifesté le désir la commission des lois du Sénat, un retour au texte initial du gouvernement.

La complexité de cette réforme, explique le Syndicat, ne doit pas faire oublier les conditions concrètes d'exercice du métier de juge. Selon lui, la chancellerie a aujourd'hui une fâcheuse tendance à nommer les juges spécialisés (juges d'instance, juges d'instruction, juges de l'application des peines et juges des enfants) « à l'essai ».

Ces juges sont, en principe, nommés pour trois ans. Or, explique le Syndicat, si la chancellerie admet que le renouvellement dans leurs fonctions des deux premières catégories de magistrats est tacite, les deux autres doivent l'être par décret car ils relèvent respectivement de deux directions spécialisées du ministère, l'administration pénitentiaire et l'éducation surveillée. L'affaire Llorca à Verdun (*le Monde* daté 13-14 janvier) et l'affaire Bloch à Versailles (*le Monde* du 28 novembre 1978), ont montré ce que cette distinction, *« qui n'est fondée sur aucun texte »,* recèlerait de menaces contre des magistrats mal notés, estime le Syndicat qui souhaite que cet aspect du dossier n'échappe pas aux parlementaires.

(Lire page 2 les commentaires des syndicats et l'article de Casamayor.)

● *Quatre condamnations pour escroquerie fiscale sur les vins, à Bordeaux.* — Pour escroquerie à la T.V.A. sur les vins, fraude fiscale et fausses factures, MM. Pierre Bert, Paul Finck, Bertrand de Pinos et Jacques Van Velzen (ce dernier par défaut) ont été frappés de peines d'emprisonnement allant jusqu'à cinq années. La direction des impôts obtient 598 217 F et la confiscation des marchandises à concurrence de 600 000 F.

A Quimper

Des gaz lacrymogènes « à effet persistant » ont été utilisés par la police

Un manifestant blessé dépose une plainte

Depuis le 17 mars, jour où se sont produits à Quimper (Finistère) les incidents lors du procès de neuf militants antinucléaires, deux jeunes gens, MM. Luc Petitdent, vingt-deux ans, originaire de Dijon, stagiaire au centre de formation professionnelle des adultes de Morlaix, et Jean-Michel Manac'h, enseignant à Quimper, souffrent de troubles de la vue. M. Petitdent a été soigné jusqu'au vendredi 28 mars à l'hôpital de Brest et M. Manac'h à la clinique du Sacré-Cœur à Quimper jusqu'au samedi 29 mars. Ils affirment avoir été victimes de grenades lacrymogènes contenant du bromacétate d'éthyle, nous signale notre correspondant à Quimper.

M. Manac'h, qui a gardé les yeux bandés pendant une semaine et craint de perdre partiellement la vue après une *« ulcération bilatérale de la cornée »,* dit avoir reçu dans les pieds, rue de l'Amiral-Ronarc'h, une grenade jetée d'un véhicule des forces de l'ordre. Il a déclaré avoir été recouvert de petits cristaux et avoir pleuré pendant plusieurs heures. Un témoin des événements, Mme Michèle Le Calvez, de Quimper, a indiqué que les projectiles incriminés contenaient *« une ampoule de produit liquide ».* M. Michel Manac'h a porté plainte contre X... auprès du procureur de la République, et le SGEN-C.F.D.T., syndicat auquel il appartient, a ouvert une enquête. Un laboratoire de Paris a été chargé d'analyser les taches brunâtres relevées sur les vêtements de M. Manac'h. Selon ce dernier, le bromacétate d'éthyle est *d'une terrible efficacité. Il ne* dégage aucune fumée et est actif pendant plusieurs heures. D'autre part, il irrite fortement les bronches et M. Manac'h a souffert d'un « bronchospasme de type asthmatique ».

Le commissaire Loïc Morineau, directeur départemental des polices urbaines du Finistère, dans une interview accordée à *Ouest-France,* a déclaré, à propos de M. Manac'h : *« J'affirme qu'il ne peut avoir été blessé par un liquide corrosif venant d'une grenade quelconque, aucune de celles employées à Quimper ce jour-là n'étant de ce type. »* « *Mieux,* a-t-il ajouté, *je pense qu'il n'y en a pas dans les forces de maintien de l'ordre.* »

Pourtant, contrairement à ce qu'affirme le commissaire Morineau, des grenades au bromacétate d'éthyle ont bien été utilisées à Quimper. Selon le ministère de l'intérieur, dix d'entre elles auraient été lancées. Ces grenades, dites « à effet persistant », contiennent dans un corps en plastique une enveloppe de verre contenant à l'état liquide du bromacétate d'éthyle. Le verre éclate au moment de l'explosion et l'acétate d'éthyle, répandu, se transforme en un gaz incolore dont l'efficacité peut durer jusqu'à quatre heures. On indique que ce type de grenade est utilisé pour « neutraliser une zone » et qu'il ne présente pas de danger, sauf si, par accident, les muqueuses sont aspergées par le liquide, *« ce qui peut provoquer de légères brûlures ».*

En plus de grenades « à effet persistant » il existe deux autres types de grenades dites « à effet fugace ». Tout d'abord, la grenade au C-B, dite criquet, qui contient de l'orthochlorobenzalmalonitrile. Certaines sont *concentrées à 1,5 % (2,4 grammes)* et d'autres à 7 % (10 grammes). Les GEI, enfin (grenades à effet instantané), dont la concentration en orthochlorobenzalmalonitrile est de 7 %, mais dont le bouchon allumeur est à effet détonant et provoque un souffle. C'est pour cette raison qu'on les confond souvent avec les grenades offensives.

Au ministère de l'intérieur on précise qu'au total cent vingt et une grenades ont été tirées lors des événements de Quimper, dont dix concentrées à 1,5 %, cent une à 7 % et dix au bromacétate d'éthyle.

ÉDUCATION

L'ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES DES TITULAIRES DU BAC TECHNIQUE

La petite porte s'entrouvre

L'idée de puiser les futurs ingénieurs dans d'autres viviers que celui de la série « C » du baccalauréat sans bouleverser l'essentiel du système éducatif n'est pas nouvelle. Elle se fonde sur des préoccupations de promotion sociale, et aussi sur le souci d'enrichir la profession par la recherche d'un « profil différent » chez les postulants ingénieurs. Il y avait déjà la formation continue : le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), les formations « maison » et les possibilités ouvertes en mars 1974 aux travailleurs justifiant de trois années d'activité professionnelle, ajoutées au diplôme — ou au niveau — soit du brevet de technicien supérieur (B.T.S.), soit du diplôme universitaire de technologie (D.U.T.).

Depuis 1977, une formule différente a été mise en place : l'accès à une grande école par concours préparé à partir d'un baccalauréat de technicien. Dans ce cas, l'objectif avoué était surtout de valoriser l'enseignement technique dès le second degré en démontrant qu'il pouvait lui aussi déboucher sur une formation de haut niveau. C'était déjà introduire une pièce dans l'assemblage que M. Valéry Giscard d'Estaing déclare vouloir échafauder : un appareil éducatif où la formation générale et la formation technologique ne seront plus l'apanage de catégories distinctes d'élèves (cf. le discours du président de la République à Baume-les-Dames, *le Monde* daté 3-4 février).

A la rentrée de 1977, des classes préparatoires particulières ont été mises en place dans vingt-quatre lycées techniques. Ces « prépas » ouvertes aux bacheliers techniques étaient de trois types : TA, TB et TB', TC. Les TA prolongent les baccalauréats des séries F1, 2, 3, 4, 5, 9 et 10. Elles débouchent, après deux ans, sur les grandes écoles d'ingénieurs. Les TB, pour les bacheliers F6, conduisent aux formations d'ingénieurs chimistes ; les TB' (baccalauréats F7, F7' et F8) aux grandes écoles agronomiques. Trois classes de TC avaient été créées à titre expérimental dès 1976 ; six autres l'ont été l'année suivante ; elles sont orientées vers le haut enseignement commercial.

Pas de risques excessifs

Les élèves qui s'engagent dans cette voie nouvelle, difficile et encore quelque peu tâtonnante, ne courent pas de risques excessifs. Comme le souligne M. René Ducel, chargé de mission auprès du directeur des lycées au ministère de l'éducation, « *il y a toute une stratégie de l'orientation* », derrière cette innovation. L'enseignement technique joue « *la sélection par le succès* », mais si un élève « n'intègre » pas une grande école à l'issue des deux ans et ne veut pas tripler ,il peut entrer en deuxième année de B.T.S. ou de D.U.T. Il n'aura, alors « perdu » qu'une année.

Les premières promotions ont concouru à la veille de l'année scolaire en cours. A l'origine, il était prévu que pour 20 % les admis dans chaque grande école entreraient par cette voie. L'objectif n'apparaît pas réaliste aujourd'hui. L'Ecole centrale de Lyon, par exemple, n'offrira que trois places (sur deux cent quatre) à ces candidats pour l'entrée en 1980. En observant que le nombre d'élèves de ces « prépas », qui atteint huit cents cette année, a progressé de 25 % par rapport à l'an dernier, et en se félicitant des « *résultats extrêmement encourageants* » puisque les taux de réussite lors des premiers concours ont été « *largement supérieurs à ceux des « taupes » normales* », M. Christian Beullac déclarait au Salon du travail manuel, le 29 février : « *Le danger serait d'aller trop vite. Je suis partisan de mener une politique de qualité qui assure la crédibilité de ces classes auprès des grandes écoles.* »

Tout n'est pas encore au point. Actuellement, ces candidats ne subissent pas les mêmes épreuves que leurs camarades lors des concours d'entrée. Faudra-t-il, et pendant combien de temps, continuer à leur dispenser, à l'intérieur de l'école, un enseignement différent ? Dans la revue *Arts et manufactures* de février, le directeur de l'Ecole centrale de Paris, M. Daniel Gourisse, écrivait que ces élèves venus d'un baccalauréat de technicien, s'ils ont un niveau en mathématiques faible en comparaison des élèves habituels, « *montrent des qualités, en particulier un sens du concret qui peut être intéressant* ». M. Gourisse ajoutait : « *Leur présence nous amène à réfléchir à une formation un peu moins académique ou éthérée, puisque c'est un des inconvénients de la formation française.* » On ne saurait mieux s'interroger.

CHARLES VIAL.

Les présidents d'université veulent « pouvoir faire la politique de leurs missions »

La conférence des présidents d'université a organisé un colloque les 20 et 21 mars à Créteil (Val-de-Marne), auquel ont participé cinquante-sept présidents d'université et six anciens vice-présidents de la conférence. Ces deux journées de réflexion devaient établir le bilan de dix années d'application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et dégager des perspectives pour définir le visage des universités françaises dans les années 80. Les conclusions des travaux seront transmises aux commissions des affaires culturelles du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Autonomie, participation, pluridisciplinarité : ces trois piliers de la loi d'orientation continuent à recueillir l'adhésion massive des présidents, a indiqué M. Jacques Latrille, vice-président de la conférence (le président en est, de droit, le ministre des universités), en présentant jeudi 27 mars les travaux du colloque. Unanimité qui ne va pas sans nuances.

Ainsi de l'autonomie ; selon M. Latrille, « *le désir d'autonomie est général parmi les présidents* », mais certains s'interrogent pour savoir si le virage a été pris qui assurerait mieux cette autonomie, insistant sur l'attribution des diplômes autres que nationaux, par exemple. Ainsi de la participation ; les présidents ont contribué à éviter, en décembre, que l' « amendement Rufenacht » ne lui porte un coup fatal (*le Monde* du 12 décembre 1979) en dessaisissant les représentants des assistants et maîtres-assistants, des étudiants et des personnels du droit d'élire le président. Certains n'en souhaitent pas moins que le conseil de l'université voie son pouvoir contrebalancé par un conseil scientifique plus actif, sorte de « sénat » aux côtés du président, dont il conforterait la légitimité.

Il y a donc pluralisme non sur la nécessité « *d'un pouvoir décentralisé fort pour les présidents* », mais sur « *la manière de l'obtenir* ».

A travers les quelque dix rapports présentés sur l'Université et son environnement régional, la recherche, la formation continue (dont la demande devrait augmenter considérablement dans la décennie à venir), la formation des étudiants étrangers et le dialogue Nord-Sud, la conférence a perçu l'évolution présente des établissements universitaires. Il y a un changement dans la finalité de l'Université, a noté M. Lucien Braun, président de Strasbourg-II, entre le modèle hérité du siècle dernier défini comme le lieu où professeurs et étudiants étaient au service du savoir, et l'orientation actuelle vers la professionnalisation.

Dans cette partie décisive, les universités françaises doivent « *pouvoir faire la politique de leurs missions et non être acculées à faire la politique de leurs moyens* », comme l'a dit Mme Hélène Ahrweiler, présidente de Paris-I. Pour cela, il est impératif qu'elles restent des établissements publics, a insisté M. Jean Dry, président de Paris-IV, résumant la conviction de tous les présidents.

A Créteil

L'EXCLUSION DE DIX-SEPT ÉLÈVES A LA SUITE DE GRÈVES PROVOQUE DE VIVES RÉACTIONS

L'exclusion définitive de dix-sept élèves de deux établissements secondaires de Créteil (Val-de-Marne) : le lycée Saint-Exupéry et le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de la rue Juliette-Savar provoque de nombreuses réactions.

Le proviseur du lycée Saint-Exupéry, Mme Geneviève Seguin, qui est aussi directrice du LEP, déclare n'avoir fait qu'appliquer le règlement, « *qui prévoit l'exclusion d'un élève après quinze jours consécutifs d'absence injustifiée* ». Ces sanctions ont été décidées par les conseils de classe du deuxième trimestre, à la suite du mouvement de grève des élèves de LEP contre les stages en entreprises (*le Monde* du 31 janvier).

Pour le maire socialiste de Créteil, M. Laurent Cathala, cette affaire est liée à la prise de position de Mme Seguin lors du congrès national de l'U.D.F., où elle avait regretté qu'on laisse « *l'enseignement public se gauchiser grâce à l'action de multiples groupes de pression* » (*le Monde* du 25 mars).

M. Cathala reproche au proviseur, qui est d'autre part secrétaire général de l'Union syndicale des administrateurs de l'éducation nationale (U.S.N.A.E.N., libéral), de dénigrer l'éducation et de « *jeter le discrédit sur l'ensemble du corps enseignant* ». Le conseil de parents d'élèves de la Fédération Cornec demande « *l'annulation de toutes les sanctions* ».

Selon le chef de cabinet du rectorat de Créteil, seuls douze élèves (cinq au lycée Saint-Exupéry et sept au LEP) ont été exclus définitivement à la suite de leur absence pendant les mouvements de grève du mois de janvier. Les autres élèves sanctionnés l'auraient été à cause de leur absentéisme depuis le début de l'année scolaire.

UN ARRÊTÉ PRÉCISE LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE

Un arrêté du ministère de l'éducation paru dimanche 30 mars au *Journal officiel* définit les attributions et la composition des directions et des services du ministère. Ce long texte permet le « regroupement », selon les personnes intéressées, d'un certain nombre de bureaux et de sous-directions de l'administration centrale. A côté des grandes directions (écoles, collèges, personnels enseignants de lycées, missions d'action culturelle...), le texte précise le rôle du directeur général de la programmation et de la coordination. L'article 4 de cet arrêté est la concrétisation officielle des mesures annoncées le 19 décembre 1979 par M. Christian Beullac : « *Un directeur animera un petit groupe de jeunes fonctionnaires chargés de la prospective et du développement des moyens techniques et scientifiques* » (*le Monde* du 21 décembre 1979).

Le directeur des lycées est aussi responsable du service de la formation continue (rattaché, avec l'apprentissage, à la direction des lycées), comme M. Beullac l'avait annoncé au mois de décembre. 1979.

● *Cambriolage des locaux des cercles universitaires.* — Mouvement d'enseignants du supérieur et de chercheurs se réclamant de la majorité présidentielle, les cercles universitaires annoncent que leurs locaux parisiens situés dans le huitième arrondissement ont été cambriolés et dévastés le 31 mars. Pour les responsables des cercles, le « *caractère politique de cet attentat ne fait pas de doute* ».

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE MONTE-CARLO

Le tennis aux mains pleines

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Il fut un temps où les les championnats amateurs de Monte-Carlo étaient joués par des privilégiés de la fortune pour la seule gloire de coupes en argent massif offertes par des mécènes. Les abonnés de ce tournoi de la Riviera, grands seigneurs de la terre battue et du tapis vert, toujours entourés de femmes ravissantes, se présentaient le plus souvent sur le court avec la gueule de bois et se fichant éperdument des contre-performances, quitte à sortir les couteaux dans les finales du Butler Trophy ou de la Coupe Macomber. Leurs noms demeurent gravés dans le marbre du Monte-Carlo Country Club, et, en foulant les terrasses splendidement ensoleillées nous revoyions hier, avec nos yeux d'enfant, la grande allure de leurs silhouettes évanouies au pays des ombres : Morpurgo, Aeschlimann, le comte Salms, Nicolas Mishu, von Kehrling, sans parler de M. « G », qui n'était autre que le roi de Suède Gustave V.

Les milliards du tennis ont changé de société et de mains. Ainsi il y a aujourd'hui, venus de la masse, une bonne centaine d'hommes-sandwiches de la raquette — une dizaine chez nous, pas moins — qui composent le « show-biz » et dont les revenus dépassent le million annuel. Avec la montée en flèche des prix en espèces (ici 30 200 dollars au vainqueur du simple messieurs), avec les bonis des affaires commerciales, dont les sigles s'impriment sur le téton des joueurs, la formidable publicité des retransmissions télévisées aidant, le tennis en ces débuts de saison marche déjà très fort.

Proisy bat Higueras

Jamais dans le passé, reconnaissons-le, Monte-Carlo n'a bénéficié d'une participation de champions aussi relevée. Les plus forts professionnels du monde sont là, non seulement Borg, qui est résident monégasque officiel, mais Connors, McEnroe, Gerulaitis, Vilas, Pecci, Panatta, qui se sont empressés de débarquer, flanqués de leurs épouses ou compagnes, logeant dans les palaces, véhiculés dans des voitures de ministre, couvés par les organisateurs comme des poules aux œufs d'or. Ce premier tour et cette première journée, favorisés par un temps idéal, nous aura valu d'abord la très agréable surprise matinale de voir Patrick Proisy l'emporter en deux sets (6-1, 7-5) sur l'Espagnol José Higueras, hier encore sélectionné parmi les « huit » du Masters new-yorkais. Puis le beau Pecci distribuant quelques volées magiques fit durer le plaisir devant l'inédit Chilien Pierola. Puis Jimmy Connors, très aminci, a tenu la tête de son ex-partenaire Ilie Nastase hors de l'eau avant de gentiment le laisser sombrer (6-4, 6-3). Et pendant ce temps, sur un court secondaire poussiéreux et sans ramasseurs de balles, Borg et Gerulaitis s'entraînèrent à leur main, commettant des erreurs monumentales sans se formaliser et pour s'amuser. Quel autre club princier pourrait se payer une première affiche pareille ?

OLIVIER MERLIN.

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour : Connors (E.-U.) b. Nastase (Roum.), 6-4, 6-3 ; Smid (Tch.) b. Gomez (Equ.), 7-6, 6-2 ; Barazzutti (It.) b. Bertolucci (It.), 6-1, 6-7, 6-4; Pecci (Par.) b. Pierola (Chili), 5-7, 6-3, 6-3 ; Proisy (Fr.) b. Higueras (Esp.), 6-1, 7-5 ; Gehring (R.F.A.) b. Dent (Austr.), 7-6, 7-5.

BOXE

CINQ CHAMPIONNATS DU MONDE

Cinq championnats du monde ont été disputés aux Etats-Unis le 31 mars, au cours de la même soirée.

A Las Vegas (Nevada), le poids lourd américain Larry Holmes a conservé son titre (W.B.C.) en battant son compatriote Leroy Jones par arrêt de l'arbitre au huitième round. Ensuite, l'Américain Marvin Camel est devenu champion du monde (W.B.C.) des lourds - légers en battant aux points en quinze reprises le Yougoslave Mate Parlov, le titre de cette nouvelle catégorie étant vacant.

A Knoxville (Tennessee), l'Américain Eddie Gregory est devenu champion du monde (W.B.A.) des mi-lourds en battant le tenant du titre, son compatriote Marvin Johnson, par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise. Pour sa part, l'Américain Mike Weaver est devenu champion du monde (W.B.A.) des lourds en battant par K.O. au quinzième round le tenant du titre, son compatriote John Tate.

A Landover (Maryland), l'Américain « Sugar » Ray Leonard a conservé son titre de champion du monde (W.B.C.) des welters en battant par K.O. au quatrième round le Britannique David Green.

FAITS DIVERS

ENLEVÉ LE 26 MARS A TAHITI

M. Olivier Bréaud a été tué par ses ravisseurs

De notre correspondant

Papeete. — Le corps de M. Olivier Bréaud, directeur de la Tahiti Pétroles S.A., enlevé à Papeete le 26 mars, a été retrouvé, lundi 31 mars, par les enquêteurs, dans les collines de Punaauia, à quelques kilomètres de l'aéroport de Tahiti. Ses trois ravisseurs, interpellés lundi, ont reconnu avoir tué le jeune P.-D.G., quelques minutes après l'avoir enlevé, mercredi 26 mars (*le Monde* du 1er avril).

Yves Legoff, né le 13 octobre 1943 à Meaux (Seine-et-Marne), et son épouse Claude, âgée de trente - quatre ans, s'étaient installés à Tahiti en 1977 avec l'intention d'y ouvrir un atelier de tissage artisanal. Mais ils avaient vu trop grand et de fortes difficultés financières avaient contrarié ce projet. Très endettés, ils ont, semble-t-il, décidé de se procurer une forte somme d'argent en enlevant une personnalité de Tahiti connue pour sa fortune. Leur choix, et celui de leur associé, Daniel Chelle, âgé de quarante ans, s'était porté sur M. Olivier Bréaud, âgé de vingt-six ans, fils du banquier et homme d'affaires Jean Bréaud, qui passe pour posséder d'importants capitaux dans l'île : sa fortune personnelle serait évaluée à 200 millions de francs.

Mercredi 26 mars, Claude Legoff se serait fait passer, dans un appel téléphonique à Olivier Bréaud, pour une amie qu'il avait connue durant ses études au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, et lui avait fixé rendez-vous dans une maison inoccupée d'un quartier résidentiel de Papeete. Les enquêteurs s'efforcent d'établir ce qui a pu se passer ensuite entre M. Bréaud et ses ravisseurs, et notamment de comprendre les raisons qui ont poussé les deux hommes à tuer leur victime. Frappé sur la tête à coups de matraque et de barre de fer, M. Olivier Bréaud a ensuite été emmené dans l'atelier de tissage des époux Legoff où il a été achevé. Les trois ravisseurs ont affirmé aux policiers que ces derniers coups avaient été portés accidentellement et qu'ils n'avaient pas eu l'intention de le tuer. Après avoir tenté en vain de le brûler, ils ont caché le corps et ont réclamé une rançon de 10 millions de francs. M. Jean Bréaud aurait refusé toute négociation tant que les ravisseurs n'auraient pas apporté la preuve que son fils était toujours vivant.

Après avoir étudié l'hypothèse d'une fuite par bateau, les enquêteurs ont cherché des traces de l'enlèvement à Papeete même. Ils sont remontés jusqu'aux époux Legoff et à Daniel Chelle parce que la voiture de l'un d'eux avait été vue à proximité des lieux de la prise d'otage. Incapables de fournir des emplois du temps pour la journée de mercredi, tous trois ont avoué avoir enlevé et tué M. Olivier Bréaud. Ils ont été inculpés d'« homicide volontaire et séquestration de personne ». — Ph. G.

UN MEURTRE

Le lundi 31 mars, vers 15 heures, sur le vieux pont de pierre qui traverse la Garonne à Bordeaux, un jeune homme de vingt-cinq ans croise deux personnes âgées qu'il ne connaît pas. Quelques mètres plus loin, il se retourne brusquement, se saisit de l'une d'elles et la précipite par-dessus le parapet. Les pompiers retrouveront Mme Marie Jabiducci, soixante-treize ans, noyée, à plusieurs centaines de mètres de là.

Le meurtrier, Jean - Claude Lamothe, de Cenon (Gironde), ébéniste, n'était pas suivi sur le plan psychologique. Il a été interpellé.

CARNET

Décès

PAUL-JULIEN DOLL

— Mme Paul-Julien Doll,
M. et Mme E. Le Thierry d'Ennequin et leurs enfants,
M. et Mme M. Schmidt et leurs enfants,
M. et Mme P. Bouxom et leurs enfants,
M. et Mme J. Bernhardt et leurs enfants,
M. et Mme P. Doll,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle C. Doll,
M. J. Doll,
Les familles Schoepfer et alliées,
ont l'immense regret de faire part du décès, survenu le 30 mars 1980, de

M. Paul-Julien DOLL,
conseiller à la Cour de cassation,
lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques
et de l'Académie nationale de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volontaire de la Résistance.

Un office religieux a été célébré dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt, en l'église Saint-Joseph d'Enghien, le 1er avril 1980.

11, rue Jules-Ferry, 95880 Enghien.

(Né le 27 février 1913 à Colmar (Haut-Rhin), Paul-Julien Doll avait commencé, après des études de droit à Strasbourg, sa carrière dans la magistrature comme juge suppléant, en 1941, à Grenoble. Il avait été notamment commissaire adjoint du gouvernement auprès du tribunal général de la zone française d'occupation en Allemagne en 1946, juge d'instruction à Paris en 1965, puis président de chambre à la cour d'appel de Paris, en 1974, avant d'être nommé conseiller à la Cour de cassation en 1977. M. Doll avait en outre présidé le tribunal permanent des forces armées à Paris, de 1968 à 1976. Membre de la Société de médecine légale et de la Société de thanatologie, il avait écrit de nombreux ouvrages et articles juridiques, médicaux et thanatologiques.)

— Poitiers.

Mme Paul Alexandre,
M. et Mme Michel Alexandre,
M. et Mme Bernard Alexandre,
M. et Mme Claude Alexandre,
Sylvie, Pascal, Laurence, Emmanuelle, Guillaume, Florence et Anne,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatrième année, du

docteur Paul ALEXANDRE,
chirurgien dentiste,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, 119, avenue de la Libération à Poitiers.

La cérémonie religieuse aura lieu ce jour mardi 1er avril 1980, à 14 h., en l'église Saint-Martin de Poitiers, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Balloubey, née Samson,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François BALLOUHEY,

survenu le 28 mars 1980, à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 2 avril 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris (15e).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Agen (Lot-et-Garonne).
Ni fleurs ni couronnes.

132, rue de Javel, 75015 Paris.

— Rita Boccara,
Guido, Leila et Sonia Boccara,
Edith Boccara,
Nedo et Juliette Boccara,
Odette Boukhris,
ont la douleur de faire part du décès de

Italo BOCCARA,

le 27 mars 1980, à Paris.
5, rue Merlin, 75011 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Emile BOUCARD,
survenu brutalement le dimanche 30 mars 1980, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mlle Emmanuelle Boucard,
Mme Geneviève Boucard,
M. et Mme Jacques Guggenheim,
Paul et Catherine Guillaumat,
Mathilde, Etienne et Juliette,
Wolfgang et Isabelle Hoerle,
Martin et Gaspard,
Alain et Suzanne Guggenheim,
André et Hélène Avril,
François, Mathieu et Thomas,
Alain et Dominique Bourreau,
Jérôme et Eve,
Philippe et Laurence Beaunier,
Antoine Guggenheim,
Laetitia Guggenheim,
M. et Mme Maurice Boucard et leurs enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Gabriel-Péri,
Levallois-Perret.
48 bis, rue des Belles-Feuilles,
Paris (16e).

— Mme Marthe Juillet a la douleur de faire part du décès de son fils,

René JUILLET,
survenu à l'âge de trente-cinq ans, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 1er avril au cimetière de Montmartre.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière, avenue Rachel, à 17 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Mans, Bordeaux.

M. et Mme Alain de Lajugie, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Fauqué et leurs enfants,
Les familles de Nantes et de Lajugie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Noël de LAJUGIE,
née Marie-Thérèse de Nantes,

survenu au Mans le 29 mars 1980.

Les obsèques auront lieu en l'église du Pieu (Gironde), le mercredi 2 avril 1980, à 9 heures, et l'inhumation au cimetière de La Chartreuse, à Bordeaux, le même jour à 16 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue des Maillets, 72000 Le Mans.
52, rue de Marseille
33000 Bordeaux.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de

M. Philippe LECLERCQ,
chevalier de la Légion d'honneur,
gentilhomme de Sa Sainteté,
grand-croix émérite de l'ordre de Malte,
chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre,
chevalier de l'ordre de Léopold II,
décédé subitement à Roquebrune-Cap-Martin (06), le 30 mars 1980, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 3 avril 1980, à 10 h. 30, en la chapelle Sainte - Thérèse, rue de Croix, à Hem (59).

Assemblée en la chapelle Sainte-Thérèse, à 10 h. 15. L'offrande en fin de cérémonie tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
Mme Philippe Leclercq, son épouse,
M. et Mme Philippe Leclercq-Toulemonde,
Bertrand et Sylvie Delesalle,
Laetitia, Aymeric et Amélie,
Benoît Leclercq,
Nicolas et Martine Olivier,
Sébastien, Augustin et Justine,
M. et Mme Christian Desmarcheller-Leclercq,
Virginie, Anne - Sophie, Arnaud d'Halluin,
Philippe, François, Manuela, Anne et Catherine Desmarcheller,
M. et Mme Bernard Boulanger-Leclercq,
Nathalie, Solène et Perrine,
M. et Mme Louis Lepoutre-Leclercq,
Séverine et Dimitri,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Leclercq-Huet et Lestienne - Toulemonde, ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes et des prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
101, rue de Croix,
59510 Hem-Beauvoir.

— On nous prie de faire part de la mort du

docteur Henri POQUE,
survenue le 24 mars.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu à Ossun (Hautes-Pyrénées), le mardi 25 mars.

De la part de sa famille et de ses amis.
64530 Pontacq.

— M. Joseph Rytmann,
M. et Mme Stanislas Rytmann-Radwanski,
M. et Mme Bernard Rimond et leurs enfants,
M. et Mme Henri Laurent,
Les familles François,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph RYTMANN,
née Geneviève François,

leur épouse, sœur, belle - sœur et parente, survenu le 30 mars 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans, en son domicile, 91, avenue de la Bourdonnais, Paris (7e).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint - Dominique, Paris (7e), le mercredi 2 avril 1980, à 10 h. 30, et sera suivie de l'inhumation, à 11 h. 30, dans le caveau de famille au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Sand-Canler,

M. et Mme Bernard Sand,
Jean-Pascal, Virginie et Juliette,
M. Dominique Sand,
M. et Mme Michel Jung,
Flore, Aurore et Carine,
M. et Mme François Sand,
Christophe et Isabelle,
Mlle Geneviève Sand,
M. et Mme Rémi Sand,
Sébastien et Nathalie,
M. Antoine Sand,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jacques Sand,
Mme Yvonne Courant,
M. et Mme Georges Canler,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs et leurs enfants,

Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

René SAND,
adorateur de Montmartre,
architecte D.P.L.G.,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
palmes académiques,
endormi au milieu des siens dans la paix du Seigneur et l'espérance de la Résurrection, le 30 mars 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 avril, à 14 heures, en l'église Notre - Dame - de - Grâce, de Passy, sa paroisse.

Priez pour lui.
2, rue Francisque-Sarcey,
75016 Paris.

— Le professeur Romuald Szramkiewicz,
Dr. and Mrs. David B. Leof,
Miss Pamela Leof,
Mr. Anthony D. Leof,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme SZRAMKIEWICZ,
née Suzanne Chiberre,
leur mère, belle-mère et grand-mère, rappelée à Dieu le 23 mars.

Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse, dans l'intimité, et l'inhumation a suivi au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse, dans le caveau de famille.

48, rue René-Boulanger,
75010 Paris.
2907 Fillmore Street,
San-Francisco 94123 (U.S.A.).

— Mme Jean Tandeau de Marsac, née Christiane Richardière,
M. Bernard Tandeau de Marsac,
M. et Mme Christian Tandeau de Marsac et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Tandeau de Marsac et leurs enfants,
Mme Marie - Françoise Tandeau de Marsac et ses enfants,
M. et Mme Daniel Druon et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Lévêque et leur fils,
M. et Mme Bruno Tandeau de Marsac,
Les familles de Loye, Tandeau de Marsac, Ricard, Baron, Bergeron, Renié, Dufournier, Clappier, Moreau de Lizoreux, Salleron, Rendu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TANDEAU de MARSAC,
architecte D.P.L.G.,
survenu le 30 mars 1980, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.

5, rue Cassette, 75006 Paris.

— Mlle Irène Zack,
M. et Mme F. Zack,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon ZACK,
artiste peintre,
rappelé à Dieu, le 30 mars 1980, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle Notre-Dame-des-Pauvres, place Robert - Schuman, Issy-les-Moulineaux, le mercredi 2 avril, à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière intercommunal de Clamart, rue de la Porte-de-Trivaux.

10, rue Gaudray 92170 Vanves.
3, rue des Acacias, 75017 Paris.

« Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour. Le Seigneur est bonté envers tous, ses tendresses vont à toutes ses œuvres. »

(Lire page 17.)

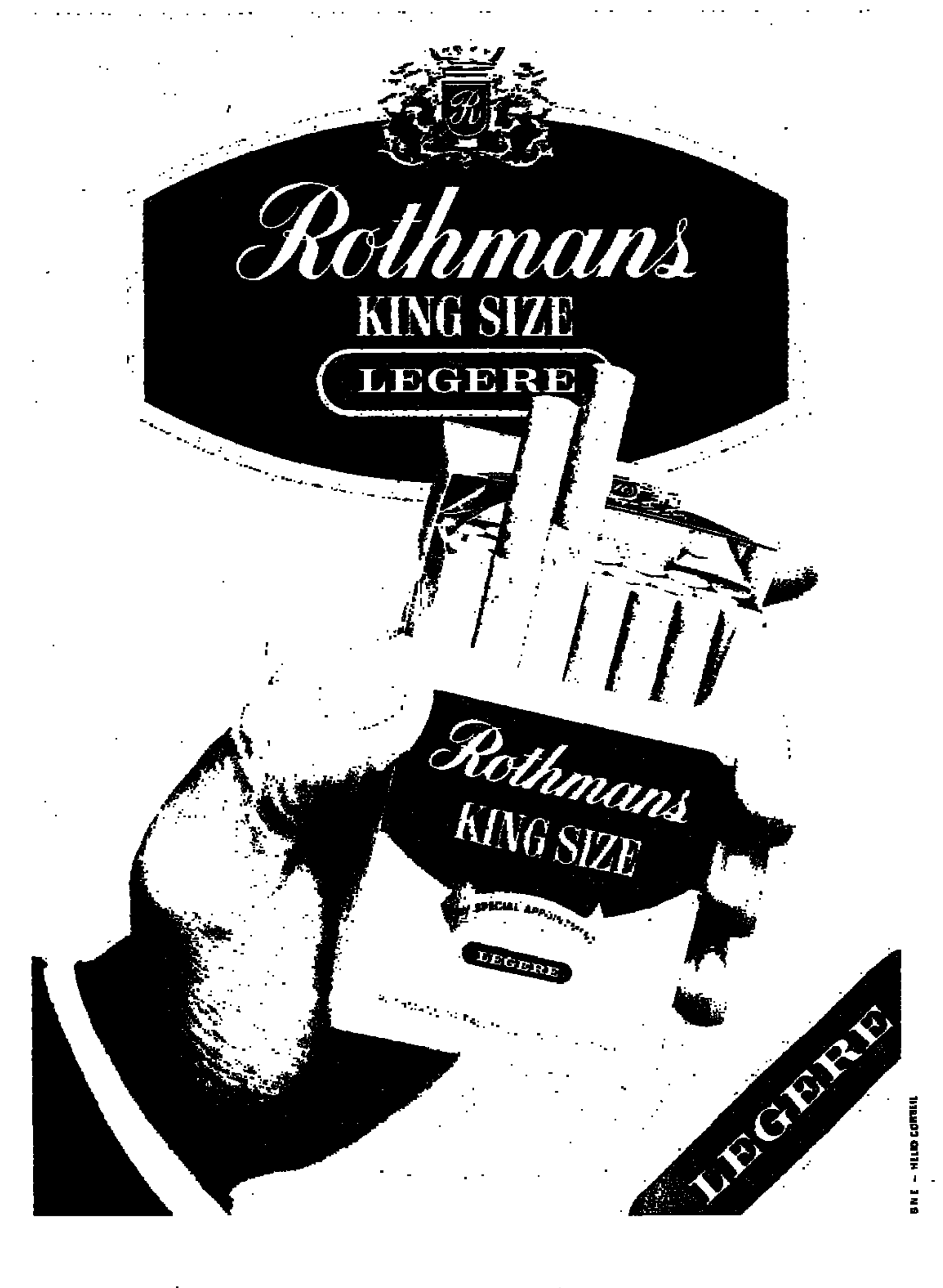
Anniversaires

— Prières et pensées souhaitées à l'intention de

Mme et de M. Henri LEVANTAL,
rappelés à Dieu les 2 avril 1950 et 23 mai 1959.

— Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Alain WILLK
pour le premier anniversaire de sa mort, le 5 avril 1980.





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Un tailleur pour Pâques

Pendant que se déploie, à travers Paris, le marathon du prêt-à-porter d'hiver, la tenue dont on a envie, c'est, par exemple, le tailleur à étrenner à Pâques, sous un imperméable ou un manteau. De tradition, on le choisit marine, avec un chemisier blanc, voire, pour les excentriques, un chapeau à voilette. Dans les collections, c'est d'ailleurs le genre de modèle qui déclenche les applaudissements.

Mais chez les stylistes, cette année, le marine aurait tendance à s'estomper derrière le noir, même si, sous les ciels d'Europe du Nord, ce dernier est moins seyant, surtout à partir de trente ans.

Les autres coloris à la mode comprennent les pastels, guère pratiques pour la vie quotidienne et donc onéreux à entretenir.

Comme les budgets ne sont pas extensibles, nous avons recherché le bon rapport qualité-prix. Voici donc un ensemble complet à 713 F, de chez *Marks et Spencer* ; veste en pure laine unie, marine ou gris perle, à laquelle se marient plusieurs jupes, dont ce modèle en laine rayée, vendu séparément. Du 38 au 46, comme la blouse en polyester rouge, lavable, à rayures filetées, 399 F, 199 F et 115 F, 35-37 boulevard Haussmann.

Les ballerines rouges à petits talons sont de *Vivaldi*, 259 F environ, 56, rue de Rennes et Forum des Halles.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

Le prêt-à-porter dans toutes ses couleurs

Couturiers et créateurs continuent durant toute une partie de cette semaine à présenter leurs nouveaux modèles de prêt à-porter. Ce « cirque » des présentations a pris de telles proportions qu'il finit par peser lourdement sur le prix des vêtements eux-mêmes. 300 000 F par « spectacle » en moyenne. Pierre Bergé, président de la chambre syndicale du prêt-à-porter des couturiers et créateurs de mode, et P.-D.G. d'Yves Saint-Laurent, parle d'ailleurs d'arrêter les frais.

Cela dit, voici quelques-unes des grandes tendances que l'on peut en dégager.

Le prêt-à-porter parisien ne prend pas position sur la longueur des vêtements. On alterne entre le genou à l'air et le mollet couvert, en panoplies complètes, de jour comme de nuit. Les carrures restent épaulées mais perdent leur agressivité ; les vestes et les blousons s'allongent en formes arrondies sur des jupes droites ou à ampleur dirigée. Le pantalon et la culotte s'évasent à partir des hanches, arrêtés au genou ou au mollet, sous des blouses étirées, des tuniques ou des robes.

Les corsages prennent de l'importance, avec de grandes collerettes, des cravates fines, des jabots ou des lavallières. Les décolletés des robes du soir plongent vers la taille ou dénudent les épaules, mais on peut leur préférer des smokings à jupes ou à pantalons.

Dans les étoffes, les tissages de laine douillets ont la vedette : le velours est partout, uni ou rayé, en tons sombres, mais surtout noir. Le marine d'hiver est élégant, comme les rouges foncés et les verts dans les tons de conifères.

Les chapeaux s'enfoncent sur le crâne ou se posent en bibis. Les châles et les grandes écharpes s'enroulent autour des épaules, tandis que la taille est soulignée de ceintures, souvent élaborées. Les collants opaques sont assortis aux tons des ensembles courts.

Au gré des présentations, *Kenzo* confirme sa maîtrise des genres, mélangeant hardiment des folklores balkaniques, scandinaves et maghrebins. *Valentino* dessine une belle silhouette au buste allongé, sur des bermudas ou des culottes plissées, et anime ses robes à danser courtes de volants étagés. *Givenchy* croit au blouson et le coupe en imprimés vifs pour le jour ou en soie brodée, le soir, sur des jupes de satin. Le clou de la collection d'*Issey Miyake* est un bustier en plastique de tons vifs, à effets de basque, à enfiler sur des jupes drapées aux couleurs étonnantes.

Parmi les jeunes créateurs, *Jean-Paul Gaultier* s'affirme avec des kilts métallisés de toutes les longueurs et des mini-robes de discothèques, à porter aussi sur une jupe ou un pantalon. *J.-F. Crahay* chez *Lanvin* s'inspire du folklore péruvien dans ses ensembles de jour et pose, le soir, des culottes de velours noir sur des fuseaux de satin vert portés avec des blouses à volants métallisées. *Claude Montana* mélange le gris et les teintes vives en tricot et taille de beaux imperméables en popeline aux couleurs d'automne. *Angelo Tarlazzi* étoffe de cols marins géants ses pelisses de soie fleurie sur de charmants ensembles à marinière et pantalon de velours à la western coupés au mollet. *Emmanuel Ungaro* joue « l'ingénue en velours noir » mais aussi les contrastes de couleurs dissociées dont il a le secret.

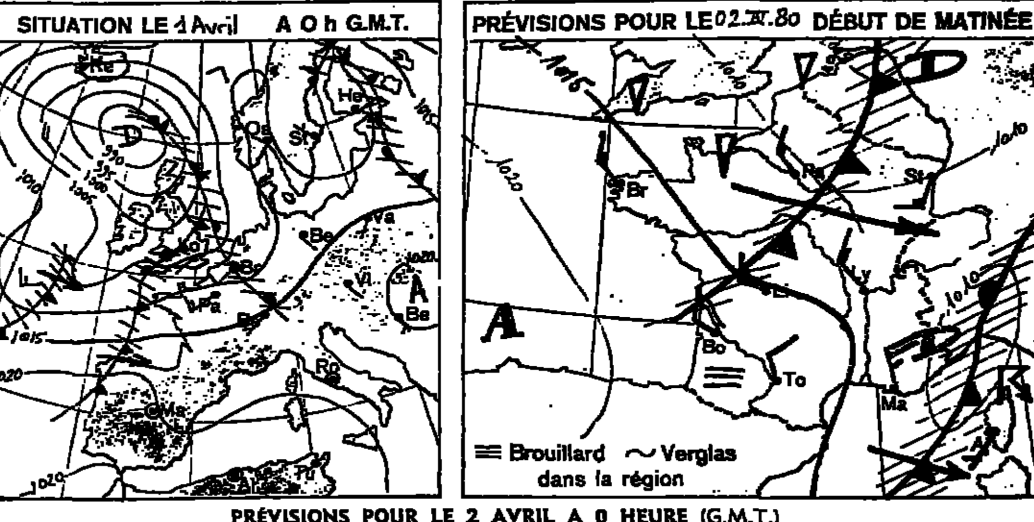
Les marine d'hiver, les grenats *et les verts de Karl Lagerfeld* chez *Chloé* sont merveilleusement seyants comme les robes du soir droites à bustier scintillant ou dentelé, sous des marinières des plus échancrées. Marc Bohan *chez Christian Dior* joue les écolières britanniques qu'il habille, chapeaute et cravate de lainages rayés dans les tons stridents des bandes dessinées ou déguise en « Alice au pays des merveilles ».

Voici encore Cerruti qui trouve un bo.. équilibre entre le tailleur strict de la femme aux affaires et le folklore rêvé de la tenue de loisi.. Quant à Philippe Guibourge, chez *Chanel*, il remplace par de fins chandails de cachemire les blouses de soie des tailleurs traditionnels, aux couleurs tendres ou effacées. Hanae Mori préconise les manteaux et les grandes vestes en drap de cachemir.. noir ou feuille morte sur des jupes à ampleur asymétrique en laine aux dessins écossais assourdis et Per Spook arrondit les angles de ses manteaux traités en pelisses métallisées.

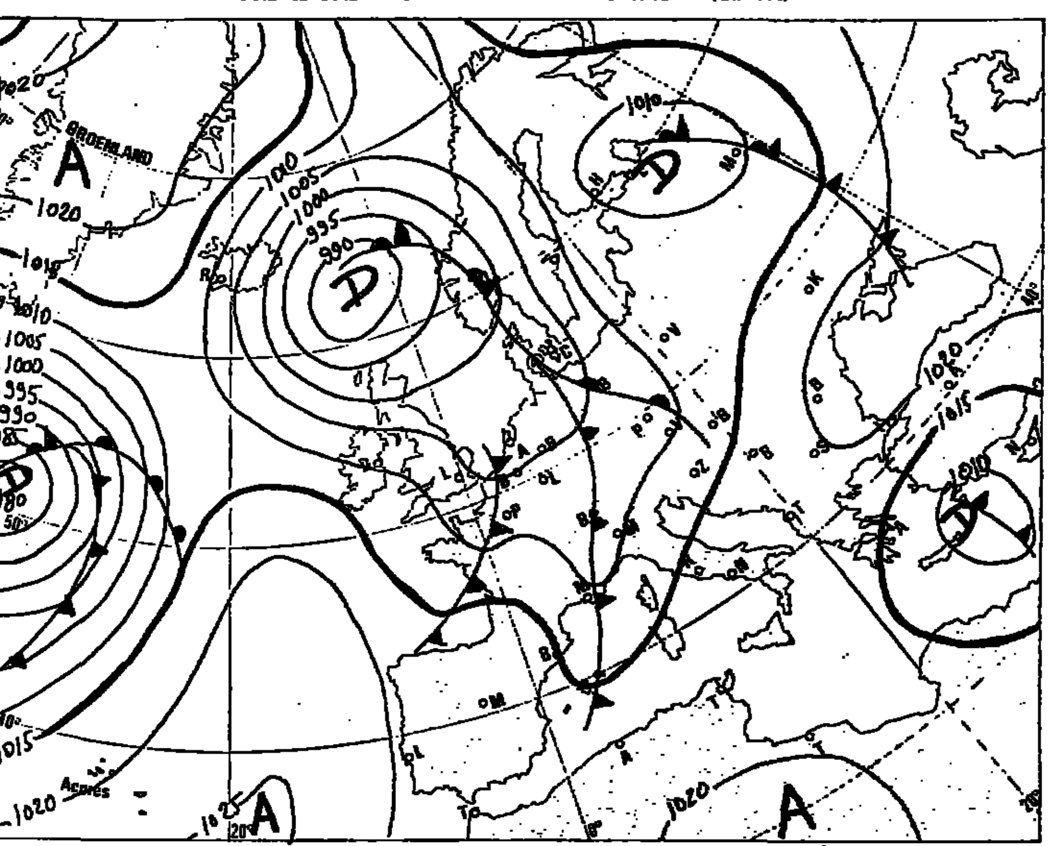
La combinaison et le survêtement de sport sont aussi de toutes les collections. Courrèges en fait même l'élément-clé de sa garde-robe, en coton métallisé, parfois à grande capuche fourrée d'agneau de Béarn.

Yves Saint-Laurent, enfin, alterne le très long et le court en robes à volants d'étamine de laine écossaise et nous fait découvrir le folklore des Incas avec des feutres mous posés sur des écharpes et les coloris vifs sur fond noir, en tuniques, vestes st..ctes aux poches posées en diagonale, spencers unis ou imprimés. — N. M.-S.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mardi 1er avril à 0 heure et le mercredi 2 avril à 24 heures :

La zone dépressionnaire de l'Europe occidentale et du proche océan va se déplacer globalement vers l'est. Les perturbations associées pénétreront sur la France, accompagnées de masses d'air maritime instable et un peu moins doux, moins actif sur nos régions occidentales.

Mercredi, on notera un étroit passage très nuageux avec quelques pluies, qui se situera le matin des Ardennes et des Vosges au Limousin, et qui atteindra les Alpes le soir. A part cet épisode très nuageux, le temps sur la France sera variable, les éclaircies passagères alternant avec des averses. Ces dernières seront surtout localisées après le passage très nuageux sur les régions s'étendant de la Manche orientale et des Vosges au nord du Massif central et au Jura. La matinée sera brumeuse sur l'Aquitaine, mais les éclaircies deviendront plus nombreuses dans les régions de l'Ouest le soir.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés et irréguliers, et les températures seront en légère baisse.

Le mardi 1er avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,2 millibars, soit 757 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mars ; le second, le minimum de la nuit du 31 mars au 1er avril) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 27 et 12 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 16 et 12 ; Brest, 11 et 11 ; Caen, 14 et 12 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 15 et 11 ; Grenoble, 15 et 6 ; Lille, 9 et 9 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 20 et 10 ; Nancy 9 et 9 ; Nantes, 14 et 11 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 12 ; Pau, 26 et 11 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 14 et 12 ; Strasbourg, 11 et 8 ; Tours, 16 et 12 ; Toulouse, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 8 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, 10 et 1 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 10 et 10 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 7 et —4 ; Genève, 12 et 8 ; Lisbonne, 25 et 11 ; Londres, 11 et 9 ; Madrid, 25 et 9 ; Moscou, 1 et 0 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 4 et 3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 3 et 1 ; Téhéran, 22 et 14.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi 3 : le temps sera ensoleillé sur l'ensemble du pays, avec toutefois des passages nuageux assez nombreux de la Bretagne aux Flandres. Dans l'après-midi, les vents tourneront au secteur nord et seront modérés. Les températures accuseront une baisse sensible.

Vendredi 4 : temps nuageux au nord de la Loire, quelques bruines des Ardennes aux Vosges. Au sud de la Loire, temps ensoleillé avec brumes matinales sur l'Aquitaine.

Samedi 5 et dimanche 6 : temps ensoleillé sur l'ensemble du pays avec brumes matinales sur la partie ouest, et quelques passages nuageux des Alpes à la Corse. Températures maximales en hausse, atteignant 15 °C à 16 °C sur la moitié nord, 18 °C à 20 °C sur la partie sud. Vents variables et faibles.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 2 AVRIL

« Dans l'île de la Cité », 10 h. 30, devant les grilles du Palais, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Les appartements royaux du Louvre », 15 h., métro Louvre, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les célébrités de la plaine Monceau », 15 h., place Malesherbes (Mme Hager).

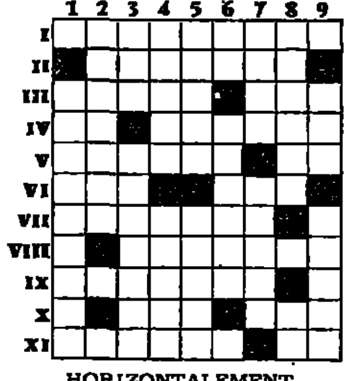
« La place des Vosges. Les hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30 : Collège de France, salle VIII, MM. A. Chastel, S. Beguin, P. Prini : « Expositions médicéennes à Florence ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2641



HORIZONTALEMENT

I. Tendance à se tordre facilement. — II. Administré à celui qui ne veut pas rester gentil. — III. Qui a donc tout son équilibre ; Est parfois sous le bonnet. — IV. Doivent être respectés ; Dans l'Etat de Pernambouc. — V. Demander encore un morceau ; Les vauriens n'y ont pas accès. — VI. Abréviation pour une vierge ; Son bout est assimilé à deux pas. — VII. Ne fait pas un pli quand il est plat. — VIII. Peut être éprouvé par celui qui est sur les dents. — IX. On peut trouver chez lui tout ce qui est piqué. — X. Est toujours à la recherche d'un renseignement ; Utile pour tirer des traits. — XI. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche ; Saint, dans un vieux comté.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui estime que son rôle n'est pas de laver. — 2. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui ont trop de livres. — 3. Voiture de courses ; Signalé quand il est grand. — 4. Théâtre d'une grande bataille ; Soumets à un nouvel examen. — 5. A le bras long ; Vieux soucis. — 6. Article ; Prêt à bondir. — 7. Souverain étranger ; Se montrera très liant. — 8. Comme l'amour pour des pigeons ; Abréviation pour un religieux. — 9. Lisse quand il n'y a pas d'agitation ; Fait son trou.

Solution du problème n° 2640

Horizontalement

I. Cassate. — II. Avoisiner. — III. Naissance. — IV. Ere ; Erato. — V. VI ; Eze ; On. — VI. Acis ; Top. — VII. Sinus ; Rit. — VIII. Ensablée. — IX. Nue ; Lie. — X. Osé ; Oô ; Un. — XI. Mésentère.

Verticalement

1. Canevas ; Nom. — 2. Avaricieuse. — 3. Sole ; Innées. — 4. Sis ; Esus. — 5. Assez ; Salon. — 6. Tiaret ; Blot. — 7. Enna ; Orle. — 8. Ectopie ; Ur. — 9. Créon ; Terne.

GUY BROUTY.

P.T.T.

ALLO DE MA VOITURE !

Dans les dix prochaines années, les automobilistes équipés du radiotéléphone pourront obtenir et recevoir automatiquement toutes les communications qu'ils souhaiteront dans leur voiture, quel que soit l'endroit de France où ils se trouveront.

Le groupe Thomson - C.S.F. vient, en effet, d'être chargé par la direction générale des télécommunications (D. G. T.) de l'étude et de la réalisation d'un nouveau système de radiotéléphone automatique de voiture qui permettra à terme de couvrir toute la France.

Aujourd'hui, le service du radiotéléphone automatique utilisé par quelque dix mille abonnés n'est ouvert que dans la région parisienne et dans les principales métropoles régionales. Les zones desservies sont encore géographiquement limitées.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 31 mars et 1er avril 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant diverses dispositions du code de procédure pénale (troisième partie : décrets) en matière d'exécution des peines (semi-liberté et répartition des produits du travail) ;

● Modifiant le décret du 26 janvier 1978 pris pour l'application de l'article 5 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture relatif aux modèles types de construction.

DES ARRETES

● Portant modification des caractéristiques du fuel-oil domestique et du gasoil ;

● Portant modification d'un précédent arrêté relatif à la création du conseil du Fonds national pour le développement du sport.

BREF

AUTOMOBILE

LES AUTOMOBILISTES CONSULTÉS. — Des « *états généraux des automobilistes* » *seront organisés* à Paris, en juin prochain. Ils seront réunis sous l'égide de l'Association française des automobilistes (AFA) et de la Fédération française des clubs automobiles, à l'issue d'une consultation nationale. Un questionnaire sera remis à deux millions cinq cent mille automobilistes et analysé par douze commissions régionales rassemblant des représentants des automobiles-clubs, des pouvoirs publics, des élus locaux et des professionnels de l'automobile.

★ **Association française des automobilistes, 33, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 225-63-81 et 225-63-85.**

DOCUMENTATION

MARSEILLE : LE « PETIT LIVRE BLEU ». — La direction régionale de l'INSEE, à Marseille, en collaboration avec la chambre régionale de commerce et d'industrie et la mission régionale à la préfecture, vient de publier la deuxième édition, mise à jour, des « *Données économiques et sociales* ». Ce petit livre bleu se présente sous la forme d'un guide de seize chapitres et rassemble les données statistiques essentielles sur la vie économique et sociale de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Soixante-six mots-clés permettent d'accéder plus facilement aux différents chapitres et aux tableaux statistiques.

★ **L'ouvrage est disponible à l'INSEE au prix de 25 F (observatoire économique Provence-Alpes-Côte d'Azur, 343, boulevard Romain-Rolland, 13299 Marseille Cedex 2) et à la chambre régionale de la commerce, palais de la Bourse, 13001 Marseille.**

FORMATION PERMANENTE

POUR LES JOURNALISTES. — Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse organise de nouvelles sessions de formation (incriptions et renseignements : 33, rue du Louvre, 75002 Paris). Du 15 au 18 avril : les nouveaux moyens d'information ; du 21 au 25 avril : la rédaction électronique ; les 22, 23 et 24 avril : Comment créer et développer une rubrique Société dans un quotidien ; les 22, 23 et 24 avril : la médecine sportive ; les 28, 29 et 30 avril : atelier d'écriture.

MAISON

TABLEAUX AU MUR. — L'accrochage des tableaux, surtout dans un mur en béton, est chose si malaisée qu'on hésite à en changer la disposition. Le nouveau système de suspension « Silent Gliss 3 600 » est constitué d'un rail à fixer en haut du mur, à la jonction du plafond. Sur des crochets, enclenchés dans ce rail, on suspend les cadres à la hauteur voulue.

Ce système de suspension, coulissant latéralement et réglable verticalement, permet toutes les dispositions de tableaux, sans toucher au mur. Le rail en aluminium vaut 50 F le mètre ; laqué blanc, 63,50 F ou doré, 77,60 F. Le sachet de deux glisseurs, visserie et *3 mètres de drisse, 44* F.

★ **Société Silent-Gliss France, 54, avenue Carnot, 04100 Saint-Maur. Tél. : 885-29-30. Indique les revendeurs.**

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

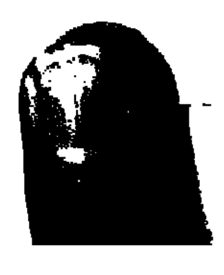
Par voie aérienne. Tarif sur demande

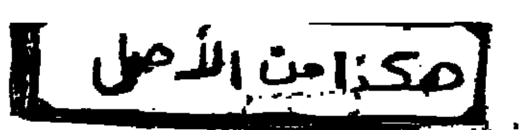
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

MEDECINE

GARÇON OU FILLE A VOLONTÉ ?

Régime alimentaire et sélection du sexe

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Choisir le sexe des enfants à naitre... Rêve ancestral de l'humanité qui a, depuis les temps les plus reculés, tout imaginé, tout imploré, tout tenté pour déjouer l'une des lois les plus fondamentales et les plus rigoureuses de la nature, celle qui régit l'équilibre des sexes.

Les mythes et l'empirisme, la prière et le rêve, la superstition et les remèdes secrets se sont succédé en vain au cours des siècles, et la découverte, étonnamment récente, du rôle majeur que jouent dans le déterminisme sexuel les spermatozoïdes n'a pas réussi, jusqu'à ces dernières années, à ébranler la rigueur d'un mystère d'autant mieux gardé qu'il constitue l'une des clés essentielles de la préservation des espèces.

Il naît, partout dans le monde, et avec une constance remarquable dans le temps et l'espace, cent six garçons pour cent filles...

Equilibre admirable, mais que ne tiennent point pour tel ces familles où l'on ne trouve inlassablement que des enfants du même sexe, ces dynasties en quête d'un héritier mâle, qu'elles soient royales ou paysannes, ou encore, de façon plus aiguë et plus pathétique, ces couples atteints d'une malédiction héréditaire, comme la myopathie ou l'hémophilie, exprimée par l'un des sexes et par lui seul.

De multiples hypothèses ont été émises depuis quelque trente ans pour expliquer le fait qu'il naît aujourd'hui comme hier sensiblement autant de filles que de garçons, et que cette fraction égale n'a été que faiblement soumise au cours des âges aux aléas des guerres, des famines, des épidémies ou des bouleversements socio-culturels.

Aucune de ces hypothèses n'a pu être, à ce jour, confirmée, et moins encore appliquée à la clinique quotidienne.

L'une d'elles, résultant des travaux sur l'équilibre nutritionnel de nombreuses espèces animales, travaux conduits par un Français, le professeur Joseph Stolkowski, soulève néanmoins depuis peu un intérêt considérable.

Ses applications à la prédétermination du sexe chez l'homme, entreprises tout d'abord à l'université de Montréal, puis plus récemment à la maternité de Port-Royal à Paris, paraissent, en effet, et pour la première fois, particulièrement prometteuses.

Les vérifications cliniques sont en plein développement, et les résultats favorables d'ores et déjà obtenus ne permettent pas de porter un jugement définitif et catégorique sur la valeur d'une méthode qui, si elle se confirmait, prouverait que l'on tient, avec l'équilibre ionique du milieu intérieur (et de la nutrition) l'une des clés essentielles de la détermination du sexe.

Les implications cliniques et sociales de cette découverte sont telles néanmoins qu'elles méritent, par-delà la légitime curiosité scientifique, d'être soumises à la réflexion de chacun.

C'EST lors de la fusion entre l'ovule maternel et le spermatozoïde paternel que se trouve génétiquement déterminé le sexe de l'enfant à naître. Toutes les cellules humaines contiennent, on le sait, quarante-six chromosomes portant les milliers de segments — ou gènes — qui commandent l'hérédité.

La moitié de ces chromosomes sont hérités de la mère, et l'autre moitié du père, y compris les deux chromosomes dits sexuels que l'on nomme l'un X et l'autre Y.

Au moment de la loterie génétique qu'est la conception, si l'œuf fertilisé reçoit pour cette paire sexuelle un chromosome X (de la mère) et un chromosome X (du père), l'enfant à naître sera une fille ; s'il reçoit un chromosome X de la mère et un chromosome Y du père, c'est un garçon qui apparaîtra.

Le système qui régit le déterminisme chromosomique est, en effet, extrêmement simple. Chez l'homme, comme chez tous les mammifères, la femelle n'élabore que des gamètes (cellules sexuelles) neutres, qui sont tous identiques et portent tous un chromosome X. Le mâle, en revanche, élabore deux types de gamètes (ou spermatozoïdes). Les uns portent un chromosome X et les autres un chromosome différent, qui n'existe que chez les mâles, et que l'on a nommé « Y » en raison de sa configuration particulière.

Il est possible de repérer ces deux types de spermatozoïdes depuis que des chercheurs anglais ont découvert qu'un colorant fluorescent dérivé de la quinacrine marque électivement le bras long du chromosome Y. Grâce à cette méthode, on a pu observer qu'un sperme normal semble contenir légèrement plus de spermatozoïdes Y que de spermatozoïdes X et que les spermatozoïdes Y se déplacent plus rapidement.

Cet état de choses pourrait expliquer le fait qu'il naît en moyenne plus de garçons que de filles, et cela selon des proportions qui sont quasiment identiques dans tous les pays du monde, ce qui laisse à penser qu'il s'agit d'un caractère propre à l'espèce humaine.

Une constance étonnante

Ces proportions, que commente et rappelle une récente étude de Michel-Louis Lévy (1), sont, à la naissance, de 106 à 107 garçons pour 100 filles, et sa constance au travers du temps et de l'espace est étonnante. Des études anglaises datant du début du dix-septième siècle le situent à 107 garçons pour 100 filles, chiffres identiques aux relevés européens de 1976.

Le mécanisme biologique qui conduit à cet équilibre est pour l'instant inconnu, et, si les données en question concernent les sexes à la naissance, elles ne donnent aucune indication sur leur répartition au moment de la conception.

Un certain nombre d'études semblent indiquer que la proportion des garçons est plus grande encore à ce stade, et que leur fragilité biologique expliquerait une mortalité plus forte, tant dans les premiers temps de la grossesse (avortements spontanés) qu'au voisinage de la naissance. L'excédent des garçons mort-nés est, par rapport aux filles, de 10 à 20 % et de 35 à 40 % pour ceux qui sont nés vivants, mais décédés avant la déclaration de l'état civil.

De même, et à mesure que les individus avancent en âge, la plus grande fragilité du sexe masculin continue à se manifester par un taux de mortalité plus fort et donc une espérance de vie moins longue.

Cette situation explique que l'équilibre entre les sexes n'est réalisé en France qu'entre quarante-sept et quarante-neuf ans. L'excédent masculin dû à la naissance persiste jusqu'à ce stade, pour laisser place ensuite à un excédent féminin de plus en plus marqué, tant et si bien que le nombre des femmes est, à quatre-vingt-cinq ans, le double de celui des hommes.

Il semble que la surmortalité masculine considérable observée, et qui est, en France, l'une des plus élevées du monde, soit due, pour l'essentiel, à des facteurs socio-culturels : le tabagisme, l'alcoolisme et, dans une moindre mesure, les accidents du travail et de la circulation.

Constantes biologiques spécifiques de l'espèce, d'une part ; corrections d'ordre socio-culturel, de l'autre, se combinent ainsi pour donner aux populations occidentales le tracé particulier d'équilibre — ou de déséquilibre — des sexes qui leur est propre.

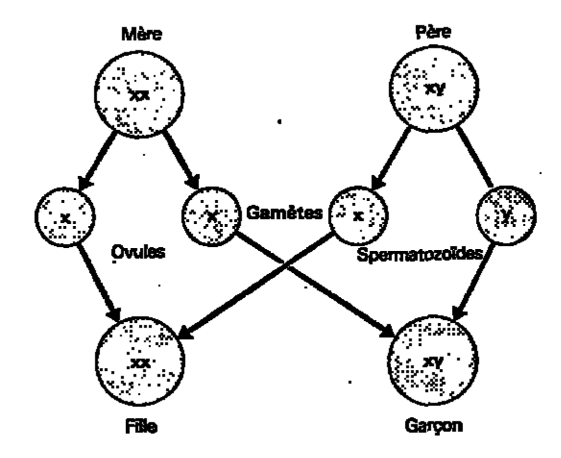
Il ne paraît pas douteux que cet équilibre serait sérieusement perturbé si les couples pouvaient choisir le sexe de l'enfant à naître. D'innombrables méthodes ont été recommandées à cette fin, depuis la nuit des temps, et sur toute la surface de la terre. Pour Aristote, c'est par vent du nord que devaient être conçus les garçons, le vent du sud apportant les filles... La doctrine selon laquelle la pleine lune favoriserait la procréation de garçons faisait fureur au Moyen Age, et rencontra durablement l'adhésion des populations. Plus que celle d'Empédocle, qui conseillait pour l'obtention de filles, des rapports sexuels immédiatement après la menstruation...

L'idée d'un lien entre le sexe de l'enfant à naître et le moment — par rapport à l'ovulation — du rapport fécondant a pourtant été reprise par des chercheurs et dans divers pays.

Pour les Américains Shettles et plus récemment Guerrero, la proportion de garçons serait plus grande (80 %) si le rapport se situe juste avant ou au moment de l'ovulation, alors qu'il y aurait un nombre plus élevé de filles si le rapport sexuel se situe à distance de l'ovulation. L'explication de ces affirmations (qui sont, à l'heure actuelle, très controversées) résiderait dans le fait que les spermatozoïdes porteurs du chromosome X de la féminité sont plus résistants que les Y et peuvent survivre plus longtemps, jusqu'à ce que les conditions de leur ascension soient favorables, alors que les spermatozoïdes Y, plus rapides et plus nombreux, auraient de meilleures chances d'atteindre l'ovule si celui-ci est prêt à les accueillir immédiatement.

(Lire la suite page 16.)

(1) *Population et Société*, février 1980.



Au moment de la loterie génétique qu'est la conception, si l'œuf fertilisé reçoit pour sa paire de chromosomes sexuels un chromosome X (de la mère) et un chromosome Y (du père) l'enfant à naître sera un mâle. S'il reçoit deux chromosomes X, un du père, un de la mère, c'est une fille qui apparaîtra.

SÉPARER LES SPERMATOZOIDES

DEPUIS plus de quarante ans, des chercheurs s'efforcent de séparer les spermatozoïdes Y, déterminant la naissance des garçons, de ceux qui portent le chromosome sexuel X féminin.

Ces tentatives se heurtent, curieusement, à de grandes difficultés. Elles furent d'abord d'ordre électrique, mais tous les essais d'électrophorèse du sperme ont été contradictoires.

Il en fut de même pour les essais de sédimentation en milieu de densité approprié (le chromosome X est plus grand et plus lourd que l'Y).

Plus récemment, des expériences de séparation fondées sur la plus grande mobilité des spermatozoïdes Y ont permis d'obtenir une sélection de ces derniers (à raison de 75 % à 85 %) dont la concentration est plus forte dans le fond d'une solution de forte densité à gradient discontinu où l'on place l'éjaculat. Mais la marge d'incertitude de cette méthode (pour laquelle M. Ericsson, de Sausalito, Californie, a déposé un brevet) est trop grande pour qu'elle soit réellement valable.

Elle n'aurait en toute hypothèse d'intérêt que dans les cas d'insémination artificielle ainsi que l'utilise actuellement l'hôpital M.-Reese de Chicago.

RÉGIME POUR GARÇONS

	AUTORISES	DEFENDUS
BOISSONS	Thé - Café. Jus de fruits - Coca-Cola. Eaux minérales sodiques (Vichy).	Lait et toutes boissons au lait. Eaux minérales calciques (Evian, Contrex, Héper).
VIANDES	Toutes permises à volonté (salées..., séchées), charcuterie, jambon fumé.	
POISSONS	Permis à volonté (thon conserve).	Bigorneaux, coques, crevettes, palourdes, clovisses, crabes.
ŒUFS	Aucun.	Interdits donc : sauces, glaces, pâtisseries, crème à base d'œufs.
FROMAGES LAITAGES	Tous défendus.	
PAINS	Tous les pains, biscottes, biscuits.	Pain au lait, gaufres, crêpes.
CEREALES	Céréales séchées à croquer nature, riz, pâtes.	Toutes pâtisseries avec lait.
LEGUMES frais et secs	Pommes de terre, champignons, artichauts, persil, haricots blancs secs, lentilles, pois secs, pois cassés, soja grain, maïs en boîte. Tous ces légumes sont recommandés.	Salades vertes, haricots verts, épinards. Toutes préparations et sauces à base de lait ou fromage (gratinées).
FRUITS frais	Tous les fruits et jus de fruits surtout bananes, dattes, abricots, oranges, pêches, cerises.	
FRUITS secs et oléagineux	Châtaignes, pruneaux, abricots secs, dattes, figues sèches, chocolat noir.	Noisettes, noix, amandes, cacahuètes, même salées. Cacao, chocolat au lait.
DIVERS	Viandox. Bouillons et potages du commerce, sucre, miel, gelée, confiture. Desserts et gâteaux sans lait. Margarine, huile végétale, cornichons, olives en saumure, marinades. Conserves autorisées, levure.	Desserts au lait. Crème glacée, glace. Sauces blanches, soupe au lait.

SALER AU MAXIMUM

RÉGIME POUR FILLES

	AUTORISES	DEFENDUS
BOISSONS	Lait et toutes boissons au lait. Café très faible 1 f./j. Jus de pomme ou de raisin 1 f./j. Eaux min. calciques (Evian, Contrex.).	Café, thé, chocolat. Eaux minérales gazeuses ou sodiques. Liqueurs douces. Bière. Cidre.
VIANDES	120 g/j. = bœuf, veau, poulet, dinde, agneau, foie, porc.	Jambon. Charcuterie. Bacon. Viandes en conserve, fumées, séchées, salées.
POISSONS	Poissons marins et mollusques cuits au court-bouillon, et jeter l'eau de cuisson.	Poissons congelés, fumés, salés, en conserve et frits. Mollusques et crustacés crus.
ŒUFS	Permis ainsi que toutes préparations à base d'œufs, mais de préférence le jaune.	
FROMAGES LAITAGES	Seulement fromage sans sel. Yaourt, suisse, fromage blanc, flan.	Tous les fromages salés.
PAINS CEREALES	Pains et biscottes sans sel. Pâtisserie faite à la maison, sans sel, riz, pâtes.	Pain et biscottes salés. Biscuits et pâtisserie du commerce.
LEGUMES frais et secs	Légume frais ou en conserve sans sel : haricots verts, asperges, carottes, navets, oignons, piments, pois, radis, poireaux, concombres, laitue. (P. de terre en petite quantité).	Artichauts, champignons, épinards, céleris, betteraves, choux, tomates, cresson, haricots blancs secs, fèves, maïs, pois secs, pois cassés. Lentilles.
FRUITS frais	1 portion/j. = ananas, pommes, mandarines, melons, pastèques, poires, fraises et framboises congelées ou conserve, pêches et poires en conserve. Ananas et prunes en conserve.	Banane, pêches, abricots, cerises, avocats, oranges. (Pour les autres fruits, préférer les conserves, mais jeter le jus).
FRUITS secs et oléagineux	Amandes, noix, noisettes, cacahuètes non salées. Cacao (pas plus de 2 petites cuillerées café/jour).	Châtaignes, dattes, pruneaux, figues sèches. Chocolat noir et au lait. Abricots secs.
DIVERS	Sucre, miel, gelée, confiture, beurre ou margarine sans sel, huile végétale. Pâtisserie sans sel. Poivre grain, épices, fines herbes, gélatine neutre. Moutarde : seulement Bornibus sans sel.	Gâteaux, biscuits, desserts du commerce, sel, sel de céleri, d'ail, d'oignon, sels de remplacement (K). Cornichons, olives, saumure, marinades. Eviter conserves (Na), chips, viandox. Bouillons et potages du commerce (Na). Sucaryl (Na). Levure, beurre et margarine salés. Mayonnaise et vinaigrette commerciales.

NE PAS SALER DU TOUT LA CUISINE

Régime alimentaire et sélection du sexe

(Suite de la page 15.)

En toute hypothèse, et en dépit de tout le bruit fait autour de cette technique, elle reste inapplicable tant qu'un moyen permettant de façon certaine de prévoir le moment de l'ovulation n'aura pas été découvert. Or ce moyen, qui fournirait du même coup la clé de la méthode contraceptive naturelle la plus efficace et la plus satisfaisante, reste pour l'instant, et en dépit de tous les efforts scientifiques déployés, un rêve inaccessible.

C'est aussi sur les différences de comportement, de rapidité et de résistance aux conditions d'environnement des spermatozoïdes X et Y que repose une technique suggérée dans les années 30 par des auteurs allemands et qui consiste en la modification de l'acidité du milieu vaginal.

Selon l'Allemand Unterberger, l'Américain Shettles et le Français Séguy, l'alcalinisation du vagin, avant le rapport fécondant, par des injections de solution de bicarbonate favoriserait l'ascension des spermatozoïdes Y et donc la naissance de garçons L'acidification par des injections d'eau vinaigrée génerait la survie des spermatozoïdes Y et favoriserait au contraire la conception de filles.

Les têtards, les rats et les bovins

Les résultats des tentatives conduites selon ces principes, sans être totalement négatifs, n'ont pas été probants : le liquide séminal dans lequel baignent les spermatozoïdes a, en effet, un pouvoir tampon considérable et est capable de neutraliser une acidité vaginale excessive en quelques secondes et pendant huit à dix heures après l'éjaculation.

Il n'en apparaît pas moins que les spermatozoïdes mâles Y sont favorisés dans leur ascension des voies génitales par l'alcalinité, alors qu'un milieu acide gêne leur survie.

Dès 1958, M. Stolkowski, professeur de physiologie chimique à l'université Paris-VI, avait attiré l'attention sur les liens existant entre le métabolisme minéral et la répartition des sexes.

A l'origine de ce travail, dont les applications cliniques sont en plein essor depuis 1975, se trouve une curieuse observation concernant... les élevages de têtards. Le professeur Stolkowski avait remarqué que l'on obtient, à la métamorphose, plus de mâles dans des solutions d'élevage enrichies en potassium, et plus de femelles lorsque la solution est enrichie en calcium et (ou) en magnésium, la proportion mâles-femelles étant de 50 % dans une solution équilibrée.

Appliquant à des élevages de rats cette curieuse observation, les chercheurs de Paris-VI ont montré que, lorsque ces rongeurs recevaient un régime dépourvu de calcium ou enrichi en potassium, ils donnaient naissance à une majorité de femelles ; une majorité de mâles était, en revanche, observée chez les rats subissant un régime particulièrement riche en calcium.

Des études furent alors entreprises chez les bovins, en collaboration avec le docteur Lefèvre, vétérinaire à Argentan (Orne). Les rations alimentaires sont, par essence, très diverses dans les élevages, car elles sont influencées dans leur teneur en minéraux par la nature des sols ainsi que par les fumures ou les engrais, ou encore par les suppléments distribués aux animaux par les éleveurs.

Un déterminisme minéral

L'analyse de 25 653 naissances de veaux survenues dans 134 fermes normandes, après étude complète du mode d'alimentation des troupeaux, a montré une nette influence de la surcharge potassique sur les naissances de mâles. Une expérience d'alimentation sélective a été entreprise alors, avec l'aide de la D. G. R. S. T., qui a confirmé que l'administration de compléments de sels de potassium et de chlorure de sodium (blocs à lécher) ainsi qu'une alimentation évitant les végétaux riches en alcalino-terreux, tels que la luzerne, provoquaient l'apparition en surnombre de veaux mâles riches en viande. Pour un excédent de femelles productrices de lait, c'est un mélange de vitamines et de sels alcalino-terreux qui doit être utilisé.

Les travaux du professeur Stolkowski incitèrent une équipe canadienne dirigée par le professeur Jacques Lorrain, chef du département de gynécologie et obstétrique de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à entreprendre en 1973 une étude approfondie des liens existant, dans l'espèce humaine, entre l'équilibre minéral et la détermination du sexe.

Dans un premier temps, les régimes de cent couples dont cinquante n'avaient que des garçons et cinquante que des filles ont été étudiés (enquête de type rétrospectif). Dans 80 % des cas, les couples qui n'avaient que des garçons suivaient — de façon inconsciente — un régime à forte prédominance hypersalée, et, pour ceux qui n'avaient que des filles, à prédominance alcalino-terreuse.

Une enquête de type prospectif a suivi, consistant à examiner la descendance de couples sélectionnés pour leurs habitudes alimentaires déséquilibrées, soit régime hypersalé sans laitages, soit au contraire régime riche en apports calciques et dépourvu de sel.

Sur les cinquante cas publiés par l'équipe canadienne, trente couples qui suivaient le « régime garçon » ont eu vingt-quatre garçons ; vingt couples au régime « filles » ont eu seize filles, ce qui représente un taux d'efficacité de 80 %.

En 1977, un jeune médecin français, Mme Michelle Duc, consacrait sa thèse à l'étude de cent deux femmes n'ayant que des enfants du même sexe, et dont le régime alimentaire avait été rigoureusement étudié afin d'apprécier les apports minéraux quotidiens, et plus précisément le rapport :

$$\frac{\text{potassium} + \text{sodium}}{\text{calcium} + \text{magnésium}}$$

Chez 84,4 % des femmes qui n'avaient que des garçons, le rapport se situait au-dessus de 3,70 et il était en dessous chez 84 % de celles qui n'avaient que des filles (2).

Entre-temps, et pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un déterminisme ionique de la formation du sexe, une équipe de la maternité de Port-Royal (professeur Henrion) commençait en 1976 une expérience qui continue et qui est conduite par un gynécologue (docteur François Papa), un spécialiste de la diététique et un statisticien de l'INSERM (3).

Bien que tous les couples qui le désirent puissent s'intégrer à ce programme, il est, dans l'esprit de ses auteurs, surtout destiné à ceux qui sont atteints d'une anomalie héréditaire liée au sexe et donc exprimée seulement chez les garçons (ou chez les filles) et dont la seule chance d'avoir un enfant en bonne santé est de pouvoir en orienter le sexe au départ. Tel est le cas, par exemple, de l'hémophilie, ou de la myopathie, qui ne se manifestent que chez les garçons.

L'expérience de Port-Royal

Ainsi, l'une des patientes qui suit actuellement le régime destiné à favoriser la procréation d'une fille a perdu un garçon myopathe et a subi déjà deux avortements thérapeutiques, l'examen du liquide amniotique ayant indiqué chaque fois, au troisième mois de la grossesse, que les enfants à naître étaient à nouveau des garçons.

Chez cinq autres patientes, dont trois porteuses de myopathie, une d'hémophilie et une femme de quarante et un ans qui avait déjà deux filles, l'amniocentèse conduite au troisième mois de la grossesse, après un régime rigoureux minéralement orienté pour la sélection du sexe, a montré cinq succès : quatre filles à naître chez les femmes conductrices de tares héréditaires et un garçon chez la mère de quarante et un ans.

Jusqu'à ce jour, sur un total de vingt-sept patientes retenues pour l'expérience de Port-Royal car elles avaient rigoureusement appliqué le régime conseillé, dix-neuf succès ont été enregistrés, répartis également entre filles et garçons.

Le professeur Lorrain, qui, de son côté, conduit à Montréal la même expérience, va publier incessamment les résultats obtenus chez deux cent seize femmes, suivant des régimes du même type, avec 81 % de succès.

Le professeur Stolkowski compte, sur trente-huit cas suivis en collaboration avec le docteur Jean Choukroun (gynécologue du centre hospitalier de Puteaux), trente-deux succès et six échecs.

Un certain nombre de femmes abandonnent — ou élargissent le régime et la médication qui leur sont conseillés : nombre de celles qui s'étaient engagées dans l'expérience de Port-Royal ont dû être éliminées de l'étude statistiquement entreprise pour ce motif.

Les régimes en question ne sont remis à la patiente qu'après une consultation longue et complète avec le médecin, lequel s'assure de l'absence de contre-indications qui les rendraient dangereux (hypertension, néphropathies, etc.). Une diététicienne en explique alors les modalités, et les femmes doivent tenir à jour un carnet sur lequel elles notent tout ce qu'elles absorbent, sans exception, solides, liquides ou médications. Ce carnet doit être régulièrement soumis à l'équipe soignante. Le régime doit être suivi pendant au minimum deux mois et demi et s'accompagne d'une médication complémentaire (potassium pour le régime garçons ; magnésium, vitamine D et calcium pour le régime fille) destinée à accentuer son orientation ionique. Le tout doit être appliqué avec une rigueur sans faille jusqu'à ce qu'un diagnostic de grossesse soit formel.

Un choix de société

Si les Canadiens appliquent le régime en question au mari comme à la femme, *« pour des raisons psychologiques »*, le docteur Papa le limite pour sa part à la femme seule, conformément aux conceptions et aux expériences animales du professeur Stolkowski.

L'innocuité complète de cette méthode ayant été démontrée, l'équipe de Port-Royal y trouve avant tout la seule issue à des situation humaines dramatiques de tares familiales liées au sexe. Il est frappant de voir que très peu de femmes n'ayant pas encore d'enfants, ou n'en ayant qu'un, s'intéressent à Port-Royal aux possibilités de sélection préconceptionnelle du sexe ; tel n'est pas le cas, en revanche, des couples qui ont déjà une série d'enfants appartenant tous au même sexe.

Le professeur Stolkowski, qui, depuis plus de vingt ans, s'est largement consacré à ces travaux dont il est l'initiateur, considère pour sa part que leur application a une portée plus vaste. Dans le domaine vétérinaire, elle permettrait, dit-il, de mieux contrôler les marchés du lait et de la viande, par l'obtention « à la demande » de veaux mâles ou femelles.

Leur application humaine aurait pour conséquence sociale majeure l'accroissement de la natalité, *« car il est étonnant de constater combien nombreux sont les couples qui ont deux enfants du même sexe et sont disposés à en faire un troisième si des chances sérieuses leur sont offertes qu'il soit de l'autre sexe »*, estime-t-il.

Le fait que le mécanisme par lequel agissent les régimes induisant un déséquilibre minéral ne soit toujours pas élucidé laisse entier pour l'instant le mystère de la sélection du sexe, et de son éventuel déterminisme ionique. Mais qu'importe le mécanisme biologique, si les vérifications en cours devaient confirmer que l'espèce humaine sera dorénavant à même de contrôler le sexe de ses descendants... (4)

Nul ne peut prédire à l'heure actuelle ce que serait la portée d'une telle découverte, des détournements dont elle pourrait faire l'objet, du fait que la femme — une fois de plus, et comme pour la contraception — en assumerait l'entière responsabilité.

La nature, qui a su veiller (5) par des moyens résistant jusqu'à présent aux investigations les plus raffinées à un équilibre rigoureux des sexes, est peut-être à la veille de voir élucidé son secret, et déjouée l'une de ses lois biologiques les plus fondamentales.

Le déséquilibre animal et humain qui pourrait en résulter dépasse à l'évidence le champ de la réflexion scientifique, et ses conséquences relèvent d'une interpellation éthique et sociale sans précédent dans l'histoire.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(2) *« De l'influence des apports nutritionnels en ions sodium, potassium, calcium et magnésium sur le sex ratio chez l'homme »*. Thèse pour le doctorat en médecine du docteur M. Duc, faculté de Créteil, 1977.

(3) Les services des professeurs Le Quintrec (nutrition, hôpital Rothschild) et Robert Legros (Centre hospitalier intercommunal de Créteil) mènent des travaux sur le même thème.

(4) Une enquête récente conduite aux Etats-Unis indique que 63 % des jeunes femmes n'ayant pas encore procréé souhaitent un garçon. Une autre enquête menée en Chine indique que, sur cent femmes qui avaient bénéficié d'un diagnostic prénatal du sexe de l'enfant à naître, vingt-neuf ont décidé d'avorter alors qu'elles portaient une fille et une seule portant un garçon.

(5) Comme l'a montré D. Schwartz (Paris), l'équilibre des sexes à la naissance varie spontanément avec un certain nombre de facteurs tels que l'âge du père ou de la mère, le rang de naissance, les famines, des circonstances ethniques ou géographiques, des épidémies virales (rougeole, hépatite), etc.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

L'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise entrera prochainement en service

Le comité de liaison de l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise s'est récemment réuni, pour la première fois, à Saint-Denis de la Réunion. Présidé par le préfet de région, ce comité est composé de représentants de l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), de l'Institut de physique du globe de Paris (I.P.G.), du conseil général de la Réunion, du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, et des services départementaux de protection civile.

Le comité a débattu du programme d'observations, de l'équipement du laboratoire et des projets scientifiques pour 1980. Le projet de budget se compose d'une subvention du secrétariat d'Etat aux universités de 1 352 000 francs et d'une participation de 338 000 francs du conseil général.

Le piton de la Fournaise, formé il y a quelque 350 000 ans, est un volcan de type hawaïen. Bien que fréquemment en activité, il ne comporte pas de risque d'explosion violente. Lors des éruptions, les laves fluides s'écoulent habituellement soit sur les pentes inhabitées et incultes du Grand-Brûlé et gagnent parfois la mer sans causer de dégâts, soit restent à l'intérieur de l'Enclos qui constitue un rempart naturel contenant les flots incandescents. Les Réunionnais ne voient généralement pas, dans leur volcan, une menace. Chaque éruption est plutôt l'occasion d'imposants pèlerinages de foules avides de spectacle et d'émotions fortes.

Depuis une vingtaine d'années on parlait de l'éventualité de faire des observations régulières du piton de la Fournaise, mais le projet ne faisait manifestement pas partie des urgences. En 1962, des sismographes avaient bien été mis en place, mais les médiocres performances techniques des appareils firent que leur exploitation ne put être poursuivie.

Quatorze ans plus tard, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) lançait un programme de recherches sur le volcanisme et la structure de l'île, ainsi que sur le mode de formation et d'évolution des différents types de laves. On reparla à cette occasion, dans le cadre de l'étude géophysique du piton de la Fournaise, de la création d'un observatoire sismologique.

Pour faire valoir le projet, les chercheurs soulignaient que l'activité du volcan n'était pas toujours cantonnée au Grand-Brûlé et à l'intérieur de l'Enclos. Le dernier exemple en date remontait à un peu plus d'un siècle, et le renouvellement d'un tel phénomène était toujours possible. *« La présence d'un observatoire capable de prévoir et peut-être de localiser une éruption future est donc amplement justifiée »*, déclaraient les spécialistes.

La nature leur donna raison en avril 1977. Des laves sont alors sorties par des fractures qui sont apparues soudainement sur le flanc du volcan, au milieu des champs de canne à sucre. Une des coulées a suivi le lit d'une ravine et a traversé le village de Piton-Sainte-Rose qui a pu être évacué à temps. Mais les cultures et des maisons ont été ensevelies sous des milliers de mètres cubes de laves. Quelques mois plus tard, tirant les leçons de ces événements, les pouvoirs publics ont alors considéré la situation comme *« suffisamment préoccupante »* pour *« justifier maintenant l'installation d'une station de contrôle et de surveillance »* du volcan.

C'est ce qui a conduit à intégrer la Réunion dans le Programme interdisciplinaire de recherches sur la prévision et la surveillance des éruptions volcaniques (PIRPSEV) mis en place après l'éruption, en 1976, de la Soufrière de la Guadeloupe. L'INAG et l'I.P.G. ont alors été chargés de mettre au point *« un programme d'ensemble de renforcement du dispositif de surveillance des volcans des départements d'outre-mer qui comporte, en priorité, la création d'une station permanente de surveillance du piton de la Fournaise »*.

Le conseil général de la Réunion a rejeté dans un premier temps ce projet, estimant que la participation financière de l'Etat était insuffisante. Finalement une convention fut signée avec l'INAG le 14 mars 1979.

Les premiers travaux ont débuté en août dernier. Les installations du piton de la Fournaise seront reliées en permanence par télémétrie à l'observatoire volcanologique et par télex à l'Institut de physique du globe de Paris — qui recueille aussi les données en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique. Les activités de la station concerneront à la fois la recherche scientifique proprement dite, basée sur l'observation continue, et la sécurité des populations en liaison avec les pouvoirs publics. L'observatoire, avec une première équipe regroupant un ingénieur, un technicien, un géologue et une secrétaire, devrait entreprendre ses premiers relevés au mois de juin et être pleinement opérationnel au cours de l'année 1981.

HUBERT BRUYÈRE.

COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES

Vers une augmentation des capacités de production

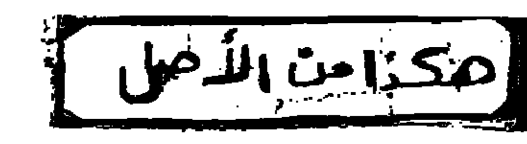
D'ICI quelques mois, la Société franco-belge de fabrication de combustibles (F.B.F.C.), filiale à 80 % d'Eurofuel, dont Pechiney-Ugine-Kulhmann est le principal actionnaire, devra se prononcer sur l'augmentation de ses capacités de production. Dans un marché rendu morose par le ralentissement des programmes nucléaires civils, F.B.F.C. *« gagne de l'argent »* car elle est le fournisseur d'Electricité de France pour l'ensemble des centrales nucléaires en fonctionnement et certaines autres sur le point de démarrer.

Grâce aux deux usines qu'elle possède à Dessel (Belgique) et à Romans (France), dans l'Isère, cette société a produit l'an dernier 700 tonnes de combustibles nucléaires, soit l'équivalent d'une dizaine de cœurs de réacteurs. Compte tenu des autorisations qui lui ont été accordées lors de sa création, l'usine de Romans pourrait, si nécessaire, doubler sa capacité. Dans l'immédiat, on envisage seulement de créer une nouvelle ligne de conversion de l'hexafluorure d'uranium (gaz) reçu des usines d'enrichissement — américaines, soviétiques et depuis janvier d'Eurodif — en un solide pouvant être usiné et conditionné facilement : l'oxyde d'uranium. Le nouvel atelier pourrait avoir une capacité supplémentaire de 200 tonnes par an.

Ces extensions sont prévues pour *« répondre au développement du programme électronucléaire français et assurer l'approvisionnement de centrales à l'étranger »*. Déjà, on s'apprête à Romans à fabriquer les éléments combustibles des futures centrales nucléaires de 1 300 mégawatts, dont le premier modèle, Paluel-I, devrait entrer en service en 1982 ou en 1983. Quatre maquettes de ces éléments doivent prochainement partir pour essais à Cadarache, dans les installations du Commissariat à l'énergie atomique. Quatre autres, légèrement différentes, ont été commandées par les électriciens allemands pour leur centrale de Biblis. Electricité de France, soucieuse sans doute de tester le matériel de la concurrence, fait de même et aurait commandé à des fabricants allemands des éléments pour des centrales de 900 mégawatts avec option pour deux recharges de cœur d'un volume total de 54 tonnes.

Bien que F.B.P.C. ne néglige pas l'avenir et s'interroge sur ses possibilités d'exportation (1) dans une période où les ventes de réacteurs nucléaires sont relativement limitées, ses dirigeants suivent avec intérêt les négociations sur les modalités du renouvellement prochain de la licence de construction de réacteurs à eau pressurisé accordée par Westinghouse à la société française Framatome. Les réacteurs qui seront construits sur les bases de ce nouvel accord seront-ils différents de ce qu'ils sont actuellement ? Dans l'affirmative, l'outil de production des fabricants de combustibles nucléaires devra être adapté à ses besoins nouveaux. La réponse à ces questions est impatiemment attendue par le président de F.B.F.C., M. Bruno de Vulpian, qui reconnaît que, aujourd'hui, les discussions sur le combustible sont *« beaucoup moins avancées que celles déjà engagées sur les réacteurs eux-mêmes »*. L'une des raisons en est que les parties en présence sur les combustibles sont plus nombreuses — et par conséquent plus difficilement accordables — que celles impliquées dans la fabrication des chaudières nucléaires.

(1) Des cœurs ont été fournis à la Belgique et d'autres vont l'être à l'Afrique du Sud. Mais l'annulation de la commande iranienne, après le renversement du chah, représente un important manque à gagner pour F.B.F.C.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« ATELIERS D'AUJOURD'HUI »

Le maniérisme de Scanreigh

Les photos prises dans l'atelier (modeste justification du générique de la série « Ateliers d'aujourd'hui » à Beaubourg, dont c'est le vingtième et dernier numéro selon la formule de la carte blanche à des conservateurs et critiques pour présenter des jeunes artistes) le montrent assez : la cuisine picturale au sol à laquelle se livre Scanreigh — pliages et froissages des toiles accompagnant l'application des couleurs — rappelle celle à laquelle se sont livrés éperdument les artistes de Support-Surface, il y a quelques années. Il en reste, bien sûr, quelque chose au niveau de l'œuvre finie, bien que la toile soit retendue sur châssis et encadrée : l'organisation en bandes du tableau, les couleurs qui suivent le mouvement des pliures. Mais là s'arrête le parallèle.

Scanreigh, qui a trente ans et a commencé à peindre en 1972, justement après une exposition du groupe Support-Surface à Strasbourg, où l'artiste poursuivait ses études, a pris de la distance par rapport à la maison mère que n'habite plus d'ailleurs que quelques épigones. Scanreigh n'est pas de ceux qui plongent les mains dans les seaux de teinture. Il travaille relativement de loin, au pistolet, par projection, et ce qu'il fait n'a rien d'un jeu d'empreintes et de traces matérielles ni d'une méthode de traitement de la couleur prise comme fin.

L'effet est recherché, le faste aussi, mais on ne pense pas décoratif devant ce monde de plis, de draperies, de reflets tourmentés, qui évolue dans une tension aiguë provoquée par les cassures, les glissements des bandes en obliques. Subtiles, exaspérantes à l'œil qui s'affole de n'avoir pas de prise, les couleurs virent et chavirent, rongées, aigres, acidulées, cloquant les surfaces incertaines. Nous voilà en plein maniérisme, dans un courant très actuel de sensibilité exacerbée qui se nourrit de références et trouve son bien dans une perspective historique.

Scanreigh est peut-être un des meilleurs représentants de cette nouvelle génération de peintres cultivés qui cherchent, attentifs aux essais, aux ouvrages des esthéticiens, historiens et théoriciens d'aujourd'hui. Lui-même, à Saint-Etienne, où il enseigne actuellement, est en train de créer une revue, Avant-Guerre.

G. B.

★ « Ateliers d'aujourd'hui », salle contemporaine, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 21 avril.

A MARSEILLE

Le passé d'une ville et les enfants d'aujourd'hui

Sous le titre « L'objet, le musée, les enfants », se tiendra, à partir du 3 avril, dans les galeries de la Vieille-Charité, à Marseille, une exposition sur le thème « Marseille et son histoire », dont les maîtres d'œuvre ont été — depuis le choix des objets jusqu'à leur présentation muséographique en passant par la rédaction du catalogue — deux cents enfants de douze à quatorze ans, venus d'horizons scolaires divers et dont le commun dénominateur est un enthousiasme partagé avec leurs enseignants.

Sur l'initiative du service éducatif des musées des beaux-arts et du Musée d'histoire de la ville de Marseille, aidés par le personnel scientifique des musées, une vaste exploration des musées marseillais a commencé en octobre 1979. Pour l'occasion avaient été rassemblés des objets (peintures, gravures, sculptures, maquettes, livres, vêtements, meubles, vestiges archéologiques, instruments scientifiques, instruments de musique, etc.) particulièrement évocateurs du passé de Marseille.

Des notes et des photographies ont été prises par les enfants avant une seconde visite courant décembre, au cours de laquelle ont été choisis cent vingt « objets » jugés intéressants par eux. Dès janvier, en classe, un travail de réflexion a été fait sur les « objets » choisis pour aboutir à la rédaction des notices du catalogue.

Ensuite les enfants ont été conviés à prendre en compte les problèmes de présentation, d'accrochage, d'éclairage. Enfin, l'exposition installée et inaugurée, ils vont être sollicités pour en assumer à tour de rôle l'animation. Parallèlement, ceux qui l'ont désiré ont pu réaliser un reportage sur les diverses phases de l'opération, et un montage audiovisuel le résumant sera projeté en permanence.

Par cette sorte de « musée imaginaire », on a voulu établir un véritable dialogue entre l'objet (au sens large du mot) légué par le passé d'une ville et l'enfant d'aujourd'hui qui le prend à témoin de sa vision de l'histoire. Le musée ne sert ici que de trait d'union et de cadre au dialogue.

JEAN CONTRUCCI.

★ Vieille-Charité, du 3 avril au 18 mai, 2, rue de l'Observance, 13002 Marseille, tél. 90-26-14.

Mort du peintre Léon Zack

Léon Zack est mort le dimanche 30 mars dans la région parisienne. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Avec lui disparaît un artiste indépendant, dont l'œuvre picturale, qui s'étend sur de longues années, témoigne de rares qualités. Discrète entre toutes, cette œuvre, au fil du temps, s'est investie d'une vie intensément spirituelle, puisée dans d'obscures contrées pour faire émerger du fond des toiles, dans une abstraction exigeante et dépouillée, *livrée aux lentes mutations des couleurs* substantielles en vapeurs bleutées, cette calme respiration de la lumière.

Né le 12 juillet 1892 à Nijni-Novgorod, en Russie, où son père est pharmacien, Léon Zack est, à dix ans, résolu à être peintre. Il commence à prendre des leçons de dessin, puis il fréquente différentes écoles d'art. Il expose pour la première fois en 1907, au Salon des peintres moscovites. Chez le collectionneur Chtchoukine, il entre en contact avec les œuvres impressionnistes, Cézanne, Matisse... La guerre puis la révolution ralentissent son travail. En 1920, il quitte la Russie et s'installe à Paris en 1923, après avoir séjourné à Florence et à Berlin. Ce solitaire, qui admire Picasso, Braque, Matisse, Derain, Dufy, n'est pas attiré par le cubisme. Il peint des paysages et va dans les années 30 se situer dans le mouvement néo-humaniste aux côtés d'un Bérard et d'un Hosiasson, dont Waldemar George est le porte-parole. Vers 1937, sa peinture tend vers l'expressionnisme, on le sent attiré vers les thèmes bibliques, et déjà une certaine abstraction. Mais cette lente évolution personnelle le conduit alors vers une peinture où la figure humaine stylisée se retrouve prise dans des éléments de paysage d'une grande liberté de trait.

Fulgurante, son écriture propre se définit vers 1947, date à laquelle il passe totalement à l'abstraction. Une abstraction d'abord solidement retenue par un géométrisme rigoureux, avant de revenir, plus forte, à cette liberté lyrique, la véritable nature du peintre, qui évolue d'une recherche riche en matière vers de plus en plus de légèreté et de transparence. Cette transparence, cette légèreté, qui donneront désormais à ses toiles leur qualité indicible d'espace cosmique propice à la méditation.

Outre son œuvre picturale, Léon Zack a réalisé de nombreux vitraux, des tapisseries, des illustrations.

A Paris, en 1976-1977, le Musée d'art moderne de la Ville lui avait consacré une exposition retraçant son parcours à travers l'abstraction depuis la fin des années 40.

GENEVIEVE BREERETTE.

■ *L'Académie des beaux-arts* met au concours ses trois prix de dessin (fondation Pierre-David-Weill) d'une valeur de 20 000, 15 000 et 10 000 F, concours réservé aux artistes n'ayant pas dépassé trente ans au 1er janvier 1980, sans condition de nationalité. Inscriptions du 3 au 17 avril inclus par écrit, au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, Paris-6e. Les dessins retenus seront exposés à l'Institut, salle Lomtissec de Caen, 27, quai de Conti, du 2 au 10 mai (sauf dimanche, de 10 à 17 heures).

PHOTO

L'Allemagne entre les deux guerres

La fille facile

Le Centre Georges-Pompidou propose une exposition sur la photographie expérimentale allemande des années 1919 à 1939, c'est-à-dire une photographie qui jouxte tout juste le mouvement de la nouvelle objectivité *Neue Sachlichkeit*, illustrée par Albert Renger-Patzsch, Karl Blossfeldt, Germaine Krull...), débordée par l'objectivité humaine d'August Sander. Une telle exposition avait été montée lors de la dernière Photokina à Cologne, et elle regroupait toutes ces photos d'objet qui, en réaction à la « jolie photo », à la photo floue, léchée, retouchée, au pictorialisme, exaltaient au contraire la matière, et la nouvelle matière : le métal, la production industrielle, le travail mécanisé, à un moment, juste après la crise, où on croyait au développement économique et où ses représentations devenaient nécessaires, à la fois pour légitimer l'objet, et le rendre monstrueux, de précision, de grossissement. La partie photographique de l'exposition Paris-Berlin illustrait le même propos.

Cette nouvelle exposition est tout autre, accrochée d'abord de façon curieuse, assez culottée par son mélange de fonds de tiroirs, mal éclairée, dans une salle que le moindre projecteur transforme en cabine de bronzage sans ultraviolets ou en *hammâm* de vapeur sèche. Elle est conséquente de toute façon : le propos et les techniques sont très différentes de ceux de la « nouvelle objectivité » ; la plupart des photographes, élèves du Bauhaus, étaient encore inconnus en France. On connaissait bien Laszlo Moholy-Nagy et ses photogrammes d'objets flous interstellaires, ses appositions diverses à même la pellicule qui vrillent l'image, ses vues surplombantes parfois doublées de superpositions. On connaissait les perspectives vertigineuses de T. Lux Feininger avec ses petits bonshommes qui s'agitent en contrebas des balcons du Bauhaus. Raoul Hausmann et ses nus superbes, ses effets de reflets et de fétichisme par miroirs grossissants. Herbert List et ses figures surréalistes.

Mais on découvre Xanti Schawinsky et ses « transformations optiques », ses photogrammes de grilles, de passoires de râpes qui aboutissent à des formes géométriques simples, cercles et triangles mélangés, ou ses autoportraits brouillés comme par les lignes interférentes d'une onde télévisée. Grete Stern et ses objets publicitaires détournés. Gyorgy Kepes, plutôt sinistre avec ses amas globulaires, lymphatiques, sur lesquels sont posées des mécaniques d'horlogerie. Theo Ballmer, également fasciné par les petites spires dentelées des réveils, ou qui observe les transformations d'une boule posée sur une grille de métal selon les apports de lumière. Klaus Wittkugel et ses natures mortes objectives, non plus fruits ou cruches, mais objets neufs, fascinants et tranchants, sortis tout frais des machines. Ou encore Edmund Kesting et ses superpositions délirantes de danseuses de flamenco et de femmes-pierrots avec leurs ombres négatives. Marta Hoepffner, qui prend l'image négative comme un corps chauffé à blanc, incandescent. Umbo et ses portraits superposés, ses visions décuplées, hallucinées, proprement chimiques.

Oskar Nerlinger colle sur la surface vive de la pellicule des petits motifs enfantins découpés dans le papier. Alice Lex Nerlinger intitule une de ses photos qui répète en chaîne, par le collage, les gestes de la production industrielle : « *Travailler, travailler, travailler.* » Hannes Meyer intitule « co-op construction » ses lamelles de verre de différentes coupes accolées à des œufs. Franz Roh intitule « sandwich » ses *superpositions de* nus féminins et de paysages mornes ou de cages d'escalier. Le photo-montage triche avec la réalité, la dédouble et la fait trembler.

Tous ces photographes se placent à un moment historique de la photographie où l'on s'acharne à la dénaturer, à la trifouiller, à s'en faire le maître, par tous les moyens précédemment cités. La photo ne « sert » pas, elle n'est qu'un support. On l'empêche, on la musèle. On lui dit : « *Tiens-toi un peu, fille facile, qui t'emballe trop vite, et aveuglément, à reproduire la réalité.* » Et elle se laisse faire avec complaisance.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 12 mai.

Les XIes Rencontres d'Arles

Les XIes Rencontres internationales de la photographie se tiendront à Arles du 29 juin au 9 août prochains avec une semaine plus dense en manifestations du 5 au 12 juillet. L'invité d'honneur sera Willy Ronis, Professeur de photographie à l'université de Provence, qui a reçu cette année le Grand Prix de la photographie et dont quelques photos ont été choisies par Pierre De Fenoyl pour son *Album photographique*, édité par le Centre Georges-Pompidou. Son œuvre sera exposée au musée Réattu, projetée le 6 juillet dans les arènes du Théâtre Antique. Willy Ronis animera également un stage sur l'histoire de la photographie, « De l'impressionisme à l'hyper-réalisme », du 29 juin au 5 juillet.

Un hommage sera rendu à un des primitifs de la photographie française, Charles Nègre, né en 1820 et mort en 1880, dont l'œuvre sera exposée au musée Réattu et projetée pendant la soirée du 6 juillet au côté de celle de Willy Ronis. Neuf autres expositions seront accrochées dans toute la ville : d'abord, à la Galerie Arena, des portraits d'Arnold Newman, des trompe-l'œil de Cuchi White, et une exposition d'Yves Jeanmougin insolemment intitulée « *Nous les femmes* », des drapés de Christian Vogt à l'hôtel de ville : les maîtres du nu à la Caisse d'épargne ; des portraits polaroïds pris à la chambre 50 × 60 dans la salle Henri-Comte ; des photos couleur de Jay Maisel à l'ancienne poste ; soixante-dix *photographes* anglais à la salle des fêtes ; enfin le Grand Prix des jeunes photographes à la Maison des jeunes.

Huit « soirées publiques » sont prévues du 5 au 12 juillet, à 22 heures, dans le Théâtre Antique, où l'on espère que la qualité des projections dépassera celle, bien médiocre, de l'année passée : des photos de Dieter Appelt commentées par Michel Tournier sous le titre « Prédations et célébrations » ; le 5, soirée au cours de laquelle on projettera aussi une dramatique de télévision tirée d'une de ses nouvelles, *les Suaires de Véronique ;* un hommage à Charles Nègre et à Willy Ronis donc, le 6, suivi d'une sélection de photos de Martine Franck, de McCullin et de Paul Almasy sur le thème : « La vie et la mort » ; une soirée humoristique confiée à Guy Mandéry, le 7 ; une soirée rétrospective sur Robert Franck, ses inspirateurs et ses successeurs, le 8 ; une soirée sur la mode et la photographie, animée par Edmonde Charles-Roux et Gabriel Bauret.

Le 9 juillet, des photos prises autour du monde par Roland et Sabrina Michaud, Hans Sylvester, Jay Maisel, Emile Schultes et Jean-Philippe Charbonnier, le 10 ; une soirée sur la photographie engagée, menée par Cornell Capa et Jean-Claude Labbé (qui animeront un colloque sur le même thème), le 11 juillet ; enfin pour la soirée de clôture, et pour changer un peu, un spectacle de une heure quarante-cinq mis en scène par Lucien Clergue, avec ses photos *D'amour et de mort*, commentées par Germaine Montero sur des textes de Lorca et accompagnées par Manitas de Plata...

Le premier colloque de ces *Rencontres aura lieu les 7 et* 8 juillet sur le thème : « Pour une définition de l'audio-visuel », et sera dirigé par Pierre Schaeffer. Le Grand Prix du livre photographique sera décerné pour la deuxième année consécutive par un jury présidé par Michel Tournier. Enfin une quarantaine d'ateliers seront donnés par des photographes comme Christian Vogt, Fulvio Roiter, Georges Tourdjman, John Batho, Yan Dieuzaide ou Jean-Philippe Charbonnier, qui se succéderont à Arles du 29 juin au 9 août. Les stages durent sept jours et leurs prix varient de 300 F à 880 F. Les inscriptions doivent être prises avant le 1er juin au Centre permanent des rencontres. — H. G.

★ Pour tous renseignements : RIP, 16, rue des Arènes, 13200 Arles.

DANSE

Le Ballet du XXe siècle au Théâtre des Champs-Élysées

Béjart, Mahler et la solitude

Manifestement, Maurice Béjart a eu un coup au cœur pour la musique de Mahler. Mais il ne s'en est pas tenu à une visualisation abstraite des lieder et symphonies ; il y a projeté ses fantasmes, ses désirs. Son goût de la confession et de l'autobiographie se mêle, se confond avec celui du musicien, et il en émane une émotion forte. Toute la soirée est placée sous le signe de cette rencontre. Un même thème — la solitude — est repris par trois fois et traité dans un style différent.

Avec « Ce que la mort me dit », créé à Tokyo en 1978 sur des extraits de Rückert-lieder, Maurice Béjart met en scène un Mahler — costume de ville et lunettes cerclées de fer, — qu'il oppose à son double, dans une suite de tableaux symboliques aux limites de l'expressionnisme.

Si les femmes y sont plutôt mal utilisées, dans une danse pseudo-moderne, les garçons sont superbes. Athlétiques, très entraînés, ils se déplacent comme un véritable commando préludant un pas de deux d'une plastique superbe, entre les amants, Gérard Wilk et Rita Poelworde. Cette dernière, inquiétante de souplesse et de malléabilité, se coule dans les poses les plus sensuelles, avec l'ingénuité d'une Agnès disant « le petit chat est mort ».

On a vite oublié ce ballet devant la seconde partie du diptyque, « Ce que Mahler me dit », qui vient rappeler que Maurice Béjart est un de nos plus grands chorégraphes classiques. Contrastant avec des personnages hiératiques somptueusement vêtus par Judith Gombar et coiffés de tiares, l'homme surgit dans sa nudité et sa solitude, traversant l'existence comme un aveugle se heurtant à d'autres existences.

La danse est sage, harmonieuse, sans recherche d'effets. Elle développe une gestuelle vigoureuse, avec des équilibres et toute une sollicitation intelligente des corps. Ils vibrent dans une lumière orange, se joignent, se quittent. C'est dans le cinquième mouvement de la « Troisième Symphonie » que Jorge Donn est le meilleur, inscrivant ses arabesques sur un fond de voix enfantines, tandis que les mains des danseurs voltigent comme des papillons d'espoir. Les femmes, ici, sont belles, mystérieuses, et Shonach Mirk, rayon de lune palpitant sur des pointes d'acier, est inoubliable.

Entre ces deux ouvrages s'intercale le « Chant du compagnon errant », un moment de perfection où l'essentiel est dit, que le chorégraphe ne fera que répéter ensuite. On y trouve en une sorte de florilège de l'écriture béjartienne le thème de la difficulté d'être, développé au cours d'un affrontement amical entre deux danseurs ; l'homme et son destin, le poète et son double... Le dialogue passe par les corps et les transcendent. Jorge Donn manifeste une intériorité et une joie qu'on *ne lui connaissait plus depuis* longtemps, mais Patrick Touron n'a pas la densité nécessaire pour répondre à cette forte sollicitation.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30, premier programme jusqu'au 6 avril.

ROCK

Bilan du festival d'Europe 1

Le dernier volet de l'opération « Europe Rock 80 » s'est, en fait, déroulé à l'image de son ensemble. Le succès des concerts du samedi 29 mars, qui ont eu lieu à guichet fermé, tandis que ceux du dimanche 30 ont accueilli une audience très parsemée, a montré que le public ne se déplaçait pas pour un ensemble de groupes, mais en fonction de la popularité d'un nom ; en l'occurrence Madness, qui connaît actuellement en France un succès radiophonique important.

Dommage. Parce que si l'affiche du samedi soir, consacrée aux groupes de la petite compagnie anglaise Stiff, était intéressante, celle du dimanche lui était sensiblement supérieure. Car en matière de ska, bien que moins connu, The Selecter propose une création nettement plus aboutie que celle de Madness, tout au moins sur le plan de la scène.

Sept musiciens dont un Blanc, turbulents, désopilants, bondissent perpétuellement en tous sens, pratiquant un jeu de scène qui relève de la performance sportive et dont l'énergie est fortement communicative. Une chanteuse magnifique s'impose comme l'une des plus importantes actuellement grâce à une présence rayonnante et une voix sensuelle gavée de feeling.

Avec un talent pour les compositions qui se retiennent instantanément, des textes percutants et une maîtrise de l'instrument, The Selecter ne se limite pas au ska et investit les univers du reggae et du rhythm'n blues. Un fantastique groupe de danse, doué de finesse et de magie, qui a su transporter son public.

C'était la première fois que Paul Collins and the Beat, venus de Los Angeles, jouaient en France. Un rock puissant et bien en place qui fonctionne sur des morceaux de trois minutes avec des mélodies séduisantes et des voix acidulées. Le fun à la dimension des radios F.M. californiennes, des « *tubes à crédit et en stéréo* ».

Entre les deux, Jo Lemaire + Flouze, un groupe belge, a joué un rock sophistiqué qui parfois se dispersait. La voix de Jo Lemaire n'a en tout cas pas grand-chose à envier à celle de Nina Hagen.

Jacno, prévu au programme, a finalement refusé de jouer (avec raison) parce qu'on ne lui avait pas laissé le loisir d'effectuer une balance. Devant le mépris des techniciens, qui ont défavorisé ostensiblement les groupes français, ce refus de Jacno a concrétisé une situation qui s'était installée durant les huit jours de ce festival qui, selon Europe 1, était supposé soutenir le rock français.

Ce qui devait et aurait pu passer pour un événement, à en juger par l'importance qualitative et quantitative des affiches, a tourné court pour n'être qu'une expérience de manifestation radiophonique à l'intérieur de la station.

ALAIN WAIS.

JAZZ

Eddy Boyd à la Chapelle des Lombards

Avec Eddy Boyd, la Chapelle des Lombards accueille un « petit maître » du blues moderne. Depuis le début du style électrique, dit « Chicago », ce planiste-chanteur s'est toujours situé parmi les promoteurs les plus dynamiques du blues urbain, même s'il n'en est pas une figure de proue. Il est vrai que le blues électrique est surtout resté une affaire de guitariste, plongeant, souvent à tort, les planistes dans une obscurité excessive.

Venu en Europe en 1965, à l'occasion de l'American Folk Blues Festival, Boyd a pourtant concouru grandement au développement du blues sur le Vieux Continent. Il a joué avec les bluesmen anglais les plus célèbres, de John Mayall à Eric Clapton, mais n'est jamais parvenu, comme l'a fait par exemple Memphis Slim, à creuser son trou. Retourné, faute de travail, aux Etats-Unis, il nous revient de Chicago avec une expression intacte.

Plus brutal et direct qu'un Roosevelt Sykes ou un Memphis Slim, le style d'Eddy Boyd est d'une troublante intensité. A soixante-quatre ans — la force de l'âge pour un chanteur de blues, — il a le pouvoir de capter l'âme de son public.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

(*) Chapelle des Lombards, 1er avril, 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA

« OLD BOYFRIENDS », de Joan Tewkesbury

Les feuilles mortes

Un mariage à la dérive, une tentative de suicide : Diane émerge d'une grave dépression. Psychologue professionnelle, elle décide de se soigner elle-même et, comme d'autres font une cure de sommeil, elle entreprend une cure de souvenirs.

La voilà donc sur la piste de ses premières amours. Il y a Jeff, l'homme qui lui a révélé le plaisir physique et qu'elle a failli épouser. Il y a Eric, son flirt de collège, un gros imbécile dont elle n'a pas oublié les humiliantes brutalités. Il y a (ou plutôt il y avait, car il est mort au Vietnam) Lewis, le tendre et romantique compagnon de ses quatorze ans.

Avec Jeff, Diane retrouve les ivresses d'autrefois. Avec Eric, elle règle ses comptes. Et, pour abolir la mort de Lewis, elle entraîne le frère du disparu dans une étrange et dangereuse épreuve de transfert passionnel.

Réalisé par Joan Tewkesbury, qui, après une carrière de danseuse, a travaillé aux côtés d'Altman (c'est elle qui écrivit le scénario de *Nashville*), *Old Boyfriends* a le charme un peu fade d'un journal intime. En se penchant sur le passé de son héroïne, Joan Tewkesbury donne l'impression d'avoir beaucoup pensé au sien (bien que les auteurs du scénario soient Paul et Leonard Schrader). D'où, parfois, un frémissement d'écriture qui contraste avec les maladresses d'une mise en scène prosaïque et totalement dépourvue d'invention. Jamais ou presque, en effet, la réalisatrice ne réussit à rendre perceptible le détraquement sentimental et psychique de sa voyageuse. Et, de la seule idée originale et forte de l'histoire (les manœuvres de Diane pour « ressusciter » Lewis en la personne de son frère), elle ne tire qu'un médiocre parti.

Reste ce parfum de feuilles mortes dont le film est imprégné. Reste l'interprétation de Talia Shire qui apporte au personnage son regard triste et sa nervosité. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas suffisant pour nous intéresser, nous convaincre ou nous émouvoir. L'inexpérience de Joan Tewkesbury a finalement prévalu sur sa sensibilité. Tout à tour séduisant et irritant, *Old Boyfriends* est un joli film raté.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

Deux spectacles au Marie-Stuart

Paroles flottantes

Comme toutes les petites salles, le Marie-Stuart tente de multiplier sa capacité d'accueil en présentant plusieurs spectacles et, de plus, tient à assurer une fonction de banc d'essai en programmant des auteurs contemporains.

A 20 h. 30, de Franck Bertrand : *Pourquoi m'avez-vous appelé ?* Dans un restaurant désuet, trois couples cherchent à saisir ce qui les a séparés, ce qui les sépare. A moins qu'il ne s'agisse d'un seul couple jouant à saisir ce qui... etc., puisqu'on retrouve les mêmes comédiens, Christiane Marchewska et François Nocher. Le résultat est le même, les personnages sont aussi désuets que le restaurant, le texte est du niveau des conversations qu'on pourrait y tenir quand on n'a rien à se dire, et la situation est par trop artificielle. On pense par instants à *la Ronde*, mais c'est avec regret.

A 22 h. 30, avec *Mythes et Termites*, Jean-Louis Bauer fait tournoyer la tête d'une jeune femme, morte, semble-t-il, après avoir avorté. Là tout se place dans un monde onirique de souvenirs inventés, de temps sans durée, de paroles flottantes.

Bernadette Le Saché — qui assure la mise en scène — essaie de donner une réalité visible à cette fantaisie poétique et mélancolique. Elle a tendu une grande toile noire, sur laquelle est épinglée une robe noire brodée de strass. Par l'échancrure du décolleté apparaît Jacqueline Huppert, que l'on voit ensuite en entier, bien vivante et charnelle. Elle donne une présence effective aux mots, mais ne parvient pas à dessiner un personnage, si bien qu'on ne suit pas les allées et venues de cette imagination de fantôme.

Sans doute, une mise en images somptueuses de ce texte, qui tient plus de musique que de logique, aurait-elle permis de s'intéresser, de comprendre ce que vient faire Philippe Mercier, en habit, pieds nus, avec des lunettes sous-marines, qui rendent ce qu'il dit inaudible.

Même les petits théâtres ont besoin de beaucoup d'argent.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : *Pourquoi m'avez-vous appelé ?* ; 22 h. 30 : *Mythes et termites*.

NOUVEAUX SPECTACLES

Maison pour tous, Courbevoie (333-63-452), 20 h. 30 : les Legs.

Les salles municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Ballets.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Récital Jane Rhodes.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : L'heure de la libération a sonné ; le Cycle (films).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Moshe Efrati Kol Demama Dance Company ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (323-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la Passion.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? ; 22 h. 15 : Mythes et termites.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 1er avril

théâtres

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint - Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 18 (229-09-27), 21 h. : les Trois Femmes-Lumières.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady ; 22 h. : Mollien chante Aragon.
Cafe de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Leho.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme. — 22 h. 30 : The Debile Show.

Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Négropéen-Express.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : G. et B. Picavet (Mozart, Schumann, Lefébure, Wely).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 30 : Orchestre de Liège, dir. P. Bartholomée (Stravinski).
Basilique Sainte-Clotilde, 20 h. : Orchestre philharmonique de Rotterdam et de La Haye (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : The Simple Minds.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Eddie Boyd ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Jo Lee Wilson Quartet.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Breakers Speakers.
Hippodrome de Paris, 18 h. : Festival américain de country-rock.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : Nazare Pereira.
Riverbop, 21 h. 30 : Gordon Beck, A. Holsworth, J.-F. Jenny Clarke, Aldo Romano.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Caude Luter.

La danse

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : Ballets du vingtième siècle (Mahler).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 2 au 9 avril)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), du lundi au ven., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h. : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les jours, à 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soir, à 21 h., sauf dim. et lundi : le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.
Avenue-de-Breteuil (783-99-99), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : Cirque Rech.

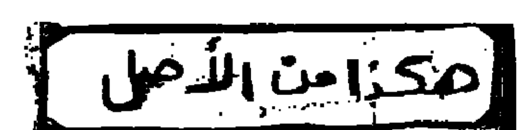
THEATRES

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux.
Café d'Edgar (320-85-12), tous les jours, à 15 h., sauf mer., à 14 h. et 16 h., et rel. le 7 : Cacahuète Polka.
Théâtre Action-Tréteaux (344-52-89), les mardi, mer., jeudi et ven., à 15 h. : la Lumière captive du démon (à partir du 8).
Théâtre d'Arrondissement, Paris-20e (361-21-51), tous les jours, sauf lundi, à 14 h. 30 : la Fontaine écarlate (dern. le 3).
Théâtre Astral (588-84-13), tous les jours, à 14 h. 30, sauf mer., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre de Dix-Heures (329-39-69), tous les jours, à 15 h. ; sam. et dim., à 16 h. : le Pingouin Nestor et David Michel.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les 2, 3, 4, 5, 8 et 9, à 15 h. 30 : Françoise Moreau et François Imbert.
Théâtre de la Plaine (387-88-14), les 2, 3 et 4, à 15 h. : Chevalier de l'eau.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), tous les jours, à 14 h. 45, sauf sam. et dim. : Il était une fois la Lune ; les 5 et 6, à 14 h. 45 : l'Aventure lunaire de Cro-Magnon...
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15, (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
La Tanière (749-03-13), les 2, 3, 4, 8 et 9, à 15 h. : Claude Fonfrède et Dominique Becker.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), tous les jours, à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 16 h. : Goldocat et Minimoon sur la lune.

REGION PARISIENNE

Massy, Théâtre Paris-Sud (920-57-04), les 2, 3 et 4, à 14 h. 30 : le Singe Séraphin.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Cinéma italien : la Donna del Mondo, de G. Jacopetti ; 18 h., Hommage à *Darryl Zanuck* : la Maison de la 92e Rue, de H. Hathaway ; 20 h., L'animathèque : les Aventures du capitaine Grog, de Bergdahl ; Popeye the Sailor, de M. Fleischer ; Le capitaine Saford appareille, de Rigal ; 22 h., Hommage à M. Jancso : Psaume rouge.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (334-26-42).

ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).

L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329 83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'au 31 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHAP'LA (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE COMBAT DES SEPT TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)* ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.

JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : *Le Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70)*, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

MA CHERIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : *Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)*.

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

MON ILE, FARO (Suède, v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33).

LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LES PETITES FUGUES (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la *Harpe, 5e (354-34-83* ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).

RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27), Colisée, 8e (359-29-46), Ternes, 17e (380-10-41).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07).

LE ROLE EFFACE DE MARIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

SCUM (Ang., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)*, Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX *(A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62)*. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SIBERIADE (Sov., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74), *14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)*, Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.). Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

STAR TREK (A.), v.o : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TAMBOUR (All.), v.o. : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

THE PATRIOT GAME (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIOLENCES SUR LA VILLE (A.), *v.o. : Quintette, 5e (354-35-40)*. V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).

WOYZECK (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; la Pagode, 7e (705-12-15).

Les festivals

LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42), Godard : Vivre sa vie.

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Désir.

LES ANNEES 70 (v.o.), Action-*La Fayette, 9e (878-80-50)* : Electra Glide in Blue.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v. o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Temps d'aimer et le Temps de mourir.

FILMS NOIRS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Pendez-moi *haut et court*.

WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : Sanson.

AVENTURES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Sindbad le marin.

MEL BROOKS (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : les Producteurs ; la Dernière Folie de Mel Brooks.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, *17e (380-30-11) : 14 h., 20 h. 15* : John and Mary ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : les Hommes du président ; 22 h. : Lenny.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin blanc.

CINEASTE ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : la Mère.

SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (V.o.) : Henri V ; Richard III ; Hamlet.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS, Mac-Mahon, 17e (380-24-81) (v. o.) : la Grande Farandole.

ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Genou de Claire.

Les films nouveaux

OLD BOYFRIENDS, film américain de Joan Tewkesbury. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e *(359-36-14) ; Parnassiens, 14e* (329-83-11).

NOCES DE SANG, film marocain de Souhel Ben Barka. Lucernaire, 6e (544-57-34).

CINQ SOIREES, film soviétique de Nikita Mikhalkov. V.O. : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS, film français de J.-P. Aubert. Action République, 11e (805-51-33).

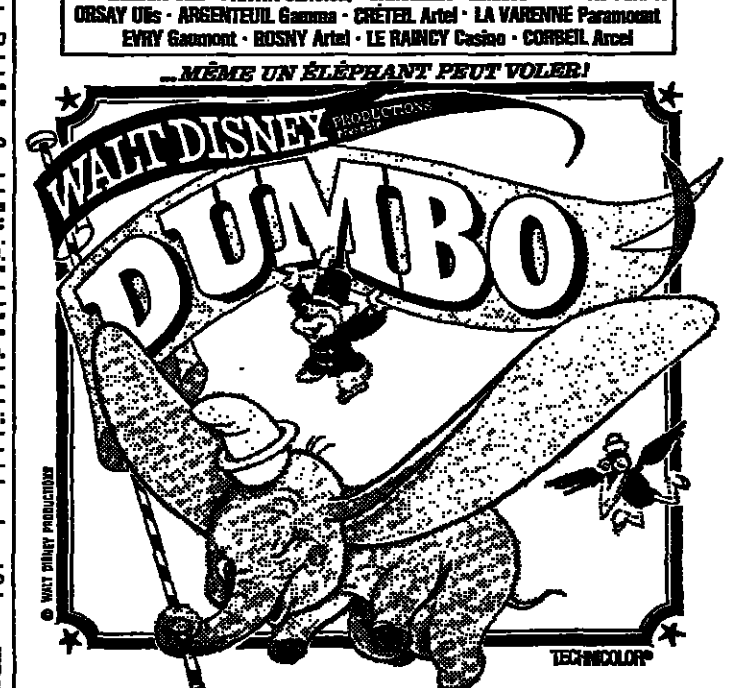
LES GRANDS FESTIVALS, film anglais de Peter Clifton. V.O. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

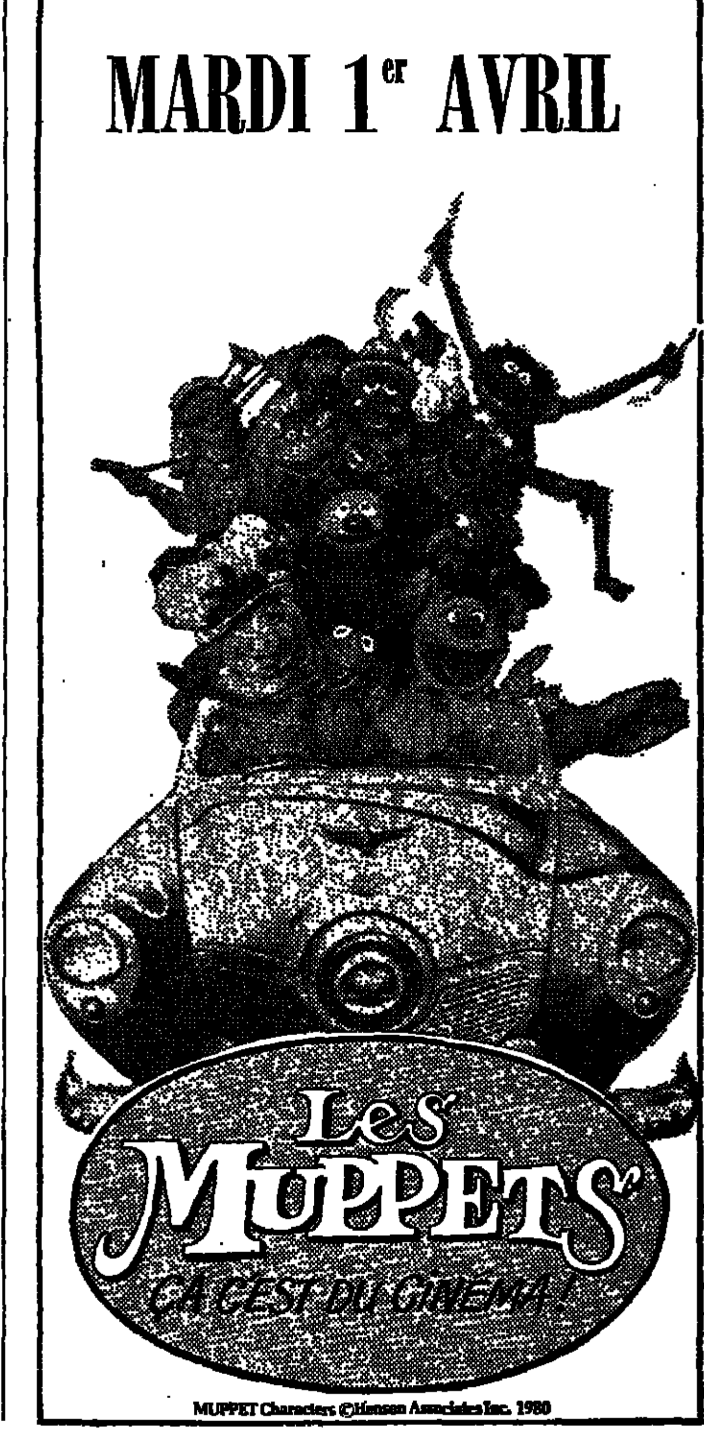
SACRES GENDARMES, film français de Bernard Launois. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Paramount-Marivaux, 2e* (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GUIGNOLO, film français de G. Lautner. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-*Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MUPPETS, film anglais de James Frawley. V.O./V.F. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).







RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un. rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le bourgeois de Kiev.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Spectacle du Metropolitan Opera de New-York : « Manon Lescaut ».
(Production du Metropolitan Opera de New-York Dir. James Levine. mise en scène de Gian Carlo Menotti, avec Renata Scotto et Placido Domingo.)
D'après l'œuvre de l'abbé Prévost.
22 h 45 Les charmes de Paris.
La modiste de Denfert (réalisation Daniel Martineau).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Danielle a disparu ».
Une enquête de M. Gosset et Cl. Massot.
Le 23 décembre 1976, une jeune fille disparait sans laisser de traces. Pendant deux mois, Marianne Gosset et Claude Massot ont enquêté sur les lieux. Une enquête, mais aussi une réflexion sur les relations à l'intérieur d'une famille.
22 h Débat.
Avec la mère de la jeune fille ; M. J. Confida, directeur de la police générale à la préfecture de police ; Mme M Ollier, dont la sœur a disparu ; R. Mary, qui a disparu pendant trois ans ; M. C. Rapaille, docteur en psychologie et psychosociologue ; M. Kuiriol, dont le fils a disparu depuis un an, et C. Halloy, qui a disparu pendant cinq mois.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'isolement : la librairie Carabosse
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Capitaine Fracasse ».
Film français de Pierre Gaspard-Huit (1961), avec J Marais, G. Grad, G. Barray. L. de Funès, A.-M. Ferrero, B. Garrone, R. Billery, B Dhéran. P Noiret (rediffusion).
Sous le règne de Louis XIII, un gentilhomme gascon ruiné se joint à des comédiens ambulants pour l'amour de l'ingénue de la troupe. Il joue le rôle d'un grotesque et connait de nombreuses aventures
D'après le roman de Théophile Gautier. Un film de cape et d'épée agréable à regarder pour les décors, les costumes et les prouesses de Jean Marais. Mais la mise en scène manque de souffle.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Etrangers », de C. MacCullers, lu par P. Mazzotti.
19 h. 30, Sciences : Voir (codage et transmission).
20 h., Dialogues avec... J. Jourdheuil et A. Engel : « L'Ecriture dramatique et la mise en scène aujourd'hui ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Avec M. Soumagnac.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Vingt-cinquième sonate », opus 79, « Vingtième sonate », n° 2, opus 49, et « Sonatines » ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (donné au Neues Schloss) : « Concerto pour hautbois, violon, cordes, en ré mineur », « Suite n° 6 en ré majeur pour violoncelle seul », « Cantate BWV 202, Weichet nur, betrübte Schatten », de J.-S Bach, par le Bach Collegium Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, G Passin, hautbois, E. Sebestyen, violon et M. Ostertag, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Editions et Manuscrits musicaux : « Pièce inédite pour piano à quatre mains » (Gounod), « L'année passée », extraits (Massenet) ; 23 h., Un siècle de vie musicale à Paris : œuvres de Dutilleux, Webern, Boulez, Messiaen, Jolivet, Ohana et Constant ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Severac, Massenet, Debussy et Saint-Saëns.

Mercredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h 45, Déclic ; 14 h 05, La bataille des planètes ; 14 h 32, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h 01, Les aventures de Black Beauty ou Prince Noir (n° 1) ; 15 h. 26, Spécial dix-quinze ans ; 16 h 20, La parade des dessins animés ; 16 h 44, les infos ; 17 h 04, Le vol du pélican ; 17 h 28, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'homme-grenouille.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Incendie ? Pas de panique.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Séquestré ».
Réalisation : G. Jorré, avec J.-R. Caussimon, P. Dunoyer, P.-A. Wolff, A. Belleo...
22 h 5 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Avec Jean Malaurie (« les Derniers Rois de Thulé ») ; Pierre-Jakez Helias qui présente « Toinou » d'Antoine Sylvère et le curé Alexandre.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Sports : Tennis à Monte-Carlo.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue, mi-raison : Où va la fête ?
La fête, en direct de la Foire du Trône ; une noce à la campagne ; les « fêtards » des clubs de vacances.
22 h 40 Magazine médical.
Le diabète, vivre avec (n° 2).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Pierrot et l'atelier de réparation.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la contraception, avec Mme Missoffe, député de Paris, et le docteur L. Cournot.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « Louis et Réjane ».
Scénario et réalisation P. Laïk. Avec P. Crauchet. D. Noël, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal, le centre et l'infini ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant : J. Tortel en son jardin.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Au Salon de la jeunesse, rencontre avec J.-H Malineau.
11 h. 2, Musique, littérature et société au Moyen Age (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisation » avec R. Abellio.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Inde... Bénarès, Bénarès (marché).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Où vont mourir les oiseaux », de J Chessex.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs
15 h. 2, Point d'interrogation : Israël.
16 h. 50, Actualité : La légende du Mont-Saint-Michel.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un siècle d'automne », de R. Pividal, lu par P Mazzotti.
19 h. 30, La science en marche : Le rêve, un nouveau continent du cerveau.
20 h., La musique et les hommes : La variation.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (les Indiens sont de plus en plus loin).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Musiques pour une semaine sainte.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos (présenté par O. Bernager) ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 40, Kaléidoscope ; 15 h. 40, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 45, Les grotesques de la musique ; 17 h., Haute infidélité : les techniques du studio à domicile.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique : premiers prix des tournois 1979.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Don Juan », poème symphonique (R. Strauss), « Concerto n° 2 pour piano et orchestre en sol mineur » (Saint-Saëns), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : le jeune Verdi, 1840-1855 ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Les projets gouvernementaux de radios libres

BRETONS ET PARISIENS

A la suite de l'annonce faite par le président de la République de la création, au mois de juin prochain, d'une nouvelle station de radio spécialement destinée aux jeunes de la région parisienne, le Conseil de la langue bretonne (Kuzul Ar Brezhoneg) proteste, dans un communiqué, contre « *ce nouveau cadeau fait aux Parisiens* ». « *Les Parisiens bénéficient déjà de quatre stations de radi dont les programmes sont faits à Paris*, précise le communiqué, *alors que la plupart des autres Français doivent se contenter d'une seule radio dont les programmes sont faits dans la région, et qu'un véritable service public radiophonique n'est même pas assuré pour les habitants des régions qui parlent quotidiennement une autre langue que le français.* »

Selon le Conseil de la langue bretonne, « *l'annonce de la création prochaine de radios locales de service public, faite par le ministre de la culture et de la communication, le 4 décembre dernier au Sénat, avait fait naître quelques espoirs en Bretagne* ». « *On constate aujourd'hui*, ajoute le Conseil, *que l'expérience commencera le 1er mai 1980 à Lille, le 1er juin en Mayenne et le 1er septembre à Melun, mais il n'est pas question de la Bretagne pour cette année. On se demande d'ailleurs pourquoi avoir choisi dans l'Ouest la Mayenne, département faiblement peuplé (moins de 300 000 habitants), sans personnalité culturelle propre et où il n'existait aucune demande particulière alors que, depuis des années et des années, près de 1 million de Bretons parlant breton demandent à pouvoir bénéficier d'une radio dans leur langue maternelle. On est en droit de se demander si ce choix n'a pas été délibéré, pour permettre de dire qu'une expérience dans l'Ouest suffisait et éviter ainsi une nouvelle fois de satisfaire les légitimes demandes de la population bretonne.* »

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LES STATIONS EXPÉRIMENTALES

Le bureau national du Syndicat national de radiodiffusion et de télévision C.G.T de FR 3 estime que l'expérience gouvernementale de radio locale à Lille (*le Monde* des 25 et 27 mars) se traduit par une « *centralisation de l'information* », puisque « *c'est de Paris que les programmes « régionaux » seront décidés* ». Le syndicat ajoute : « *Tout est fait comme si FR 3 elle-même, n'offrait plus les garanties suffisantes à une information pourtant déjà encadrée, puisque les journalistes de cette nouvelle radio n'appartiendraient plus au bureau régional de l'information de Lille et que des personnels parisiens seraient affectés pour « suppléer » ceux des régions. (...) Pour les personnels de FR 3, il s'agit bien sûr de défendre leurs acquis et leur convention, mais il s'agit avant tout de défendre un outil de travail qu'un vague statut tente de mettre en cause et de placer hors du service public.* »

De son côté, le syndicat unifié de radio et de télévision C.F.D.T. rappelle qu'il est favorable à la création de radios locales, mais que celles-ci « *ne doivent pas détruire les stations à vocation régionale existantes, ni être prétexte à réduire encore plus les moyens déjà insuffisants attribués à Radio-France et à FR 3 pour assurer leurs missions* ». Il précise : « *En tout état de cause, les stations locales expérimentales devront fonctionner avec les moyens, en personnel et en matériel, des sociétés FR 3 et Radio-France.* »

UNE PROTESTATION DU PARTI COMMUNISTE A PROPOS DES TRIBUNES LIBRES DE FR 3 SUR LES FEMMES

Le bureau de presse du parti communiste a adressé une lettre à M. Claude Contamine, président de FR 3, pour protester contre le choix des invitées à l'émission « Tribune libre » lors de la quinzaine organisée depuis le 31 mars sur le thème : « La femme dans la société. » *L'Humanité* a publié la lettre, mais M. Claude Contamine ne l'avait pas encore reçue ce mardi 1er avril au matin.

« *Nous constatons que le choix opéré par les responsables de ces émissions aboutit à écarter de celles-ci toute participation qui aurait pu témoigner valablement et sérieusement de la lutte des femmes pour leurs droits, dans les domaines essentiels de leur vie* », écrit notamment le parti communiste, qui regrette que les tribunes libres « *aient ainsi été mises à l'abri de témoignages dérangeants tels qu'auraient pu en apporter les femmes communistes qui luttent pour changer réellement la condition féminine* », et déplore l'absence d'enseignantes et d'ouvrières.

FR 3, de son côté, tient à « *faire observer que les semaines et les quinzaines organisées par « Tribune libre » ont pour objectif de regrouper, et de permettre de s'exprimer, des personnalités et des associations qui ont rarement (ou jamais) l'occasion de passer à la télévision* ». L'équipe de « Tribune libre » rappelle que les partis politiques et les associations les plus représentatives ont par ailleurs un accès régulier à l'émission. Enfin, dans cette quinzaine sur « la femme dans la société », FR 3 précise qu'il ne s'agissait pas de montrer les femmes en général, mais les problèmes d'innovation et de promotion qui se posent à elles.

● *Chypre a choisi officiellement le système français SECAM* de télévision couleur. La télévision chypriote commencera à émettre, au moins à titre expérimental, dans le courant de 1980. Après les choix effectués en 1979 par la Roumanie et la Grèce, Chypre est ainsi le vingt-cinquième pays à adopter le SECAM.

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE

M. Léo Schuermann vient d'être nommé directeur général de la Société suisse de radio-télévision (S.S.R.), en remplacement de M. Stelio Molo, qui abandonnera ses fonctions à la fin de février 1981.

Né le 10 avril 1917, M. Schermann occupe depuis le premier janvier 1976 le poste de vice-président de la Banque nationale suisse (B.N.S.). Originaire du canton de Zurich, il a terminé ses études de droit à l'université de Bâle en 1939, avec une thèse de doctorat. Notaire, avocat, puis juge cantonal, il est entré en 1959 au Conseil national (Chambre basse du Parlement), sous l'étiquette démocrate chrétienne. Il est surtout connu du grand public pour avoir été « monsieur prix », de janvier 1973 au 1er juillet 1974. — (A.F.P.)

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 2 AVRIL

— *M. Michel Crépeau*, président des radicaux de gauche, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

RELIGION

Entretiens avec François Varillon

(Suite de la première page.)

Mais l'essentiel est ailleurs : dans la découverte d'un homme, dans la connaissance d'un chrétien, d'un prêtre, d'un religieux. Encore que les confidences soient rares : pudeur et discrétion pour ce qui touche la biographie personnelle. C'est davantage l'histoire d'une intelligence à la culture étonnamment riche et diverse d'un esprit merveilleusement doué : à la fois poète, critique, musicien, philosophe, théologien. Lui-même définit sa personnalité intellectuelle par « *un triangle dont les angles s'opposent* » et qui ont nom Fénelon, Claudel, Wagner. Fénelon, qu'il a été un des premiers à débarrasser des légendes qui le travestissaient et dont il a rétabli la véritable grandeur : théologien de la mystique dont F. Varillon dit qu'il aurait pu christianiser le dix-huitième siècle. Claudel, dont il a été un des commentateurs les plus autorisés et les plus pénétrants, dont il a établi la grande édition savante du *Journal*. Wagner enfin, dont il se reprochait parfois de subir l'envoûtement. Surprenant assemblage, propre à déconcerter des esprits moins riches et moins sûrs de leur identité, qui atteste l'étendue de la curiosité, la souplesse de la sensibilité, l'ampleur de la culture. Si l'expression d'humanisme chrétien garde encore un sens — et pourquoi ne le ferait-elle pas ? — y a-t-il beaucoup de chrétiens à qui elle s'applique mieux qu'à F. Varillon ? Sensible à la beauté du monde, il n'ignore pas la somme de souffrances qui compose la destinée de l'homme ni ne méconnait l'étendue du maheur pas plus que l'existence du mal. Mais il surmonte l'antagonisme entre ces deux aspects dont l'association donne leur titre à ces *Entretiens*. Sans défi ni forfanterie, il définit au long des jours et au long des pages une certaine façon heureuse d'être homme et chrétien qui ne doit rien à l'optimisme de la nature mais tout à la certitude de l'amour de Dieu.

L'énoncé des références du Père Varillon serait incomplet sans le nom de saint Ignace. Qui n'est pas familier des *Exercices spirituels* s'étonnera peut-être de voir greffer la spiritualité du pur amour sur l'ascétisme ignacien. Ce contrepoint, dont le Père Varillon s'attache à montrer qu'il n'est pas contradictoire, fait l'une des originalités de son enseignement en même temps qu'il manifeste son aptitude à la synthèse et inspire une spiritualité qu'on a quelque raison de croire accordée à l'attente de notre temps. Les *Exercices* définissent, dit-il, toute la logique de l'existence chrétienne. Ils concilient la grandeur de l'homme et l'amour de Dieu. Loin de s'opposer, les deux aspirations s'appellent l'une l'autre. « *Le Dieu seul ne signifie pas qu'on récuse tout ce qui n'est pas Dieu.* » Il faut se garder, dit-il encore, de poser un théocentrisme qui s'opposerait à l'anthropocentrisme, ou, pour reprendre une formule qu'il aimait à citer de saint Irénée, la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, et vivant en plénitude. Voilà le cœur de la pensée et de l'enseignement de François Varillon. Il s'articule en un certain nombre de propositions.

Dieu et la liberté

La foi en Dieu n'implique pas la démission de la raison. Peu d'hommes ont autant insisté sur l'importance de la réflexion. Toute sa vie il a combattu pour la foi contre le fidéisme, comme il a milité pour la raison contre le rationalisme. Si Dieu est bien incompréhensible — sinon il ne serait pas Dieu, — il n'est pas pour autant inconnaissable. Dans son enseignement, dans sa prédication, F. Varillon a plaidé pour l'exercice de l'intelligence et défini un « christianisme raisonnable ».

Dieu n'est pas plus l'ennemi de notre liberté qu'il ne l'est de la raison humaine. Il n'y a rien de plus grand que la liberté : aussi Dieu nous appelle-t-il à l'exercer. Lui-même n'est pas à chercher ailleurs que dans notre liberté. Il est au cœur de nos décisions : c'est quand nous en prenons, en pleine connaissance de cause, qui engagent notre être et notre responsabilité que nous le rencontrons. Pour citer une autre formule familière à ses auditeurs : Dieu est l'initiative de nos initiatives. D'initiatives personnelles assurément, mais aussi décisions collectives, car Dieu n'est pas absent de l'histoire des hommes. Non point qu'il manipule à notre insu les événements : le Père Varillon écarte tout providentialisme naïf qui aboutirait à supprimer la liberté humaine, mais Dieu est présent dans l'histoire de l'humanité.

Si nous avons cette certitude que Dieu respecte notre liberté, c'est parce que nous connaissons qu'il est amour, mieux : qu'il est l'amour. C'est sur ce point que la pensée dont les *Entretiens* présentent la substance est sans doute la plus originale : elle a ouvert à la réflexion du théologien comme à la méditation des spirituels des voies nouvelles. C'est toujours celui qui aime plus qui est plus dépendant : Dieu étant amour absolu est dépendant de l'acquiescement de l'homme. Tel est le grand enseignement contenu dans les deux petits volumes étincelants comme des diamants que François Varillon écrivit dans les dernières années de son cheminement, *l'Humanité de Dieu* et *la Souffrance de Dieu*.

Le rôle des théologiens

Accédant à un ordre de réflexion qui transcende la contingence, la pensée de F. Varillon ne tourne pas le dos à nos préoccupations les plus actuelles. Il n'est aucune des questions aujourd'hui controversées et qui sont au cœur des difficultés présentes de la société ecclésiale qui ne soit évoquée, clarifiée, souvent renouvelée par ses propos : crise de l'institution, statut du clergé, relations entre prêtres et laïcs, valeur et signification de la religion dite populaire, distinction, nécessaire mais qui ne doit jamais devenir séparation, entre foi et religion, pastorale des sacrements, rapport de la foi à la politique. En ces jours où l'on débat avec la passion que l'on sait du rôle du théologien, on relira avec attention la belle lettre que le Père Varillon cite de l'un de ses maîtres les plus aimés, le Père Fontoynont, en faveur de la liberté de la recherche et des droits de l'intelligence. Le livre tout entier, comme l'existence du Père Varillon, manifeste ce qu'est un théologien catholique. Attentif au mouvement des idées, il n'ignore aucune des interrogations que la pensée de ses contemporains adresse à la foi ni ne récuse aucune des difficultés qui en résultent. Pas plus qu'il ne sous-estime celles que soulève la formulation des énoncés dogmatiques. Il est profondément convaincu de la nécessité d'exprimer Dieu, en un temps dont les inclinations se dessinent en faveur du changement et de l'innovation, en d'autres catégories intellectuelles que celles qui avaient cours en des âges où la stabilité apparaissait comme la forme supérieure de l'être et où l'immutabilité était tenue pour un des attributs de Dieu. Bref, un esprit qui fait toute sa part à l'invention, mais qui est aussi conscient de ses devoirs à l'égard de la révélation reçue de ses pères dans la foi et de sa responsabilité à l'égard de la communauté dont il fait partie. Loin d'affirmer sa vision comme seule légitime ou de l'opposer à l'enseignement de la communauté, il l'inscrit dans la perspective globale d'une Eglise dont il sait qu'il tient sa foi : « *Sans elle je ne connaîtrais pas Jésus.* »

RENÉ RÉMOND.

(*) François Varillon, *Beauté du monde et souffrance des hommes. Entretiens avec Charles Ehlinger.* Le Centurion, 400 pages.

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC MANIFESTERA A PARIS LE 10 AVRIL

Les anciens combattants de la région parisienne, à l'appel de l'UFAC (Union fédérale des anciens combattants), manifesteront le 10 avril afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs revendications :

— Le rétablissement du jour férié du 8 mai, la décision de rétablir la commémoration de la victoire de 1945 n'étant pas suffisante à leurs yeux ;

— La revalorisation des pensions de guerre ;

— L'augmentation de 10 % des pensions et de la retraite du combattant dans le budget de 1981 ;

— L'égalité des droits pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Partant à 16 h. 30 de Sèvres-Babylone, le cortège défilera devant le secrétariat d'Etat aux anciens combattants, rue de Bellechasse, avant de rejoindre la gare d'Orsay.

DÉFENSE

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra, mercredi 2 avril à l'Elysée, le général Personnier, qui commande la garde républicaine depuis février 1976 et qui doit prochainement faire valoir ses droits à la retraite. Le général Personnier a contribué à appliquer une réorganisation — voulue par le président de la République — de la garde républicaine qui a consisté, notamment, à mettre sur pied une unité d'élite pour les services d'honneur et de sécurité à l'Elysée.

AÉRONAUTIQUE

● *Britannia Airways choisit Boeing.* — La compagnie aérienne Britannia Airways a annoncé lundi 31 mars à Londres qu'elle venait de commander deux appareils moyen-courrier Boeing-767, de préférence à l'Airbus A-310. Les deux appareils, livrables en 1984, coûteront quelque 470 millions de francs à la compagnie britannique. Dans les milieux spécialisés, on précise que ce choix est une déconvenue pour le constructeur britannique British Aerospace.

LIGION

...tretiens avec François Varillon

Le rôle des théologiens

ANCIENS COMBATTANTS

DÉFENSE

AÉRONAUTIQUE

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICROPROCESSEURS, QUI EVOLUANT VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES ET BUREAUTIQUES NOUS AMENENT A RECHERCHER

deux responsables de laboratoire d'étude électronique

Directement rattachés au Chef de Service, ils assureront la coordination et la supervision d'importantes études électroniques.

Encadrant un groupe de 5 à 8 ingénieurs et techniciens supérieurs, ils seront en relation constante avec le Service de Développement, le Service Composants, le Service Achats ainsi que le Responsable de Produit et d'industrialisation.

De formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, les candidats retenus pourront se prévaloir d'une expérience minimum de trois ans au sein d'un laboratoire d'Etude.

des ingénieurs de laboratoire

Ils participeront à l'étude de schémas conçus à base de circuits linéaires et logiques concernant les activités suivantes :
- interface de lignes téléphoniques analogiques et numériques
- transmission de la parole (spatial et temporel)
- terminaux de ligne intelligents (poste téléphonique vidéotex)
- unités de commande à base de microprocesseurs et de mémoires
- réalisation des programmes de calcul nécessaires à ces études (Fortran).

Ces postes sont proposés à des candidats de formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, débutants ou possédant une première expérience professionnelle.

deux ingénieurs qualité

Attachés à la Direction Qualité et chargés de promouvoir des méthodes nouvelles et originales de gestion de la qualite dans l'entreprise, les candidats retenus auront acquis une solide expérience industrielle, de préférence dans le secteur électronique ou informatique.

Ils devront d'autre part faire preuve de qualités certaines d'animateur et d'un souci constant de la rentabilité de leurs interventions.

deux ingénieurs responsables des moyens de tests

Chargés de définir la politique des moyens de tests en Fabrication, ils devront :
- apprécier les besoins de la production
- définir les moyens en fonction des normes de qualité des produits
- définir la politique de mise en place et de gestion de ces moyens.

Les candidats retenus seront des ingénieurs électroniciens possédant une expérience informatique ou inversement et pouvant se prévaloir d'un vécu en milieu industriel de 4 à 5 ans minimum.

des ingénieurs logiciel confirmés

Ils participeront au développement de systèmes de communication.

Ce type de poste convient à des ingénieurs ayant réalisé avec succès des systèmes d'exploitation ou des systèmes temps réels.

Ils pourront se voir confier la responsabilité d'une equipe ou d'un projet.

des ingénieurs logiciel débutants

Ils participeront au développement de systèmes de communication.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs de formation Grande Ecole ou Université.

des analystes programmeurs

De formation IUT ou BTS, option informatique, connaissant un assembleur et au moins un langage évolue (PL1 si possible), ils participeront à la programmation de systèmes complexes.

CES POSTES SONT A POURVOIR A STRASBOURG ET A PARIS POUR LES INGENIEURS LOGICIEL, A STRASBOURG POUR LES AUTRES.

Envoyer CV et prétentions, en n'omettant pas de préciser le ou les postes visés à LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE Direction du Personnel - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

Jeune Ingénieur pour diriger des projets en régulation électronique HF

80/110.000 F.an

Filiale française d'un groupe multinational, leader en produits de régulation électronique, nous recherchons pour notre Bureau Etudes un(e) jeune ingénieur connaissant la MICROELECTRONIQUE APPLIQUEE.
Ce poste peut convenir à un(e) débutant(e) disposant d'une excellente formation ou à un ingénieur ayant déjà une première expérience professionnelle. Il nécessite la connaissance de l'ANGLAIS et la disponibilité pour de courts voyages en Europe et un SEJOUR d'ETUDES au Centre de Recherche de la Société aux USA.
Il offre des perspectives très intéressantes d'évolution de carrière.
Siège : Ville Universitaire proche PARIS.

Envoyez votre CV sous référence M 795 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Sté ETUDES RECHERCHES ET CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES NANTES recherche :

1) ACHETEUR
pour composants électroniques (semi-conducteurs et composants passifs).
Bonne connaissance des composants. Expér. souhaitée.

2) PROGRAMMEUR
2 à 3 ans d'expérience assembleur microprocesseur (expérience motorola 6800 appréciée).

Ecrire avec C.V., photo et prét. à SERCEL 25 X 44040 NANTES Cedex.

DICTIONNAIRE LE ROBERT

2 jeunes cadres commerciaux

1° NORD-EST Réf. 1911 — *2° SUD-OUEST Réf. 1912*

Il leur sera confié auprès du Réseau de Distribution « Librairie », une triple mission:
- *Commerciale et de vente.*
- *Marketing et d'information sur les produits.*
- *Merchandising pour renforcer la présence des ouvrages chez les détaillants.*

Ce poste conviendrait à de jeunes commerciaux d'au moins 28 ans ayant une première expérience réussie de la vente et intéressés par la commercialisation des produits culturels.
Rémunération intéressante.

Les dossiers de candidatures – sous réf. correspondante à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

An international organisation working in developing countries offers the post of

PRINTING AND PACKAGING CONSULTANT

In its European office.

*

The consultant will join a multidisciplinary, multinational team working on a wide range of assignments, ranging from feasibility studies for new projects or acquisitions, through to remedial problem solving in project companies. The consultant will work primarily with projects associated with the printing, packaging and paper converting industry but will also be expected to work in other industrial sectors.

*

The post calls for experience of the packaging industry, possibly in new product development with both a paper converter and with a machinery manufacturer. Management consultancy experience, particularly in marketing, would be an asset.

*

He will be expected to show a high degree of personal initiative in identifying and evaluating new investment proposals; a "self starter" personality is desirable. Fluency in English is mandatory and a knowledge of French will be useful.

*

An attractive salary will be offered to the right candidate.
The post will be based near Paris but considerable overseas travel will be required.

*

A detailed curriculum vitae should be sent to Formes et Idées 1 bis, rue de Paradis, 75010 Paris

---

SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNATIONALE recherche pour FRANCFORT un

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

Connaissant COBOL.
Allemand souhaité.
Salaire mensuel 3500 à 5000 DM.
Envoyer C.V. et prétentions à SG2 B.P. 215-16 - 75016 PARIS sous référence AZ.

HAVAS CONTACT

COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL
AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

TECHNICIEN AGRICOLE

— Pour suivi aménagement hydraulique.
— Travail en équipe sur le terrain.
— 3 à 5 ans expérience.
— Connaissance du travail en Afrique appréciée.

Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, voyages, congés, retraite, etc.

Ecrire avec C.V., photo identité, référ., prétent., s/référ. 3.496 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Université de Fribourg
Poste de professeur-assistant en géographie humaine vacant. (Octobre 1980).
Prière aux candidats intéressés de prendre contact par écrit avec J.-L. Piveteau, Institut de géographie, Faculté des sciences, 1700 Fribourg (Suisse)
Joindre curriculum vitae et liste des publications.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Chef de Personnel
Industrie métallurgique TOURS

Cette société, filiale d'un important groupe français, fabrique et distribue des produits métallurgiques. Elle recherche le Futur Responsable de la fonction personnel de son usine des environs de TOURS (400 personnes).

Il est directement rattaché à la Direction générale. Il assure les responsabilités traditionnelles : recrutement, formation gestion de personnel et relations avec les institutions sociales. De plus, il supervise les services généraux et sociaux.

Le candidat pour ce poste possède une expérience probante de la fonction. Il a une solide pratique d'une unité de production métallurgique et a participé étroitement à sa vie sociale.
La rémunération est de l'ordre de 120.00 F/an.
Lieu de travail : TOURS.

SEFOP remercie les personnes intéressées de bien vouloir lui envoyer leur candidature sous référence CH 398 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

BRETAGNE — SECTEUR METALLURGIE
ENTREPRISE 250 PERSONNES recherche son

responsable du personnel

- Homme d'écoute et de dialogue, il assurera la communication avec la hiérarchie et le personnel ;
- Homme d'anticipation, il aura le souci permanent d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité ;
- Homme du quotidien, il aura la charge de la gestion administrative du personnel en collaboration avec une secrétaire ;
- Homme d'expérience, il aura déjà été confronté à ce type de problèmes dans l'industrie.

Ecrire au GANIDE 7, rue du Fg Montmartre 75009 PARIS
avec C.V., photo et prétentions



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Gérer et animer les services techniques

Un très grand groupe de dimension mondiale souhaite engager pour une filiale se développant sur **les marchés de la bureautique** le responsable de l'assistance technique France et filiales internationales. Ses fonctions sont larges. Il aura à former, animer et encadrer les techniciens de service après-vente. L'évolution technique des matériels, les effets de qualification des produits nouveaux, la réalisation de la documentation technique, le contrôle et la gestion des pièces détachées et rechange pour les stocks nationaux et internationaux seront ses principales missions.

Ce poste s'adresse à un bon technicien organisateur, homme de contact et excellent gestionnaire qui suivra les matériels dans l'avant-vente, la vente et l'après-vente. Pour cette création de poste nous vous offrons un salaire et des perspectives d'évolution très motivantes dans un secteur d'activité en pleine expansion. Le lieu de travail se situe dans une région agréable de Normandie (en bordure de mer). Adresser CV détaillé et photo sous référence 295 M aux Consultants d'Alpha CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
2e dans sa branche
industrie lourde travaillant
en continu
recherche

pour usines en province
(350 et 500 personnes)

CHEFS DE SERVICE
entretien

Ce poste conviendrait à un ingénieur ECP ou A et M ayant expérience fonction similaire et habitude commandement et organisation.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3411,
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

---

directeur d'usine — Ardennes

Nous cherchons, pour notre unité fabriquant des produits de grande série, un directeur.

Il a la responsabilité complète de l'établissement et de ses services. Assisté d'une équipe jeune et de bon niveau, il aura pour souci la productivité de l'unité, le respect des délais de livraison et surtout l'instauration d'une ambiance de travail chaleureuse.

C'est un ingénieur Grande Ecole de 30 ans minimum, ayant déjà dirigé une usine moyenne ou un gros atelier, par exemple, dans l'emboutissage, le moulage par compression ou injection, le thermoformage, etc...

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 147 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Directeur Administratif et Financier
25 km Sud de Strasbourg

Notre société créée il y a 100 ans fabrique des biens destinés à l'équipement du foyer et aux loisirs.

Nous sommes près de 300 pour le moment, avons doublé notre C.A. (qui est important) en moins de trois ans. Notre expansion se poursuit au même rythme élevé.

Nos résultats sont excellents.

Cette croissance très rapide nécessite la réorganisation de certains services, circuits et procédures : vous vous y attacherez en priorité, concevrez et mettrez en œuvre de nouveaux systèmes. Puis, aidé par notre informatique, vous mettrez en place la comptabilité analytique et la gestion budgétaire. Bien entendu vous assurerez les études de rentabilité, ainsi que la gestion financière.

Vous êtes un meneur d'hommes et avez de grandes qualités de contact et de persuasion. Votre expérience témoigne de vos talents d'organisateur et de votre capacité professionnelle. Agé entre 33 et 40 ans, vous avez une formation supérieure (HEC, Sup. de Co. ou similaire) et l'allemand et/ou l'anglais seraient un atout.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre C.V. + photo sous REF. N° 3 082 M à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

PROMECAM SISSON LEHMANN

recherche
POUR SON USINE DE
CHATEAU-DU-LOIR (72)

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Minimum 3 ans expérience.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à P.S.L., 62, rue de Strasbourg, 93206 Saint-Denis.

Très important cabinet sud de la France recherche

COLLABORATEUR ARCHITECTE

avec 5 à 10 ans expérience, possibil. association ou vente. Env. C.V. et prétentions précises N° T 019086 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

T.I.T.N.-PROVENCE

Société d'ingénierie en informatique recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant, grande école pour études systèmes numériques, connaissance micro très appréciée.
Env. C.V., photo, prét. à T.I.T.N.-Provence, 7, rue Louis-Armand, Z. I., 13290 Aix-lès-Milles.

Vous débutez dans la vie industrielle,
Vous avez une formation Grande Ecole, SUPELEC TELECOM
Vous êtes passionné d'électronique,
Vous voulez évoluer dans un Groupe puissant
Nous devons donc nous rencontrer

ENERTEC
Schlumberger

recherche pour son Etablissement de Chasseneuil dans un cadre moderne et agréable en proche banlieue de Poitiers

3 INGENIEURS ELECTRONICIENS

chargés d'ETUDES, faisant appel à des techniques avancées (microprocesseurs). La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer CV et prétentions à : P. Coton - ENERTEC Z.I.-
86360 CHASSENEUIL - DU - POITOU

Directeur

UN GROUPE FRANÇAIS recherche le Directeur capable de donner un essor important à sa filiale de location de voitures et de petits utilitaires.

Pour prétendre à ce poste, il est nécessaire d'avoir une solide expérience de ce type d'activité, de l'animation commerciale et de la direction et coordination de plusieurs centres de profit.

Ordre de grandeur de rémunération 160.000 F.

Poste : grande ville de province.

Ecrire sous référ. 9.503 M à PUBLIPANEL 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

Société THOMSON-BRANDT

recherche un

INGÉNIEUR PROGRAMMEUR SYSTÈME

Formation grande école, Université ou I.U.T. pour conception et écriture logiciel micro-ordinateur. Région Centre de la France

Possibilité de carrière dans un groupe international

Connaissances conduite de systèmes, fichiers, compilation souhaitées

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. J.H. 319 à B.P. 219 - 03001 MOULINS CEDEX.

---

cnet

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche
pour son laboratoire de
MICRO-ELECTRONIQUE
à
GRENOBLE
un

INGENIEUR PHYSICIEN

niveau Grande Ecole ou doctorat ayant plusieurs années d'expérience en MICROSCOPIE-ELECTRONIQUE : transmission, balayage, micro-analyse etc. . . sur les matériaux SEMI-CONDUCTEURS pour prendre la responsabilité d'un groupe de recherche dans ce domaine.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
B.P. 42 - 38240 MEYLAN

ENTREPRISE AGRO ALIMENTAIRE
Leader sur son marché
recherche pour un de ses établissements
de 500 personnes situé dans le JURA

chef du personnel

Il collabore étroitement avec le Directeur pour définir et suivre l'application de la politique sociale de l'Entreprise.

Ses actions seront plus particulièrement orientées sur les questions d'amélioration de conditions et de prévention d'accidents du travail, de restructuration des tâches, de formation permanente.

Il assure également les relations avec les partenaires sociaux, gère le tableau de bord et supervise l'administration du personnel.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, ayant une première expérience dans la fonction personnel.

C'est un homme de terrain et de dialogue, connaissant bien la législation sociale, motivé par une approche évolutive de la gestion du personnel.

Adresser C.V. rémunération souhaitée et photo à no 52654 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Recherchons FRANCE-SUD

INGÉNIEURS DIAGRAPHIES

C.V., prétentions, disponibilité. Ecrire Cabinet VERNAY, 165, rue de Saxe, 69003 LYON.

Recherchons

CADRE COMMERCIAL

EXPERIMENTE
COMMERCE DE GROS
Connaissant anglais
pr seconder direct. commercial.

Adr. C.V. à S.A. VELECLAIR, 16, rue de Moronval, 28109 DREUX cedex.

RENAULT COMPIÈGNE

Concessionnaire 1.600 V. N. recherche

CHEF DES VENTES

Sérieuses références exigées. Rémunération importante. Intéressement au résultat. Envoyer curriculum vitae compl. à M. DEGAND, Ets GUINARD, B.P. 159 - 60200 COMPIEGNE.

MATRA

développe son Centre du VAUDREUIL (région de Rouen) et crée un poste de

CONTROLEUR BUDGETAIRE

En liaison directe avec le responsable de la gestion après-vente de Vélizy, et secondé par une petite équipe, il sera responsable du contrôle budgétaire des différentes activités du centre.

Sa mission comprendra l'étude et la mise en place du système de gestion informatisé des rechanges.

Ce poste opérationnel conviendrait à un diplômé grande école de commerce (option finance), débutant, ou ayant une première expérience dans un service de gestion informatisée et intéressé par les problèmes de production.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 597

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Le GROUPE MAISON FAMILIALE - premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé et isolé (75 000 maisons construites - C.A. 2,5 Milliards) recherche dans le cadre de la mise en place de Télé-Gestion sur un Ordinateur IBM haut de gamme.

ANALYSTE FONCTIONNEL

- diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou MIAGE
- deux ans minimum d'expérience dans la fonction
- Connaissances CICS - DL1 appréciées.

Lieu de travail : CAMBRAI

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 4782 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines - B.P. 18 - 59403 Cambrai Cédex.

GROUPE MAISON FAMILIALE

THOMSON-CSF

Division Télécommunications
recherche pour son service de production
de CHOLET

Ingénieur Méthode Débutant
70-90000 F/an

Après une formation, il se verra confier la responsabilité de l'animation d'un service méthode de mécanique d'une douzaine de spécialistes.

Le poste conviendrait à A.M., IDN, ENSI ou équivalent.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. MA 85 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Importante société industrielle mosellanne filiale d'un groupe international, leader européen dans sa spécialité, recherche un

Ingénieur Chef de Section Outillage

Dépendant de la Direction Technique et travaillant en étroite collaboration avec la production, il encadrera un service constitué d'une trentaine de personnes comprenant :
Un bureau d'études chargé de la réalisation des moules et des outils de découpe.
Un atelier de réalisation composé de professionnels hautement qualifiés.

Ce poste s'adresse à un spécialiste de l'outillage capable d'intégrer les contraintes de la fabrication en très grandes séries et pouvant faire état d'une expérience réussie du commandement et de l'animation.

La rémunération est motivante dès le départ, tenant compte de la formation et de l'expérience acquise.

Nous vous suggérons de faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. 859 M à notre conseil qui vous remercie de votre confiance.

5/7, rue Pierre Perrat
57000 METZ

managing

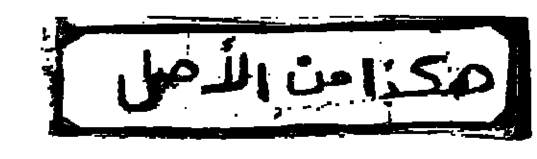
GROUPE INDUSTRIEL
20 usines
(300 cadres - 6000 personnes)
offre à

Jeune Ingénieur

(X, Mines, Centrale ou A et M)

possibilités d'avenir intéressantes dans unités décentralisées. Résidence province. Formation complémentaire assurée par exercice fonctions variées.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3412,
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour PARIS - LA DEFENSE

1 Ingénieur en informatique

Libéré des obligations militaires

pour la réalisation d'applications de gestion soit au sein d'une équipe, soit comme Chef de Projet suivant formation et expérience.

FORMATION REQUISE : GRANDES ECOLES ou DOCTORAT (3ème Cycle ou d'Etat) option informatique.

Connaissance anglais lu et parlé indispensable. Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 60247 à SNEAP - D.C. Recrutement - 21 bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestrassat - 64000 PAU.

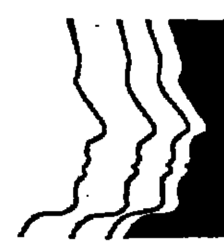
SG2i dans le cadre de son développement
SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche des

INGÉNIEURS
RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Expérience télex et transmissions de données appréciée

Envoyer C.V., prétentions et photo à : SG2i
25, rue de la Gare - BP 50
92302 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
sous référence RO/TÉLÉCOMM

blau



MATRA

POUR SES ACTIVITES TELESUPERVISION ET COMMUNICATION, MATRA RECRUTE

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour assurer la diffusion du procédé de télésupervision auprès de l'industrie pétrolière, des engineerings, et de tout utilisateur ou prescripteur potentiel.
Diplômés d'une grande école, possédant la maîtrise de la langue anglaise et si possible de l'espagnol, ils auront une expérience de plusieurs années de la fonction acquise de préférence au contact de l'industrie pétrolière. Réf. 003170 M

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

pour suivre les contrats coopérants aux plans techniques, financiers et respect des plannings dans le cadre d'un important projet international.
Une formation grande école en électronique, des notions d'informatique, la pratique de la langue anglaise sont des conditions indispensables pour réussir à ce poste. L'expérience de l'industrie pétrolière et de relations d'affaires avec des sociétés américaines constituent des atouts importants pour s'intégrer rapidement au projet. Réf. 003175 M

DES CHEFS DE PROJET

responsables d'équipes chargées de la réalisation de projets internationaux de Télésupervision, ils contrôlent la qualité des travaux et tous les aspects concernant la gestion (coût et respect du planning et des délais de livraison).
Ingénieur de formation, leur compétence système (matériel, logiciel, exploitation) doit se doubler d'une expérience de manager et de gestionnaire d'affaires acquise de préférence dans le milieu pétrolier, l'automatisation industrielle, les télécommunications ou les télétransmissions. Réf. 003177 M

Ces postes impliquent des déplacements à l'étranger.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Informatique sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois régionaux

jeune cadre commercial
75.000 F

Une entreprise de fabrication d'articles en matières plastiques de grande consommation située dans le JURA, recherche le Responsable de la commercialisation particulière de l'un de ses produits leader sur le marché français. Sur la base d'une clientèle existante de grossistes et de centrales d'achat, il aura à gérer et promouvoir les ventes, à développer son marché par le lancement de nouveaux produits ou la découverte de nouveaux créneaux. Il répondra directement de ses objectifs devant le Directeur Commercial de la Société.

Cette fonction serait volontiers confiée à un Cadre Commercial de formation ESC, ayant déjà une première expérience. L'évolution de carrière vers des postes à plus haute responsabilité est des plus envisageable. Le poste nécessite de nombreux déplacements.

Faire offre de candidature détaillée sous référence C 303-M à notre Conseil qui garantit la discrétion d'usage.



CEP annecy
37 av. gambetta
74000 annecy
tél. (50) 23.10.19

grenoble, lyon

C.I.T. ALCATEL

Pour son Etablissement de LANNION, recherche

INGÉNIEURS DE PROJET

Pour participer aux réponses, aux appels d'offres de grands projets en liaison avec les équipes de vente internationale.
Maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol, 2 à 6 ans d'expérience, candidatures de débutants examinées, déplacements de courte durée à l'Etranger.

INGÉNIEURS SYSTÈME

— Conception et développement de systèmes de commutation.
— Expérience confirmée.
— Courant aspects matériel et logiciel.

Envoyer C.V. au SERVICE DU PERSONNEL, route de Perros-Guirec - B.P. 344, 22304 LANNION.

SOCIETE DE FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE CONDITIONNEMENTS D'AEROSOLS, implantée dans l'EURE-ET-LOIR

recherche un

INGÉNIEUR CHIMISTE

de préférence PHARMACIEN connaissant les produits industriels.

Logement assuré, bonne rémunération si très compétent.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions s/réf. 2.034 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ESSWEIN S.A.

Machines à laver le linge et la vaisselle
Chiffre d'affaires 600 millions - Effectifs 2.300

recherche

DESSINATEUR PROJETEUR

pour Service Recherche et Développement Electrique

— Formation : B.T.S. bureau d'études ou équivalent;
— Expérience : 2 ans bureau d'études électrique (électro-ménager ou installation électrique) ;
— Connaissances : Circuits électriques, matériel électro-mécanique ;
— Position : Niveau V ; Convention Collective de la Métallurgie.

Horaire : 40 h. × 5 jours - Treizième mois
Restaurant d'Entreprise
Frais de déménagement payés

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à ESSWEIN S.A. - 88 X - 85002 la Roche-s.-Yon Gare

---

Organisme Financier
pour son siège Préfecture du SUD-OUEST
recherche son

Chef Comptable

Mission : sous l'autorité du responsable de la gestion, il prendra en charge la comptabilité générale et analytique, aidé par une équipe de 10 personnes qu'il animera. Il devra organiser et suivre les problèmes comptables en fonction de la législation fiscale et la réglementation liée à la profession.

Contacts avec les services fiscaux et nationaux.

Possibilités d'avenir pour candidat de valeur.

Profil : 35 ans minimum, diplômé DECS ou équivalent, expérience réelle dans la fonction, sens des contacts humains indispensable.

Il est souhaité une licence de sciences économiques ou formation IGC.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 4 264 à MEDIA P.A. 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

MEDIA PA

---

chef de fabrication
120.000 F+

Notre Société, 140 personnes, 40 M de CA, est spécialisée dans l'ingénierie et la fabrication de machines destinées aux Industries, au bâtiment et aux T.P..

Dans le cadre de notre développement nous avons diversifié nos activités, étendu notre gamme de produits et acquis de nouvelles unités de fabrication.

Pour prendre en charge l'activité de notre usine d'ANGERS (100 personnes) nous recherchons un collaborateur dont les responsabilités concerneront l'ensemble des préoccupations de fabrication - gestion technique, gestion de production, achats, nouvelles implantations et investissements - et qui deviendrait rapidement Directeur d'Usine.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur de formation mécanique, électromécanique ou hydraulique, bénéficiant déjà d'une expérience de la gestion d'une unité de fabrication.

Il aura à sa disposition un logement de fonction et une voiture.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 10.602-M à
CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Très importante société
SPECIALISTE EN TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
(ville universitaire de l'EST)

recherche

INGÉNIEUR CALCULATEUR

Le candidat devra avoir une expérience des méthodes modernes de calcul et de préférence avoir déjà exercé quelques années dans l'activité tuyauterie. A bref délai, il aura à prendre l'entière responsabilité du bureau de calcul de la société. Agé de 30 ans minimum, la formation souhaitée est celle de grandes Ecoles.

Adresser C.V. détaillé sous le numéro 845.333, à : Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ordis

La Société TELESYSTEMES recherche

1 CHEF DE DEPARTEMENT / RESPONSABLE ETUDES

Il prendra la responsabilité de la gestion et du développement du département produits d'applications (gestion financière, technique, humaine).
- matériel utilisés : gros systèmes technique télétraitement
- équipe: 55 personnes environ de niveau Ingénieur, organisées par structure de projets
- applications : gestion et développement logiciels spécifiques.

De formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles), il aura acquis l'expérience de la conduite et de la réalisation de projets importants en relation avec des interlocuteurs de haut niveau de formation.

3 CHEFS DE PROJETS

Expérience de gros systèmes acquise si possible dans un cadre de sociétés de services ou de constructeurs d'ordinateurs.
Formation supérieure (Maîtrise - Ecole d'Ingénieurs ou équivalent).
Postes à pourvoir à PARIS.
Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V. photo et prét. sous référence AM 7 à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber Paris 9è

TRANSPORTS

Société INTERNATIONALE DE TRANSPORTS INDUSTRIELS
recherche pour PARIS
(C.A. 280 MF/A - 3 millions de tonnes)

DIRECTEUR COMMERCIAL BRANCHE TRANSPORTS MARITIMES et TERRESTRES

• Acquisition de trafics • Prospection des clients potentiels • Conception de formules de transport originales • Suivi de la clientèle traditionnelle • Animation et coordination des Services, Agences et Filiales • Gestion commerciale.

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
• Formation supérieure • ANGLAIS COURANT (Allemand souhaitable) • EXPERIENCE TRANSPORTS IMPERATIVE A DES POSTES DE RESPONSABILITES COMPARABLES

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss. réf. 4316 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE

jeunes ingénieurs grandes écoles

Notre société est spécialisée dans le développement et la réalisation d'applications de pointe dans le domaine *de traitement du signal et de l'information, à distance* et en temps réel. Assurée de contrats de longue durée avec des clients d'importance nationale, elle recherche actuellement quelques Ingénieurs de Grandes Ecoles débutants ou dotés d'une première expérience de un à deux ans, pour les former aux techniques les plus pointues dans la spécialité. Travaillant sur des matériels de haut de gamme et de très hautes performances, ils pourront acquérir les connaissances pratiques leur permettant de prendre un excellent départ dans le métier et les assurant d'une évolution de carrière rapide.

Pour informations complémentaires et prise de rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15, Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence 892.
On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines, 7, rue Logelbach, 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de gestion, logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de communication, logiciel temps réel industriel, produits programmes professionnels.
Offre une carrière INFORMATIQUE aux.

INGENIEURS DEBUTANTS

(avec ou sans formation de base informatique)
CAP SOGETI LOGICIEL
vous propose

UN CONTRAT EMPLOI-FORMATION

Après une période de formation rémunérée, vous occuperez un emploi d'ingénieur informaticien.
Envoyez Curriculum Vitae sous réf. M 380 à
CAP SOGETI LOGICIEL
5 rue Louis Lejeune 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS



CAP SOGETI LOGICIEL

IMPORTANTE ENTREPRISE
BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PARIS

recherche son futur

CHEF COMPTABLE

— *A terme d'un ou 2 ans consacré à un périple au* sein des différents établissements, filiales, et services de l'entreprise il devra prendre en charge l'ensemble de la fonction comptable et assurer la direction d'un service d'une vingtaine de collaborateurs.
— Le candidat que nous retiendrons sera un spécialiste des problèmes comptables et fiscaux et aura acquis une expérience de plusieurs années si possible dans le secteur bâtiment.
— En dehors de ses compétences techniques (formation DECS + révision comptable + ...) sa valeur personnelle sera déterminante dans notre choix.

Les candidats intéressés nous adressent un CV *détaillé + prétentions sous N° 7547 à*
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Etsienne 75008 Paris
qui transmettra

La Direction Organisation d'une GRANDE BANQUE
recherche un

Responsable de projet

Le candidat retenu sera un INGENIEUR ou un diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, ayant environ 2 ans d'expérience en Informatique.

Il sera chargé de la rédaction du cahier des charges, du suivi, de la réalisation et de l'organisation d'applications préparant la décentralisation de l'informatique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à DIRECTION DES CARRIERES B.P 704-08 - 75361 PARIS cedex 08

MEDIA PA

Mittelgrosses deutsches Maschinenbauunternehmen, engagiert in der Produktion von Spezialmaschinen für die Kunststoffindustrie, sucht

Aussendienstmitarbeiter in Frankreich

Herren, möglichst mit Ingenieurausbildung, die interessiert sind als unsere Mitarbeiter in Frankreich Akquisition und Kundenbetreuung für unser Haus zu übernehmen, wollen bitte Kontakt mit uns aufnehmen.

Grundkenntnisse der deutschen Sprache Bedingung.

Richten Sie Ihre Bewerbungen unter Chiffre n° 652 an REGIE-PESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt.

---

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

Proche banlieue sud de Paris
BP 57 - Le Plessis-Paté - 91220 Brétigny-sur-Orge
recherche

INGÉNIEURS

Diplômés Grandes Écoles
Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour Prospection des marchés et contrôle d'accès ou de systèmes et matériels informatiques.

Fréquents déplacements en France et à l'Etranger.
Langues souhaitées : Anglais et ou Espagnol.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Pour l'élaboration de Propositions techniques et le suivi d'affaires de systèmes informatiques en temps réel.

Déplacements de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.

Langues souhaitées : Anglais et ou Espagnol.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel.

---

vous êtes : informaticien
de formation ou d'expérience

vous voulez : vendre des ordinateurs
scientifiques ou de gestion

Vous êtes convaincu du développement du marché de la mini-informatique et désirez être aux avant-postes. Vous aimez la difficulté et êtes conscient que vendre des ordinateurs, c'est avant tout résoudre un problème et gagner ainsi l'estime de nos clients.

VOUS NE VOULEZ pas la VENTE à n'importe quel prix. Vous souhaitez une entreprise avec des produits performants, une éthique professionnelle irréprochable et des perspectives réelles de carrière.

HEWLETT-PACKARD se propose de satisfaire ces ambitions. Notre croissance en est le premier garant. De 15% du chiffre d'affaires total en 1969. la part de l'informatique est passée à 48% en 1979 avec des ventes dépassant le million de $, ce qui nous place troisième constructeur mondial de mini-informatique. Cette réussite nous la devons à un double contrat de fidélité : celle de nos clients, mais aussi celle de notre personnel (turn over inférieur à 5%). Nous vous faisons confiance.

Ecrivez avec CV et photo à la Direction des Ressources Humaines de :
HEWLETT-PACKARD FRANCE, BP 6, 91401 ORSAY CEDEX (sous réf. 7744).

média-system

HEWLETT PACKARD

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
(direction de la production)
recherche

un Ingénieur

(niveau DEA ou Grande Ecole)
Agé de moins de 30 ans pour études de réseau, compétence informatique nécessaire.
Ecrire sous référence 6653 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

Société de services (P.M.E.) Assistance technique informatique, gardiennage et nettoyage industriel recrute

CHEF DE DÉPARTEMENT Exploitation

ADJOINT DIRECT DU DIRECTEUR GENERAL
— Formation : Ecoles d'Ingénieurs ;
— Connaissances nécessaires en organisation et gestion de personnel ;
— Poste à responsabilités.

Env. C.V. sous la réf. 7378. à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOFINCO
SLH
LA HENIN

BANQUE PRIVÉE
Siège ÉVRY VILLE NOUVELLE
recherche

COMPTABLE HAUT NIVEAU

De formation supérieure - Expertise comptable - 5 ans de pratique des problèmes comptables et fiscaux dans une entreprise importante, une banque ou en cabinet.

Rompu aux systèmes modernes de gestion informatique budgétaire et prévisionnelle il aura la responsabilité de services comptables.

Adresser C.V., photo à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 34609.

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en mini-micro informatique
recherche

6 Jeunes Ingénieurs

Grande Ecole, Maitrise ou équivalent; bonne formation informatique (gestion ou scientifique) appréciée.

Les candidats (dégagés OM) recevront une solide formation en mini-informatique de gestion, en suivant des cours théoriques, puis en étant intégrés à nos équipes de réalisation.

Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

---

directeur général adjoint 140.000 F+

Une jeune entreprise de transformation de la filière BOIS, à 60 kilomètres à l'est de Paris, cherche son futur patron.

Pendant trois ans, il est le bras droit du président directeur général, à qui il succède. Sa première mission est d'adapter la productivité aux exigences de la clientèle et assurer le développement de l'entreprise par l'étude de produits et de débouchés nouveaux.

Ce poste convient à un homme de 30 ans minimum, de formation école supérieure du bois ou équivalent, ayant acquis, par exemple, l'expérience de la gestion complète d'une unité de production. L'entreprise bénéficie d'appuis industriels importants, réalise un chiffre d'affaires de 20 MF, et fait régulièrement des bénéfices.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 146 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

Très important Cabinet de Brevets Parisien
recherche

Ingénieur Electronicien

diplômé(e) Centrale, ESE ou équivalent, ayant une expérience du métier d'ingénieur de brevets ou diplômé(e) CEIPI.
– Anglais parlé et écrit impératif,
– Connaissance de l'allemand appréciée.

Envoyer dossier de candidature
sous référence n° 14 à
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Directeur du Contrôle de Gestion

Société, filiale d'un des plus importants groupes français et première entreprise dans son domaine d'activité crée un poste de DIRECTEUR DU CONTROLE DE GESTION investi d'un haut niveau de responsabilité et d'une large autonomie d'action.

Il aura pour rôle essentiel la mise en place des systèmes et procédures concernant le contrôle de l'information des données de base de l'unité et sera chargé de superviser et d'animer l'équipe de contrôleurs et les services comptables placés sous son autorité.

Les candidats intéressés enverront C.V., photo et prétentions à No 52638, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Une entreprise française dont le siège administratif est à Choisy-Le-Roi, filiale d'un groupe international, recherche un collaborateur pour son service comptabilité analytique. Il sera responsable, sous l'autorité du Chef de Service, de la comptabilité et du contrôle budgétaire des investissements et des nomenclatures produits. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 25 ans au moins, même débutant, possédant un DUT de Gestion ou équivalent, apte à exploiter les informations sur ordinateur. Les qualités de contact seront essentielles. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 50.000 francs. Écrire à Ph. LESAGE - PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS CEDEX 16 - Réf. A/281M

PS Conseil

Une société holding liée aux constructeurs automobiles et spécialisée dans le crédit aux particuliers crée la fonction d'audit et cherche pour Paris 8e.

un auditeur interne

Sous l'autorité de la direction générale, il vérifie le respect des procédures administratives et comptables, autant que la qualité des comptes présentés. Au fur et à mesure qu'il acquiert audience et autorité, il présente des éléments de diagnostic et des suggestions d'amélioration.
C'est un cadre de formation supérieure type ESC, complétée si possible par un DECS. Il a acquis 4 à 5 ans d'expérience en cabinet d'audit et se sent capable de développer sa fonction au sein d'une équipe de haut niveau. La rémunération est stimulante pour un cadre de valeur.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3738 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale d'un groupe multinational
recherche

Contrôleur Financier

D.E.C.S. ou D.U.T. Gestion

3 ou 4 années d'expérience indispensables
— Budget et comptabilité de gestion.
— Participation à l'informatisation des systèmes de gestion.

Intéressantes perspectives d'évolution de carrière.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo
LE TELEPHONE AUTOMATIQUE
51, rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris

COFAP

PUBLICITE-PROMOTION

Le responsable de la publicité-promotion d'une entreprise connue et très bien implantée sur son marché (Radio-T.V.-Hi Fi-Electroménager) souhaite renforcer son équipe.

Il recherche pour cela un jeune diplômé d'études supérieures commerciales, attiré par la promotion des ventes, et ayant si possible une première connaissance des techniques utilisées dans ce domaine (acquise en agence ou chez l'annonceur).

En relation avec nos conseils extérieurs et dans le respect de notre stratégie de communication, il participe à la conception et l'application d'opérations promotionnelles. Mais son activité doit surtout être conçue comme très proche de l'équipe de vente et du réseau de revendeurs (suivi des actions, information,...).

De fréquents déplacements en Province sont à prévoir.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. sont à adresser, sous la réf. 78809 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom).

Débutants ou expérimentés

formation théorique et pratique	carrière personnalisée dans des domaines avancés
• aux disciplines de l'informatique ;	• télématique ;
• aux méthodes et outils de la CGI ;	• mini et micro-ordinateurs ;
• aux techniques de gestion.	• bureautique ;
	• gestion de l'entreprise.

Adresser C.V. et photo à Madame JAMET, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de sa politique d'expansion

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

située banlieue Sud de Paris
recherche

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Formation BTS - DUT ou équivalent ayant 2 à 3 ans d'expérience pour participer à l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de mini-ordinateurs.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour la programmation sur micro-processeurs 6800 et 8085 en langage assembleur.

Déplacements de courte durée possibles.

Transport assuré par service de cars sur région parisienne.

Adresser curr. vitae manuscrite et prétentions à : Direction du Personnel - B.P. 57 - Le Plessis-Paté, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.



MILLIPORE

MILLIPORE S.A.
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Responsables des ventes à ses clients industriels
(industrie pharmaceutique, électronique, alimentaire)
dans la région Parisienne et la région Lyonnaise

Si vous avez :
- Une formation supérieure, de préférence en chimie ou biochimie.
- L'expérience et le goût de la vente en milieu industriel.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.
- Une grande disponibilité pour des déplacements fréquents.

Nous aimerions recevoir votre curriculum vitae.

MILLIPORE est une compagnie dynamique et en croissance rapide, engagée dans la fabrication et la vente de produits techniques pour l'industrie, les laboratoires de recherche et les hôpitaux.

Répondre à Monsieur Alfred J. LAGRECA MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Téléphone : 946.97.49

bleu

offres d'emploi

un Ingénieur

CHEF DE DEPARTEMENT
Exploitation

…eur général adjoint

…es tixier s.a.

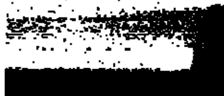
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

PS Conseil

…LICITE-PROMOTION

MILLIPORE S.A.

INGÉNIEURS
…CHNICO-COMMERCIAUX



responsable exportation

120/150 000 F

Nous sommes la filiale d'un groupe important et notre spécialité concerne la fabrication et la distribution de pièces sur devis destinées principalement à l'aéronautique et l'armement.

Afin d'assurer notre développement à l'export, nous recherchons actuellement un excellent vendeur, capable de promouvoir nos fabrications à l'étranger.

Notre force c'est notre technique; aussi vous faudra-t-il maîtriser rapidement notre technicité pour appuyer efficacement nos agents à l'étranger. Vos interlocuteurs seront les bureaux d'étude, les services achats, etc...

L'anglais est bien sûr indispensable; une expérience dans le domaine des alliages légers serait un plus important.

De notre côté, nous vous apporterons tout le complément de formation dont vous aurez besoin.

Le poste est évolutif à terme.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4510, à Michel MONIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en mini-micro informatique
recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS
ADJOINTS AU RESPONSABLE DE REALISATION LOGICIEL

Les candidats, de formation supérieure (Grandes Ecoles ou Scientifique), devront justifier d'au moins 6 ans d'expérience Informatique et connaître de préférence la mini-informatique de gestion. Ils auront acquis une solide expérience de l'encadrement d'équipes de réalisation. Leur rôle sera d'assurer le suivi des projets et d'animer les différentes cellules. Ils devront veiller tant à la qualité des réalisations qu'au respect des plannings.

Le premier poste requiert une bonne connaissance Système et Matériel; le second, de réelles connaissances de gestion. Ils conviennent tous deux à des éléments dynamiques et motivés souhaitant assumer des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

Importante Société domaine régulation thermique et économie d'énergie
en développement rapide
située proche banlieue Paris
recherche un

INGENIEUR d'ETUDES ELECTRONICIEN

30 ans minimum
Formation E.S.E. ou équivalente

Il aura la responsabilité de la conception et du développement des produits électroniques de la Société.
Une expérience de l'amplification et du traitement analogique de signaux électriques de bas niveau et la connaissance de la digitalisation de la mesure de phénomènes physiques sont nécessaires.
L'utilisation antérieure de microprocesseurs est souhaitable et la pratique de l'allemand et de l'anglais est appréciée.

Si vous êtes intéressé par un poste d'avenir écrivez en envoyant CV, références et prétentions sous réf. 80021 à :

capic 18 rue Volney
75002 PARIS



recherche pour service ventes
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

INGENIEUR COMMERCIAL

diplômé Ingénieur

ayant quelques mois d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.

Anglais courant exigé.

Notions d'allemand appréciées.

Adresser CV, photo et prétentions
Service Personnel YM
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur général des ventes
référence XI 527 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE rattachée à un important groupe international, produits grand public de marque renommée, recherche son Directeur Général des Ventes.
Directement rattaché au PDG, il sera chargé : • d'animer une force de ventes structurée (100 personnes) • de participer à l'élaboration de la politique et des stratégies commerciales • de négocier avec les clients importants.
Ce poste conviendrait à un candidat : HEC, ESSEC, ESC ou école équivalente, minimum 40 ans ayant une très solide expérience de l'animation des ventes et de bonnes connaissances en marketing et l'habitude de travailler avec les réseaux modernes de grande distribution.
Situation de premier plan pour candidat de valeur.
Rémunération : 200.000 F +.
Poste ville environ 200 km Est de Paris.

Cadre supérieur pour responsabilités prises de participations
référence TE 523 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS, recherche un **Cadre Supérieur** pour lui confier d'importantes responsabilités concernant la prise de participations à l'étranger : diagnostic, montage, négociation.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant acquis, au sein d'une banque, d'un cabinet conseil ou d'un grand groupe industriel, une solide expérience dans le diagnostic d'entreprise et le montage d'opérations complexes.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ordre de grandeur de rénumération 200.000 F +.
Poste à Paris (déplacements fréquents à l'étranger).

Ingénieur commercial France et exportation
référence LB 428 AM

UN GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE recherche un **Ingénieur Commercial** pour sa branche pétrochimique.
Il sera chargé de commercialiser une gamme de produits et il aura :
- à assurer les contacts clients France et étranger (Europe essentiellement,
- à organiser, en liaison avec les usines, l'écoulement de la production en établissant les programmes de ventes.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant 3 à 5 ans d'expérience commerciale dans le domaine des grands produits industriels notamment chimiques.
Anglais courant indispensable, allemand souhaité.
Larges possibilités de développement de carrière dans le cadre du groupe.
Poste à Paris.

Plant controller
référence JR 452 AM

SAFT GROUPE CGE recherche pour son établissement **de Bordeaux le Responsable des Services Contrôle de Gestion et Comptabilité.**
Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC (finances - comptabilité), ayant minimum 5 ans d'expérience en contrôle de gestion (solides connaissances en comptabilité analytique nécessaires) acquise en milieu industriel.
Poste intéressant pour candidat capable d'animer une équipe de 15 personnes et d'être le conseiller dynamique des opérationnels.

Responsable commercial France et pays francophones
référence WR 479 AM

BSL recherche pour son département citernes - conteneurs en acier inoxydable, un Responsable Commercial France et pays francophones.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, ayant 4 à 5 ans d'expérience réussie dans la vente de biens d'équipements, capable d'animer une petite équipe, de développer les ventes, de gérer des contrats.
Situation intéressante sur un marché porteur. Réelles possibilités d'évolution *au sein du groupe*.
Connaissance de l'anglais souhaitée pour évolution dans la société.
Poste à Paris.

Ingénieur confirmé pour poste de responsabilité en fabrication
référence WA 528 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, filiale d'un groupe international, recherche **le Responsable de son atelier d'usinage.** (200 personnes).
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente, 30 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience professionnelle dans service fabrication ou méthodes, connaissant les **machines à commandes numériques et témoignant de solides qualités d'organisation et de commandement.**
Réelles perspectives d'évolution de carrière. Connaissance de l'anglais souhaitée.
Poste : banlieue Est Paris.

Responsable finances administration personnel
référence UE 477 AM

UNE SOCIETE DE LOCATION DE MATERIELS EN EXPANSION rattachée à un très important groupe français recherche son **Chef des Services Administratifs, Financiers et Personnel.**
Rattaché au PDG, il aura la responsabilité de la comptabilité, de la gestion, du personnel, de l'administration générale.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC (finances, comptabilité), DECS ou niveau équivalent, ayant une solide expérience comptable et de bonnes connaissances de la fonction personnel.
Situation d'avenir dans une société en fort développement pour un *candidat ayant qualités de dynamisme, d'organisation et de contact.*
Rémunération : 120.000 F +. Poste ville Normandie.

Ingénieur commercial export junior
référence NY 518 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN recherche un candidat de formation supérieure pour lui confier la prospection et la commercialisation de biens d'équipements industriels.
Une ouverture sur la technique, une forte motivation pour la vente ainsi qu'une connaissance parfaite de l'allemand sont nécessaires. Expérience non indispensable.
Poste évolutif pour candidat de valeur.
Poste à Paris.

Jeune diplômé grande école responsable zone exportation
référence RG 533 AM

UNE DES PREMIERES SOCIETES MONDIALES DANS SON DOMAINE (CA 800 millions) rattachée à un important groupe français, étoffe son service Exportation et recherche un **Jeune Diplômé d'une Grande Ecole** ayant de préférence une première expérience professionnelle.
Intégré à une équipe performante, il aura la responsabilité complète, pour une zone géographique, de toutes les actions commerciales conduisant à la vente de biens d'équipement auprès d'une clientèle diversifiée (ministères, ingénieurs-conseils, engineering, entreprises).
Poste très intéressant et larges perspectives d'avenir pour candidat de valeur, ayant qualités marquées d'initiative et de dynamisme.
Anglais courant indispensable - deuxième langue (allemand si possible) appréciée...
Poste à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Ordis

La Direction Informatique d'une importante Confédération Nationale renforce son Département Etudes en créant à PARIS un Service « Support Technique » et en structurant ses cellules « Réalisation » de PARIS, LYON et LILLE, elle recherche

1 INGENIEUR-SYSTEME
REF. RH 1
MINI 6 - NCR 8200 - 64 DPS 2

- Il aura une double mission :
  - de Conseil Technique pour les grandes options matériels et progiciels
  - d'interlocuteur des cellules « Réalisation » : méthodologie - télétraitement - SGBD.
- Ce poste conviendrait à un candidat de formation *supérieure (BAC + 4 ou 5) possédant une expérience* d'au moins 3 ans dans la fonction système sur ce type de matériel.

3 INGENIEURS - ANALYSTES
REF. RH 2
MINI 6-NCR 8200-64DPS2-COBOL-ASSEMBLEUR

- Relais de la « Conception ». Ils prennent en charge :
  - soit des applications générales dont ils sont les spécialistes nationaux
  - soit des applications spécifiques à des utilisateurs de leurs régions.
- Ces postes conviendraient à des analystes confirmés (5 ans minimum d'expérience) de formation supérieure (MIAGE, DEA...) et familiarisés avec les matériels utilisés et leurs possibilités.

Envoyer pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber Paris 9è

amp

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE A VOCATION INTERNATIONALE DU SECTEUR MECANIQUE/CHAUDRONNERIE, FILIALE D'UN TRES GRAND GROUPE FRANCAIS, recherche :

ingénieur de production

Minimum 30 ans - Formation A.M. ou similaire (ENSAIS - INSA). Experience confirmée méthodes et fabrication mécano-soudure lourde ou moyenne POUR DIRIGER

ATELIER DE CHAUDRONNERIE

Il devra :
- participer aux choix technologiques
- prévoir les coûts de production
- définir les programmes de fabrication et assurer leur mise en œuvre
- superviser le montage et la réception clients sur le site (80% export).

Pratique de l'anglais indispensable.

La structure de l'entreprise et du groupe peut permettre une évolution de carrière très intéressante à un candidat excellent technicien désireux de prendre une position d'assistant industriel.

Poste ville agréable 80 kms de Paris.

Adresser dossier de candidature et prétentions sous référence 30 M 054 au



Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche pour sa nouvelle activité
PRODUITS MENAGERS

2 ASSISTANTS CHEF DE PRODUIT-INTERNATIONAL

Au sein d'un Marketing très opérationnel et d'une structure souple, ils auront pour tâche d'analyser les opportunités et recommander le lancement dans les pays dont ils auront la charge, en liaison avec les filiales locales.

Au cours de leur formation, ils seront exposés à tous les aspects du Marketing Mix dont ils prendront progressivement la responsabilité.

A terme, ils devront évoluer vers la fonction de Chef de Produits en définissant et mettant en application la stratégie Marketing dans les pays considérés.

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (HEC - ESSEC - ESCP - IEP ou équivalent).

Disponibles pour de fréquents déplacements à l'étranger *et ayant tout particulièrement le goût de l'initiative,* ils possèderont éventuellement une ou deux années d'expérience de la distribution.

L'anglais courant est indispensable, une seconde langue (de préférence l'espagnol) serait appréciée.
Postes basés à Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9038/AL
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

USINES DE BEAUCHAMP
(Val d'Oise)

Ingénieur Sécurité Expérimenté

Formation technique du niveau ingénieur.
Bonnes connaissances en chimie, électromécanique, physique, etc...

Expérience de la fonction en industrie chimique ou parachimique appréciée ainsi qu'une connaissance de la legislation sur la sécurité du travail, la prévention des accidents, les assurances, etc...

Aptitude naturelle au commandement et au dialogue.

Anglais très souhaitable.

Envoyer CV + photo et prétentions à 3M France
Service Recrutement
Av. Boulé 95250 Beauchamp

3M

MEDIA PA

	-La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

E S I A

Engineering des Systèmes Informatisés d'Automation
NUCLEAIRE — PETROLE — CHIMIE...
Filiale de S G N et de TECHNIP

Recherche dans le cadre d'une expansion rapide liée à d'importantes réalisations d'informatique industrielle en France et à l'Etranger :

• INGENIEURS DE PROJETS INFORMATIQUES • INGENIEURS ANALYSTES
• TECHNICIENS DE MISE EN ROUTE ET MAINTENANCE • PROGRAMMEURS

Connaissance du Temps Réel (Matériel & Logiciel) et de l'Instrumentation appréciée.
Anglais souhaité.
Envoyer CV, photo et prétentions à ESIA 78181 St Quentin Yvelines Cedex

ETPM

Leader Européen
de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

recherche

JEUNE FISCALISTE INTERNATIONAL

La fonction :
Sous la responsabilité du Chef de Service, vous participerez à la définition de notre politique fiscale.
Vous étudierez la réglementation fiscale dans les pays où nous sommes implantés (Mer du Nord, Moyen-Orient, Extrême Orient, Afrique, Amériques)
Vous participerez à la gestion et au contrôle de l'application de la politique fiscale en collaboration avec les Services Juridique, Financier, Comptables et l'ensemble de nos succursales et filiales situées à l'étranger.

Votre profil :
Vous êtes débutant et possédez une formation supérieure juridique et fiscale (au minimum Maîtrise de Droit privé/Droit des Affaires et une spécialisation 3ème cycle en Droit Fiscal), complétée par de bonnes connaissances comptables et économiques. Des stages d'application pratique en Entreprise seraient appréciés.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise, vous avez le goût des contacts et vous êtes disponible pour effectuer des missions de courte durée à l'étranger.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence 5917 à P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Ingénieur marketing et ventes

SAFT GROUPE CGE recherche pour son département Générateurs spéciaux un Responsable Marketing et Ventes.
Il assumera, à l'échelon international, des responsabilités de marketing opérationnel : recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés, en liaison avec les services techniques.
Il aura également des activités de ventes dans des pays européens dont les marchés correspondent à des produits en développement.

Poste alliant des fonctions d'études et de "terrain", convenant à un ingénieur diplômé grande école ou équivalent, ayant une première expérience de vente (la candidature d'un débutant peut être envisagée si formation complémentaire en marketing).
Allemand courant indispensable ; anglais souhaité.

Poste : proche banlieue Paris.

Ecrire sous réf. ND 485 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
(Banlieue Sud Ouest de Paris)
d'une société spécialisée en électronique de point.
recrute dans le cadre du développement de ses activités en :

INFORMATIQUE pour SYSTEMES EMBARQUES

dans le domaine analyse temps réel, traitement du signal, programmation dynamique.

RESPONSABLE DE GROUPE D'ETUDES

groupe composé d'une dizaine d'ingénieurs.
Il devra avoir dirigé une équipe d'ingénieurs analystes et sera chargé :
- de définir les grandes orientations techniques des projets,
- de répartir le travail et d'en assurer le suivi ainsi que la liaison avec les études "matériel" et les contacts techniques avec les clients.

Contacts aisés, sachant s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de la société.
Lieu de travail : Région Parisienne, banlieue Sud-Ouest.
Déplacements fréquents et de courte durée (environ une journée) dans le Midi-Méditerranéen.

CHEFS D'EQUIPE D'ETUDES

possédant une expérience de 3 à 4 ans dans le domaine pour animer groupe de 3 à 4 ingénieurs software.
Expérience MITRA 15 ou T25 souhaitée.
Lieu de travail : Midi-Méditerranéen.

INGENIEURS SOFTWARE

Expérimentés et débutants.
Ils prendront une partie de l'élaboration de logiciels spécifiques.
Analyse détaillée et programmation.

Expérimentés et débutants.
Ils prendront une partie de l'élaboration de logiciels spécifiques.
Analyse détaillée et programmation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous No 52656 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

THOMSON-CSF TELEPHONE

dans le cadre du développement
de ses Produits nouveaux de commutation
recherche

DES INGENIEURS

pour assurer la conception de logiciels et de circuits.

DES POSTES DE DIVERS NIVEAUX SONT A POURVOIR :

CHEFS DE PROJET
CHEFS DE GROUPE
INGENIEURS
confirmés, débutants

DIPLOMES DES GRANDES ECOLES

Adresser lettre manuscrite et C.V. à P.M. DUGAS,
THOMSON CSF TELEPHONE - 46, Quai Le Gallo 92103 Boulogne
sous référence C.F.6

SCHNEIDER Radio Télévision

vous propose un poste d'

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

au sein d'une Division Commerciale

Il assistera la Division produits bruns pour toutes les questions techniques qu'elle rencontre lors de la définition du lancement et du suivi des produits T.V. et HI-FI.

Il sera plus spécialement chargé :
— d'assurer la coordination technique à tous les stades de la vie des produits entre les services concernés (formation S.A.V., publicité, etc.) ;
— d'assister et d'informer nos agences régionales ;
— d'élaborer les supports technico-commerciaux destinés à la clientèle.

Ce poste, basé à Paris, extrêmement formateur, conviendrait à jeune ingénieur débutant ou disposant d'une première expérience similaire, de formation électronique et possédant de bonnes connaissances en anglais.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions, au Département du Personnel,
12, rue Louis-Bertrand - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
leader européen de sa branche motoriste du
lanceur ARIANE
recherche

AUDITEUR INTERNE
CONFIRME

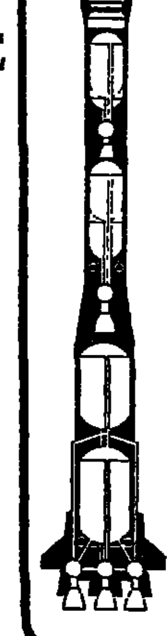
pour effectuer des missions d'audit comptable de contrôle des fonctionnements administratifs et formuler des recommandations d'amélioration des méthodes et des procédures. Formation supérieure de gestion, quelques années d'expérience dans la profession ou dans un cabinet d'audit externe.

Lieu de travail : PUTEAUX
avec de fréquents déplacements dans les établissements de BORDEAUX et de VERNON.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo s/réf. DF à:
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
Tour Roussel Nobel Cédex 3
92080 PARIS LA DEFENSE.

SCS Jonction





GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

un cadre Docteur en Droit

ayant :
- au moins 10 ans d'expérience dans fonction juridique et fiscale d'une grande entreprise
- une parfaite connaissance de l'anglais.

Le candidat devra pouvoir s'intégrer à une équipe utilisant des procédures internationales.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel YM, 5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS

TRESORERIE ET CREDIT

Notre Directeur Financier veut vous confier deux responsabilités. La gestion de notre trésorerie et de celle de nos filiales africaines, avec le suivi des comptes de liaison internes. La surveillance des crédits accordés à leurs clients par ces filiales. C'est de Paris, en très proche banlieue, que vous les assumerez. Mais il vous sera nécessaire de voyager environ deux mois par an en Afrique francophone, où notre groupe importe et vend des biens d'équipement. Ce qu'il faut pour garder le contact avec la réalité du terrain. Une expérience bancaire vous sera certainement très utile pour ce poste. Cinq à huit années de métier prolongeant des études supérieures orientées finance ou gestion seront aussi une bonne préparation. Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2485 M à rscg carrières - 64 rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Banlieue SUD-OUEST PARIS, recherche

ASSISTANTE SOCIALE

Ayant au moins 10 ans d'expérience en milieu industriel, si possible dans des établissements groupant plus de 1.000 personnes en majorité cadres et techniciens supérieurs.

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 52.470, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications
recherche pour son Centre de PARIS (A) des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 3 à 5 ans d'expérience.

COMMUTATIONS DE MESSAGES
1 - Connexion de terminaux Télétex et cellules bureautiques.
2 - Architecture de mémoire de masse et interfonctionnement terminaux télétex-télécopies.

TELECOPIEURS
3 - Architecture de machines de télécopie haut de gamme.
4 - Simulation et réalisation de codeurs pour le traitement des images fixes.

Bonnes connaissances en mini et micro-informatique (1 - 2 - 3 - 4), en télématique (1 - 2 - 3) en traitement numérique de l'information (3 - 4) et en électronique (2 - 3).

Envoyer C.V. + photo et prétentions au CNET — Centre Paris A
Division TPA, à l'attention de Monsieur JARLAUD
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33 00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SOCIETE GERANT PLUS DE 60 GRANDES SURFACES
recherche

Responsable Comptable et Administratif

pour l'un de ses Magasins (Yvelines)

Le candidat, âgé de 35 ans au moins, libre rapidement, devra :
- superviser divers services (25 personnes) (achats, comptabilité, caisses, hôtesses crédit)
- assumer la tenue de la comptabilité avec 10 employés sous ses ordres
- veiller à l'application correcte des procédures administratives et à la bonne coordination entre services.

Il devra :
- être un parfait technicien comptable (niveau minimum DECS)
- avoir le sens de l'organisation et du commandement.

Une expérience dans un magasin de taille équivalente (CA 90 millions, effectif 95 personnes) sera appréciée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à
S.F.F.E.C.
B.P. 361-08 - 75365 Paris Cedex 08
qui transmettra

LE GROUPE TRIUMPH ADLER
c'est 50000 ordinateurs installés dans 140 pays
c'est la filiale de VOLKSWAGEN (120 000 personnes)

LA DIVISION INFORMATIQUE DE TRIUMPH ADLER FRANCE

dans le cadre de son expansion recrute immédiatement

DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE

INGENIEURS COMMERCIAUX (statut cadre)

Pour ses agences Parisiennes

Nous disposons d'une gamme de produits uniques sur le marché du micro-ordinateur au multipostes.

Les professionnels retenus auront l'expérience de la vente de produits informatiques aux PME.

La rémunération annuelle atteindra **150 000 F et +** à quota réalisé (matériel + logiciel)

Adresser votre C.V. (avec photo) à
Mr Kléber PAULMIER Directeur de la Division Informatique
BP 210 - 9-15 Avenue Paul Doumer 92505 RUEIL - MALMAISON CEDEX

P.M.E. (100 personnes)
DEPENDANT D'UN GROUPE IMPORTANT
Quartier Opéra

Recherche

RESPONSABLE EXPLOITATION INFORMATIQUE

MISSIONS :
- Assurer la responsabilité de l'exploitation informatique quotidienne.
- Superviser le personnel rattaché au Centre d'Exploitation.
- Proposer toutes mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement de la Salle Ordinateur, de la préparation et de la cellule de contrôle.

PROFIL :
- Niveau de formation I.U.T. ou équivalent avec quelques années d'expérience en Informatique.

Ce poste constitue une opportunité pour un candidat dynamique. désireux d'assumer de réelles responsabilités et de compléter sa formation par une expérience concrète de l'Informatique d'une P.M.E Il aura à participer à la définition et à la mise en œuvre d'un schéma directeur ambitieux.

Ecrire sous n° 7.919 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Controller en ingénierie

J'ai décidé de créer un poste de contrôleur de gestion pour superviser les contrôleurs de nos filiales, faire évoluer nos méthodes et procédures en les rendant capables de s'adapter à des activités nouvelles et, enfin, m'assister dans la gestion des grands contrats à l'exportation.

Directeur Administratif et Financier d'une entreprise d'engineering pétrolier d'une excellente rentabilité, je suis assisté par trois bons services en comptabilité, informatique et juridique. Mais ils ne peuvent plus suffire à notre développement. Le contrôleur de gestion, lui, m'apportera son expérience du suivi des risques à l'étranger et sa *maîtrise des techniques budgétaires. Je compte sur sa fiabilité*, ses capacités de réflexion à un haut niveau et sa culture générale professionnelle supérieure qui s'exprime aussi bien en anglais qu'en français.

Si vous répondez à mes exigences, j'aurai plaisir à vous offrir, à Paris, des contreparties non négligeables en matière de traitement et d'évolution de carrière. Voulez-vous écrire aux Consultants de SIRCA qui m'assistent dans ce recrutement. Référence 803 385 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Première entreprise française d'ingénierie (plus de 4000 collaborateurs dont près de 50 % sont des ingénieurs) nous concevons et réalisons des ensembles de très grande dimension dans un domaine technologique avancé.

Notre secteur Etudes recherche des

INGENIEURS

SPECIALISES EN REGULATION, CONTROLE COMMANDE

Electroniciens de formation, ils connaissent les problèmes inhérents aux automatismes, l'utilisation de microprocesseurs, ainsi que l'informatique temps réel.

Postes à PARIS.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 78832 M/CE, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE RECHERCHE
POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS

INGENIEUR EN ORGANISATION

Pour définir et mettre en place toutes procédures commerciales, administratives et financières, en vue d'un traitement informatisé le plus intègre possible.

Le candidat recherché devra faire preuve d'une expérience, en particulier dans le domaine de la distribution : vente, après-vente, gestion des stocks, contrôle de gestion.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 891 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris.
qui transmettra

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre de Traitement des Opérations Bancaires situé à Paris

INGENIEURS ANALYSTES

- Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des Instruments de paiements nationaux et internationaux.
- Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise d'Informatique et quelques années d'expérience.
- Expérience Télétransmission souhaitée pour l'un des postes.

Adress. CV, photo, salaire et prét. s/réf SB à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement -

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 47.940, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

chef de projets industriels - GERVAIS Réf. JC 13

87 millions de francs, c'est la somme que GERVAIS DANONE FRANCE, leader sur le marché des produits frais, investira en 1980 pour assurer son développement industriel.

La Division GERVAIS qui gère 4 usines produisant des fromages frais et des desserts, souhaite élargir son service industrialisation et recherche un chef de projets.

Celui-ci intervient plus particulièrement sur le secteur relatif à la réception des matières premières et à la fabrication des produits avant conditionnement. Il recommande toutes évolutions des équipements existants, procède à des évaluations techniques et économiques des matériels des constructeurs. Il est responsable de l'étude et de la réalisation des projets d'amélioration et d'automation de process, et de mise en place de process pour de nouveaux produits. Sa mission implique des contacts divers tant à l'intérieur de la société (services de recherche, usines) qu'à l'extérieur puisqu'il collabore avec les fournisseurs de matériels et se tient informé auprès des organismes compétents des évolutions industrielles de son domaine.

Nous souhaitons confier ce poste à un Ingénieur (Agro, ENSIAA, ENSAIA,...) ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans le secteur agro-alimentaire, soit en engineering, soit chez un constructeur.

Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

analyste-chef de projets informatiques Réf. JC 11

GALLIA (300 MF, 440 personnes, diététique infantile) met en place sa nouvelle structure informatique en s'équipant d'un IBM 4331 et crée le poste d'analyste-chef de projets en liaison directe avec le chef du service informatique. Cet analyste-chef de projets adaptera des applications existantes et conduira de nouveaux projets. Il sera responsable d'une équipe d'analystes-programmeurs.

Au sein d'une PME appuyée par un Groupe important, ce poste offre d'intéressantes responsabilités et possibilités d'évolution. Il sera confié à un jeune diplômé d'études supérieures (Ingénieur, MIAGE...) ayant acquis une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation de projets, de préférence sur matériel IBM. Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

TECHNICO-COMMERCIAL DÉBUTANT

Nous sommes une PMI spécialisée dans la fabrication de composants de tuyauterie industrielle. Dans le cadre de notre politique d'expansion, nous recherchons un Technico-Commercial. Il sera chargé, sur la grande région parisienne, de développer les ventes auprès des industries utilisatrices de composants pour tuyauterie. Ce poste conviendrait à un débutant diplômé (BTS, IUT ou équivalence). Écrire à PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS CEDEX 16 - Réf. A/276M

SOCIÉTÉ LÉVITAN

Recherche :

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ (H.F.)

Sur matériel C.I.I.-Honeywell Bull, Série 61/40.
- Connaissant COBOL et si posisble GESAL.

Se présenter ou écrire avec curriculum vitae à : M. UNGERN - Service Informatique LEVITAN, 91, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS,

Tél. : 607-48-24
Société de service s'abstenir.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une Société d'Electronique Industrielle
(Banlieue Sud-Ouest)
recrute

INGENIEURS DEBUTANTS (ENSI)

ET

ANALYSTES - PROGRAMMEURS (IUT)

Pour :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL SUR MICRO-PROCESSEURS

8085, Z 80, 6800.

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatiques dans des domaines très variés : téléphonie, saisie d'information, signalisation, CAO.

La connaissance des micro-processeurs acquise lors de stages ou de projets d'école sera très appréciée.

Formation assurée : utilisation des micro-processeurs, méthodologie de développement logiciel.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous No 52.650 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CORT *Consultants*
recherche

ingénieur d'entretien ou de production

ECP - SUPELEC - AM ± 35 ans
pour exercer la profession de

consultant de haut niveau

Gestion de la maintenance - Informatique

Formation assurée
Possibilité de rémunération très élevée
Evolution rapide de situation et de responsabilités.

Excellente présentation - Personnalité
Animateur - Conférencier - Négociateur
Anglais indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 2627 MB
65, Av. Kléber 75116 Paris

CORT
MEMBRE DE SYNTEC

membre de Syntec

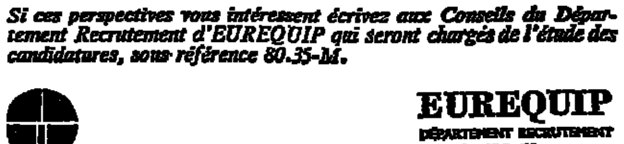

EUREQUIP

psychologues industriels

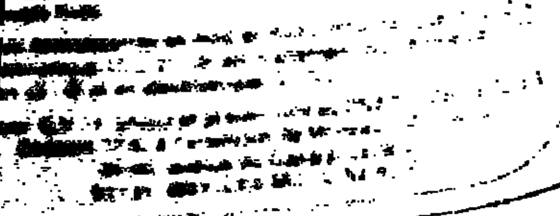
EUREQUIP Société Internationale de Conseil, vous propose de vous intégrer à son équipe de 130 Consultants pour participer chez ses clients, au sein d'équipes pluridisciplinaires, à des interventions appliquées à des problèmes de transfert de maîtrise industrielle, de stratégie d'entreprise et de développement des ressources humaines.

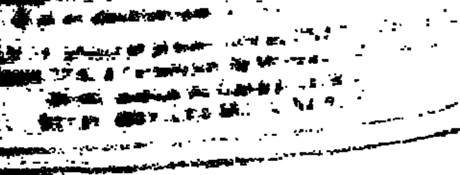
Nous vous demandons :
- *une formation supérieure en sciences humaines,*
- *une expérience en entreprise de quelques années,*
- *la maîtrise d'une langue étrangère (anglais ou espagnol),*
- *une disponibilité géographique totale,*
- *le désir et la capacité d'accomplir des missions variées en milieux socio-culturels diversifiés.*

Si ces perspectives vous intéressent écrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui seront chargés de l'étude des candidatures, sous référence 80.35-M.


EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson


PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE







IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
située dans la banlieue Sud-Ouest de Paris

recrute

INGENIEURS ET TECHNICIENS ENGINEERING

DE FORMATION ELECTRONIQUE.

Possédant une première expérience industrielle dans des techniques multidisciplinaires.

(Connaissance de l'anglais souhaitée).

POUR :
- définition de produits et systèmes nouveaux,
- travaux engineering, suivi d'installations et évaluation.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à No 52.652 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



POUR SES ACTIVITES TELESUPERVISION ET COMMUNICATION MATRA RECRUTE

DES INGENIEURS SYSTEME-MATERIEL

pour compléter une équipe chargée d'un important projet international ; spécialistes ayant acquis une large expérience dans la conception, l'intégration, la mise en service et la maintenance de systèmes, les études de circuits logiques et analogiques, l'automatisation temps réel.
Une formation d'ingénieur, une bonne connaissance et pratique de la langue anglaise sont indispensables pour occuper des postes impliquant des déplacements à l'étranger (3 mois/an). Réf. 003171 M

DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS

de formation BTS ou DUT électronique, ayant une pratique de l'anglais, ils seront responsables des études, de l'intégration et de la mise au point de systèmes à base de calculateurs et microprocesseurs.
Une expérience laboratoire ou maintenance sophistiquée et une bonne connaissance des circuits intégrés TTL constituent les bases pour réussir à des postes qui impliquent quelques déplacements à l'étranger. Réf. 003172 M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Informatique sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE DE T.P.

(C.A. 1,2 Milliard. Effectif 5.000 personnes) faisant partie d'un important groupe industriel recherche pour son siège à Paris 8 ème

cadre comptable

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.C. D.E.C.S. ...) et ayant une solide expérience comptable. Après une période de formation à la Société, il lui sera confié de réelles responsabilités.
Possibilités d'évolution au sein de l'Entreprise.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 678 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

UN CADRE

pour renforcer une équipe chargée de l'action et des relations commerciales avec les investisseurs institutionnels étrangers.

Nous demandons :
– première expérience en France ou à l'étranger dans le domaine financier ;
– bonnes connaissances du marché français des actions ;
– capacité de relations avec des professionnels de haut niveau ;
– parler couramment l'anglais et/ou l'allemand.

Écrire HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 34620.

HAVAS CONTACT

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS
&
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience pour participer au développement dans les domaines suivants :
- APPLICATIONS (réf. 289)
- MINI-INFORMATIQUE (réf. 275 A)
- MICRO-INFORMATIQUE (réf. 275 B)

pour s'intégrer dans des équipes «SYSTEME»
travailler sur d'importantes configurations (réf. 257) ;

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions en précisant la référence choisie à :

TELESYSTEMES DIR
Mlle Chabani 115 rue du Bac 75007 PARIS

SODEVA — Groupe des Grands Moulins de Paris

Branche alimentation animale VIGALA
et Abattoirs avicoles PIC'GRIN
(13 établissements)

recherche

COLLABORATEURS

— 33 ans environ
— études supérieures
— 5 ans d'expérience professionnelle

Les candidats retenus seront appelés à occuper des postes de Direction d'Etablissement, Adjoint de Direction ou Direction Commerciale, en fonction de leur profil et des opportunités qui se présenteront dans le cadre du développement du Groupe. Ils seront, dans cette perspective et dans un premier temps, détachés auprès de la Direction des unités actuelles.
Mobilité nécessaire durant cette période.

Ecrire sous réf. 0134 à :

SECRETARIAT GENERAL SODEVA,
15, rue Croix-des-Petits-Champs - 75021 PARIS CEDEX 01.

Mobil Oil Française

recherche :

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS
FORMATION MÉCANIQUE et MOTEURS
(A.M. ou équivalent)

Libérés du service national, aimant vie active.

Pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX
(RÉSIDENCE PROVINCE ou PARIS)
SUIVANT BESOINS DU SERVICE

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.
— Expérience et Anglais appréciés.

Adresser C.V. et photo à N° 51.747, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

PMI PARIS SUD construction et vente matériel pour la REGULATION DE CHAUFFAGE A GAZ
recherche

A - CHEF DE PRODUIT

INGENIEUR OU EQUIVALENT

5 à 10 ans expér. industrielle. Connaissance théorique et/ou pratique circuits électroniques. Intéressé par marketing industriel. Contacts avec fabricants appareils de chauffage. Liaison avec service technique de l'entreprise. Poste à importantes responsabilités dans le développement de la Société.

B - CHEF DE VENTES

RESPONSABLE TECHNICO COMMERCIAL pour la France auprès de constructeurs et grossistes. Quelques déplacements en province. Formation technique type BTS ou DUT. Quelques années expér. industrielle dans un service production/études. Une importance particulière sera donnée à l'aptitude à l'assimilation des données technologiques.

Pour ces 2 postes, envoyer lettre manuscrite, CV complet, photo et prét. s/réf. A ou B selon le poste à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

ORGACONSEIL

ORGANISATION
ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGÉNIEURS
GRANDE ÉCOLE
débutants

Adressez votre curriculum vitae à ORGACONSFIL 64, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

BECKWELL INTERNATIONAL

a le plaisir d'annoncer que la Direction de son bureau de Paris vient d'être confiée à

Monsieur Jean-Louis MUTTE

Beckwell

Conseil International en Recrutement
41, Avenue de Friedland 75008 PARIS
Tél. : (1) 563.88.99
Amsterdam - Francfort - Hambourg - Londres

MEDIAPA

Futur Paris **Directeur Financier**

Nous sommes une importante société de prestation de services aux Collectivités et à l'Industrie (énergie) - effectif 800, C.A. 400 M, 15 implantations en province - filiale d'un groupe français très puissant et d'importance mondiale. Financièrement très saine, notre société est solidement implantée sur son marché et prépare un développement important pour répondre aux besoins nouveaux de sa clientèle.

Nous recherchons un membre à part entière de l'équipe de direction, âgé d'environ 30 ans, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale :

A & M, E.C.P., H.E.C., Sup de Co ...

ayant acquis en entreprise une expérience réelle du contrôle de gestion.

Il sera chargé de la mise en place d'un nouveau système comptable, de la construction d'un nouveau tableau de bord et de missions ponctuelles d'organisation. Ensuite il assurera le contrôle et la coordination comptable, budgétaire et financière de l'ensemble de la Société.

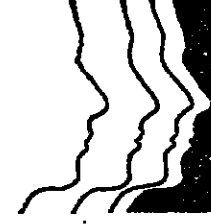
Une expérience menée à bien de mise en place d'un système informatique et de centralisation des comptes d'une société ayant plusieurs agences est souhaitable.

Il s'agit d'un poste rattaché directement au D.G. dans une société dynamique et en pleine évolution.

Une réussite au cours de cette première étape (direction financière) donnera une opportunité réelle pour un poste de Directeur Général dans une des sociétés du Groupe.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous réf. 2641 M à D.DANGER
65, Avenue Kléber 75116 Paris

CORT



Depuis un demi siècle, notre entreprise est spécialisée dans l'édition de livres et de périodiques destinés au corps médical (généralistes et spécialistes).
Nous souhaitons développer la vente d'espaces publicitaires contenus dans nos revues et confier cette mission à un **négociateur de talent** possédant une bonne culture générale.
La spécificité scientifique des contenus rédactionnels implique que ce négociateur connaisse le milieu médical et soit familiarisé avec les différentes disciplines et leur vocabulaire.
Le profil idéal serait celui **d'un médecin** désireux d'allier des capacités et des motivations d'homme de marketing et de développement à ses connaissances médicales.
Ce poste pourrait être confié à un **Chef de Publicité** qui nous apporte la preuve de sa réussite commerciale.
Merci d'envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre **Département Pharmacie** sous la référence 003184 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

contrôleur de gestion

Paris La Défense

De 1975 à 1979, la progression moyenne des ventes hors inflation des hypermarchés a été de 31,5%. Celle d'Auchan a été de 132%. La société Auchan, avec aujourd'hui 24 hypermarchés, réalise depuis 4 ans une progression de 100% et ses objectifs sont d'ouvrir 3 nouveaux magasins chaque année.

Cette progression spectaculaire n'a été possible que par l'application de méthodes de gestion extrêmement avancées et par la décentralisation totale des responsabilités pour chaque hypermarché.
Les responsabilités, ce sont les hommes qui les ont prises et en particulier les contrôleurs de gestion. S'appuyant sur l'outil informatique le plus affiné de la distribution pour assurer la marche du service comptable, garants de l'application des procédures de la société, ils interviennent auprès de tous les niveaux hiérarchiques de leur magasin ; aussi bien pour seconder leur directeur dans la recherche de réduction de frais que pour aider les chefs de rayons à mieux maîtriser leurs marges et à dynamiser leurs ventes. En fait, véritables conseils intérieurs, ils sont en permanence disponibles pour tous.

La rémunération que nous proposons aux contrôleurs de gestion est assortie d'une prime aux résultats du magasin et d'une participation à ceux de la société. L'évolution de carrière est en direction des grandes fonctions du siège (personnel, informatique ou gestion) et bien sûr vers une direction de magasin.

Si cette fonction vous intéresse, si vous vous sentez prêt à préparer l'ouverture du magasin de La Défense en mars 81 (10.000 m2 de surface commerciale), écrivez à A D M sous réf. 7887 - 164 rue de la Croix Nivert 75015 Paris.

média-system

AUCHAN

Un Diplôme, une Première Expérience... et si je changeais ?

Il est fréquent que les jeunes diplômés se sentent «bloqués» au bout de un ou deux ans dans le Service Commercial de la Société qui les emploie.

Ce sont généralement ceux qui aiment les responsabilités et savent qu'il faut en prendre beaucoup pour réaliser une carrière.

Ils auront pour mission d'établir, sur le terrain, le contact avec les clients effectifs ou potentiels en matière de reproduction de documents afin de les conseiller et de les guider dans leur choix.

Cette expérience constitue pour eux la plus sûre étape vers des carrières commerciales de haut niveau, au sein même de la Société.

Des postes sont à pourvoir à PARIS ET SA BANLIEUE.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous référence V.51 à RANK XEROX J.M. GROUHEL - Service Recrutement - 63607 AULNAY sous BOIS cedex.

MEDIAPA

RANK XEROX

هكذا من الأصل

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi



THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs-électroniciens

débutants ou ayant 2 ou 3 années d'expérience
un monde passionnant s'ouvre à vous :

LA SIMULATION

pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de simulateurs, implanté en Région Parisienne et ayant une filiale aux Etats-Unis, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :
• électronique générale, • calculateurs rapides, • techniques VIDEO.

POUR TOUS CES POSTES, LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY (95).

Adressez rapidement votre C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence IC.80/16/M à A. de BEJARRY, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

Société Américaine leader dans son domaine, située en Banlieue NORD de PARIS (20' de la Porte de la Chapelle)
recherche
pour sa DIVISION INTERNATIONALE

analyste-financier

pour participer aux travaux de consolidation et à l'analyse du reporting des différentes filiales mondiales.
Agé de 30 ans, le candidat aura une formation supérieure complétée si possible par une expérience dans un cabinet d'Audit.
Bilingue Anglais-Français, il aura un esprit "analytique" et critique et l'expérience de la comptabilité américaine.
Disponible rapidement.

Envoyer C.V. avec photo et salaire actuel sous référence 6465 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

pharmacien



SNE Laboratoire ARON, un des premiers Laboratoires français à capitaux privés, leader dans le domaine de la diabétologie souhaite confier à un jeune pharmacien :
— l'établissement des dossiers d'AMM, l'enregistrement, les relations avec le syndicat, les ministères, la surveillance de la législation.
— la gestion du personnel : politique de rémunération, droit social etc...
Une expérience AMM de 3 ans minimum est nécessaire.
Le lieu de travail est à SURESNES.
Les produits à forte valeur thérapeutique issus de notre centre de recherche permettent de prévoir un fort développement, aussi souhaitons nous intégrer au sein de notre équipe, un collaborateur à fortes potentialités.
Si cette offre vous intéresse nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 50980 M à notre Conseil - 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

Société industrielle
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
C.A. 150 MILLIONS - 700 PERSONNES
3 ETABLISSEMENTS
Recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

— 28 ans minimum ;
— Etudes Supérieures (Type H.E.C. - E.S.C.P. - ESSEC) complétées par D.E.C.S. ou équivalent ;
— Expérience minimum 3 ans dans unité industrielle avec responsabilité comptabilité générale, analytique et contrôle budgétaire. - Expérience préalable audit serait facteur favorable ;
— Sens de l'organisation et goût du travail en équipe.

REMUNERATION 150.000 +

Poste évolutif au sein de la société ou du groupe.

Poste à pourvoir PROCHE BANLIEUE NORD PARIS.

Adresser C.V. + photo à Sté d'expertise comptable GUY GENDROT et ASSOCIES, 26, av. George-V, 75008 PARIS.

Filiale
Grand Groupe Electronique Français
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE - ENST)
débutants ou 3 à 4 années d'expérience électroniciens, logiciens (matériel MITRA) connaissant applications micro-processeurs dans système télétransmission. **Réf. A.**

AGENTS TECHNIQUES

DUT électronique et analyse programmation. **Réf. B.**

Lieu de travail :
Banlieue Ouest de Paris (RER).

Adresser lettre, CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi sous Nº 7546 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

SALES ENGINEERING OPPORTUNITY

for Frenchman

AEROSPACE PRODUCTS

A small International Company with Offices in England, France, Germany, Holland and Italy, marketing U.S. produced high-precision bearings, rotary switches, servo components, bellows and other products, seeks a dynamic frenchman with sales engineering experience to work alone in France. He must speak and write English and should have some engineering qualification. We anticipate recruiting a man with a proven sales record who can work with minimum supervision and penetrate at an engineering level. Maximum help will be provided, but he will be fully responsible for sales in France. Excellent salary, commission and other benefits. Please write, enclosing photo, details of experience and current remuneration to :

IPP B.V., Po Box 3, Beaconsfield, Bucks, England.

Groupe multinational de distribution
cherche

ORGANISATEURS

(Grandes Ecoles)

Pour mener dans le cadre de son équipe d'organisation des actions en France et à l'étranger concernant notamment
• *la gestion des stocks*
• *la logistique et l'administration de l'export*
• *la comptabilité*

Les postes sont basés à Paris; cependant, après quelques années d'exercice dans la fonction, l'évolution de carrière débouchera sur la prise de responsabilités opérationnelles dans le groupe.
Les candidats auront 2 à 3 ans d'expérience dans le métier de Conseil.
Adresser CV et prétentions s/réf 11515 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra

---

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES et ÉLECTRONIQUES

recherche pour
BANLIEUE EST

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

— électronique industrielle (courants forts) ;
— automatisme - Connaissances en automates programmables.

Pour conduite étude industrialisation essais jusqu'à mise en service clients.

Adresser C.V. et prétentions nº 52.528, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Dans le cadre de sa politique d'expansion



La Compagnie Générale d'Automatisme

située banlieue Sud de Paris
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

ayant 2 à 3 ans d'expérience pour l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de mini ou de micro-ordinateurs.

Déplacements de courte durée possibles

Transport assuré par service de cars sur région parisienne.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prét. à Direction du Personnel B.P. 57 - Le Plessis-Paté 91220 - BRETIGNY-SUR-ORGE.

Mobil Oil Française

recherche

INGÉNIEURS CHIMISTES DIPLOMÉS

Pour postes Technico-commerciaux ayant 2/3 ans d'expérience de terrain et connaissances industries Transformation Papiers/Cartons et Peinture.

L'objectif sera, après formation complémentaire à *PARIS*, d'assurer en *PROVINCE* le développement de PRODUITS SPECIAUX.
Anglais indispensable.

Env. C.V. + ph. à nº 52.351 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

INGÉNIEURS
microprocesseur Intel 80/80 ou M 6800
pour emplois région Nord de Paris et sud ouest de Paris.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
connaissance du Mitra 15 et 115.
Ecrire avec C.V. au GROUPE PARDIS 39, rue du Ranelagh, Paris-16e ou Téléphoner au : 524-41-20.

ENGINEERING recherche pr mission à durée déterminée (2 ans environ) France et étranger

AGENTS TECHNIQUES ET INGÉNIEURS
spécialisés contrôle des coûts, gestion prévisionnelle et budgétaire, planning de grands projets, application à l'informatique.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. sous réf. 1868 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

ATP électronic. expér. études circuits sécurité. Activité alternée banlieue Nord et Ouest. DEBEAUPUIS 292-28-73 78, bd des Batignolles Paris-17e.

STE P.-A-PORTER FEMININ rech. pr PARIS et sa REGION

ATTACHÉ COMMERCIAL
Fixe + intér. Adr. C.V. + photo. CLAREN, 20, r. Condorcet, 9e.

SOCIETE DE FORMATION ET DE CONSEIL
recherche

ANIMATEUR CONSULTANT EN MARKETING ET MANAGEMENT
Pour interventions diversifiées auprès d'entreprises industrielles ou de services.
SONT REQUIS : études supér., 1re expérience en entreprise ou cab., disponible dès maintenant à temps partiel pour formation avant intégration définitive.
Env. C.V., photo et prétent., à no T 19.009 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Le Centre d'Informations Financières recherche COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation
— Goût contact haut niveau
— Formation assurée
— Possibilité encadrement
— Rémunération importante.
Tél. pr rendez-vous 553-20-00+.

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pour sa division FERROVIAIRE

TECHNICIENS SUPÉRIEURS
(Fabrication mécanique.)
Ayant expérience d'organisation de postes de travail sur chantier à l'étranger, bilingue anglais, français, pour déplacements longue durée (2 ans min.) au SOUDAN.
Env. C.V. détaillé Mme GRELE, réf. 5097, B.P. Nº 2, 93270 SEVRAN.

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN
SECTEUR RESTAURATION-TOURISME
recherche
pour son département informatique IBM 370/138 DOS/VS-CICS
(courant 1980 : 2 X IBM 4341 + réseau 8100)

PROGRAMMEUR SYSTÈME

— Expérience 2 à 3 ans ;
— Possibilité d'évolution vers la responsabilité complète du système pour un candidat de valeur.

Lieu de travail : PARIS/SAINT-LAZARE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence nº 44.423, à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE MATERIEL MEDICAL - 180 PERSONNES

jeune responsable méthodes fabrication

INGENIEUR ARTS ET METIERS
Connaissances micro-mécanique et électronique, métallurgie.
Rémunération attractive - pour PARIS.
Ecrire à Mme SENECHAL

STAFF & LINE
98, rue La Fayette - 75010 PARIS

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour son siège social PARIS (17e)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Petits systèmes informatiques
Quelques années d'expérience souhaitées

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 6.584 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
recherche

UN RESPONSABLE DES ÉTUDES

• Candidat de haut niveau.
Grande Ecole d'Ingénieur ou Université.
Maîtrise ou option Informatique, MIAGE.
• Expérience de 4 années minimum dans la conduite des études au sein S.S.C.I. ou banque sur matériel haut de gamme, ayant participé au développement d'application en temps réel.
• Assumera l'encadrement d'équipes de conception, analyse et programmation ainsi que la liaison avec notre service organisation.

Age minimum : 30 ans.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à : B.A.I.I., 12, place Vendôme - 75001 PARIS.

Commercial INTRODUIT grandes ENTREPRISES prop. à INDUSTRIEL ou INGENIEUR IMPLANTATION ou DEVELOP. VENTES sur Paris R.P. France. Ecrire LTP, référence RJ, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris ou Tél. : 236-69-00 p. 50.

URGENT pour CLAMART

RÉDACTEURS
EN MECANIQUE EXPERIMENTES
pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.
Tél. pour R.-Vs : 644-63-22, M. PAPIN.

CABINET CONSEIL PARIS, recherche :

GRAPHOLOGUE
DIPLOME (EE)
indispensable disposer *quelques années expérience de l'entreprise.* Situation stable.
Adr. C.V. man. à LEBEUF-25, 6, place Madeleine, Paris-8e.

Société de Documentation recherche pour CLAMART

AGENTS ELECTRONICIENS TECHNIQUES EXPERIMENTES
pour rédaction de notices techniques.
Tél. pour R.-Vs : 644-63-22, poste 216.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche

UN (E) DOCUMENTALISTE
diplômé (e) Etudes supérieures.
— Excellente culture générale et connaissances en informations générales, économie, politique et sociale.
— Bonne connais. de l'ANGLAIS
— Nombreux avant. sociaux.

60.000 ANNUEL. Statut CADRE

Env. C.V. manuscrit + photo à Nº 5.891, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

GROUPE BANCAIRE
recherche
POUR SON SERVICE COMPTABLE CENTRAL

COMPTABLE
— Formation type BTS ou BP.
— 4 à 5 ans d'activité professionnelle.

Une expérience dans un service comptable utilisant les moyens inform. serait un atout.

Nombreux avantages sociaux.
Lieu de travail : PONT-DE-LEVALLOIS

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, ss réf. OV. 377, à TELEX P.A. 34, bd Haussmann, 75009 Paris qui transmettra.

LA VILLE DE NANTERRE, 100.000 habitants, recrute : Un directeur d'école de musique pour son conservatoire.
Adresser cand. avec C.V. à : Monsieur le Maire de Nanterre 88-118, rue du 8-Mai-1945, 92014 NANTERRE CEDEX.

Constructeur informatique contrat plusieurs mois :

1 A. PROGRAMMEUR
COBOL/HB 61.60.
Tél. pour rend.-vous 265-16-62 ou 43, rue de Miromesnil, Paris-8e.

Recherchons pour courts stages de formation répétitifs

ANIMATEUR
A TEMPS PARTIEL
expér. pédagogique nécessaire. Base de connaiss. technique et compréhension psychologique des vendeurs souhaitées.
SIAX, 17, rue de Châteaudun Paris-9e

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR
SOCIETE PARFUMS
BOURJOIS
(93-Pantin)
équipée d'un 370/DOS-VS propose à un I.U.T. formé à l'assembleur et au Cobol de participer en particulier au développement de ses applications sous CICS.
Ecr. à DIRECTION des RELATIONS HUMAINES B.P. 173, 93501 Pantin Cedex.

Important transitaire - groupeur cherche taxateur export très qualifié anglais
Téléphoner pour rendez-vous au 862-26-25.

secrétaires

Un des premiers cabinets d'Architecture Français travaillant au niveau mondial
recherche, URGENT

SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue anglais.

25 ans minimum.
Grande disponibilité, ayant, si possible, travaillé dans le bâtiment.
3 à 5 ans d'expérience.
Rémunération ouverte.

Téléphoner au 500-36-04 pour rendez-vous.

Société multinationale
recherche
pour son siège social PARIS 18e

SECRETAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue anglais dont sténo anglaise - allemand souhaité
– Poste stable et de confiance,
– Travail varié et motivant dans une excellente ambiance.

La candidate devra :
• *avoir au moins 10 ans d'expérience,*
• être autonome, logique, ordonnée, méthodique,
• montrer de l'initiative,
• avoir une bonne mémoire,
• aimer les contacts humains.

Adresser CV détaillé et prétentions s/réf. 3357
Emplois et Entreprises,
18, rue Volney - 75002 PARIS

KELLER FRANCE
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
CONFIRMEE
pour long remplacement.
Se présenter
102, avenue Champs-Elysées, PARIS-8e.
TÉL. : 562-81-06

Impt. groupe britannique Champs-Elysées rech. pr assister son chef comptable une jeune

SECRÉTAIRE DACTYLO
bilingue français-anglais, bonne culture générale, goût des chiffres. Tél. : 561-95-25.

formation professionnelle

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI



Créé par les organisations professionnelles et interprofessionnelles (GIM et UPRP).

Vous propose un stage rémunéré par l'Etat.
"Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel."

Options - Gestion commerciale.
- Gestion de production.
Dates : 21 avril - 16 octobre 1980 (interruption du 1er au 31 août).
Conditions : expérience confirmée dans l'option choisie.

Renseignements Frank POTARD
776.55.49
Berkeley Building, 19, rue du Capt.-Guynemer. La Défense.

---

offres d'emploi

Directeur Financier

contrôleur de gestion
Paris La Défense

AUCHAN

RANK XEROX

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33 00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29.40
AUTOMOBILES	25 00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

proposit. com. capitaux

Exportation en Allemagne maison allemande spécialisée dans les échanges franco-allemands cherche d'autres représentations industrielles. Ecrire n° 7.924, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Prenons majorité ou totalité ENTREPRISE en ACTIVITE secteur industriel, ou tertiaire, Paris, éventuellement province. Cabinet P. BLUM : 265-64-11, 61, bd Haussmann, Paris (8e).

SOLUTIONS FINANCIERES ou JURIDIQUES pour Sociétés en difficulté. Ecrire no 62.212, à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

travaux à façon

Offre

Sous 24 h. commençons ts travx PLOMBERIE-ELECTRICITE MAÇONNERIE - DEMOLITION DEBARRAS DIVERS et DEPANNAGES RAPIDES réfection de grds appartements.
TÉL. : 233-78-22

représent. offre

Sté A.F.M. BOURG-LA-REINE TOLERIE RECHERCHE : REPRESENTANT connaissance tôlerie exigée, avant. sociaux, voit. fournie. Tél. : 665-81-11, pour R.-V.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur TALBOT vend HORIZON GLS performance blanche, 8.000 km, Oct. 79 Prix : 31.000 F. Tél. 032-00-83 le soir.

12 à 16 C.V.

ROLLS ROYCE 1978 silver shadow blanche intérieur cuir bleu marine 15.000 km. Excellente condition avec ttes options plus bar et systèmes d'alarme. Immatriculation française. Prix : 315.000 F envir. Ecr. HAVAS, 06011 NICE cedex réf. 0190

604 Tl 1979 automat. cuir, 16.000 km garantie 52.000 F, créd. av. 5.000 F Tél. au 202-66-39.

divers

B.M.W. OCCASIONS 320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 79-80, peu roulé garanties Auto Paris XV. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e

NEUBAUER PEUGEOT
400 VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS DISPONIBLES
Véhicules de direction ou d'exposition
CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS
M. GERARD. Tél. 821-60-21

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.

BMW 3,20 6A, modèle 80, 9.100 km, boîte auto, belle affaire.
MINI 1100 S « Printemps » modèle 80, 5.250 km, magnifique.
AUDI 100 L, mod. 78, 27.000 km prix intéressant.
PRINCESS 1800, mai 78, 33.200 km. Affaire intéressante.
FORD Taunus 1300 GL, modèle 78, 26.000 km.
HONDA Accord, modèle 79, 20.000 km. Px intéressant.
RENAULT R12 TS, break 79, 35.800 km. Très beau.
JAGUAR XJ 4L, 2 juin 78, boîte auto intérieur cuir, belle affaire.
ROVER 3 L5, mars 79. 7.500 km, boîte auto ét. neuf
AUSTIN Allegro 1300, spécial modèle 80, 12.300 km. Très belle.
TOYOTA Carina, modèle 79, 27.700 km. Prix intéressant.

Tél. 763-1-01.

demandes d'emploi demandes d'emploi

INGÉNIEUR A.M., 54 ans

Carrière essais FIABILITE, mesures industrielles, expertise, correct., prévention des avaries, format.

Actuellement enseignant MAINTENANCE étranger.

Etudie toutes propositions collaboration, mission, consultation. Ecrire n° 95.114 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

RESPONS. RELATIONS EXTÉRIEURES INTERNATIONALES

Porte-parole Institution Commerciale et Industrielle de premier plan
- Relations presse.
- Promotion.
- Communication Externe et Interne.
- Publicité institutionnelle.

+ expér. commerciale 10 ans + anglais + espagnol.

Ecrire n° 845.411 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

TECHNICIEN DE HAUT NIVEAU PEINTURE, APPLICATION, PRECONISATION SYSTEMES OFF-SHORE ET ON-SHORE
- Chef de chantier confirmé.
- 8 ans Afrique de l'Ouest, trilingue, rech.

DIRECTION DE CHANTIERS OU ANALOGUES (Etud. ttes propositions) Afrique ou Moyen-Orient.

Ecrire à ETRAVE (réf. 239), 38, avenue Daumesnil 75012 PARIS, qui transmettra.

HOMME 33 ANS SERIEUSES REFERENCES recherche
POSTE DIRECTEUR FINANCIER
PARIS PROVINCE
Ecrire n° T. 019.009 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRETAIRE DE DIRECTION confirmée. — Expérience approfondie de la fonction à haut niveau, bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit + sténo anglaise, sens des responsabilités.
RECHERCHE : situation en rapport. (Section E.)

RESPONSABLE des expéditions et magasins, 45 ans, autodidacte, 20 ans d'expérience industrie pharmaceutique.
RECHERCHE : situation similaire dans une P.M.E./P.M.I., Paris, R.P. ou 28, déplacements acceptés. (Section BCO/LA - JCB).

H. 30 ans, nat. israélienne (carte de travail et séjour), maîtrise sciences éco. et commerciale + licence de statistiques « université de Jérusalem », anglais, français, 5 ans d'expérience professionnelle en tant qu'économiste et analyste financier au ministère des finances israélien.
RECHERCHE : situation en rapport expérience, Paris, R.P. (Section BCO/JCB).

INGENIEUR ELECTRONICIEN, DIPLOME ENSER de Grenoble, 3 ans d'expérience en courants forts + 3 ans d'expérience des automatismes (circuits logiques et analogiques) + stages microprocesseur, connaissances Fortran et anglais.
RECHERCHE : poste d'ingénieur d'études. (Section F.)

ANPE
s'adresser à: AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INGENIEUR AUTODIDACTE Position III B, 58 ans, marié, 25 ans expérience chantier, recherche place responsabilité dans Engineering ou entreprise générale. Emploi souhaité. Direction, adjoint ou supervision sur chantier important de réalisation industrielle France ou étranger. Ecrire HAVAS 34500 BEZIERS no 890434

J.F., 26 ans, SECRETAIRE STENODACTYLO, 8 ans expérience rech. poste stable, proximité ANTIBES Libre de suite. MARTIN Dominique, 15, r. Cavé, 92300 LEVALLOIS

J.F., 25 a., lic. en droit, maît. de dr. internat. et communaut. tril. franç., angl., italien, rech. poste juridique France étrang. Tél. 828-17-99

CADRE COMPTABLE Dynamiq. et ambit., 29 a., expérim, compt, stés multination., budg., bilans, compt. gle et analytiq., cherche poste à respons. Ecr. nº 2.134, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HOMME, 32 ANS 6 ans chef de service vente et promotion presse, gde expér. diffusion N.M.P.P. Gestion des abonnements et VPC cherche emploi presse, édit. ou publicité. INTERIM s'abstenir. Ecr. nº 6.204 « le Monde » Pub, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

H., 30 ans, ing. informat., 7 a. exp. dont 4 ann. SSCI, plusieurs langag. et syst. BD, div. appl. gestion, ch. poste chef de proj. ou I.T.C. SSCI s'abst. Ecrire : à Me Belarbi, 5, r. de la Ferme, résid. Iéna, 78150 Le Chesnay.

COMM. BON VENDEUR tech. c. capable traiter diff. niveaux ch. cont. avec société désireuse de lancer une action commerc. dynam. et effacace. Ecr. nº 2.138 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur électronicien 33 ans, position 2, spécialiste développ. et fabrication circuits hybrides couches épaisses et minces ch. poste st. préfér. B.E. conn. angl. Ecr. nº T 019 085M R.-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire direction, 43 ans, 25 ans expér. matér. construct. sténo-dactylo, notions anglais. Libre suite, cherche poste stable à responsab. Paris. Toute branche. Ecr. nº 95070 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Urgent, jeune couple 24/26 ans cherche place Valet Chauffeur, nurse, garde de maison, rég. indiffér., même étranger. TEL. 16 (46) 34-74-93

HOMME, 33 a., ing. biochimiste INSA, BTS chimie. Exp. biologie clinique, automation, Anglais, Allemand, cherche emploi. Ecr. nº 7922 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR COMMERCIAL 37 ans, droit Sc. Po. C.E.E., expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestations de services, import-export, organisation administrative générale, juridique et assurances. Anglais, espagn., conn. allem., ital., conn. marché esp. et Amér. lat., capable gestion filiale France et étrang., relat. aisées à ts nivx et ds tous les milieux, étud. toutes proposit. Ecr. nº 6.203, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN autodidacte. POSITION II 58 ans, connaiss. en radar, indicateur panoramiq., ch. situat. BANLIEUE OUEST Ec. nº T 19097 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS CHERCHEZ JEUNE CADRE 32 ANS tril. franç., angl., allem., not. d'espagnol, longue expérience réalisation, distribution et négociation à l'étranger recherche poste à responsabilité Paris - Province ou étranger. Etud. ttes propos. nº T 019110 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui tr.

J.H. Tun. sc. po. DECS, CSJF 3 a. exp. étud. ttes prop. France - étranger. Ecr. nº 2121 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Africain, 26 a., études internat. Habitué aux relat. pub. Gde capac. d'adapt. Etud. tte prop. Jean-Claude TONME, 94, av. de la République, 75011 Paris

JEUNE FEMME *excellente rédaction et culture* connaissance anglais, cherche place. Ecr. HAVAS TOULON 56.268

J.F., 30 ans, célibataire, sens responsabilités, cherche poste secrétariat rédaction presse Paris central, capable rédiger, corriger textes. Réaliser reportages, parle anglais, allemand, enthousiaste, volontaire. *Ecr. nº 2122 « le Monde » Pub.* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MARKETING - VENTES H. 36 a., exp. conf. dévelop. produits, distrib. Equipe vente, pub. prom. Sc. Eco + I.A.E. Ecr. nº 2128 « le Monde » Pub 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRETAIRE DE DIRECTION dipl. chambre de commerce lic. *et maîtrise d'espagnol*, cherche 1er emploi libre à partir de mai. Mlle A. LALANNE 2, rue Colette, 87200 St-Junien

CADRE DIRECTION REGION, autodidacte, 35 ans, expérience gest. hommes et ventes avec forte expansion. Biens équipem. industriel et T.C.E. Aptit. aux contacts tous niv. et esprit techn. Gde autonom. Etud. ttes propositions y compris particip. Ecr. nº 2131 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F. célibataire 26 ans, 9 ans d'expérience, dynamique, bonne présentation, goût du contact et des initiatives, aimant déplacements, activité variée et suivie, cherche place stable secrétaire sténodactylo de direction. Ecrire à nº T 019.070 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 48 ans, licence et maîtrise psycho ,certificat général formation des adultes et socio. de l'éducat. (CNAM), gd sens des contacts humains et de la relation d'entretien, expérience de travail de groupe, enquête, interview, étude de motivation, connaiss. entreprise et vie associative, libre fin juin, étudie dès maintenant ttes propositions. Ecr. no T 019049 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE Etudie toutes propositions : édition, tourisme, relations publiques. Ecrire sous le nº 2.105, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris ced. 09.

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL 29 an., D.E.A. psycho sociale. Gest. des ressources humaines : conditions de travail, ergonom., évaluation du potentiel humain, recrutement, formation. Droit social et du travail. Sécurité : psychologie et examens complém. à méd. du trav., examens réglementaires, examens extra-réglementaires. Relations publiques et humaines. *Souh. évol. chef du pers. à ter. si poss.* + exam. ttes proposit. Ecr. nº 7.791, « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

J.F., LICENCIEE DROIT PUBLIC, cherche emploi. Ecr. nº 2136 « le Monde) Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 37 ans. Droit, Sc. Po, C.E.E
— Expér. variée en milieu industriel, commercial, bancaire, prestations de services, import - export, organisation administrative générale, juridique et assurances.

Anglais, espagnol, conn. allem., italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gest. filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Etudie toutes propositions. Ecr. nº 6.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF 29 ans expérience P.M.E., P.M.I. Comptabilité générale et analytique informatisée. Contrôle gestion, budget, paie, déclaration fiscale et sociale, trésorerie, relat. banque et administ., rapport mensuel bilan. recherche poste équivalent Paris-banlieue. Libre immédiatement Tél. 859-19-52 M. François Pierre, 16, r. Jean-Jaurès, 95120 Ermont

traductions

Demande

TRADUCTRICE, DIPL. ESIT, 8 ans expér. (tech. jur. scient.) ANGLAIS, ESPAGN., ITAL., étudie toutes propositions. Ecr. nº T 19.098 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartem. vente

2e arrdt.

10, rue N.-D.-DES-VICTOIRES pied-à-terre de 35 m2 gde haut sous plaf., 250.000 F. 329-85-06 ou sur place mercredi 12-15 h.

3e arrdt.

BEAUBOURG Studio entrée, cuis., cheminée, parquet Versailles. 110.000 F. Opadim. 825-60-40.

4e arrdt.

MARAIS 95 m2 4 p. cuisine, bains, bel imm. GARBI 567-22-88.

5e arrdt.

CENSIER. Soleil. 354-95-10. DUPLEX, gd séj. + 2-3 chbres.

VERDURE - CALME MOUFFETARD - SUPERBE 2 P. STANDING dans imm. 17e PARFAIT ETAT. 520.000 F - 325-89-90

6e arrdt.

STS-PERES - GRENELLE luxueux 2/3 pièces, 63 m2 typique rive gauche. CHARME - 260-34-47.

7e arrdt.

INVALIDES Elégant 2 P., cuis., bains, tout confort, terrasse sud. H. LE CLAIR - 562-93-54

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

GD STAND. 3e étage, 7 P. 220 m2, bel imm. 10.000 F le m2 - 222-87-62.

7e RESIDENTIEL lux. maison particulière 150 m2 dans cour jardin. Salon, s. à m., 3 chbres, 2 bains, parking. T. : 705-31-13.

9e arrdt.

CONDORCET beau 2 p. pl .soleil ent., cuis., coin repas, s. d'eau. Prix exceptionnel. T. 878-41-65

11e arrdt.

247, FG SAINT-ANTOINE DEUX 2 P., possibilité duplex 65 m2 à rénover + UN 3 P. de 90 m2 refait neuf. Le pptaire. Téléphone : 324-32-16 le matin.

BOULEVARD VOLTAIRE Imm. P. de T., étage élevé. BEAU 4 P. TOUT CONFORT. Px : 360.000 F. T. : 325-75-42.

13e arrdt.

ARAGO - PROPRIETAIRE vend séjour, chambre + mezzanine 465.000 F. Mardi - 326-70-34

Très bel imm. Pierre de Taille grand 2 pièces, très clair. Téléph. : 263-82-70 ou 770-79-87.

PROPRIETAIRE vend 2 pièces + mezzanine, conf., 465 000 F. Mercredi 10/20 h. 52, bd Arago.

14e arrdt.

MONTPARNASSE pr PLACEMENT beau 2 p. cft rez-de-ch., bel immeuble pierre de taille, rapport intéressant. TEL. : 281-12-28.

Mo PERNETY récent 2 p. sud cuis. éq., cave, box, impecc. Px : 530.000 F. T. : 322-79-29.

ALESIA récent bel immeuble pierre de taille, 4e étage, asc., balcon, 5 p., 2 bains, 950.000 F. TEL. : 222-07-42.

16e arrdt.

300 M² 47, RUE SPONTINI 5 chbres, 2 services, 2 parkings. SIMER - 500-78-78

VILLE DE PARIS MARCHE DES NOTAIRES Entre boulevard Suchet et champ de courses d'Auteuil dans immeuble façade pierre. Chambre 17 m2, studio 23 m2, 2 pièces 57 m2, 2 pièces 57 m2 130 m2 terrasse. Notaire G. Bellargent 260-31-12.

91 - Essonne

MASSY. Bel appartement 1972, 130 m2, 6 p., tout cft, parking. Px : 440.000 F. Tél. : 666-00-27.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX - LA DEFENSE à 400 mètres du R.E.R. particulier vend 4 p., 105 m2 (séjour 39 m2), 2 bains aménagés, parking. Vue tout Paris. Crédit possible. Tél. : 775-14-65.

ASNIERES petit imm. gd stdg. Reste à vdre 2 gds appts à sais. 480.000 F. EFFIMA - 721-72-53.

Boulogne, C.N.L., 3-4 p., étage élevé, soleil, vue. Part. à Part. Téléph. : 609-18-64 ou 561-82-68.

78 - Yvelines

78 ANDRÉSY F 4, 10 mn à pied gare, cuisine équipée. 974-73-67 - 974-73-36.

Province

ROYAN façade mer, grand appt ancien 120 m2, 4 chbres, 2 s. de bains, confort, jardin privé de 300 m2, plage aux pieds. TEL. : (56) 96-51-29.

constructions neuves




Jetez l'ancre dans votre jardin

A Port-Camargue, votre ponton privé prolonge le jardin de votre marina.

LES BARONNETS. Des marinas de 2, 3 ou 4 pièces immédiatement habitables que vous devez visiter.

Port-Camargue, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue... Faites un beau voyage

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète, retournez ce bon à Boucau Promotion.

M., Mme, Mlle ....

Adresse complète ....

Réalisation BOUCAU PROMOTION. Les Olivettes. Rte de Nimes. 30400 Les Angles. Tél. (90) 82.10.29

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. T. : 261-39-78.

URGENT, paiem. comptant chez notaire, achète 2 à 4 p. PARIS Mme LEULIER : 260 - 64 - 71 ou le soir au 900-84-25.

locations non meublées Offre

Paris

Libre 1er mai studio luxe 38 m2 sur jdin, 2.050 F ch. c. T. H.B. 261 - 57 - 73, le soir : 271 - 10 - 32.

15, QUAI LOUIS-BLERIOT SPLENDIDE APPT de 140 m2 5.000 F. Sur place 13 h./16 h. 5e étage ou téléph. : 278-07-04.

Région parisienne

MONTROUGE - 8' Métro 3 P. 72 m2, tout confort. 2.000 F + ch. 707-03-83

SAINT-CLOUD - VAL D'OR dans immeuble grand standing 6 p., 205 m2 + terrasse 140 m2. Vue impr.+ parkg, 7.500 F TCC. Cabinet PALTSOU : 531-13-93.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL-HOUSE rech. 2 à 6 p. vides ou meublées

LOYERS GARANTIS Mme JANTSEN. 555-84-28.

GRANDE BANQUE PRIVEE rech. 2 à 6 P. vides ou meublées

POUR CADRES C.E.E. Paris ou banlieue. 705-54-78.

STE garantissant LOYERS rech. appts vides ou meublés - 501-73-80.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. T. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire direct. : 265-67-77.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

Expert comptable cherche : bureau à Paris, 40 à 60 m. Téléphone, le soir : 705-19-99.

NANTERRE VILLE R.E.R. 570 M2 en plusieurs bureaux + sous-sol, téléphones, parkings privés. H. LE CLAIR - 562-71-94

Propriétaire loue bail 3-6-9 BASTILLE 1.600 m2 impeccables Climatisés. Libres - 563-83-33.

locaux commerciaux

Locx Cclaux, 140 m2, ODEON, bail 3/6/9, rentabilité 6 % : 820.000 F. Tél. 261-56-52, P. 244.

XIe LEDRU-ROLLIN - Local à usage profess. ou commercial 142 m2, rez-de-ch. sur cour claire. 450.000 F. - 272-40-19.

Boutiques

FORUM rue GRANDE-TRUANDERIE à vendre ou à louer, boutique + grand sous-sol. T. 325-63-00.

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam (8e), achète, urgence, imm. occupé (loi 1948) avec un appt libre, Paris ou banlieue. — 520-13-57.

PLACEMENT Paris, rech. : imm. loué. Valeur 15.000.000 F environ. Téléphone : 563-83-33.

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER. P. BLUM : 265-64-11.

Près DEFENSE : immeuble récent P. de T., rapport : 160.000 F, prix 2.800.000 F; CLICHY, murs d'hôtel, 17 chambres + commerce, rapport : 30.000 F, prix 290.000 F. ETUDE RIVE GAUCHE, Téléphone : 222-70-63.

Imm. de rapport 1930 R + 7, ascens., 44 logements 2 et 3 P., 2.163 m2 dont 296 libres : 2 commerces 100 m2. Rapport : 180.000 F par an. Tél. 757-84-50.

fonds de commerce

Toulouse, plein centre, vends : fonds de commerce publicité : 600.000 F. Ecrire nº R. 6.615, Havas, 31002 Toulouse Cedex.

Gironde, 60 km. sud Bordeaux, 14 km. autor., vds fonds de carros., av. murs, atel. et logem. si désir. Tr. b. sit. Libre 1,7/1980. Ecr. nº 7.926, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Mo TUILERIES Bien située Boutique bon rapport, fonds 110.000 F + loyer 28.000 F par an H. LE CLAIR - 562-71-94

locaux indust.

NEUILLY 1.000 M² Rez-de-chaussée seul tenant 275 M² 1er étage BUREAUX Ensemble ou séparément GARBI - 567-22-88

hôtels-partic.

16e - PRES FOCH COTTAGE 8 P. NEUF ASC. NEVEU ET CIE 743-96-96

HOTEL PARTICULIER 400 M2 + TERRASSE VILLA MONTMORENCY. SIMER : 500-78-78.

propriétés

Parc Lésigny, résidentiel, maison 5 Pièces, 123 m2 habitables, 2 S. de B., salon, séjour avec cheminée 50 m2, entrée, garage, terrain. Prix : 600.000 francs. Tél. : 002-23-24, après 20 h.

A vendre, sud GRASSE, face mer, vieille maison à restaurer s/7.000 m2 ombragés, terrasse toutes viabilités. Prix 530.000 F. Téléphone : (16-1) 499-74-22.

SI VOUS SOUHAITEZ ETRE Propriétaire en Normandie (EURE), 130 KM. DE PARIS, 70 KM. DE DEAUVILLE ET SI VOUS DISPOSEZ DE : 1.500.000 francs, une chance vous est offerte : dans un PARC DE 5.500 M2 CLOTURE, admirablement situé, une vaste maison normande et une plus petite, décorées et meublées LUXUEUSEMENT, sont à votre disposition immédiatement et si vous êtes pêcheur de truites un important parcours sur la Risle vous attend. PROPRIET. : (16-32) 45-00-34.

Languedoc, 1/2 h. mer, maison XVIIe s., restaurat. et aménag. exceptionn., 280 m2 + 2 terras., s/2.000 m2, 750.000 F. 254-58-11.

PARC DU MORVAN sur 1 ha 20, maison de 170 m2 habitables, cft + grange 220 m2, 350.000 F. Téléphone : 918-04-56.

FACE SAINT-TROPEZ BEAUVALLON Vds tr. belle villa, vue sur mer, en cours de finition. Tél. H. B. : (76) 44-79-50 et après 19 h. au (76) 51-12-23.

25 KM OUEST NEAUPHLE-LE-CHATEAU Maison Ile-de-France 8 P. + gardien 3 ha 1/2 ou 18.000 m2 boisés V.L.G.I. - 766-03-26

VIROFLAY MANOIR de 14 pièces sur 1.100 m2 parc. Prix justifié. DEGUELT - 024-13-12

AIX-EN-PROVENCE QUARTIER RESIDENTIEL magnifique bastide bien constr., plein sud, vue sur Sainte-Victoire, superficie totale 500 m2, très belle récept., 5 chbres av. S. de B., logem. de gard., gd gar., conft part., décorat. lux. et de bon goût, piscine bien aménagée, parc boisé 8.000 m2. Prix : 2.700.000 francs. JOHN CHEETHAM, 13410 Lambesc. T. (42) 28-00-14.

villas

6 km. VERSAILLES, sur s.-sol complet, compr. : entr., cuisine équip., séj. 40 m2, 5 chbres, S. de B., sur 680 m2 de jardin : 1.000.000 francs. I.N. : 045-29-09.

10 km VERSAILLES VILLA 1974 comme neuve, 200 m2 habit., gd séjour, 5 chbres, 3 bains, garage 2 voit. Terrain 735 m2. A saisir 770.000 F. - Tél. 954-68-00.

Vends quartier résidentiel MONTPELLIER, sur 300 m2 de terrain : villa 80 m2 + F 1 indépendant. Ecrire à HAVAS, s/nº 198.775, MONTPELLIER (34).

SOISY-SUR-SEINE Dans Parc de Sénart, à vendre sans commission, maison type Genêt : 5 pces, dont 3 chbres, salon, s. à mang., cuis. équip., 2 s. de bains, lingerie, placards. Garage. Construct. 78 Terrain de 669 m2. - Prix : 555.000 F. Téléph. : 075-66-87

Port-Maneck 29 - A vdre villa réc. ds jdin clos. Cuis., séj., 4 ch., 2 wc, s. bns, s d'eau. Gar. Gren. Pr dem. renseign., écr. au nº 7905, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Part. à part. GARCHES près commerces et gare, VILLA meulière bon état, 160 m2, jardin, séjour double, 6 chambres, s. de bs, cab. de toil., sous-sol avec garage. Prix 1.150.000 F. 622-31-84, entre 9 h et 12 h.

GRASSE Part. vd villa récente 300 m2 habitables, gd gar., oliviers, *calme, luxueux*, 1.900.000 F. Tél. : (93) 36-21-16 Heures Rep.

pavillons

IGNY (91) - Résidentiel impeccable pavill. s/sous-sol, 4 P. cuis., gde salle d'eau, wc, chff. cent. Gar. Atelier. Très beau jardin 500 m2 environ. 400.000 F. - 387-27-60.

Villiers-sur-Marne, près R.E.R., gare, quart. résid., calme, pavillon 100 m2, séj., cuis., 2 chbres, S. de B., 100 m2 grenier à aménag., charpente chêne, toit. neuve, sur sous-sol total aménagé, jard. 500 m2, barbecue : 980.000 F. 305-87-89, après 19 h.

Villiers-sur-Marne, 7 P., 2 S. de B., gar. + 4 boxes : 850.000 F. Tél. entre 9 et 10 h. : 588-33-48.

maisons individuelles

Part. vend maison 6 Pces, gar., cave, beau jard., centre village. GRIMAUD (Var) : 1.200.000 F. Téléphone : (94) 73-73-85.

maisons de campagne

Part. vend, sud Limousin : maison pierre, 24 ans, F 4, tt conft, s.-sol, 1.668 m2 terrain : 280.000 F tout frais compris. Tél., notaire : (55) 75-00-12.

terrains

MONTHERLANT (60) 2.500 m2 boisés, viabilisés, chênes et charmes, 150 F le m2, possibil. 2 maisons. vendu sans le bois d'abattage. aucune servitude de voirie. Téléph. : 293-67-11

domaines

ILE-DE-FRANCE belles terres louées + grand corps de ferme libre. — NSF, 6, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 PARIS. Téléphone : 222-36-48 - 360-20-06.

châteaux

PROVENCE - Près d'AVIGNON Part. vend CHATEAU XIVe confort - Prix 2.000.000 F. Ecr. no T 019088 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

chasse-pêche

GROUPE D'AMIS ds tr. bonne chasse, SOLOGNE, recherche : 2 actionn., 650 ha, 2.500 Pièces, TS GIBIERS, terr. varié. Tél., HEURES REPAS : (73) 37-50-75.

forêts

AUX PORTES D'AIX-EN-PROVENCE massif forestier 230 ha chênes, pins avec très belle vue sur Sainte-Victoire. Possibilité d'une construction, viabilité facile. 1.800.000 F. JOHN CHEETHAM, 13410 Lambesc. T. (42) 28-00-14.

villégiatures

LANDES, villa, tout confort : 144 m2, sous-sol avec jeux, pelouse, calme, 35 km. mer, 400 mètres rivières, 4.000 F juillet ; 4.500 F août. Tél., après 18 h. : (58) 73-02-69.

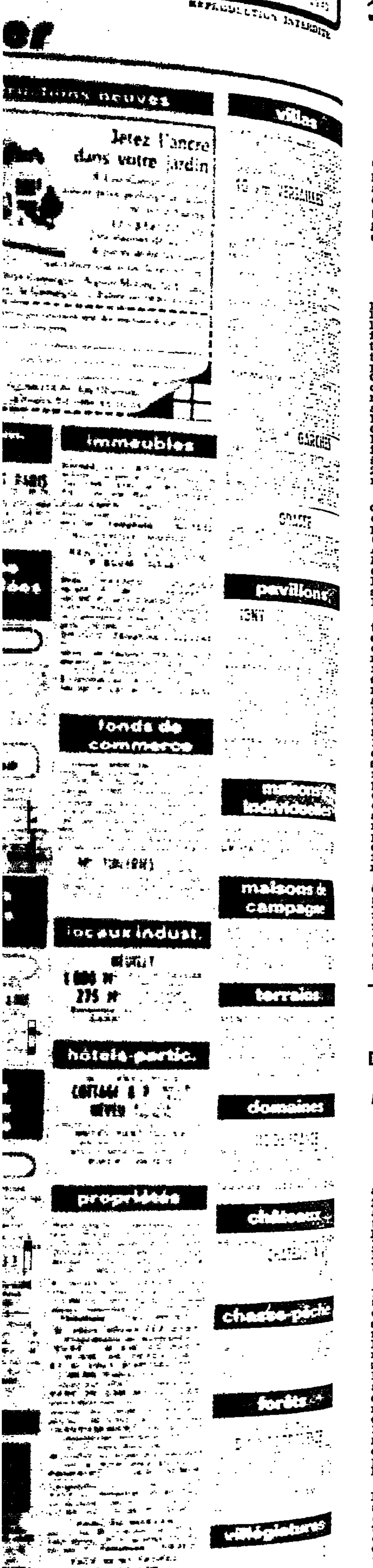
viagers

11e STUDETTE CFT, loué 650 F mensuel. A VENDRE 54.000 + 337 F mensuel. Viager couple 75/77 a. Revenu perçu par l'acquéreur. — VIAGERS F. CRUZ, 8, rue La Boétie. — 266-19-00.

Libre Deux-Sèvres, moulin 8 P., 270 m2, tt cft, restauré, 7.000 m2 sur jolie rivière : 126.500 F + 3.150 F rente. LODEL, 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, 8e Téléph. : 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée

+ de revenus — d'impôts, expertise discrète gratuite, indexation. — Etude Lodel, 35, bd Voltaire. - 355-61-58.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

" IXTOC-I ", LA MARÉE NOIRE DU SIÈCLE

Corpus-Christi (Texas). — Au dernier étage de l'hôtel Sheraton à Houston, Bill, pêcheur texan, participe à la convention annuelle de l'Association des pêcheurs de crevettes du golfe. Justement, il grignote nonchalamment une crevette géante, et, *avec l'intonation du pays rendue encore plus traînante par la tristesse,* il raconte : « Un de mes plus grands plaisirs pendant la saison était d'apercevoir, au cours de mes expéditions, un fou aux pattes bleues : c'est un bel oiseau très rare, un remarquable pêcheur. J'en surprenais toujours quatre ou cinq dans *la saison. Cette année, je n'en ai pas encore vu un...* »

Pour un Texan de souche caractérisé d'abord par son amour du terroir — en l'occurrence du golfe riverain, — l'absence d'un seul oiseau est une tragédie. Une tragédie qu'il nomme « Ixtoc-I ». Une tragédie dont le rideau se lève le 3 juin 1979, *mais qui ne s'est pas achevée avec le* colmatage du puits, le dimanche 22 mars.

I. — MAIS OU EST DONC PASSÉ LE PÉTROLE ?

De notre envoyée spéciale SYLVIE CROSSMAN

Si, souvent, à l'observateur posté sur la côte sud du Texas, la plus grosse marée noire de l'histoire a eu l'air d'une marée fantôme, c'est sans doute partiellement parce que les rives texanes du golfe ont été bénies par l'ingéniosité de la nature. Cependant, même si les plages de la côte méridionale du Texas n'ont pas offert le spectacle désolant des plages de Bretagne, lors de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, il ne faut pas minimiser les répercussions immédiates qu'a infligées la nappe d'hydrocarbures à la barrière d'îles qui s'étire sur 200 kilomètres de la frontière mexicaine, à Port-Aranssas.

M. John Robinson, nommé coordonnateur scientifique de la « défense » par l'Agence nationale pour les océans et l'atmosphère, (National Oceanographic and Atmospheric Administration — NOAA) évalue à 10 000 tonnes la quantité globale de pétrole, dont la plus grosse partie s'est étalée sur 260 kilomètres de côtes entre le 13 août et le 1er septembre 1979.

D'autre part, les équipes scientifiques ont constaté, tout au long de cette côte, la formation de « récifs » de goudron à quelques mètres du bord, dans 60 centimètres d'eau, au niveau où la mer se retire à marée basse. Ces formations, dont l'aspect brunâtre, solide et poreux leur ont valu le nom de « récifs », se sont constituées lorsque deux violents cyclones, à la mi-septembre de l'année 1979, ont remporté 90 % du pétrole déposé sur les plages. M. Robinson craint que ces « récifs » ne soient une source constante de pollution entretenue par l'action des vagues très violentes à cet endroit de la côte. La mer en se réchauffant pourrait aussi ramollir ces formations, souiller les plages durant un nombre considérable d'années. Les biologistes ignorent encore l'influence de ces récifs sur la faune marine.

L'industrie du tourisme a peut-être été la plus immédiatement affectée par la marée d'Ixtoc-I. M. Ralph Thomson, directeur de l'office du tourisme de la Padre-Island, chiffre à 20 millions de dollars la perte de revenus encourue par la marée noire de septembre à décembre 1979. A Rockport, village de pêcheurs situé au nord-est de Corpus-Christi, la chambre de commerce a rendu compte d'une baisse de revenus de 40 %, de novembre à février, saison d'hiver où les touristes canadiens affluent d'ordinaire pour profiter de la clémence de l'hiver au bord du golfe du Mexique. En ce début mars seulement, les hôteliers soulagés enregistrent un « *retour à la normale* ». Mais c'est à force de publicité : « La côte est propre » affichent dans les magazines locaux les agences de tourisme.

Munie aujourd'hui de quelques certitudes et de nombreux soupçons, l'équipe d'experts scientifiques, dirigée par M. Robinson, se refuse aujourd'hui à toute conclusion : « *Nous sommes incapables à l'heure actuelle de répondre avec précision à la plupart des questions et surtout à la question essentielle : qu'est-il réellement advenu de cette masse d'hydrocarbures qui a voyagé pendant plus de neuf mois dans le golfe du Mexique ?* »

Oiseaux et crevettes

Il semble ainsi, au premier abord, que des quantités insignifiantes de pétrole aient pénétré dans les lagunes que protège la barrière d'îles. Les pêcheurs, qui se spécialisent dans la pêche de la crevette, rapportent qu'elle semble aussi abondante que d'ordinaire. Pourtant, M. Steve Frishman, de la Coalition pour l'environnement du Texas, soutient que les barrages flottants n'ont pu empêcher l'entrée de la mousse et des boules de goudron dans les lagunes. Seule la prochaine saison de pêche, qui commencera en juillet, pourra apporter des certitudes quant aux répercussions de la marée noire sur la production des crevettes de la région.

De la baie de Campeche proviennent d'inquiétantes rumeurs : M. Felipe Villa-Nueva, président de la Confédération des coopératives de pêche, rapporte les difficultés qu'ont les pêcheurs mexicains à trouver des crevettes dans ce lieu. Vingt-cinq des deux cent soixante-cinq bateaux du port de Ciudad-del-Carmen continueraient à pêcher dans la région. Les pêcheurs texans, pourtant, sont optimistes. Les fonctionnaires du département de la santé et de la Food and Drug Administration n'ont pas trouvé dans leurs filets une seule crevette contaminée par le pétrole d'Ixtoc-I.

M. Ralph Rayburn, directeur de l'Association des pêcheurs de crevettes du golfe, admet pourtant que la saison dernière a été particulièrement mauvaise. Mais, dit-il, avec ses collègues, c'est à cause de l'augmentation du prix du pétrole, qui a laissé plus de bateaux au port que d'ordinaire et à cause des pluies diluviennes qui ont détruit œufs et larves.

Dans un article publié le 7 mars 1980, M. French, responsable pour la Fish and Wildlife Services du sauvetage des oiseaux mazoutés, dresse un bilan apparemment moins négatif qu'on aurait pu le craindre. Seulement vingt-six oiseaux mazoutés ont été trouvés sur les plages texanes (sept d'entre eux ont survécu). Mais à Noël, le groupe d'ornithologues de la société Audubon, qui se rassemblent tous les ans pour recenser le nombre d'espèces rares d'oiseaux de la région, ont compté considérablement moins d'oiseaux que d'habitude.

Quand la marée noire a atteint les côtes du Texas, il ne restait à la NOAA que 300 000 dollars sur le million qui lui avait été accordé en 1979 pour lutter contre des catastrophes de ce genre. Pour l'année 1980, 950 000 dollars seulement lui ont été attribués.

Huit millions et demi de dollars, soit les trois quarts du budget réservé à la « défense », ont été utilisés pour nettoyer les plages et la côte immédiate. Sur ce point du moins, les Texans semblent unanimes : aucune étude scientifique sérieuse n'a été faite par manque de crédits. Ainsi, l'Agence nationale des océans et de l'atmosphère a sollicité, du gouvernement fédéral, l'octroi de 5,7 millions de dollars, ce qui permettrait, sur une période de trois ans et grâce au travail de diverses agences d'Etat et du gouvernement fédéral, de procéder à une « étude des dommages ». A la NOAA, on doute que la somme soit accordée. En effet, les réductions de budget décidées par M. Carter ne sont pas de bon augure...

Prochain article :

II. - BATAILLE POLITICO-JURIDIQUE

TRANSPORTS

UN COLLOQUE A LIMOGES

La R. N. 20 : la grande voie de désenclavement de toutes les régions du Centre

De notre correspondant

Limoges. — Le colloque que vient d'organiser le comité limousin de l'Union routière de France aura réalisé l'unanimité au moins sur un point : la R.N. 20 est une route qui n'est pas à la taille des besoins. Entre les grands axes Paris-Bordeaux et Bordeaux-Lyon, il y a un « vide » alors que le trafic augmente de près de 20 % par an et qu'il est proche de la saturation à certains endroits, a déclaré M. Michel Aurillac, député (R.P.R.) de l'Indre.

Pour M. Louis Longequeue, sénateur (P.S.) et maire de Limoges, il importe de construire en 1983 le premier tronçon de la déviation sans laquelle, avec celle d'Argenton-sur-Creuse, il n'est pas possible d'envisager un meilleur écoulement du trafic, ce qui a été reconnu au mois de décembre dernier par le ministre des transports.

M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional du Limousin, a souligné de son côté que sur les 187 kilomètres qui représentent la traversée du Limousin après les déviations de Donzenac-Pierre-Buffière et Boisseuil, 51 kilomètres seront aménagés à deux fois deux voies à la fin de 1980, 17 kilomètres à quatre voies et cinq à trois voies. Sur près de 60 % de ce parcours, la chaussée se présente encore à deux voies. « *Nous n'avons pas demandé d'autoroute, mais un axe à deux fois deux voies bien aménagé, pourvu des déviations qu'implique une circulation fluide* », a conclu M. Chandernagor.

Pour M. Jean Delaneau, président (U.D.F.) du conseil régional du Centre, la vocation européenne de la R.N. 20 ne peut que s'amplifier avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Mais c'est son rôle national de liaison qui doit être surtout souligné : liaison de la région Midi-Pyrénées avec les régions situées plus au nord et avec Paris ; désenclavement par l'ouest du Massif Central par Limoges et Brive.

M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil régional du Midi-Pyrénées, a rappelé que tous les élus de cette région sont d'accord : la R.N. 20 doit être mise à deux fois deux voies sur tout son parcours de Brive aux Pyrénées, prolongé par l'Espagne avec la réalisation d'un tunnel sous le Puymorens et avec l'Andorre par l'aménagement de la route nationale 20 bis. « *C'est une nécessité vitale pour toute cette zone centrale du Sud-Ouest français d'autant plus que l'hypothèse d'un élargissement à l'Espagne de la C.E.E. devrait entraîner un fort accroissement des échanges avec la péninsule Ibérique.* »

M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, a défini pour sa part ses choix pour l'aménagement à long terme de la R.N. 20 : entre Vierzon et Limoges, une route à deux fois deux voies à caractéristique autoroutière à terme ; entre Limoges et Tarascon-sur-Ariège, une route à deux fois deux voies ; entre Tarascon-sur-Ariège et la frontière : une route à deux voies avec créneaux de dépassement.

MARCEL SOULÉ.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Pierre Mauroy demande une aide spéciale pour la conversion du Nord-Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — Le Nord-Pas-de-Calais a besoin d'« *un outil régional, public, technique et financier au service du développement industriel* ». C'est ce qu'affirme M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional, dans une lettre adressée le 25 mars au président de la République.

M. Mauroy a, le 31 mars, rendu publique cette correspondance après avoir souligné l'aggravation de la crise régionale. Les dernières statistiques de l'INSEE sur l'année 1979 sont très inquiétantes : la population des deux départements est restée pratiquement la même du 1er janvier 1979 au 1er janvier 1980 ; l'accroissement annuel n'a été, entre 1975 et 1980, que de six mille unités seulement, dix fois moins important donc que durant la période de 1969 à 1972. En réalité, le solde migratoire négatif ne fait que croître : plus de vingt mille personnes quittent chaque année la région.

Dans sa lettre au président de la République, M. Mauroy affirme : « *Les licenciements économiques quotidiens et les multiples fermetures d'entreprises condamnent une politique qui fait dépendre l'avenir industriel d'une région tout entière et de ses quatre millions d'habitants de financements insuffisants ou d'initiatives industrielles privées, rares et aléatoires.* » Le président du conseil régional intervient auprès du chef de l'Etat après avoir constaté que ce qui a été refusé au Nord-Pas-de-Calais vient d'être accordé en Aquitaine : « *Je suis contraint*, dit-il, *de constater que, dans le cadre des projets établis pour le Sud-Ouest, sous votre haute autorité, le gouvernement vient d'encourager l'intervention du groupe Elf-Aquitaine dans l'implantation d'une usine à Bayonne, à hauteur de 26 millions de francs, par le biais d'une société de financement régional appartenant à ce ce groupe.* »

M. Mauroy explique alors qu'il convient de mettre à la disposition de la région Nord-Pas-de-Calais les moyens financiers et techniques à la mesure des difficultés actuelles. « *Si les houillères*, dit-il, *avec leurs structures d'entreprises originales, s'étaient vues chargées depuis dix ans de cet objectif de conversion, des perspectives différentes s'offriraient peut-être aujourd'hui au Nord-Pas-de-Calais.* »

Cet « *outil technique et financier* » qui devrait accélérer la conversion industrielle avait déjà été réclamé à plusieurs reprises par le bureau du conseil régional. En vain, on fera sans doute remarquer que, si certains groupes pétroliers disposent de capitaux, les houillères survivent grâce au concours des fonds de l'Etat. Quoi qu'il en soit, les élus régionaux sont persuadés que les moyens mis à la disposition de la région sont très nettement insuffisants.

M. Mauroy a aussi repris, au cours de sa conférence de presse, ses propositions pour la modification de la loi de 1972 sur les régions, afin de donner à celles-ci plus de compétences. Il a annoncé qu'une réunion de tous les présidents des conseils régionaux de France serait organisée, le 6 mai prochain à Paris, à l'hôtel de Lassay.

GEORGES SUEUR.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

O|D 1979

Commission paritaire n° 57437.

Le Monde

régions

AQUITAINE

LES GRANDES ROUTES L'IGNORENT

La Dordogne enfermée

De notre correspondant

Périgueux. — La Dordogne est inquiète. Inquiète parce qu'elle a l'impression d'être l'enfant abandonné de la République. Bien sûr, il y eut le passage de ministres et de quelques sous-secrétaires, passage oublié dès le lendemain ; mais le président Giscard d'Estaing a été chez les voisins d'Agen. Plus récemment M. Antonio Giolitti, commissaire européen chargé de la politique régionale, a visité le Lot-et-Garonne, la Gironde, les Landes, le Tarn, mais pas le Périgord. Le mot « réserve » apparaît de plus en plus souvent dans le langage, encore que le parc régional voulu par certains entre les Eyzies et Sarlat ne puisse même pas se réaliser. Un comble !

Une réserve où les indigènes vieillissent et disparaissent. Il y avait 500 000 habitants il y a un siècle, il n'en reste plus que 367 000. Une réserve « protégée » par un accès difficile. Deux nationales se croisent au centre du département, la R.N. 89 et la R.N. 21. La première fut appelée « route des ministres » parce qu'elle joignait les fiefs de MM. Chaban-Delmas (Bordeaux), Boulin (Libourne), Guéna (Périgueux), Charbonnel (Brive), Giscard d'Estaing (Clermont-Ferrand). Une enquête du journal *Sud-Ouest* vient de la baptiser Transeuropéenne, car elle peut être un lien entre la façade maritime aquitaine et l'est de la France. Plus un souhait qu'une réalité.

Dans le Périgord, il n'existe qu'une seule zone de dépassement. Les « verrous » sont beaucoup plus nombreux. Celui de Périgueux est le plus important. Depuis quarante ans on a dressé des plans. Les pouvoirs publics tentèrent d'imposer une voie rapide urbaine sur ou à côté du canal. Ils se sont heurtés au comité de défense et aux communes suburbaines, qui souhaitaient plutôt une grande déviation. Un terrain d'entente finit par se dessiner l'an passé : pourquoi ne pas réaliser les deux projets.

Nouvel espoir

Mais, dans le plan du Grand Sud-Ouest, on parla surtout de la R.N. 21, l'axe nord-sud entre Paris et l'Espagne. Nouvelle désillusion pour les partisans de la R.N. 89. Nouvel espoir à la fin du mois dernier. Le président de la République écrivait à M. Yves Guéna le 25 janvier que, d'une part, la nationale 21 de Périgueux à Bergerac, Agen, Auch, Tarbes et Lourdes, a été retenue comme l'un des trois grands axes nord-sud du Grand Sud-Ouest. (Son aménagement sera réalisé pendant la première tranche du programme routier de ce plan.) D'autre part, l'Etat proposera à la région Aquitaine de faire figurer l'aménagement de la nationale 89 entre Périgueux et Bordeaux dans le contrat routier régional en cours de préparation.

Toujours au titre de cette première tranche et pour la part de financement qui lui incombe, l'Etat mettra en place les moyens nécessaires à l'engagement de la voie rapide urbaine de l'agglomération de Périgueux. En outre, le ministre des transports étudiera personnellement les conditions dans lesquelles le tracé de la nationale 89 à l'entrée de l'agglomération pourrait être revu.

Dossiers au tiroir

Mais les malheurs routiers du département ne s'arrêtent pas là. Dans les cartons de l'équipement proliféraient des dossiers sur l'élargissement du C.D. 936 joignant Libourne à Bergerac et menaçant de s'étendre à la vallée de la Dordogne vers Sarlat. Un véritable cancer selon certains, d'autant plus que les études techniques se faisaient dans le secret. Même le préfet et le président du conseil général, maire de Bergerac, M. Manet, semblaient redécouvrir l'avancement du projet, alors que l'assemblée départementale avait voté un an plus tôt des subventions d'étude.

L'affaire étant mal engagée, il a été décidé de remettre les dossiers dans le tiroir et de se lancer dans une campagne d'explication des projets. Au plus, dit-on, sera continuée l'étude du contournement de certains bourgs et d'autres aménagements locaux. La Dordogne abandonnée, enfermée...

JACQUES MAHUAS.

Micro-centrales : des « bêtes noires » pour les rivières

Au mois de janvier, le Conseil d'Etat rejetait le projet de décret présenté par le ministère de l'industrie qui tendait à assouplir les règles de création des micro-centrales ; cette modification ne peut résulter que d'une loi, ont estimé les conseillers. L'Aquitaine, et plus particulièrement la Dordogne, est concernée au premier chef.

La crise de l'énergie réveille les imaginations. Puissance du soleil, force du vent, gaz méthane issu des déchets végétaux, énergie des marées, on songe à nouveau à faire feu de tout bois. Et l'on s'aperçoit que de nombreux torrents et rivières encore sauvages n'ont pas été harnachés par les grands producteurs d'électricité, qui ne s'intéressent qu'aux ouvrages de vaste dimension. Trois mille chutes pourraient être aménagées et dotées de modestes turbines qui, au total, fourniraient 6 milliards de kWh. Mais la création de ces micro-centrales (voir *le Monde* du 27 décembre 1979) est soumise à un contrôle des pouvoirs publics. Jusqu'à 500 kilowatts de puissance, le candidat constructeur peut se contenter d'une simple autorisation. Au-delà, il lui faut obtenir une concession, procédure longue et compliquée qui, jusqu'à présent, a découragé particuliers et sociétés privées de se lancer dans l'aventure. Le nombre des concessions ne dépasse pas une dizaine par an.

Soucieux de laisser exploiter plus librement ce potentiel hydro-électrique, le ministère de l'industrie a donc préparé un décret modifiant une loi de 1919 et libéralisant le régime de création des micro-centrales. Le nouveau texte supprimait le régime de la concession pour tous les projets ne dépassant pas 4 500 kilowatts, les soumettant seulement à une autorisation administrative.

Le Conseil d'Etat a estimé qu'un texte voté par le Parlement ne peut être transformé par un simple décret et que la décision appartient aux représentants du peuple. Au regard du droit et des institutions démocratiques, l'avis des conseillers d'Etat est apparemment judicieux. Il est en réalité plein de périls.

La multiplication des mini-barrages et des turbines n'est pas sans inconvénient pour les cours d'eau. Les défenseurs des sites, les pêcheurs, les hydrobiologistes, les pratiquants du canoë-kayak et même les syndicats d'initiatives n'envisagent pas sans effroi la transformation de nos rivières en escaliers d'eau et la construction sur leurs berges d'innombrables bâtiments techniques reliés au réseau par des lignes de pylônes.

Aussi depuis quatre ans des discussions opiniâtres ont-elles opposé les services de l'industrie à ceux de l'environnement, qui souhaitaient que le texte du décret soit assorti de conditions. On était tombé d'accord pour imposer aux constructeurs de micro-centrales une étude préalable d'impact sur l'environnement. Une enquête publique serait nécessaire.

On avait même prévu qu'une vingtaine de rivières — celles qu'empruntent encore les poissons migrateurs — seraient totalement épargnées par les micro-centrales. Ces multiples garde-fous ont sombré avec le décret qui les établissait.

En revanche, les promoteurs des micro-centrales espèrent bien que la libéralisation du régime de création interviendra rapidement. Un projet de loi « relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur » a déjà été voté par l'Assemblée nationale lors de sa session d'automne. Le Sénat en débattra à son tour au mois d'avril. Avec l'accord de la commission sénatoriale des affaires économiques, M. Jean-François Pintat, sénateur (U.D.F) de la Gironde, y a glissé un amendement qui autorise à créer des micro-centrales de moins de 4 500 kilowatts avec une simple autorisation. Ce texte laconique ne s'accompagne évidemment d'aucune précaution. S'il est adopté sans autre forme de procès, la démocratie y aura sans doute gagné mais l'écologie de nos cours d'eau risque d'y perdre beaucoup.

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Décentraliser l'État pour le démocratiser

par MICHEL SAINTE-MARIE (*)

NOTRE économie va mal. Faut-il, pour s'en convaincre, rappeler ces deux chiffres : un million et demi de chômeurs, un taux d'inflation annuel supérieur à 11 % ? Mais, plus encore que ces deux maux qui rongent notre économie, un phénomène plus grave est délibérément étouffé, c'est la désindustrialisation de notre pays.

Ce n'est pas la libération des prix, nouveau remède miracle du premier ministre, qui peut renforcer l'investissement, assurer le retour au plein emploi, juguler l'inflation et maîtriser l'équilibre extérieur. L'arsenal des raisons invoquées pour, sinon justifier, du moins expliquer la crise, ne sont pas satisfaisantes, et ne sont plus acceptables, que ce soit notre dépendance pour le pétrole et les matières premières, la crise du système monétaire international ou encore la concurrence internationale. Il est tout de même paradoxal de brandir de tels arguments et de rester muet devant la désindustrialisation de notre pays, du fait notamment d'une pénétration souvent insoutenable des importations.

Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, la France, entre 1974 et 1979, s'est désindustrialisée. Les premières victimes de cette politique sont les P.M.E. et les P.M.I., et ce n'est vraiment pas un hasard si elles sont en difficulté. Rien n'est fait pour assurer une aide véritable, une action efficace.

La région Aquitaine est le fief des P.M.E. (plus de 99 % des établissements ont moins de deux cents salariés et emploient 77 % des salariés) ; elle est donc particulièrement touchée. Les industries du verre, du papier et de la métallurgie ont encore enregistré, en 1979, des pertes considérables. Les industries traditionnelles de l'habillement, du cuir et du textile, ont perdu le tiers de leurs effectifs depuis 1974. Il en est de même dans le secteur du bois et celui de l'ameublement. Toute la population d'Aquitaine a en mémoire la lutte des salariés dans ces secteurs et leur révolte face à la politique économique de « laisser faire » suivie par le pouvoir exécutif.

Un climat soporifique

Le gouvernement entretient astucieusement un climat tantôt euphorique, tantôt angoissant, mais dans les deux cas soporifique. Pourtant la crise n'est pas une fatalité. Il faut inverser l'évolution. C'est possible, c'est urgent.

Nos solutions sont dans le projet socialiste. Il n'est pas question ici d'en développer les grandes lignes, mais il s'agit d'apporter une concrétisation à nos idées. Vouloir le socialisme, c'est vouloir décentraliser l'Etat, le rendre démocratique en assurant le contrôle populaire des grandes fonctions étatiques. C'est aussi admettre que l'Etat ne fait pas tout, ne doit pas tout faire. C'est dans cet esprit que la région a un rôle important à jouer. Notre solution est aussi une solution régionale.

Depuis les dernières élections, municipales et législatives, la poussée de la gauche s'est traduite, en particulier, par une augmentation importante du nombre des élus socialistes aux conseils régionaux. Après la gestion timide des présidents de droite, les nouvelles majorités soulèvent les véritables problèmes, dont celui de la maîtrise du financement du développement socio-économique des régions. Du coup, l'écho se fait entendre à droite et M. Olivier Guichard, président (R.P.R.) du conseil régional des Pays de la Loire, lui-même semble vouloir se joindre au concert, dénonçant l'« attitude ambiguë » de l'Etat à l'égard des régions (1).

Tout cela traduit une prise de conscience des élus face à la pratique dégradante qui revient à les solliciter quand les grandes décisions financières sont déjà prises, qu'il s'agisse de création d'entreprises ou de dépôt de bilan. Il nous apparaît indispensable de définir ou de redéfinir la place et le rôle des élus au sein des organismes déjà existants et à créer.

Face à cela, l'attitude du gouvernement est volontairement confuse, en voulant d'un côté accentuer son désengagement et, d'un autre côté, récupérer les initiatives qui animent les élus socialistes. Pour répondre aux déclarations de Pierre Mauroy : « Les socialistes entendent se donner les moyens financiers de leur politique économique et sociale (2) », André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, annonce : « Les élus seront encouragés à prendre des initiatives industrielles (3). » Au-delà des déclarations du délégué, quels sont les moyens véritablement mis en œuvre pour promouvoir notre participation dans l'organisation du financement des activités économiques ?

Pour ne prendre qu'un exemple, la société Sobover, anciennement Verrerie de Bègles (Gironde), ne doit son espoir de relance qu'à la volonté de ses travailleurs et à la communauté urbaine de Bordeaux qui envisage l'acquisition d'un terrain pouvant accueillir la nouvelle société. La communauté urbaine n'ayant, de par la loi du 31 décembre 1966, aucune compétence économique, c'est par le biais d'une acquisition foncière qu'elle peut venir en aide à la société de Bègles. Il est évident qu'une telle solution ne peut se généraliser. De son côté, les seules interventions de l'établissement public régional dans le domaine économique sont des études financées par l'APMID (Association pour l'aide aux P.M.I. en mutation ou en difficulté). Si ces études constituent un élément nécessaire à l'aide aux entreprises en difficulté, elles ne sont pas suffisantes. L'établissement public régional n'a pas la possibilité de participer à la solution des problèmes financiers que rencontrent les entreprises, aussi bien au niveau de leurs investissements qu'au niveau de leurs fonds propres.

L'institut de participation du Grand Sud-Ouest Auxitex, dû à l'initiative des chambres de commerce, prend tout son sens. Il arrive d'autant mieux qu'il permet au gouvernement d'occulter un autre projet dû, cette fois-ci, à la volonté socialiste des conseils régionaux — notamment celle d'Alain Savary en Midi-Pyrénées — désireux de laisser une grande part des responsabilités aux institutions régionales et aux élus locaux.

Alors que les élus réclament une participation à la résolution des problèmes financiers des entreprises, le gouvernement continue à accorder arbitrairement son soutien par l'intermédiaire de sociétés ou d'associations d'où sont systématiquement exclus les élus. C'est dans cet esprit qu'il développe les compétences des sociétés de développement régional, alors qu'il sait fort bien que les élus ne peuvent pas, en l'état actuel des choses, participer à l'action de ces sociétés.

Nous revendiquons la décentralisation des compétences économiques de l'Etat, comme le prévoyait la loi de 1972. Sur les régions, il s'agit de lever les obstacles institutionnels administratifs et réglementaires, qui s'opposent actuellement à l'initiative économique locale et, plus généralement, de promouvoir un environnement économique favorable à nos entreprises. La région doit avoir les moyens de maîtriser son développement socio-économique. Que le gouvernement le veuille ou non, le débat sur la régionalisation est relancé.

(*) Président (P.S.) de la communauté urbaine de Bordeaux et de la commission des finances du conseil régional d'Aquitaine.

(1) *Le Monde* du 9 décembre 1979.
(2) Colloque de « Socialisme et Entreprise ».
(3) Déclaration du 25 septembre 1979.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LE RAPPORT DE LA BANQUE DE FRANCE ESTIME « TROP RAPIDE » LA PROGRESSION DES CONCOURS BANCAIRES

L'économie française a fait preuve de *« vigueur »* en 1979, dans un environnement *« difficile »*, indique le rapport annuel de la Banque de France, remis lundi au président de la République par M. Renaud de la Genière, gouverneur de l'institut d'émission. Ce texte estime que l'inflation, qui ne *« cède nulle part »*, perturbe le jeu des mécanimes de marché, mais a pu *« rester contrôlée en France »*.

La masse monétaire a crû d'environ 13 % en 1979, soit deux points de plus que l'objectif fixé, en raison d'une progression *« trop rapide »* des concours bancaires aux entreprises et aux ménages, ce qui *« justifie »* l'adoption récente de mesures plus restrictives. Toutefois, le taux de liquidité de l'économie s'est de nouveau légèrement réduit et le marché financier *a offert* à *l'épargne longue* une rémunération réelle jugée positive. Pour 1980, le gouvernement a reconduit l'objectif de 11 % pour la croissance de la masse monétaire, ce qui, ajoute le texte, *« impose un resserrement de l'encadrement du crédit* (voir d'autre part) *et, compte tenu du niveau des taux d'intérêt à l'étranger, le maintien de taux adéquats dans notre pays »*.

La politique monétaire, poursuit le rapport, doit *« tendre à proportionner la création monétaire aux besoins de l'activité, et à restituer aux taux d'intérêt leur rôle d'ajustement de l'épargne et de l'investissement »*. Enfin, une coopération internationale plus étroite est estimée *« indispensable »*, notamment sur le plan monétaire, pour que l'inflation puisse être freinée et le système monétaire international stabilisé : conditions *« nécessaires pour rétablir les bases d'un développement régulier de la production et de l'emploi »*.

Les nouvelles normes d'encadrement du crédit

Les mesures sur les prêts à la construction neuve seront les moins sévères

La publication des normes d'encadrement du crédit pour le deuxième semestre (*Journal officiel* du 30 mars) s'accompagne d'un certain nombre de modifications du régime en vigueur allant dans le sens de la restriction. Nous en avions donné les grandes lignes dans nos éditions datées des 30-31 mars.

Les normes sont, comme nous l'avons dit, resserrées. *Pour les* plus grandes banques (établissements dits de première catégorie), la progression annuelle des encours est fixée à 3,5 % (l'indice pour décembre était de 103,5, la base 100 correspondant au montant autorisé des encours à fin décembre 1979). Pour les banques moyennes, elle est de 6 %, et pour les établissements de troisième catégorie (ceux qui sont spécialisés dans le crédit à la consommation) de 7 %. Les *banques et établissements* les plus petits (total des emplois inférieurs à 100 millions de francs à condition qu'un dixième en soit financé par des fonds propres) sont totalement exonérés, comme ils l'étaient déjà en 1979. De même, les banques et établissements de la deuxième et de la troisième catégorie dont les emplois ne dépassent pas 300 millions bénéficient, comme l'année dernière, d'une majoration de 4 points d'indice.

L'innovation principale concerne, on le sait, la sévérité accrue en ce qui concerne la « réintégration » partielle ou totale des crédits « désencadrés ». Comme le gouvernement avait constaté que les crédits non soumis à encadrement progressaient beaucoup plus vite que les autres (+ 35 % en 1977 !), il avait, il y a deux ans, imposé aux banques d'en réintégrer une partie pour déterminer la progression des encours. Le pourcentage de réintégration, d'abord fixé à 15 % n'a cessé d'être augmenté. L'avis publié dimanche le porte de 40 % à 50 % à partir du 1er mai. Les crédits « désencadrés » concernent notamment les crédits à moyen terme à l'exportation, les crédits destinés à financer les économies d'énergie et un certain nombre de prêts immobiliers. La « réintégration » doit se traduire à la fois par un certain ralentissement de la progression des crédits et un taux d'intérêt encore un peu plus élevé.

Cessent, à partir du 1er avril, d'être désencadrés les prêts complémentaires accordés au titre de l'épargne-logement. En revanche, continueront à être désencadrés (dans la limite de 50 %) les prêts conventionnés au logement. La raison de cette discrimination est que, selon les statistiques, les premiers semblent surtout destinés à financer des achats de *logements anciens*, alors *que* les seconds vont davantage à la construction neuve ou à la rénovation.

Des dispositions seront prises pour que les devis ouvrant droit à des prêts conventionnés comportent une part plus importante de travaux de rénovation (35 % à 40 % au lieu de 10 % actuellement). Ces dispositions devraient conduire les banques à accorder moins facilement les prêts au logement. Ceux-ci ont progressé de 14 % et de 27 % et ont continué, semble-t-il, d'augmenter au même rythme au premier trimestre de 1980.

Contrairement à ce qui a pu être dit, n'a pas été supprimé le « marché du désencadrement » où les banques qui sont en situation d'excès cèdent des crédits à d'autres qui sont au-dessous de leur plafond (et « ont de la place », comme on dit dans le jargon professionnel). Des dispositions *ont* cependant été prises pour que la cession se traduise par un dégonflement effectif du volume des crédits octroyés pour le cédant...

Sur le plan global, le gouvernement a réaffirmé son intention de limiter à 11 % la pro-progressé de 14 % et de 27 % en 1980.

CINQ DES SEPT FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES SIGNENT L'ACCORD SALARIAL 1980

F.O., la FEN, la C.F.T.C., la C.G.C. et les autonomes ont signé l'accord salarial 1980 dans la fonction publique. La C.G.T. et la C.F.D.T. l'ont rejeté. Ce contrat prévoit une augmentation de 1,75 % au 1er avril (intervenant après la hausse de 2,5 % au 1er mars) et, à partir des trimestres suivants et jusqu'au 1er avril 1981, le maintien du pouvoir d'achat selon la formule suivante : hausse des prix des mois connus, à laquelle on ajoute un coefficient fixe de 1 % et à laquelle on retranche les augmentations de salaires intervenues entre-temps. Un réajustement sera fait en fin d'année, selon l'évolution des prix.

L'accord passé entre les cinq fédérations et le secrétariat d'État à la fonction publique contient aussi une majoration de la prime mensuelle spéciale versée aux petites catégories (selon les indices, elle passe de 150 F à 180 F et de 20 F à 40 F) ; le versement au 1er septembre d'une prime uniforme de vie chère de 300 à 150 F selon les indices, jusqu'au début de la catégorie B ; une majoration des retraites d'environ 1 % et le relèvement des 5 points (environ 80 F) du plancher de ces retraites (*le Monde* du 29 mars).

Dans un communiqué, l'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. estime, notamment, que le gouvernement *« a dû concéder davantage que prévu au titre des mesures spécifiques pour les bas salaires. Mais celles-ci ne feront que colmater en partie pour les catégories D et C, et de manière dégressive vers le haut, la perte du pouvoir d'achat résultant de mesures insuffisantes. Les retraités, les catégories B et A et une partie de la catégorie C qui en sont exclus vont subir une perte d'environ 2 % sur leur pouvoir d'achat »*. Elle ajoute : *« En prorogeant jusqu'en avril 1981 la validité de l'accord 1980 le gouvernement espère que les organisations signataires lui assureront la « paix sociale » jusqu'à l'élection présidentielle. »*

SOCIAL

Les syndicats protestent contre la trop lente mise en place des conseils de prud'hommes

La plupart des syndicats viennent de protester contre la trop lente mise en place des conseils de prud'hommes. Après les remous suscités par la réforme des conseils et les difficultés d'organisation des élections, le succès du scrutin au cours duquel plus de 60 % des salariés ont voté semblait avoir mis fin aux combats d'arrière-garde visant à empêcher l'application de cette réforme. Le nombre des recours pré et post-électoraux confirmait cette évolution : 35 219 recours, dont 23 509 recevables avant le vote (45,5 % portaient sur des omissions d'inscription sur les listes électorales, 41,7 % sur des problèmes de rattachement aux différentes sections), correspondant à 0,22 % seulement de l'électorat concerné ; 179 recours et quelques pourvois en cassation sur le déroulement du scrutin.

Après cette forte participation des salariés et le peu de contestations postélectorales, il restait aux quelque treize mille conseillers élus à s'installer. Une loi du 3 janvier 1980 a prolongé les délais de mise en place du 15 janvier au 15 juillet 1980 ; ce report devait permettre à l'administration de régler les délicats problèmes de locaux et au garde des sceaux de publier les ultimes décrets sur les fonds destinés à la formation des conseillers et sur le montant des vacations qui leur seront accordées afin de compenser la perte de leur salaire quand ils devront s'absenter de leur entreprise pour « juger ».

Or, le 18 mars dernier, seulement 102 conseils sur 293 étaient mis en place..., à peine plus d'un tiers. Les décrets d'application ne sont toujours pas publiés, et les décisions envisagées par le ministère de la justice et soumises le 25 mars aux syndicats sont jugées insuffisantes. Toujours est-il que pour l'instant la machine prud'homale est en panne.

A Paris le blocage est quasi total. Afin d'éviter un passage à vide, les anciens conseillers ont vu leur fonction prorogée jusqu'à l'installation des nouveaux. Mais le budget de la Ville de Paris n'a rien prévu pour payer en 1980 ces conseillers, dont les fonctions devaient s'achever ; les nouveaux seront indemnisés, à partir de leur instalation, sur le budget de l'État. Résultat : les conseillers « prorogés » ne siègent plus, puisqu'ils ne sont plus payés. Depuis la fin de février, il n'y a plus d'audience.

D'autant que le greffier en chef et les greffiers de chaque section — fonctionnaires de l'État, — n'ont pas encore été nommés. Ils n'ont pas encore passé le concours nécessaire. C'est le greffier du tribunal d'instance du treizième arrondissement qui a été chargé à titre intérimaire d'organiser les nouveaux greffes.

Actuellement, les affaires à juger sont en panne depuis un an. Des fiches ont été établies pour environ vingt mille dossiers en souffrance. Et depuis décembre les demandes ne sont pas répertoriées.

Ces difficultés, dues aux lenteurs de l'administration et à la faiblesse du budget prévu par le garde des sceaux au titre du fonctionnement des conseils (187 millions de francs), sont d'autant plus étonnantes que le ministère du travail avait déployé d'énormes efforts pour faire des élections un succès. Le budget consacré à l'information sur les nouveaux conseils et leur importance, ainsi que sur le déroulement du scrutin, a atteint 95 millions de francs (1). Pourquoi consacre-t-on si peu au fonctionnement ?

Cela traduit *« une volonté de mainmise de la chancellerie sur les conseils de prud'hommes »*, estime Force ouvrière, qui voit là *« un des moyens de faire échouer la réforme des prud'hommes »*. La C.G.T. estime, elle aussi, que le comportement du gouvernement traduit *« une hostilité à l'institution prud'homale »* et que tout est fait pour *« entraver systématiquement l'installation et le fonctionnement des conseils »*. La C.F.D.T. pour sa part note que *« le pouvoir renâcle à appliquer la loi et à exécuter ses engagements »* ; elle prévoit *« une bataille qui sera longue »*.

(1) 16 millions de francs ont été consacrés à des informations publicitaires en faveur des inscriptions et de la participation au scrutin, 10,6 millions à l'établissement des listes, 21,8 millions au remboursement des candidats pour les frais de circulaires, etc.

● *Vingt-quatre ouvriers turcs*, e.. situation irrégulière en France et pour la plupart employés dans le bâtiment, ont entamé, samedi 29 mars, une grève de la faim pour protester contre l'impossibilité d'obtenir des cartes de séjour et de travail. Ils se sont installés dans l'église Saint-Eloi à Bordeaux, après la messe de samedi. — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

Vers la fin du conflit dans la sidérurgie britannique ?

LES SYNDICATS APPELLENT A LA REPRISE DU TRAVAIL

De notre correspondant

Londres. — Les dirigeants syndicaux de la sidérurgie britannique ont recommandé, lundi 31 mars, aux cent trente mille grévistes de la British Steel Corporation (B.S.C.), d'accepter l'offre de 15,5 % d'augmentation mensuelle présentée le jour même par la commission d'enquête chargée d'arbitrer le conflit. La grève a donc toutes les chances de prendre fin dans les jours prochains, trois mois après son commencement.

La question est bien sûr de savoir si la base se satisfera de la proposition de la commission, supérieure, certes, de 1,1 % à l'offre de B.S.C., mais inférieure à 4,5 % à la revendication des syndicats. Lundi soir la plupart des premières réactions enregistrées en Ecossse, dans le nord-est de l'Angleterre et au pays de Galles étaient franchement hostiles à une reprise du travail. *Cependant M. Bill Sirs, le secrétaire* général de la Confédération des métiers du fer et de l'acier, qui représente quatre-vingt-dix mille des cent trente mille grévistes, s'est employé dès lundi à présenter comme une victoire le compromis qu'il a accepté : il a fait valoir que l'offre s'élèverait en fait à 17 % en tenant compte des bonifications du régime des pensions et des congés qu'elle comporte. Et il a comparé ce chiffre à l'offre initiale de 2 % de la B.S.C.

M. Sirs dispose d'un *temps* suffisant pour convaincre ses troupes : le plan de règlement élaboré par lord Lever, ancien ministre travailliste, et deux autres personnalités représentant l'une le patronat et l'autre les syndicats, prévoit une reprise du travail au plus tard le 8 avril. L'offre se décompose en 11 % d'augmentation ferme et 4,5 % supplémentaires garantis par des accords de productivité locaux. Il s'agit bien là du seul succès patronal : les syndicats ne voulaient pas entendre parler d'augmentation liée a la productivité, alors que B.S.C., soutenu par le gouvernement, en avait fait son principal cheval de bataille.

Pour le reste, ces trois mois de grève semblent bien inutiles. Les observateurs s'accordent d'ailleurs à estimer que personne n'a gagné la bataille et ils énumèrent la succession de maladresses commises par chacune des parties. Pour tous, l'offre initiale de 2 % présentée par B.S.C. en décembre alors que l'inflation atteignait déjà 17,4 % apparaît comme une provocation incompréhensible. Quant à la volonté syndicale de faire fléchir B.S.C. par une *« action dure et rapide »*, elle procédait *d'une évaluation totalement* fausse de la situation. La solidarité syndicale, émoussée par l'inquiétude de la crise, n'a en effet pratiquement pas joué et la grève ne s'est jamais vraiment étendue au secteur privé, les chauffeurs routiers ainsi que les dockers ne lui apportant qu'un appui épisodique. Du coup, l'industrie n'a jamais été dépourvue d'acier. Seules quelques entreprises de conserverie ont dû mettre au chômage technique quelques *milliers d'ouvriers*.

D'autres difficultés attendent B.S.C., qui a perdu dans l'affaire 130 millions de livres de commandes et 10 % de sa part du marché national. Largement déficitaire, l'entreprise prévoit de licencier dans l'année un tiers de son personnel et de réduire d'autant sa production. Avant que le groupe aborde cette phase cruciale, il se pourrait que le gouvernement décide de renouveler son équipe dirigeante, critiquée par l'ensem*ble de la presse*.

Pour le cabinet conservateur, dont le refus d'intervenir avait été vivement contesté au début de la crise, l'affaire se termine plutôt bien. D'une part, les deux parties ont finalement réglé leur différend seules et sans aucun apport supplémentaire de fonds publics ; d'autre part, la démonstration de force projetée par les syndicats a partiellement échoué.

(Intérim.)

LE CHOMAGE S'EST AGGRAVÉ EN MARS

Londres (Agefi). — Le chômage s'est sensiblement aggravé en mars : après ajustement des facteurs saisonniers et non compris les jeunes nouvellement arrivés sur le marché du travail, la Grande-Bretagne comptait 1 413 900 personnes sans emploi, soit 5,8 % de la population, contre 5,7 % en février (+ 30 800 en un mois).

Cependant, en données brutes, le nombre total des chômeurs s'est situé à 1 477 666, en légère diminution par rapport à février (— 11 527), soit 6,1 % de la population active. En mars 1979, ce nombre atteignait 1 402 300, soit 5,8 %. Le nombre des offres d'emplois non satisfaites a diminué, pour le neuvième mois consécutif, de 10 600, revenant à 180 900.

MONNAIES

NÉGOCIATIONS A PÉKIN POUR UNE ÉVENTUELLE ADHÉSION DE LA CHINE AU F.M.I.

Pékin (*A.F.P.*). — La Chine a maintenu ses exigences concernant la question de Taïwan lors des négociations en cours à Pékin en vue de son éventuelle adhésion au Fonds monétaire international, a-t-on appris lundi de source diplomatique. La délégation de huit membres du F.M.I., menée par un de de ses hauts fonctionnaires, M. Tun Thin, poursuivait lundi son séjour dans la capitale, toujours *entourée de la plus grande discrétion*.

La Chine estime que Taïwan n'a pas à siéger au F.M.I. et a réitéré cette position avec fermeté durant ces négociations. Elle avait paru pourtant, depuis fin de 1979, adopter une attitude plus souple.

Ces négociations entre la Chine et le F.M.I. se déroulent alors que Pékin s'apprête à accueillir, début avril, le président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara. La Chine est très désireuse d'adhérer au F.M.I. et à la Banque mondiale, afin notamment de bénéficier des possibilités de prêts à long terme de cette dernière.

APRÈS LES CONFLITS DE SAINT-OUEN ET DE BELFORT

La direction d'Alsthom-Atlantique réclame plus d'un milliard de centimes aux syndicats

La direction du groupe Alsthom-Atlantique a précisé lundi 31 mars que le montant des dommages réclamés aux syndicats, à la suite des grèves avec occupation, qui ont eu lieu à l'automne dernier dans les usines de sa filiale Unelec (1 200 salariés) et de son unité de fabrication de signaux (540 salariés), *situées* à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), s'élève à 6 020 089 francs.

Ces sommes se décomposent ainsi : pour Unelec, 3 millions 227 148 francs au titre de préjudices subis par suite de *« déprédations, vols et pillage »* et 2 millions 419 400 francs au titre de *« risques »* susceptibles de découler de plaintes pour retards de livraison ; pour l'usine de signaux, 373 541 francs, également au titre de préjudices résultant d'*« entraves au travail »*.

D'autre part, 5 916 000 francs sont réclamés aux syndicats de l'usine de Belfort, après la grève d'octobre-novembre (*le Monde* du 15 mars), soit au total plus de 1 milliard de centimes pour les usines de Saint-Ouen et de Belfort.

● *Les actions revendicatives* dans les entreprises ont été deux fois plus nombreuses en février que durant le mois correspondant de 1979, a déclaré M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T. *« 441 de ces actions ont été menées pour le pouvoir d'achat, 643 pour l'emploi, 118 pour les conditions de travail, 285 ont trait aux libertés syndicales. »* « *Pour l'essentiel*, a-t-il indiqué, *ces actions sont conduites par la seule C.G.T. En effet, sur les 1 320 actions recensées, la C.F.D.T. n'est présente que dans 108 d'entre elles, et F.O. dans 27. Il est indispensable plus que jamais de faire la clarté sur le comportement de la C.F.D.T. et de déterminer pourquoi aujourd'hui elle freine l'action (...)*.

SOCIAL

LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

— Libres opinions —

Un conflit à éviter

par ROBERT FABRE (*)

C'EST le lot de chaque ministère : des générations de technocrates traduisent leurs géniales idées de réformes en projets irréalistes qui vont, au fond des tiroirs, gonfler les dossiers poussiéreux. A chaque changement de ministre, ces fonctionnaires frustrés tentent d'exhumer leur solution.

Jacques Barrot a dû être victime d'une telle manœuvre. S'il avait mesuré les conséquences de son geste, il n'aurait jamais signé le décret du 17 janvier 1980 instituant le « ticket modérateur d'ordre public ».

Aujourd'hui, vingt-trois millions de mutualistes s'indignent et tempêtent contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte au principe même de la mutualité.

Les statuts des sociétés mutualistes prévoient en effet le remboursement, sans ticket modérateur, du complément des dépenses de santé non remboursées par la Sécurité sociale. Les adhérents versent, dans ce but, une cotisation volontaire.

Les arguments du ministre en faveur de cette mesure : il se réfère à un texte oublié, l'ordonnance du 21 août 1967. Depuis plus de douze ans, cet article 20 avait été volontairement laissé en sommeil. Le but de cette mesure : généraliser le système du ticket modérateur, pour freiner la consommation médicale et ainsi participer à la réduction du déficit de la Sécurité sociale.

Les arguments de la mutualité : cette mesure est injuste car elle pénalise les mutualistes, leurs familles. Elle porte atteinte au principe de solidarité. Elle incitera les plus modestes à faire appel à l'aide sociale, faisant d'eux des assistés. Cette mesure serait inefficace pour rétablir l'équilibre financier de la Sécurité sociale.

Par ailleurs les dirigeants mutualistes se plaignent de l'absence de réelle concertation, le ministre ayant pris son décret malgré l'avis défavorable de la mutualité.

∴

C'est le 1er mai prochain que le décret contesté doit entrer en vigueur. La guerre du ticket modérateur aura-t-elle lieu ? Côté mutualité, la position de refus semble irrévocable. Une campagne est amorcée, qui fera parvenir à l'Elysée des millions de protestations sur papier vert.

Comment s'en sortir ? Telle est la question que l'on se pose au gouvernement. C'est l'occasion, pour M. Barre, de ne pas faire preuve, pour une fois, d'excessive intransigeance.

Car la solution existe. Elle ne semble pas être dans une décision du Conseil d'Etat, qui, saisi du litige, n'annulera sans doute pas le décret. Elle est au niveau d'une immédiate reprise des négociations entre mutualité et ministère, avec, en préalable, le report *sine die* de la date d'application du décret.

Les représentants des sociétés mutualistes, qui d'ailleurs n'ont jamais totalement rompu le contact, sont prêts à une concertation dont le cadre dépasserait le seul problème du ticket modérateur.

Il est infiniment souhaitable que, avant le débat qui aura lieu ce printemps à l'Assemblée nationale sur les problèmes de protection sociale, un protocole d'accord ait pu intervenir avec la mutualité, englobant les questions essentielles : coût des soins, répartition des charges, tiers payant, hospitalisation et soins en ville, prévention, etc.

Dans les difficultés économiques et sociales que connaît le pays, l'économie d'un conflit de cette envergure mérite de la part du ministre de la santé un effort de conciliation.

(*) Maire de Villefranche-de-Rouergue, député non-inscrit de l'Aveyron.

A LA CAISSE DU CRÉDIT AGRICOLE DE VENDÉE

Le ministre de l'agriculture refuse à son tour le licenciement de quatre syndicalistes

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Le ministre de l'agriculture vient à son tour de refuser à la caisse régionale du Crédit agricole de Vendée l'autorisation de licencier quatre salariés, syndicalistes de la C.F.D.T. Le ministre avait été saisi d'un recours hiérarchique par les dirigeants de la caisse après que l'inspection du travail et des lois sociales agricoles de La Roche-sur-Yon eut refusé l'autorisation de licenciement (« le Monde » du 1er février).

Les quatre salariés menacés bénéficient d'une protection particulière en raison de leurs divers mandats syndicaux — délégués syndicaux, délégué du personnel et secrétaire du comité d'entreprise, — ce qui explique le cheminement juridique suivi par la direction du Crédit agricole. Militants C.F.D.T., ils ont, comme beaucoup d'autres, mené une action au cours du printemps 1979 pour s'opposer au plan de « *rémunération extra contractuelle* » décidé par la direction qui, selon eux, devait accroître les inégalités au sein de la caisse. L'action engagée a duré deux semaines et paralysé l'ensemble du Crédit agricole de Vendée. Les grévistes ont même occupé la salle des ordinateurs, véritable « cerveau » de l'entreprise. Deux arrêtés d'expulsion ont été pris contre eux, qui les obligèrent à deux reprises à quitter les lieux.

Après le retour au calme, la direction du Crédit agricole voulut « punir » les principaux « meneurs » du mouvement, les accusant d'entrave à la liberté du travail, d'occupation illicite des locaux, de voies de fait sur le matériel informatique, etc. Les sanctions équivalaient à de très fortes rétrogradations d'indice et donc de salaire. Les ayant refusées par deux fois, les quatre syndicalistes se plaçaient — de l'avis de la direction — en position de « *rupture unilatérale du contrat de travail* ». Celle-ci exigeait donc leur licenciement.

Un nouveau conflit éclata à ce sujet. L'inspecteur du travail refusa d'autoriser ces licenciements, tout comme vient de le faire le ministre de l'agriculture. Pour M. Méhaignerie, si l'entrave à la liberté du travail et le dépassement de l'exercice normal du droit de grève sont patents, au vu du dossier, en revanche il est impossible d'en tirer de quelconques certitudes en ce qui concerne la responsabilité de tel ou tel salarié plutôt qu'un autre... D'où la décision de refuser les licenciements demandés.

Le « non » du ministre de l'agriculture est incontestablement une victoire à mettre à l'actif du syndicat C.F.D.T., victoire dont celui-ci va se servir dorénavant pour faire pression sur la direction du Crédit agricole de Vendée. Mais les choses n'en sont pas pour autant totalement résolues. En effet, la caisse régionale du Crédit agricole peut encore chercher auprès du tribunal administratif l'annulation de la décision ministérielle. Elle peut aussi maintenir contre les quatre salariés les sanctions de rétrogradation préalablement prises. Trois autres salariés, qui ne jouissaient d'aucune protection spéciale, ont d'ailleurs comparu hier jeudi devant le tribunal des prud'hommes de La Roche-sur-Yon pour répondre de faits plus ou moins identiques. Rien n'est donc encore acquis de part et d'autre.

De fait, c'est à un autre niveau que se situent les véritables données de ce problème. Derrière le conflit du printemps 1979, c'est la question du partage du pouvoir au sein de l'entreprise mutualiste qui est en jeu. Et, après avoir subi le revers du refus ministériel, tout laisse penser que la direction ne pourra plus tenir exactement le même langage.

La FASTI accuse le gouvernement de vouloir «étrangler» le mouvement associatif des immigrés

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), groupant quelque cent quarante organisations locales ou régionales, a accusé le vendredi 28 mars le gouvernement de vouloir « *étrangler les mouvements qui combattent la politique de répression menée à l'égard des travailleurs étrangers* ». Ils ont fait état du refus du Fonds d'action sociale (FAS) de verser à leur association, comme les autres années, une provision à valoir sur sa subvention pour 1980.

Assurer le maintien de la subvention

Cette subvention — qui s'élevait à 295 000 F en 1979, et dont la FASTI souhaite qu'elle s'établisse à 338 000 F cette année — représente plus de la moitié du budget de fonctionnement de l'organisation. Il s'agit là, selon les dirigeants de la Fédération, d'une décision de caractère politique visant à les « *mettre au pas* ». Le refus du FAS laisse-t-il présager une suppression pure et simple de la subvention ? Une telle mesure serait d'autant plus injustifiée, a observé M. Manuel Diaz, l'un des leaders de la FASTI, que le FAS est financé presque entièrement par les allocations non versées à quelques sept cent mille familles de travailleurs étrangers restées au pays d'origine. La FASTI craint d'être amenée, faute de subsides suffisants, à réduire ses activités au service des immigrés, notamment pour la diffusion d'informations sur les textes juridiques ou sociaux les concernant. Dans un premier temps, elle envisage de lancer une campagne pour que les immigrés et tous ceux qui les défendent amputent leurs redevances de télévision d'une somme d'environ 2 % de leur montant, somme qui représente le budget de l'émission « Mosaïque » destinée aux travailleurs étrangers.

Cette émission est en effet financée par le FAS, donc par les immigrés eux-mêmes, qui paient ainsi doublement leurs redevances. D'autre part, la Fédération a recommandé à toutes ses sections d'envoyer des télégrammes et des messages à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, pour obtenir des assurances sur le maintien de la subvention.

● *La C.F.D.T. entend contrôler la régularisation des immigrés turcs.* — Pensant que la lutte engagée depuis plusieurs semaines par les travailleurs turcs du Sentier « *a porté ses fruits* », et que le gouvernement aurait « *admis de prendre en compte la dimension collective du travail clandestin dans la confection parisienne* », la C.F.D.T. estime qu'une première étape vient d'être franchie vers une régularisation étendue à toutes les nationalités, sur le critère du contrat de travail. Mais elle entend « *contrôler les modalités de cette régularisation* ». Pour cela, elle appelle les travailleurs de la confection à déposer le double de leur dossier à la C.F.D.T., 67, rue de Dunkerque, Paris-IXe.

● *Des immigrés réclament l'intervention du maire de Marseille pour le respect de la loi.* — Une soixantaine de travailleurs immigrés expulsés d'un hôtel-taudis, l'hôtel Gounod, tenu par M. François Bimbi dans le quartier de l'Opéra à Marseille, ont demandé à M. Gaston Defferre d'appliquer la loi du 27 juin 1973, complétée le 13 juillet 1976, qui permet au préfet ou au maire d'obliger le gérant de ce type d'établissement à participer aux frais de relogement de ses locataires. Le maire peut en outre réquisitionner le local en vue de l'affecter, après aménagement, à l'hébergement en priorité de ses précédents occupants. La réponse de M. Defferre est attendue avec impatience par les associations de défense des immigrés.

Élections professionnelles

● MERLIN-GERIN (Grenoble) : progression de F.O. et de la C.F.D.T.

Aux élections des délégués du personnel, pour l'ensemble des collèges, sur 7 010 inscrits et 5 675 suffrages exprimés, ont obtenu : C.G.T., 2 439 voix (2 819 en 1979), soit 42,80 % au lieu de 49,1 % ; F.O., 1 425 voix (1 256), soit 25,1 % (21,9 %) ; C.F.D.T., 1 306 voix (1 161), soit 23 % (20,2 %) ; C.F.T.C., 188 voix (181), soit 3,3 % (3,2 %) ; autonomes, 176 voix (204), soit 3,1 % (3,6 %).

● OFFICES D'H.L.M. : avance de la C.G.T.

Lors du renouvellement de la commission administrative paritaire nationale, fin 1979, la C.G.T. progresse au détriment de tous les autres syndicats. Inscrits : 10 891 ; votants : 9 916. Ont obtenu : C.G.T., 3 539 voix (2 839 en 1976), soit 36,8 % (34,40 % en 1976) ; F.O., 2 823 voix (2 610), soit 29,3 % (31,60 %) ; C.F.D.T., 1 778 voix (1 719), soit 18,5 % (20,80 %) ; Autonomes, 1 103 voix (1 086), soit 11,5 % (13,20 %) ; C.F.T.C., 375 voix, soit 3,9 % (pas de candidat en 1976).

● ELF FRANCE : audience accrue de la C.F.D.T.

Pour les vingt et un comités d'entreprise d'Elf France, sur 8 298 inscrits et 6 498 exprimés, la C.F.D.T. a obtenu, fin 1979, 2 403 voix (2 698 en 1977), soit 38,52 % (36,04 % en 1977), devant : C.G.T., 1 740 (2 067), soit 26,78 % (27,61 %) ; C.G.C., 1 615 (1 999), soit 24,85 % (26,70 %) ; F.O., 351 (371), soit 5,40 % (4,96 %) ; C.F.T.C., 174 (329), soit 2,68 % (4,39 %) ; divers, 115 (23), soit 1,77 % (0,30 %).

● FORD FRANCE : la C.G.T. perd la majorité absolue.

Au comité d'entreprise de l'usine de Bordeaux, les résultats ont été les suivants pour l'ensemble des collèges : inscrits, 3 892 (au lieu de 3 761 en 1978) ; exprimés, 3 283 (au lieu de 2 524 en 1978). Ont obtenu : F.O., 1 543 voix (686), soit 39,7 % au lieu de 27,17 % ; C.G.T., 1 336 (1 287), soit 34,3 % (50,99 %) ; C.G.C., 358 (218), soit 9,2 % (8,63 %) ; C.S.L., 46 (333), soit 1,2 % (13,19 %).

● *Un médiateur à l'Aéroport de Paris.* — Un mandataire de justice, M. Stéphane Thouvenot, vient d'être nommé par Mme Simone Rozès, président du tribunal civil de Paris, pour effectuer une mission de médiation entre l'Aéroport de Paris et son comité d'entreprise, après la saisie en référé effectuée par l'établissement public. Le médiateur devra s'efforcer de rapprocher les positions des deux parties sur la gestion du budget du comité d'entreprise, et proposer les mesures utiles pour tenter d'élaborer un budget en équilibre.

LE MAINTIEN DU NIVEAU DES RETRAITES DE L'ASSURANCE-VIEILLESSE IMPLIQUE UNE MAJORATION DE 1,8 POINT DES COTISATIONS D'ICI A 1985

Contrairement aux prévisions, le régime général d'assurance-vieillesse a été, comme celui de l'assurance maladie, en déficit en 1979 (« le Monde du 12 mars).

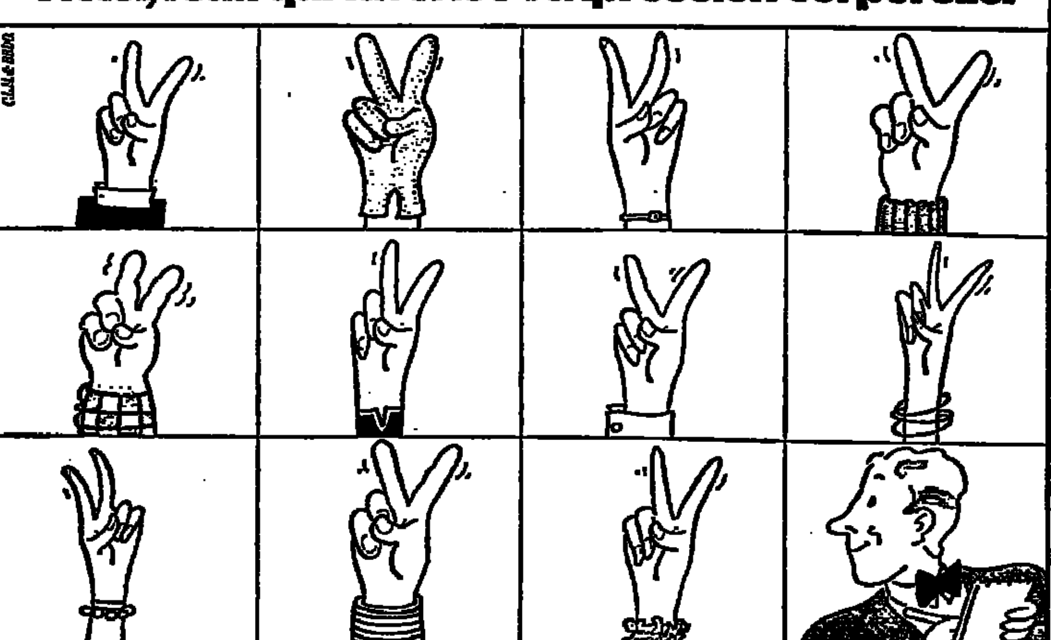
Après les augmentations des cotisations, en 1979, le gouvernement espérait rétablir très sensiblement l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Le solde annuel escompté devrait être de + 496 millions de francs. Or le solde a été finalement négatif : — 876 millions de francs, l'écart étant dû essentiellement à de moindres rentrées de cotisations (— 1 583 millions de francs par rapport aux prévisions) en raison d'un ralentissement de la croissance des salaires et de l'aggravation du chômage, qui réduit le nombre des cotisants.

Compte tenu du déficit de l'assurance-maladie (— 289 millions de francs si l'on intègre le régime accidents du travail ; — 505 millions de francs si on l'exclut) et d'un excédent moins important que prévu du régime des allocations familiales, le solde annuel des trois institutions devrait être très légèrement positif, au lieu de nettement excédentaire. Toutefois, en 1980, la situation de trésorerie (résultats financiers cumulés sur plusieurs années) devrait être rétablie en raison notamment de la contribution exceptionnelle de 1 %.

Les problèmes de la Sécurité sociale demeurent cependant importants : incertitudes pour la maladie, difficultés pour la vieillesse. Lors d'un récent colloque, le directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, M. Francis Pavard, a déclaré : « *Faut-il revenir sur un principe fondamental de notre législation des retraites et substituer à l'indexation sur les salaires un autre système d'indexation par exemple sur les prix ? Une projection faite à l'horizon 1985 montre que (cette modification) fait disparaître le déficit (...). Si l'on considère comme intangible, au moins dans les régimes légaux, le lien entre salaires et retraites, on ne peut éviter une augmentation des cotisations de 1,8 point dans le régime général en 1985.* »

Cette hypothèse avait déjà été avancée dans *le Monde* du 28 février dernier : sur la base des déclarations de M. Faesch (F.O.), il était démontré qu'un effort contributif serait nécessaire à moyen terme, tant pour le régime de base que pour les régimes de retraites complémentaires.

J.-P. D.





AFFAIRES

BIO-INDUSTRIE

Pasteur et Mérieux renoncent à se rapprocher

La fin d'un vieux rêve

Les négociations engagées depuis plus de cinq mois entre les dirigeants de l'Institut Pasteur Fondation (I.P.F.), qui contrôle à 66 % l'Institut Pasteur Production (I.P.P.), et les actionnaires du groupe Mérieux (Rhône-Poulenc à 51 % pour l'Institut Mérieux et M. A. Mérieux à 51 % pour Bio-Mérieux), en vue d'un rapprochement (« le Monde » du 1er novembre 1979), ont échoué. Ainsi se trouve abandonnée l'idée de constituer dans un secteur appelé à un développement considérable, la biologie, un ensemble industriel français de taille mondiale.

Pourquoi cet échec ? « *Les actionnaires majoritaires de l'Institut Mérieux et de Bis-Mérieux, n'étaient pas parvenus à arrêter une action commune, qui aurait pu mener au rapprochement avec l'I.P.P.* », affirme le conseil d'administration de l'I.P.F.

De son côté, M. Charles Mérieux, fondateur de l'Institut qui porte son nom, précise, dans un communiqué à usage interne, qu'« *après de longues négociations, il n'avait pu accepter les propositions de rapprochement ni, à plus forte raison, prendre la direction du nouvel ensemble dans les conditions offertes* ». Bref, les deux parties se rejettent mutuellement la responsabilité de la rupture.

Jamais deux sans trois, est-on *tenté d'écrire, puisque deux* tentatives de rapprochement avaient déjà échoué. La négociation, il est vrai, était délicate. Rhône-Poulenc avait posé deux conditions. Le groupe chimique voulait obtenir la direction du nouvel ensemble et désirait aussi acquérir au préalable la certitude que le projet était viable. Elles avaient été acceptées par la Fondation Pasteur qui, de son côté, souhaitait *notamment détenir, au moins, la* minorité de blocage et avait en outre l'assurance de pouvoir se substituer à tout actionnaire défaillant pour éviter une mainmise étrangère. Est-ce sur ce dernier point que les discussions ont achoppé ? Ou bien les études menées ont-elles démontré l'impossibilité de réaliser l'union souhaitée par tous, y compris par les pouvoirs publics ?

En fait, il y avait trop d'intérêts en jeu pour que les exigences minimales des uns et des autres soient réciproquement recevables. Autour de la table de négociations étaient présents six interlocuteurs. D'un côté, bien sûr, la Fondation Pasteur, en proie à de fortes oppositions internes, mais aussi la SANOFI (groupe Elf-Aquitaine), qui détient 34 % du capital de l'I.P.P. et voyait d'un assez mauvais œil le mariage projeté dont la réalisation aurait mis fin à ses espérances. De l'autre, le groupe Rhône-Poulenc, avec ses préoccupations industrielles propres dont la convergence n'est pas évidente avec les objectifs poursuivis par un organisme privé financé à 50 % par l'Etat ; la famille Mérieux forte de son paquet de titres (un peu plus de 20 % de l'Institut Mérieux) ; M. Alain Mérieux, P.-D. G. de l'Institut Mérieux mais aussi fondateur de Bio-Mérieux (B.M.), une affaire financièrement distincte de la première qu'il contrôle à 51 %, et, enfin, la firme américaine Beckton-Dickinson qui détient les 49 % restant des actions Bio-Mérieux et d'une option d'achat sur le reste du capital.

Les difficultés

Cela faisait beaucoup de monde à mettre d'accord, sans parler des difficultés qu'auraient engendré les échanges de titres, seules les actions Rhône-Poulenc, Institut Mérieux et maintenant SANOFI étant cotées en Bourse.

M. Jean Gandois, P.-D. G. de Rhône-Poulenc, que nous avons interrogé nous a déclaré : « *Les parties prenantes étaient trop importantes avec des intérêts légitimes pas forcément convergents. Nous ne pouvions pas continuer à amuser la galerie plus longtemps.* » Les ponts sont-ils définitivement coupés ? « *Tel qu'il avait été initialement conçu, le projet de rapprochement entre l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur Production n'est plus envisageable* », a constaté M. J. Gandois. « *Mais nul ne doit conserver de rancœur et des liens peuvent encore être établis entre les deux firmes.* »

Que va-t-il se passer maintenant ? Tout porte à croire que l'I.P.P. va se retourner vers la *SANOFI. Un G.I.E. avait été créé* en 1972 entre l'I.P.P. et sa filiale, les Laboratoires Choay, qui pourrait servir de structure d'accueil. Quant à Rhône-Poulenc, toujours désireux de donner à l'Institut Mérieux une dimension internationale afin de ne pas lui faire rater le train de la biologie, il cherchera sans doute à renforcer ses liens avec ce groupe.

Ainsi s'évanouit un vieux rêve, *dont la réalisation aurait permis* à la France de constituer un ensemble de taille mondiale — le second derrière l'allemand Behring, contrôlé par Hoechst — et de tenir sa place dans la bio-industrie. Les pouvoirs publics tenteront-ils une ultime démarche ?

ANDRÉ DESSOT.

PRESSE

LA DIFFUSION DU « MONDE » ET DE SES PUBLICATIONS

L'Office de justification de la *diffusion (O.J.D.) a procédé*, le 20 mars dernier, au contrôle du tirage et de la diffusion du *Monde* et de ses publications.

Le Monde, tirage : 568.209, diffusion : 445.372, contre 437.815 exemplaires en 1978, soit + 1,73 %.

Ce chiffre de diffusion moyenne est le plus fort jamais enregistré. En dix ans, la vente du *Monde* a progressé de plus de 90.000 exemplaires par jour (diffusion moyenne 1969 : 354.643).

Le Monde sélection hebdomadaire, tirage : 34.422, diffusion : 30.854, contre 30.415 en 1978, soit + 1,44 %.

Le Monde de l'éducation, tirage : 130.204, diffusion : 85.863, contre 86.401, soit — 0,62 %.

Le Monde diplomatique, tirage : 113.625, diffusion : 79.182, contre 74.896, soit + 5,72 %.

Le Monde des philatélistes, tirage : 50.264, diffusion : 36.252, contre 33.657, soit + 7,71 %.

M. FRANÇOIS MERLIN EST ÉLU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES INDUSTRIES DU TÉLÉPHONE

Le Syndicat des industries du téléphone et du télégraphe, change de nom et de président. Le S.I.T.T. vient d'adopter une nouvelle dénomination : « Syndicat des industries du téléphone et du télégraphe et de leurs application télématiques. » Son conseil de direction a, par ailleurs, élu, pour succéder à M. Marc Lauvergeon, dont le mandat était venu à expiration, M. François Merlin. M. Lauvergeon est P.-D.G. de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (filiale d'I.T.T.), et M. Merlin représente la société C.I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.) au sein du S.I.T.T.

[Né le 21 juillet 1918, M. François Merlin est ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité. Directeur général du département transmissions de C.I.T.-Alcatel depuis 1964, M. François Merlin est administrateur de plusieurs sociétés du groupe C. G. E.]

● *Création d'Intelmatique par les P.T.T.* — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. vient de créer la société Internationale pour la promotion de la télématique (Intermatique). Cette société a reçu pour mission de promouvoir à l'étranger le savoir-faire français en matière de télématique et, notamment, le Vidéo tex teletel et son application à l'annuaire électronique.

Intelmatique offrira ses services aux organismes publics et privés dans le monde, dans le but de les informer des développements dans ce domaine en France, de les conseiller sur les adaptations et les modifications qui peuvent être nécessaires à leurs propres besoins et de les *assister pour la mise en place de* systèmes.

Automobile

ASTON-MARTIN RACHÈTE LA MARQUE M.G. A BRITISH-LEYLAND

La « M.G. », célèbre petite voiture de sport britannique, sera sauvée. Le groupe nationalisé British-Leyland, qui avait annoncé en septembre 1979 son intention d'arrêter la production — *déficitaire — de ces modèles*, a conclu le 31 mars un accord de principe avec un consortium dirigé par la société Aston-Martin Lagonda. Cet accord, résultat de cinq mois de négociations, prévoit le rachat par le consortium de l'exploitation exclusive de la marque M.G. dans le monde et de l'usine de montage d'Abingdon où sont fabriquées les M.G.

Le consortium, qui comprend outre Aston-Martin, les sociétés British Car Auctions et Norwest Holst, poursuivra la production de tous les modèles M.G. existants, notamment la M.G.B., et étudiera de nouvelles voitures. British-Leyland fournira pendant quelques années les pièces et éléments nécessaires au montage, fabriqués dans d'autres usines du groupe, jusqu'à ce que le consortium ait trouvé des solutions alternatives. L'usine d'Abington emploie mille salariés, dont huit cents environ pour le montage des M.G.

La petite voiture de sport est essentiellement vendue sur le marché nord-américain, qui a absorbé, en 1979, environ 80 % de la production (25 000 unités). Pour justifier sa décision d'interrompre la production de ce modèle, *décision qui avait provoqué* de vives protestations des quelque douze millions de « fans » de la MG groupés en « clubs » à travers le monde, British-Leyland avait expliqué que, du fait de l'appréciation de la livre par rapport au dollar, elle perdait 900 livres (8 100 F environ) pour chaque M.G. vendue outre-Atlantique.

Aston-Martin, l'un des plus *prestigieux constructeurs de voitures* de sport du monde, qui avait fait faillite en 1975, avait été renfloué de la même façon par un consortium d'industriels américains, anglais et canadiens dirigé par le millionnaire américain Peter Sprague.

● *La compagnie Europcar*, filiale à 100 % de la régie Renault et numéro un français de la location de voitures sans chauffeur, va racheter toutes les activités « louage automobile » de la firme britannique Godfrey-Davis (*le Monde* daté 17-18 février). Le coût total de l'opération est de 22 millions de livres (211,2 millions de francs), mais la reprise du réseau Godfrey-Davis coûtera seulement 17,4 millions de livres (167 millions de francs) à Europcar, la Midland Bank Industrial Investments devant acquérir une participation minoritaire (21 % environ) dans la nouvelle société à créer : Godfrey-Davis-Europcar. Pour faciliter la transaction, Godfrey-Davis va être scindé en deux holdings. L'une reprendra les actifs correspondant aux activités du groupe britannique étrangères à la location, l'autre les *actifs qu'Europcar doit* acquérir.

ÉNERGIE

L'Algérie, la Libye et l'Iran souhaitent un relèvement du prix du brut saoudien

De notre correspondant

Alger. — Les ministres libyen et iranien de l'énergie, MM. Abdesselam Zegar et Ali Moinfar, ont quitté lundi 31 mars M. Nabi. Les discussions ont porté sur la définition d'une stratégie à long terme de l'OPEP.

Les trois pays paraissent d'accord sur la nécessité d'une hausse du prix du « *brut de référence* » saoudien qui permettrait selon eux de réunifier les tarifs. Ils pourraient unir leurs efforts pour amener Ryad à agir en ce sens. Ils semblent également soucieux de modérer leur production pour ne pas épuiser trop rapidement leurs réserves. Lors de son arrivée à Alger, le ministre iranien de l'énergie a invoqué un argument supplémentaire, justifiant une telle attitude. Selon lui, les stocks actuellement constitués dans les pays *consommateurs atteignaient* quelque cinq milliards de barils, ce qui leur permettrait d'influer sur les cours au détriment des pays producteurs. M. Moinfar s'est donc prononcé, comme l'Algérie, en faveur de l'adoption par l'OPEP d'un programme de régulation et de contrôle de la production.

M. Nabi avait tenté de gagner auparavant à ces thèses de ministre koweïtien du pétrole, M. Ali Khalifa El Sabah, venu lui rendre visite samedi. Mais ce dernier est resté prudent, refusant, a-t-il déclaré, d'envisager une hausse des prix pour le moment, sauf si le marché devenait « *trop contraignant* ».

Dans l'immédiat, le souci numéro un des dirigeants algériens reste le relèvement du prix du gaz dans le cadre des contrats conclus avec des sociétés américaines et européennes, parmi lesquelles Gaz de France. Ils estiment que le prix « *moyen* » de 2 dollars le million de B.T.U., actuellement pratiqué, n'est plus « *tolérable* ». Un prix de 5 dollars paraît constituer pour la Sonotrach le seuil minimal admissible. C'est du moins ce qui ressort d'un long texte publié lundi 31 mars dans la soirée, par l'agence A.P.S.

L'Algérie dément vouloir peser sur les négociations en cours avec G.D.F. en réduisant ses livraisons. Ces réductions auraient pour origine des ennuis techniques qui auraient paralysé, notamment, l'une des « lignes » de l'usine de la CAMEL, à Arzew. Cette installation, qui liquéfie environ 1,5 milliard de mètres cubes de gaz par an, aurait vu sa production baisser de 30 %. Il n'est donc absolument pas question de chantage, écrit en substance l'agence A.P.S., qui met vivement en cause « *une certaine presse d'outre-Méditerranée* » toujours prompte « *à nuire à l'Algérie* ».

Les négociations entamées avec G.D.F. comme avec les firmes américaines DISTRIGAS et El Paso *ne paraissent pas avoir* beaucoup progressé. L'ambassadeur des Etats-Unis s'est longuement entretenu de ce sujet, lundi 31 mars, avec M. Nabi.

DANIEL JUNQUA.

LES HAUTS-DE-SEINE ET LE VAL-DE-MARNE PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ PENDANT TROIS HEURES

De nombreuses localités des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont été privées de courant électrique dans la soirée du lundi 31 mars. La panne est survenue peu après 19 h. 30 et le courant n'a été rétabli qu'après 22 h. 30.

Pendant près de trois heures, les appels téléphoniques se sont multipliés et le standard téléphonique d'E.D.F. a été bloqué. De nombreux appels ont nécessité le déplacement de la police et des pompiers pour libérer les locataires emprisonnés dans les ascenseurs.

Cette coupure est due, selon E.D.F., à « *une panne accidentelle du transformateur d'Arcueil, qui a entraîné un certain nombre de disjonctions en chaine provoquant l'arrêt de la distribution de courant dans la plupart des localités du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine* ».

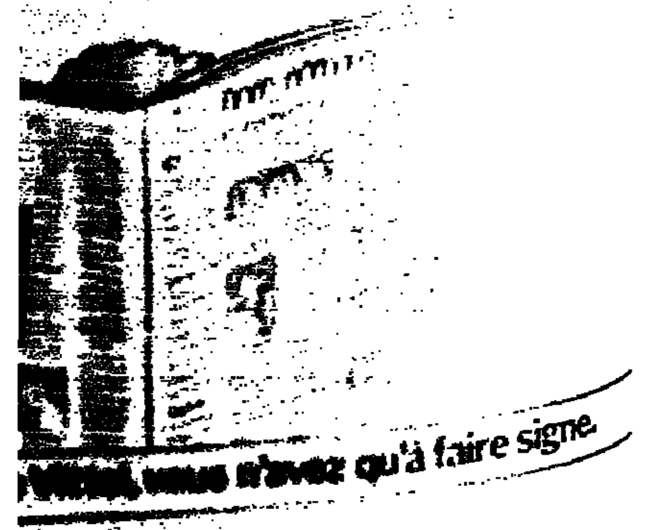
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,5480	4,5520	— 265	— 215	— 485	— 420	—1325	—1170
$ can. ...	3,7696	3,7749	— 95	— 7	— 168	— 76	— 536	— 350
Yen (100).	1,7807	1,7858	— 42	— 10	— 69	— 32	— 169	— 91
DM	2,2947	2,2980	+ 59	+ 97	+ 120	+ 167	+ 323	+ 426
Florin ...	2,1027	2,1068	+ 40	+ 70	+ 87	+ 124	+ 148	+ 236
F.B. (100).	14,3700	14,3992	— 480	— 225	— 933	— 650	—2615	—1915
F.S.	2,4285	2,4333	+ 133	+ 175	+ 258	+ 297	+ 676	+ 797
L. (1 000).	4,9595	4,9682	— 142	— 58	— 357	— 253	—1309	—1095
£	9,7034	9,7165	— 480	— 340	— 831	— 646	—2180	—1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/16	8 9/16	9 1/8	9 1/2	9 11/16	10 1/16	10 1/4	10 5/8
$ E.-U.....	19 3/8	20 1/8	19 1/4	19 5/8	19 7/16	19 13/16	19 11/16	20 1/16
Florin ...	10	10 3/4	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	11 1/2	12 1/4
F.B. (100).	13	15	17	17 3/4	17 1/8	17 7/8	17 3/16	17 15/16
F.S.	5/8	1 1/8	6 1/8	6 1/2	6 7/16	6 13/16	9 9/16	7 15/16
L. (1 000).	10	12	15 1/2	16 1/2	16 7/8	17 7/8	18 1/2	19 1/2
£	17 1/4	18 1/4	17 7/8	18 3/4	18	18 3/4	18	19
Fr. franç..	12 7/8	13 1/8	13 7/16	13 11/16	13 3/4	14	14 1/2	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

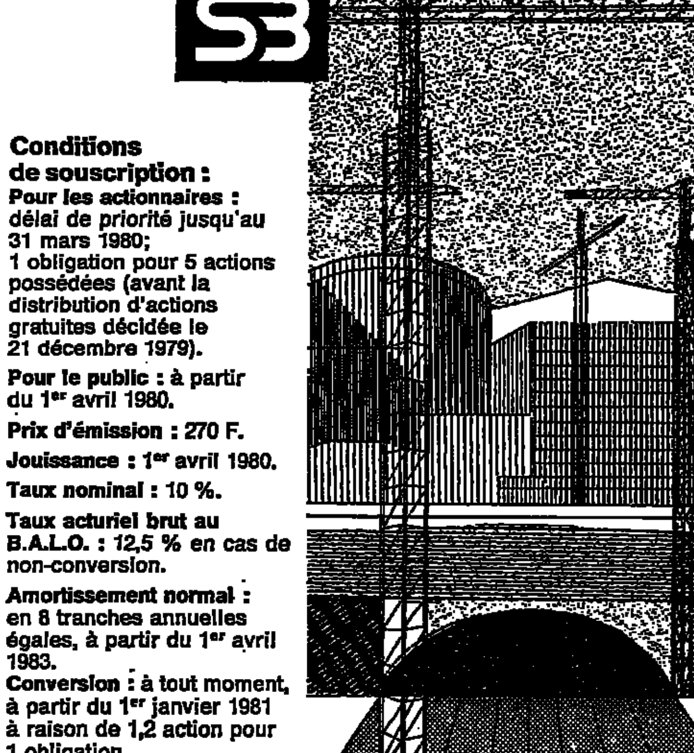


AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE

Groupe d'Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics à vocation internationale

Emission de 110 000 obligations convertibles de 270 F nominal



Conditions de souscription :

Pour les actionnaires : délai de priorité jusqu'au 31 mars 1980; 1 obligation pour 5 actions possédées (avant la distribution d'actions gratuites décidée le 21 décembre 1979).

Pour le public : à partir du 1er avril 1980.

Prix d'émission : 270 F.

Jouissance : 1er avril 1980.

Taux nominal : 10 %.

Taux acturiel brut au B.A.L.O. : 12,5 % en cas de non-conversion.

Amortissement normal : en 8 tranches annuelles égales, à partir du 1er avril 1983.

Conversion : à tout moment, à partir du 1er janvier 1981 à raison de 1,2 action pour 1 obligation.

Balo du 10 mars 1980. Note d'information - visa COB 80-26 du 5 mars 1980.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE UIF

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 mars 1980 pour arrêter les comptes de l'exercice 1979 et prendre connaissance du compte rendu général d'activité de la société.

Le marché locatif des immeubles d'habitation demeure très satisfaisant, le nombre moyen d'appartements en instance de relocation n'ayant été en 1979 que de 19 sur un total de 2 976.

Les revenus locatifs incluant les indemnités compensatrices s'élèvent à 85 458 000 F contre 79 512 000 F, soit une progression de 7,51 %.

Après affectation de 9 438 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net, qui intègre cette année des plus-values nettes de cession à long terme, s'établit à 65 053 000 F contre 61 241 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 28 mai 1980, la distribution d'un dividende de 13,50 F par action (dont 2,82 F exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve d'un encaissement avant le 31 décembre 1980), contre 12,25 F au titre du précédent exercice.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 26 mars 1980, le conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le montant des prêts accordés dans l'année est de 16,5 milliards de francs, en progression de 4 % sur 1978. L'encours des prêts atteint 51,6 milliards à la fin de l'exercice, chiffre supérieur de 21,2 % à celui de l'année précédente ; leur nombre à fin 1979 est de 616 000.

Après dotation des comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net après impôt s'élève à 20 millions 563 000 F contre 16 815 000 l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se tiendra le 5 juin prochain de fixer le dividende à 8,80 F par action auquel s'ajoutent 4,40 F au titre de l'impôt déjà payé au Trésor (contre 8 F l'an dernier, plus 4 F d'avoir fiscal).

Les réserves seraient accrues de 6 millions et le report à nouveau maintenu aux environs de 2 millions.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1979 traduit les conséquences de la réévaluation légale. Le total de la provision spéciale et du compte d'ordre s'établit à 100 millions ; la réserve spéciale de réévaluation atteint 65 millions.



LES SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion de valeurs immobilières

Compagnie d'investissement et de placement C.I.P.
A.G.F. 5000

Le 28 mars 1980 se sont tenues les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de :

— La Compagnie d'Investissement et de placement CIP, sous la présidence de M. François Simonnet ;

— A.G.F.I.M.O., société anonyme pour la gestion de valeurs immobilières, sous la présidence de M. Roger Papaz.

— A.G.F. 5 000, sous la présidence de M. François Simonnet.

Les résolutions proposées ont été adoptées et les conseils d'administration qui ont suivi les assemblées ont fixé la date de paiement des dividendes au 10 avril 1980.

Au 27 mars 1980, la situation des trois sociétés était la suivante :

	CIP	AGFIMO	AGF 5000
Nombre d'actions au 27 mars 1980	620 142	1 378 102	460 774
Actif net par action	427,94	270,78	166,47
Actif net total	265 380 734,65	373 168 495 29	76 706 944,32
Répartition de l'actif net (en pourcentage) disponible	11,69	3,28	10,12
Obligations françaises	27,69	27,73	22,79
Obligations étrangères	3,35	—	—
Actions françaises	18,24	65,27	61,62
Actions étrangères	38,76	3,72	5,47
Rappel : Dividende par action : Montant net et avoir fiscal	19,64 + 2,75	16 + 0,82	8,99 + 1,95
Date de paiement	10 avril 1980	10 avril 1980	10 avril 1980

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

EXERCICE 1979

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE (A.L.T.O.)	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	ÆDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions français. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale ordinaire, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979 et mettre les statuts en harmonie avec la loi 79-12 du 3 janvier 1979 :	19 mars 1980	24 mars 1980	21 mars 1980	14 mars 1980	17 mars 1980
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1979 : — Nombre d'actions en circulation	1 219 023	452 185	665 104	583 228	1 594 198
— Capital (actif net moins sommes distribuables) (en millions de F)	188,08	64,62	109	121,55	252,79
— Valeur liquidative en F	173,91	150,16	171,49	219,95	166,33
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE 1979 (en millions de F)	23,92	3,27	5,04	6,72	12,37
	F	F	F	F	F
— Dividende net distribué par action	14,29	7,20	7,55	11,50	7
+ impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	1,56	2,11	1,69	1,09	1,29
— Contre remise des coupons n°	13 et 14	1 et 2	21 et 22	19 et 20	75 et 76

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1980 à la Société Séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites jusqu'au 30 juin 1979 — en réinvestissement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

CONVERTIBLES (SICAV)

372, rue Saint-Honoré, Paris-1er
Tél. 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles françaises et étrangères, sans toutefois que les valeurs étrangères atteignent 50 % du portefeuille.

Réunis le 26 mars 1980 en assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Henri Wallon, président du conseil d'administration, les actionnaires de Convertibles ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979. Le montant du dividende de l'exercice est de 7 F par action, augmenté d'un crédit d'impôt de 0,56 F portant le revenu global de l'action à 7,56 F.

Le dividende sera mis en paiement dès le 31 mars 1980. Les actionnaires de Convertibles pourront réinvestir, jusqu'au 30 juin 1980 inclus, le dividende net, en souscrivant des actions de la Sicav sans frais ni commissions.

CREUSOT - LOIRE

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars, a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1979. Après dotation aux amortissements d'une somme de 170 millions de francs, le résultat net de l'exercice est une perte de 226 millions de francs.

Ce résultat traduit un redressement sensible par rapport à la perte de 333 millions de l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement reste encore négative, à hauteur de 56 millions de francs, contre 184 millions en 1978.

Le compte d'exploitation a supporté les lourdes charges exceptionnelles d'une série d'opérations de restructuration et, en particulier, de celle réalisée à l'usine de Châteauneuf qui, à elle seule, représente 66 millions de francs.

Malgré une perte encore lourde, l'exercice 1979 marque ainsi un progrès par rapport à l'exercice précédent. Ses résultats se révèlent très sensiblement conformes aux prévisions. Ils permettent d'envisager le retour à l'équilibre en 1980 et d'espérer une situation bénéficiaire en 1981.

La politique de réduction des coûts et d'allégement des structures qui a marqué l'exercice écoulé se poursuit en 1980 avec la même vigueur.

Par ailleurs, les conversations engagées avec nos confrères, sous l'égide des pouvoirs publics, en vue d'une restructuration de l'industrie des aciers fins et spéciaux en France, devraient entrer prochainement dans une phase de décision.

La prochaine assemblée générale sera convoquée le jeudi 12 juin, à 10 heures. Le conseil d'administration a décidé de ne pas proposer à cette assemblée la distribution d'un dividende.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 6,50 % 1968

Les intérêts courus du 25 avril 1979 au 24 avril 1980 sur les obligations Gaz de France 6,50 % 1968 seront payables, à partir du 25 avril 1980, à raison de 29,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,25 F (montant global : 32,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,87 F, soit un net de 24,38 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « A » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 25 avril 1973 et 1978.

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,50 % avril 1971

Les intérêts courus du 23 avril 1979 au 22 avril 1980 sur les obligations Gaz de France 8,50 % avril 1971 seront payables, à partir du 23 avril 1980, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

BANQUE STERN

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 31 mars 1980. Elle a d'abord constaté que le total du bilan est passé de 222 184 170 francs au 31 décembre 1978 à 408 204 620 francs au 31 décembre 1979.

Elle a, d'autre part, approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 4 828 906,51 francs qui n'inclut pas les résultats des filiales (à rapprocher de 4 207 865,39 francs en 1978).

L'assemblée a enfin enregistré que la Société commerciale de garantie SOCOGA, établissement financier dont la banque Stern a pris le contrôle en octobre 1978, a fait en 1979 un bénéfice net de 1 045 715,80 francs. Elle a en même temps noté le développement du Crédit automobile bordelais dont la banque Stern a pris le contrôle en août 1979.

DIDOT - BOTTIN
Fondé en 1796

Réunie le 26 mars 1980, sous la présidence de M. Vincent Hollard, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1979, dont le bénéfice s'élève à 3 073 000 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 18 F par action, assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F, contre respectivement, 15 F et 7,50 F pour l'exercice précédent.

Le dividende (coupon n° 34) sera mis en paiement à compter du 8 avril 1980.

L'assemblée a ratifié la nomination aux postes d'administrateurs de MM. Raymond Lusinchi et Jean Vespieren, et renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Pierre Fournier et Jean Boisselet. Elle a, en outre ratifié la nomination aux postes de censeurs de MM. André Lahure, Henri Hottinguer et André Fauchier-Magnan.

SICOTEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 mars 1980 pour arrêter les comptes de l'exercice 1979. Les recettes locatives se sont élevées à 68,1 millions de francs, en hausse de 23,5 % sur celles de l'exercice 1978. La marge brute d'autofinancement (bénéfice + amortissements) a augmenté de 4 millions de francs pour s'établir à 36,3 millions de francs, en progression de 12,4 % sur 1978. Enfin, le bénéfice net a atteint 24 730 960,20 francs, en progression de 9,11 %. En dépit de la charge exceptionnelle résultant de l'amortissement sur trois ans des frais d'introduction en Bourse, cette progression est supérieure à la hausse moyenne (8,53 %) des indices 1978 utilisés pour le calcul de l'indexation des loyers de 1979.

Les indices 1979 utilisés pour le calcul de l'indexation des loyers de 1980 ont marqué une progression beaucoup plus forte (12,70 %), qui devrait se refléter dans les résultats de l'exercice en cours.

Au titre de l'exercice 1979, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 21 mai 1980, de distribuer un dividende de 11,25 francs par action, contre 10,25 francs pour l'exercice précédent, qui serait mis en paiement le 30 mai.

L'année 1979 s'est déroulée dans l'ensemble de façon favorable pour l'hôtellerie, dont les conditions d'exploitation ont continué de s'améliorer : le chiffre d'affaires des hôtels financés par SICOTEL et ouverts depuis deux ans a progressé de 17 %. De même, la reprise des investissements, qui s'était amorcée en 1978, s'est confirmée en 1979 : elle a permis à SICOTEL d'engager vingt-quatre nouvelles opérations pour 101 millions de francs, ce qui a porté le montant des engagements bruts à 757 millions de francs (398 millions de francs en crédit-bail avec faible valeur de rachat, 88 millions de francs en crédit-bail avec forte valeur de rachat et 271 millions de francs en location simple).

EUROCROISSANCE (SICAV)

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1979, au terme duquel l'actif net de la société s'élevait à 169,12 millions de francs contre 138,99 millions de francs un an auparavant, la valeur liquidative par action étant passée au cours de cette période de 159,32 francs à 192,27 francs. Elle a, par ailleurs, décidé la distribution d'un coupon net de 8,14 francs assorti d'un avoir fiscal de 0,68 franc en augmentation sensible par rapport au coupon net de 7,28 francs (+ 0,52 franc de crédit d'impôt) servi au titre du précédent exercice.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé la mise en paiement le 8 avril de ce dividende qui pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 30 juin 1980.

Dans son rapport à l'assemblée le conseil souligne que dans la conjoncture difficile de 1979, marquée par le nouveau « choc » pétrolier, les actions ont dans l'ensemble tiré leur épingle du jeu sur les diverses places internationales. Il n'en a cependant pas été de même pour les valeurs à revenu fixe marquées par une hausse continue des taux d'intérêt qui ne s'est pas ralentie depuis le début de 1980.

Au cours du dernier exercice, la société a poursuivi sa politique de placement, sans apporter de changements importants à la répartition de son portefeuille. Le renforcement du pourcentage obligatoire de celui-ci a été dû en effet à la hausse des valeurs indexées qui le composent.

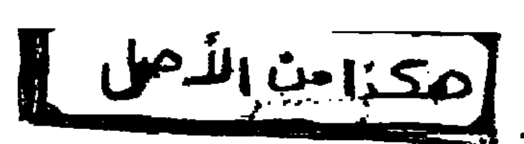
UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars 1980, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1979.

Après 27 538 277 F d'impôt sur les sociétés et 10 000 000 F de dotation à la provision pour éventualités diverses, le bénéfice net est de 18 millions 351 805 F (dont 308 903 F de plus-values à long terme), contre 17 888 632 F (dont 1 093 063 F de plus-values) en 1978.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai de fixer le dividende à 12 F (contre 10 F), correspondant, avec l'impôt versé au Trésor, à un revenu global par action de 18 F (contre 15 F).

Ce dividende représentera une distribution globale de 7 200 000 F contre 6 000 000 de francs l'an dernier.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er AVRIL

Légère amélioration

Une très pâle éclaircie est apparue mardi à la Bourse de Paris où, après une ouverture très indécise, l'indicateur instantané des valeurs françaises a, en définitive, progressé de 0,2 % en moyenne.

Cette légère amélioration a, d'autre part, eu lieu dans un marché très creux, les cotations ayant été effectuées au pas de charge.

Une soixantaine de valeurs ont affiché des cours en hausse, tandis que trente-sept cédaient du terrain.

Deux facteurs : la reprise Wall Street, où l'indice des industrielles a regagné lundi soir 8 points, et la légère détente constatée ce matin sur le marché de l'argent traité au jour le jour (12,5 % — 3/8 %).

Ces éléments, sans provoquer de réaction particulière à la corbeille, ont néanmoins légèrement détendu l'atmosphère. Le coup de frein donné au crédit a, d'autre part, continué à être largement commenté dans les rangs des professionnels, plutôt clairsemés à quelques jours du long week-end pascal.

Parmi les titres bien disposés, on notait B.C.T. (+ 10 %), les Galeries Lafayette (+ 7,6 %), Bellon et Moulinex (+ 5,5 %), Esso (+ 4,5 %) et le Comptoir des entrepreneurs (+ 4 %). En revanche, C.F.D.E. a cédé 6 %, Radiotechnique 5 %, Bouygues, Borel et le Crédit foncier immobilier 2 %.

Malgré une forte hausse du dollar (4,5475 F), les cours de l'or se sont encore raffermis à Paris. La parité de l'once a atteint, dans un marché creux, 506,09 dollars contre 499,04 la veille.

Le lingot de 1 kilo a terminé la séance en hausse de 2 195 F à 73 995 F, tandis que le napoléon regagnait le terrain cédé la veille en cotant 660,10 F.

Une panne d'ordinateur étant survenue en Bourse, nous ne pouvons garantir l'exactitude des derniers cours du 1er avril.

LONDRES

MIEUX ORIENTÉ

Le Stock Exchange de Londres accentue légèrement mardi sa reprise de la veille dans l'espoir d'un règlement rapide de la grève de l'acier. British Petroleum et Shell s'avancent. Les industrielles gagnent entre 1 penny et 2 pence. Les fonds d'État sont inchangés ; les mines d'or évoluent irrégulièrement.

Or (ouverture) (dollars) 501 50 contre 494 50

VALEURS	CLOTURE 31 3	COURS 1.4
Beecham	118 ..	119 ...
British Petroleum	350 ...	360 ...
Courtaulds	68 ..	68 ..
*De Beers	8 10	8 10
Imperial Chemical	368 .	372 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	348 .	360 ...
Shell	336 ..	344 ...
Vickers	111 1/2	113 ...
War Loan 3 1/2 %	29 7/8	30 1/8
*West Driefontein	58 ...	58 ...
*Western Holdings	53 ...	53 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CIMENTS FRANÇAIS. — Bénéfice net pour 1979 : 65,7 millions de francs contre 46,11 millions. Dividende global : 15,45 francs contre 13,50 francs.

FRANCAREP. — Bénéfice net pour 1979 : 13,50 millions de francs contre 7,86 millions. Ce résultat inclut une plus-value nette de 2,03 millions. Dividende global : 11,25 francs contre 8,25 francs.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Le bénéfice consolidé pour 1979 dépassera 100 millions de francs contre 82,93 millions. Dividende global : 27 francs contre 20,25 francs.

L.M.T. THOMSON C.S.F. — Bénéfice net pour 1979 : 50,7 millions de francs contre 78,9 millions. Il conviendrait cependant, pour la comparaison, de tenir compte du résultat net dégagé par S.T.E., absorbé avec effet rétroactif au 1er janvier 1979, qui, au cours de la même année, n'avait pas eu à acquitter d'impôt. Dividende global : 60 francs contre 90,75 francs, mais s'appliquant à un nombre d'actions accru du fait de l'absorption S.T.E.

SOCIETE GENERALE. — *Émission* le 8 avril à 200 F d'une action nouvelle pour vingt créée jouissance du 1er janvier 1980.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 3	1 4
1 dollar (en yens)	248 70	253 50

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Déjà bien amorcée à la fin de la *semaine précédente, le mouvement* de reprise s'est poursuivi à bonne allure lundi à Wall Street et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une nouvelle hausse de 8,10 points, à 785,75.

L'activité, cependant, a quelque *peu décru, et 35,84 millions de titres* ont changé de mains contre 46,72 millions la veille.

Les facteurs techniques ont continué de jouer avec des rachats de vendeurs à découvert. Mais les opérateurs, du moins certains d'entre eux, ont été encouragés par la détente observée sur le marché de l'argent métal, dont la crise paraît être achevée. La décision du président Carter de présenter un budget largement excédentaire pour 1981 pour mieux combattre l'inflation a également fait bonne impression.

Sur 1 899 valeurs traitées, 1 117 ont monté, 439 ont baissé et 283 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28 3	COURS 31 3
Alcoa	57 1/4	58 1/4
A.T.T.	48 1/2	48 5/8
Boeing	54 ...	53 1/4
Chase Manhattan Bank	36 ...	36 1/4
Du Pont de Nemours	34 1/8	34 5/8
Eastman Kodak	47 5/8	47 1/2
Exxon	57 ...	57 7/8
Ford	28 7/8	29 1/8
General Electric	47 3/4	48 1/8
General Foods	26	23 ...
General Motors	46 1/2	46 1/8
Goodyear	11 1/4	11 3/4
I.B.M.	55 7/8	55 5/8
I.T.T.	24 1/8	24 1/8
Kennecott	29 1/2	29 .
Mobil Oil	64 ...	65 3/4
Pfizer	37 ...	37 3/4
Schlumberger	102 ...	106 1/4
Texaco	33 3/8	33 1/4
U.A.L. Inc.	17 7/8	18 3/8
Union Carbide	37 1/2	38 1/4
U.S. Steel	17 1/8	17 1/2
Westinghouse	20 1/8	21 1/8
Xerox	55 .	62 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 mars	31 mars
Valeurs françaises	98,9	98,8
Valeurs étrangères	98,7	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,7	101,7

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 12 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 1er AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	..	1 5'2	S.P.E.G.	205 ..	206 ..	Locabail Immob.	318 ..	315 ..	Immolvest	158 ..	157 .
5 %	48 10	1 328	U.A.P.	562	56) ..	Loca-Expansion	138 ..	138 ..	Cie Lyon. Imm.	132 ..	132 ..
3 % amort. 45-54	71	2 098	Alsacien. Banque	365	366 .	Locafinancière	166 ..	166 ..	UFIMEG	116 ..	113 3.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			Eurobail	133 60	134 50	Cie Foncière	169 ..	
Ch. France 3 %	183 ..	... ..	Financière Sofal	333 ..	333 .	C.G.V.	244 ..	
			Fr. Cr. et B. (Cie)	124 ..	123 50	Fonc. Ch.-d'Eau	905	
A.G.F. (Sté Cent.)	766 ..	750 ..	France-Bail	314 ..	302 ..	(M.) S.O.F.I.P.	91	
Ass. Gr. Paris-Vie	2900	..				Fonc. Lyonnaise	1871	
Concorde	379 50	380 ..	Hydro-Energie	28 80	.. ..	Immob. Marseille	1742	
			Immobail B.I.P.	205 .	206	Louvre	29) ..	
Epargne France	3'8 ..	384 ..	Immobanque	399 .	393 50	SINVIM	159	
Financ. Victoire	320	315 ..	Immofice	254 .	254 00	Cogifi	226 50	
France I.A.R.D.	196 .	187 .	Interbail	240 ..	213 50	Foncina	178 60	
			— (obl. conv.)	213	207 .	Gr. Fin. Constr.	187	
GAN (Sté) Centr.	742 .	... ..	Laffitte-Bail	169 60	159 .	Immindo	190	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Trans. et Indust.	117	117 ..	General Aliment.	899	898 ..	Uulgestion	263 38	251 44
			Iéna Industrie	15	... ..	Uni-Hoche (Vernes)	297 89	284 38
(Li) Baignol-Far).	49 ..	48 ..	Métall. Minière	138 ..	138	Unijapon	311 42	297 30
Blanzy-Ouest	251 ..	251 ..	Océanic	..	... ..	Uni-Obl. (Vernes)	1738 82	1671 94
La Brosse	126	... ..	Pétrofigaz	452	... ..	Uniprem. (Vernes)	1765 02	1697 13
Degremont	125 ..	125 ..	Pronuptia	298 .	... ..	Unirente	1175 40	1136 76
			Sab. Mor. Corv.	125	... ..	Unisic (Vernes)	192 52	183 79
Duquesnes-Purina	286	287	Total C.F.N.	92 40	... ..			
Ferrailles C.F.F.	288 10	286 ..	Ufinez	200	... ..			
Havas	485	475	Voyer S.A.		. ..	Valorem	197 54	188 58
Locatel	450		Occ v. Grinten	215 20	.. ..	Worms Investiss.	296 18	313 37
Lyon-Alemand	130 10	132 80	Sorento NV	215 20	220 ..	* Cours précédent		

HORS COTE

SICAV

dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1840	4,5 % 1973	1827 .	1835	1836	1835 ..
3735	C.N.E. 3 %	3682	3658	370)	3698 .
365 .	Afrique Occ.	353 50	354 50	35)	351 90
490 .	Air Liquide	49) ..	489	488	489 .
89 .	Als. Part. Ind.	94 .	93 50	93 50	92 .
410 .	Als. Superm.	412	412 ..	412 ..	412 ..
61 .	Alsthom-Atl.	58 10	59 ..	58	6) ..
193	Applic. gaz	201	205 .	205 90	205 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours
1270 ..	Elf-Aquitaine	121) ..	1215 ..
235 ..	— (certific.)	225 .	218
235 ..	E. J. Lefebvre	238 .	238 ..
120 .	E. Sau.-Duval	126 50	128
780 ..	Essilor	803 .	802 .
300 ..	Esso S.A.F.	285 ..	275
325 ..	Eurafrance	384 .	3 5 ..
920 ..	Europe n° 1	902 .	901 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
750	Tél. Electr.	745	745	745	731 ..
119	— (obl.)	116 60	116 60	116 50	116 50
193 .	Thomson-Br.	188	187 ..	186 10	183 80
215 .	— (obl.)	210 50	205 ..	205 ..	2 9 ..
285 .	U.I.S.	270 50	275 ..	275	275 ..
168 .	U.C.B.	158 ..	156	157 50	159
164 .	Un. F. Bques.	165 ..	164	163 50	162 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
206	Gen. Motors	208 .	207 50	207 50	205 50
45	Goldfields	44 25	45 60	46 60	45
81	Harmony	78 90	82 80	82 80	82 80
4 20	Hitachi	4 33	4 33	4 33	4 25
260	Hoechst Akt	253	259	259	254
35	Imp. Chem.	35 20	35 80	35 90	35 20
107	Inco Limited	102 90	103 20	103 20	101 30
14 .	Charter	13 75	14 20	14 15	13 95
168	Chase Manh.	157	161 50	161 50	163 .
172	Cie Petr. Im.	158 80	160 80	160 50	157 60
41 .	De Beers (S.)	38 70	39 25	39 35	39 40
540	Deuts. Bank	517	522	522	518
260	Dome Mines	248 50	253	252 50	253 .
151	Du Pont Nem.	149 50	156	152	155
199	East Kodak	209 50	211 5'	212 80	211 50
95	East Rand	92 20	95 ..	95 50	94 10
95	Ericsson	98	95	99 70	100
258	Exxon Corp.	253 ..	260 20	26)	260
127	Ford Motor	127	130 50	13 50	130 .
220	Free State	203 ..	205 50	208	2:6 ..
199 .	Gen. Electr.	213 ..	212	220 40	218 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
32	Rio Tinto Zinc	32 80	34 40	34 56	34 35
147	St Helena Co	146 80	152	153	151
445	Schlumberger	462	477 10	477 50	477 10
33	Shell Fr (S).	32 60	33 80	33 80	33 50
575	Siemens A G	563	566	564	566
30	Sony	30 45	30 40	30 50	30 20
220	Unilever	218 .	218	22)	218
55	Union Corp.	57 50	56 80	55 80	55 80
112	U Min. 1/10	102 20	103 .	103 50	102 80
180	Unit. Techn.	183	188	188	188 10
290	West Hold	265	269 50	273 .	271
150	Xerox Corp.	139	140 30	146 .	142 50
265	Zambia Corp.	237	246	246 10	246 ..
240	West Driet.	247 20	247	233	246
2 79	West Deep	2 47	2 60	2 63	2 60

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1 4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 478	4 554	4 400	4 610
Allemagne (100 DM)	230 480	230 400	223 .	235
Belgique (100 F)	14 376	14 383	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	21 · 750	211 030	205 ..	216
Danemark (100 krd)	74 410	74 150	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 370	87 (4)	83 .	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 721	9 736	9 500	10 .
Italie (1 000 lires)	4 991	4 992	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	242 980	242 850	238	250
Suède (100 krs)	100 220	100 610	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 210	32 195	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	6 194	6 185	6	6 400
Portugal (100 esc.)	8 790	8 8'0	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 770	3 790	3 630	3 860
Japon (100 yens)	1 794	1 796	1 7.0	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1 4
Or fin (kilo en barre)	71500	72250
Or fin (en lingot)	71800	73995
Pièce française (20 fr.)	659	660 10
Pièce française (10 fr.)	395	389 80
Pièce suisse (20 fr.)	512 50	510 10
Union latine (20 fr.)	600 50	6 0 10
Souverain	674	667
Pièce de 20 dollars	2880	2916
Pièce de 10 dollars	1445	1445
Pièce de 5 dollars		850
Pièce de 50 pesos	3101	3160
Pièce de 10 florins	536 80	535 .

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

La spéculation sur l'argent métal

Les frères Hunt sont parvenus à un compromis avec leurs créanciers

Le vent de panique qui a soufflé la semaine dernière sur le marché de l'argent métal à New-York (« le Monde » du 29 mars) est un peu retombé lundi. Les frères Herbert et Bunker Hunt, en grande partie à l'origine de ce qui a bien failli aboutir à un véritable « krach », seraient parvenus à un compromis avec leurs principaux créanciers, pour l'essentiel des firme de courtage spécialisées dans les transactions sur les marchés à terme de toute nature fonctionnant aux Etats-Unis.

La société Engenlhard Minerals and Chemical Corporation, « piégée » avec un contrat de 665 millions de dollars que les frères Hunt avaient conclu, se verrait transférer une partie des intérêts pétroliers que la famille texane possède dans la mer de Beaufort, plus 8,5 millions d'onces (1) d'argent.

Le groupe Bache, cinquième établissement spécialisé des Etats-Unis, confronté, par l'intermédiaire de trois filiales, à une perte potentielle de 50 millions de dollars, serait, lui aussi, parvenu à un accord avec les frères Hunt. Ces derniers, qui détiennent d'ailleurs 5,6 % du capital de la firme en cause, se seraient engagés à regler leur dette dans les meilleurs délais. Bien qu'un premier versement de 17 millions de dollars ait été effectué, la Security and Exchange Commission (SEC), équivalent de la Commission des opérations de Bourse de Paris (COB), n'a pas autorisé la reprise des cotations de l'action Bache, suspendues à Wall Street depuis jeudi dernier. De son côté, une autre firme spécialisée, la société N.R.T. Metals, dans laquelle la banque Bruxelles-Lambert détenait une participation minoritaire (par l'intermédiaire de sa filiale Interocéan), a été mise en liquidation volontaire à la veille du week-end. D'autres faillites d'intermédiaires spécialisés, de taille trop modeste pour résister au choc, sont possibles.

L'ampleur de ce que beaucoup considèrent comme un « scandale » est telle, aux Etats-Unis, que M. Volcker, président de la Réserve fédérale (FED), a convoqué lundi le responsable de la S.E.C. pour se faire communiquer l'état du marché. Divers organismes de surveillance ont engagé une enquête en profondeur pour déterminer les causes et les responsabilités dans cette affaire. De son côté, la Chambre des représentants et le Sénat envisagent de procéder à des audiences publiques (hearings) sur le fonctionnement des marchés à terme de marchandises.

M. Armand Hammer, président du groupe Occidental Petroleum, pourrait figurer parmi les témoins. Celui-ci vient en effet de révéler que sa firme avait dégagé, ces derniers jours, un bénéfice de 119 millions de dollars grâce à des opérations spéculatives sur les marchés à terme de l'or et de l'argent... — P. C.

[Selon les spécialistes, le problème auquel est confronté le marché de l'argent américain est tout à fait semblable à ce qui s'était produit en 1974 sur le marché du sucre à Paris. On se souvient que les autorités françaises avaient alors fermé le marché pendant plus d'un an. Aux Etats-Unis, royaume de la libre entreprise, on a résolu de régler le problème par la fuite en avant. Les marges de couverture nécessaires pour opérer à crédit sur le marché de l'argent viennent en effet d'être ramenées de 30 000 dollars à 25 000 dollars pour les détenteurs d'un à dix contrats de 5 000 onces. L'effet recherché a été obtenu sans délais puisque le prix de l'once d'argent a amorcé, lundi 31 mars, un mouvement de redressement assez sensible grâce aux acquisitions d'une nouvelle couche de spéculateurs.]

(1) 1 once : 31,10 gr.

NOUVELLE AVANCE DU DOLLAR : 4,55 F

C'est à une nouvelle progression du dollar que l'on a assisté mardi matin sur tous les marchés des changes. A Paris, la devise américaine a dépassé allégrement les 4,50 francs pour valoir en fin de matinée 4,55 francs ; à Francfort on s'approche du cours de 2 deutschemarks pour un dollar avec une cotation de 1,97 deutschemark. La monnaie allemande se trouve toujours dans le peloton de queue des monnaies du S.M.E. (elle est cotée à Paris 2,3940 francs, soit un niveau très proche du point bas d'intervention), tandis que le franc garde le premier rang. A Zurich le dollar vaut 1,87 franc suisse.

Le dollar avait, en milieu de matinée, légèrement reculé lorsque fut publiée la nouvelle que la Banque nationale suisse et la Banque du Japon avaient conclu un accord de défense réciproque de leurs monnaies, en vertu duquel chacune de ces banques centrales reçoit de l'autre un dépôt (en francs suisses pour la Banque du Japon et en yens pour la Banque nationale suisse) équivalant à environ 800 millions de dollars.

Cependant l'annonce de ce nouveau « swap » n'eut qu'un court effet sur le marché, le dollar reprenant rapidement sa progression. La monnaie japonaise a même amorcé une nouvelle baisse, le cours de change avec le dollar s'établissant à 2,535 yens.

Quant à la livre sterling, elle était cotée mardi matin 2,135 dollars. Plusieurs banques centrales, et en particulier la Bundesbank, sont intervenues pour freiner la hausse de la devise américaine.

L'or continue ses oscillations autour du prix de 500 dollars. Il a été coté par opposition à Londres à 501,50 dollars l'once de 31,103 grammes.

Signalons que la couronne islandaise a été dévaluée de 3 %. Le nouveau cours du dollar est de 429,70 couronnes islandaises au lieu de 415,20 couronnes.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le vaisseau spatial de transport Progress-8* que les Soviétiques ont lancé le 27 mars s'est amarré automatiquement quarante-huit heures plus tard à la station orbitale Saliout-6. Selon l'agence Tass, Progress-8 est désormais à poste pour ravitailler la station Saliout en produits indispensables à son fonctionnement (gaz, combustibles, eau, etc.).

● *C'est au cours du premier semestre 1982 que le cosmonaute français*, retenu en juillet prochain par le Centre national d'études spatiales (CNES), effectuera son premier vol dans l'espace à bord d'un vaisseau spatial soviétique du type Soyouz. Cette précision de calendrier a été fournie lundi 31 mars, sur la première chaîne, par M. Hubert Curien, président du CNES, qui a rappelé que les six personnes (*le Monde* du 1er mars) présélectionnées en vue de cette mission suivaient actuellement divers entraînements et des stages intensifs de russe.

LES MANIFESTATIONS D'AGRICULTEURS

Des producteurs de lait de Basse-Normandie se rendent à Londres

Les agriculteurs continuent de manifester à travers la France en ce début de semaine, ces initiatives régionales ayant pour but, selon le président de la F.N.S.E.A., « *en prenant l'opinion publique à témoin, de faire pression sur les pouvoirs publics* » pour obtenir des hausses de prix communs supérieures à celles proposées par la Commission de Bruxelles. Ces actions, organisées essentiellement par les syndicats d'exploitants agricoles, les Jeunes agriculteurs et le MODEF, reçoivent partout l'appui de la plupart des organisations paysannes présentes dans les départements concernés.

L'initiative la plus originale a été prise par des producteurs de lait de la Basse-Normandie, qui se sont embarqués lundi soir 31 mars, au Havre, à destination de Southampton, pour « *demander aux Anglais de jouer le jeu de la Communauté européenne* ». Ils devaient retrouver à Londres, ce mardi 1er avril en fin de matinée, une délégation de producteurs belges, pour manifester dans les rues de la capitale britannique. Les manifestants ont l'intention de remettre une lettre à Mme Thatcher lui demandant de libérer l'importation de lait en Grande-Bretagne, et ils comptent distribuer aux Londoniens trois mille petits cubes de lait français.

Lundi 31 mars, c'est le Sud-Ouest qui a été témoin des manifestations les plus spectaculaires. Sept départements ont été touchés par des actions d'ampleur variable. En Haute-Garonne, nous signale notre correspondant, les agriculteurs ont bloqué pendant une dizaine d'heures les grands et les moyens axes routiers reliant la capitale régionale aux sept autres chefs-lieux de départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne. Des voies ferrées ont été également barrées.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les villes de Pau et de Bayonne ont été de même pratiquement isolées par des barrages routiers, entraînant de sérieuses perturbations dans la circulation. A Gourdon, dans le Lot, deux trains ont été bloqués pendant une heure par un millier d'agriculteurs. A Rodez (Aveyron), les manifestants ont répandu du fumier et lâché des moutons devant la préfecture.

Les principaux meetings ont eu lieu dans le Tarn, à Saint-Sulpice-sur-Tarn et à Albi, et surtout dans l'Aude, à Carcassonne, où, nous signale notre correspondant, le comité d'action viticole s'était associé à la manifestation. Après le meeting, les agriculteurs audois ont bloqué toutes les voies de circulation à proximité de la ville, en endommageant des voies ferrées par des charges explosives, et en saccageant le péage de l'autoroute A 61. Les dégâts s'élèveraient à environ 1 million de francs.

LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS REPORTE L'EXAMEN DU PROJET D'AUTOMATISATION DES CARTES D'IDENTITÉ

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) a reporté la date d'examen du projet d'automatisation des cartes d'identité des Français dont elle avait été saisie le 11 mars par le ministère de l'intérieur. Quelques instants avant la réunion au cours de laquelle elle devait rendre son avis, mardi 1er avril, le ministère de la justice a soulevé un certain nombre d'objections portant sur l'incompatibilité du projet avec les lois sur l'état civil. L'avis du ministère avait été sollicité par M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort et rapporteur du projet devant la commission.

M. Jacques Thyraud, sénateur (républicain indépendant) du Loir-et-Cher et président de la C.N.I.L. qui a réuni, en fin de matinée, ce mardi, une conférence de presse, n'a pas rendu publiques les objections soulevées par la chancellerie. Mais l'incompatibilité du projet du ministère de l'intérieur avec les lois sur l'état civil pourrait inciter le gouvernement à saisir le Parlement.

● *Le quotidien « Libération »* vient de porter son prix à 2,80 F, augmentant de trente centimes d'un coup. Le journal invoque « *les coûts de fabrication qui ont très fortement augmenté* », ainsi que la hausse du prix du papier. *Libération* rappelle également qu'il « *refuse d'accepter la publicité et n'a pour seule recette que le produit de la vente du journal* ».

LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

Vers une concertation entre caisses de l'assurance-maladie et mutuelles

M. Maurice Derlin, président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, a annoncé *ce mardi 1er avril, qu'une concertation* allait être amorcée entre l'assurance-maladie et les mutuelles, afin d'examiner les conditions d'application du ticket modérateur d'ordre public institué par le gouvernement à compter du 1er mai afin d'imposer aux assurés une prise en charge d'au moins 5 % des frais de santé (voir page 34 la « Libre Opinion » de M. Robert Fabre). M. Derlin a reçu un mandat de la Caisse pour signer avec la Fédération nationale de la mutualité française un protocole d'accord pour « *mettre en place un instrument commun de maîtrise des dépenses de santé, rechercher les moyens d'une concertation permanente, étudier les effets réels de la couverture à 100 % des frais de santé et dans l'attente des résultats de cette étude, d'entreprendre une démarche commune auprès des pouvoirs publics pour reporter l'application du décret.* »

Les pouvoirs publics, qui officiellement n'entendent pas revenir sur cette décision à laquelle s'opposent les mutuelles et les syndicats, seraient cependant prêts à réexaminer ce problème si des mesures de substitution étaient proposées par les partenaires sociaux.

M. Derlin a annoncé également une reprise des négociations avec la Fédération française des médecins de France, syndicat minoritaire, pour l'élaboration d'une convention entre les caisses-maladie et le corps médical, d'ici au 1er mai.

LES OUVRIERS CHARGÉS DU NETTOIEMENT DU MÉTRO PARISIEN CONTINUENT LEUR GRÈVE

La grève des neuf cents personnes chargées d'assurer quotidiennement le nettoiement du métro parisien continue.

La réunion de conciliation, organisée le 31 mars en fin d'après-midi, par l'inspection du travail, entre les représentants syndicaux des ouvriers des douze entreprises de sous-traitance assurant le nettoiement et le syndicat patronal des entreprises de manutentions ferroviaires n'a donné aucun résultat.

Les directions des entreprises n'ont pas modifié leur proposition d'une augmentation de 2,25 % pour le premier trimestre 1980, en se retranchant derrière des instructions du ministère de l'économie relatives aux marchés passés avec des entreprises publiques, précise la C.F.D.T.

Les grévistes ont maintenu leurs revendications portant sur l'octroi d'un salaire minimum de 2 800 francs par mois, l'amélioration des conditions de travail et le maintien de l'emploi, qui est menacé, selon la C.F.D.T., par la décision de la R.A.T.P. d'envisager une « *diminution importante des opérations de nettoyage du métro* ».

DEUX CENTS IMMIGRÉS SONT EXPULSÉS D'UN FOYER A VITRY-SUR-SEINE

Deux cents travailleurs immigrés, qui depuis trois ans faisaient la grève des loyers au foyer de l'Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux (ADEF), 37, avenue des Fusillés, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), en ont été expulsés par les forces de l'ordre, le lundi 31 mars, à 6 heures du matin. Dix huissiers, agissant en exécution d'un jugement du tribunal de Créteil, assistaient à l'opération. Les expulsés, Maghrébins pour la plupart, ont reçu une liste de foyers de la région où ils pourront se loger à condition d'en accepter le loyer. Une dizaine d'entre eux, en situation « irrégulière », ont été emmenés au commissariat de Vitry-sur-Seine. Quant au foyer de l'ADEF, en déficit chronique, il sera fermé incessamment.

Le P.S., ainsi que l'union C.G.T. du Val-de-Marne, ont protesté contre ces expulsions. Le P.S. appelle notamment les travailleurs français à soutenir « *les revendications de liberté et de dignité* » des immigrés.

La C.G.T., pour sa part, accuse la direction de l'ADEF d'avoir choisi la manière forte « *plutôt que l'ouverture de véritables négociations sur les nombreux sujets de mécontentement* ».

● *Neuf motards lyonnais* qui avaient investi le commissariat du huitième arrondissement dans la nuit du 26 au 27 mars ont été inculpés vendredi 28 mars « *de voies de fait dans un lieu public à caractère administratif et de vol* ». Deux d'entre eux, MM. Gilles Gauthier et Christian Cianfarani, ont été écroués. Ils comparaîtront tous mercredi 2 avril en audience de flagrants délits.

Après un incident avec un car de police, les motards s'étaient rendus au commissariat pour porter plainte. Devant le refus des policiers d'enregistrer, ils avaient pris une machine à écrire et un képi, affirmant qu'ils les rendraient le lendemain lors d'une conférence de presse. Ils avaient été arrêtés peu après à proximité du pont La Fayette.





Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1980 a été tiré à 594 804 exemplaires.

